هكذا عن الأصل

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9170 | 28 PAGES | MERCREDI 10 JUILLET 1974

La réforme de la radio-télévision

La session parlementaire extraordinaire aurait lieu du 23 au 26 juillet

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 28



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 13 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

LES ÉLECTIONS CANADIENNES

M. Trudeau retrouve la majorité absolue au Parlement d'Ottawa

Une reconquête méritoire

En retrouvant avec le parti libéral la majorité absolue perdue le 30 octobre 1972, M. Pierre Elliott Trudeau a réussi une prouesse sans doute plus méritoire que son triomphe de 1968.

A l'époque, l'engouement pour un « homme nouveau » — dont la désinvolture et le franc-parler séduisaient les foules — avait boule··rsé les habitudes des Canadiens. Quoique plus modeste, la victoire d'aujourd'hui repose sur des bases politiques plus saines.

Le premier ministre, mûri par les déceptions et les compromis d'un gouvernement difficile, s'est bien gardé de montrer l'« arrogance » qu'on lui avait reprochée na»uère. Il a misé sur l'appareil de son parti plus que sur des déclarations fracassantes. Son adversaire conservateur, M. Robert Stanfield, a de ce fait paru pendant toute la campagne manquer singulièrement de mordant et d'attrait face à un concurrent aussi séduisant qu'habile.

Bien qu'il n'ait pas abordé au cours de la campagne ce sujet toujours délicat, M. Trudeau vient de restaurer un meilleur équilibre entre les deux « nations » du Canada. Les élections de 1972 avaient, en effet, fait apparaître un: coupure préoccupante entre un Canada anglais, où les conservateurs étaient majoritaires, et un Québec libéral. A long terme, un divorce pouvait résulter de ces options opposées. Or l'Ontario a cessé d'être un fief des conservateurs. Les électeurs de cette riche province ont sans doute été rebutés par le programme de contrôle des prix et des revenus que M. Stanfield proposait pour lutter contre l'inflation. M. Trudeau, en revanche, promettait des facilités fiscales aux industriels pour les inciter à produire d · antage et s'engageait à venir en aide par de larges mesures d'assistance aux Canadiens les moins favorisés.

Cependant, les provinces de l'Ouest, qui sont restées conservatrices et ont limité la portée de la victoire libérale, pourraient créer des difficultés au prochain gouvernement. M. Trudeau lui-même a fréquemment mis l'accent au cours de ces dix-huit derniers mois sur ce qu'il a appelé le « séparatisme des provinces de l'Ouest ». Cette tendance est d'autant plus préoccupante que cette région renferme les gisements de pétrole dont le premier ministre entend faire profiter tout le pays par une politique nationale destinée à assurer l'autonomie énergétique du Canada.

L'attitude de l'Ouest et la situation particulière du Québec entravent la naissance au Canada d'un pouvoir exécutif fort, tandis que le système fédéral privilégie une « unité nationale » qui tend à devenir un atout du conservatisme et à maintenir un « establishment » dominé par les intérêts américains.

Résolu à « choisir entre ce qui est politiquement acceptable et ce qui est intellectuellement désirable », M. Trudeau n'aura pas la tâche facile. Seul, avant lui, William Mackenzie King avait réussi, en 1926, à reconquérir une majorité aux libéraux après une défaite. Le premier ministre assurait à l'époque que le « leadership » au Canada, maître mot de la campagne de son successeur, consistait « moins à savoir agir qu'à savoir éviter ». M. Trudeau a cinq ans pour démontrer qu'il a retenu la leçon.

De notre correspondant

Montréal. — *L'indécision des électeurs canadiens, que les sondages d'opinion avaient soulignée jusqu'à la dernière semaine de la campagne, s'est finalement dissipée en faveur du parti libéral de M. Pierre Elliott Trudeau, qui a fait élire, le lundi 8 juillet, cent quarante députés, soit sept de plus que la majorité absolue, à la Chambre des communes.*

Cette victoire constitue une remontée remarquable par rapport aux élections du 30 octobre 1972, qui avaient vu l'effectif de députés libéraux tomber à cent neuf, tandis que les progressistes conservateurs de M. Robert Stanfield passaient tout près de la victoire avec cent sept élus.

Six ans d'exercice du pouvoir ont éliminé l'aspect émotionnel de la vague libérale qui, en 1968, avait permis à un Trudeau encore presque inconnu, de remporter cent cinquante-cinq sièges. Avec quatre-vingt-quinze élus, les conservateurs, tout en perdant onze sièges, en ont encore vingt-quatre de plus qu'en 1968. L'élection s'est jouée en Ontario, la province la plus riche et la plus peuplée du Canada, qui envoie à Ottawa quatre-vingt-huit des deux cent soixante-quatre membres du Parlement fédéral. L'Ontario, qui avait abandonné les libéraux en 1972, leur a rendu leur majorité lundi. Le Québec, dont les cinquante-six députés « rouges », couleur des libéraux, avaient permis à M. Trudeau en 1972 de compenser les pertes de son parti dans le Canada anglais, est resté relativement stable, en donnant au parti du premier ministre sortant trois députés de plus, sans renier le parti créditiste (droite populiste) qui a conservé douze de ses quinze sièges. L'Ouest canadien est resté un bloc conservateur.

Les tories avaient imposé le sujet principal de la campagne électorale : l'inflation, qui atteint un taux annuel de 11 %. Ils préconisaient un contrôle des prix et des revenus, que désapprouvaient à la fois les grandes sociétés et les syndicats. M. Trudeau a passé, quant à lui, plus de temps à critiquer le remède proposé par les conservateurs qu'à défendre sa propre politique. Descendu du piédestal sur lequel on l'avait accusé d'être resté trop longtemps, il a jeté dans la balance tout le poids de sa popularité personnelle, s'interdisant des manifestations d'humeur qui l'avaient autrefois fait taxer d'arrogance.

FRANÇOIS-MARIE MONNET.

(Lire la suite page 2.)

Alors que la tension monte entre Athènes et Nicosie

LE MINISTRE GREC DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DONNE SA DÉMISSION

(Lire page 3.)

LE DIALOGUE FRANCO-ALLEMAND ET LES RISQUES DE CRISE FINANCIÈRE

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt veulent lutter en commun contre l'inflation

La rencontre franco-allemande se termine ce mardi 9 juillet à Bonn par un déjeuner suivi d'allocutions.

Interrogé lundi soir par l'agence France-Presse, M. Giscard d'Estaing a affirmé : « Nous avons parlé très concrètement de ce qui pouvait être fait en commun dars la lutte contre l'inflation. »

Le chancelier Schmidt a évoqué, au cours des conversations, les problèmes posés par le procès de Mme Beate Klarsfeld (le verdict doit êtr rendu ce mardi). Il a promis d'intervenir pour que le Bundestag ratifie la convention sur les criminels de guerre.

Le chancelier s'efforcera de faire ratifier la convention sur les criminels de guerre

De nos envoyés spéciaux

Bonn. — L'après-midi de lundi a été occupée par une série d'entretiens, les uns au château de Gymnich, près de Cologne, et les autres aux sièges des différents ministères à Bonn. Contrairement à la tradition, il n'y a pas eu de dîner d'apparat. C'est pourquoi toutes les allocutions ont été reportées à ce mardi. Au château de Gymnich, le chancelier Schmidt a offert au président de la République un dîner de travail de dix couverts auquel étaient seulement conviés MM. Chirac, premier ministre, Poniatowski, ministre d'État et ministre de l'intérieur, Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, et Soufflet, ministre de la défense, ainsi que quatre ministres allemands : MM. Maihofer (intérieur), Genscher (affaires étrangères), Leber (défense) et Vogel (justice). Simultanément, à Bonn, deux autres ministres qui accompagnent le président de la République — MM. Fourcade (économie et finances) et d'Ornano (industrie), — étaient les hôtes à dîner des ministres allemands : Fridrichs (économie), Apel (finances) et Mattöfer (sciences).

MAURICE DELARUE et DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

Les banques centrales se préoccupent des suites de l'affaire Herstatt

Nouvelle chute des cours à Wall Street

Réunis comme chaque mois à Bâle, au siège de la Banque des règlements internationaux, les gouverneurs des principales banques d'émission auraient admis le principe qu'elles pourraient intervenir sur le marché de l'euro-dollar pour venir en aide aux banques qui éprouveraient des difficultés. La montée incessante des taux d'intérêt et la récente faillite de la banque Herstatt créent dans les milieux bancaires internationaux un climat de grave inquiétude.

Alors qu'une petite banque de Cleveland élevait encore d'un quart le point de base, la Bourse de New-York a accusé, lundi, une nouvelle et forte baisse qui a pratiquement touché toutes les valeurs de la cote. La baisse de plusieurs matières premières essentielles et, notamment les non-ferreux, se confirme, tandis que l'abondance de l'approvisionnement en pétrole semble devoir entraîner un mouvement de recul des prix.

Alors que l'inflation fait rage, se manifestant par une hausse du coût de la vie encore jamais enregistrée à cette échelle dans le monde entier (entre 10 et 22 % dans les grands pays industrialisés), un processus de déflation, qui pourrait de proche en proche provoquer un dangereux mouvement de contraction des affaires, est-il déjà en marche ? C'est la question que suggèrent un certain nombre de faits qui, pour paraître parfois étrangers les uns aux autres, n'en sont pas moins liés entre eux.

Chaque jour qui passe voit les taux d'intérêt à court terme monter un peu plus. Aux États-Unis, une petite banque de Cleveland vient de relever son « taux de base » (celui qui est consenti au meilleur client) à 12 1/4 %, ce qui ne s'était jamais vu depuis les mois qui ont précédé l'effondrement des marchés à la fin de 1929 ; cette nouvelle a eu pour effet de précipiter une nouvelle chute du cours à Wall-Street.

Dans tous les autres pays du monde capitaliste, le scénario est le même. Alors que le loyer de l'argent ne cesse de monter, les marchés boursiers sont en baisse (à quelques exceptions près dont l'Espagne pour l'Europe), et les banquiers sont saisis d'une grande inquiétude que les gouvernements même les plus optimistes, comme celui de la France qui pense encore pouvoir l'année prochaine maintenir un taux d'expansion de 5 %, commencent à prendre en considération.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 25.)

EN CORSE, SEPT ATTENTATS CAUSENT DES DÉGÂTS TRÈS IMPORTANTS

Sept attentats à l'explosif ont été commis en Corse, à Ajaccio, Bastia et Porto-Vecchio, dans la nuit du lundi 8 au mardi 9 juillet. Les dégâts causés à des bâtiments publics et privés — notamment contre des établissements de crédit et l'Agence nationale pour l'emploi — sont très importants.

Ce mardi, en fin de matinée, aucun groupement n'en avait revendiqué la responsabilité. La police n'a fait état d'aucun renseignement permettant d'identifier les auteurs présumés.

(Lire page 28 nos informations.)

La longue marche des Kurdes

La guerre se poursuit dans le nord de l'Irak entre les forces de Bagdad et les nationalistes kurdes. Les « peshmerga » (maquisards) du général Barzani viennent de lancer, selon la radio des insurgés, une offensive de grande envergure contre l'armée irakienne dans plusieurs secteurs. Toujours selon la Voix du Kurdistan, les maquisards auraient réussi à occuper des positions stratégiques et des villages que contrôlaient les forces loyalistes. Au cours d'une bataille qui s'est déroulée jeudi dernier 4 juillet, une centaine de militaires irakiens auraient été tués.

Le général Barzani, selon la Voix du Kurdistan, a menacé, le samedi 6 juillet, de mener des actions contre les populations civiles arabes en guise de représailles contre les bombardements de villages kurdes.

Dans une série de trois articles, dont nous commençons la publication, notre envoyé spécial au Kurdistan d'Irak décrit les conditions militaires et politiques dans lesquelles se développe, depuis mars dernier, la guerre entre les autonomistes du général Barzani et le gouvernement central de Bagdad.

I. — LA VOLONTÉ DE DIEU

De notre envoyé spécial OLIVIER POSTEL-VINAY

« *C'est la volonté de Dieu.* » La formule est répétée, de mule en mule, sans qu'aucun cavalier ne daigne s'arrêter. Au flanc de cette piste de haute montagne, un trou, de la largeur d'un homme, s'enfonce dans les ténèbres et laisse voir une belle pièce de marbre en forme de torse. Hasard de la nature ou site paléolithique ? Notre guide kurde, jeune technocrate à lunettes, frais émoulu de l'université de Bagdad, pose la question à ses frères d'armes enturbannés qui croisent notre chemin en silence. « *C'est la volonté de Dieu.* » Quand la colonne est passée, le guide éclate de rire et lève les bras dans un geste d'impuissance. Conflit de générations ?

Conflit de civilisations plutôt. D'un côté, le vieux Kurdistan, pétri de traditions patriarcales et tribales, moulé dans le syncrétisme d'une religion dont Mahomet n'a pas réussi à extirper les croyances primitives. De l'autre, de jeunes Kurdes, élevés dans les collèges des villes, imprégnés de la mentalité occidentale, et ne partageant généralement pas la foi de leurs aînés. Seul le sentiment — très fort — d'appartenir à une même communauté contrainte de défendre ses droits par la guerre, unit ces deux mondes.

Sur les bords de la piste, des groupes de réfugiés, dont certains ont retrouvé les habitudes de leurs ancêtres nomades, avec leurs tentes en forme de tuyaux de poêle au ras du sol, attendent on ne sait quel convoyeur qui les emmènera en Iran, terre d'asile. Ils iront rejoindre les quelque six mille familles qui s'y trouvent déjà, parquées dans des camps de petites tentes triangulaires, à l'écart des centres urbains.

La piste descend vers la plaine, d'une trentaine de kilomètres de diamètre, qu'entoure un cirque de montagnes dont le roc ou la neige se détachent nettement sur le ciel. Aux pluies diluviennes du printemps a succédé un soleil ardent, la poussière a remplacé la boue, et les champs, couverts de neige en hiver, sont déjà prêts pour la moisson.

(Lire la suite page 4.)

Le Monde publiera à partir de demain (numéro daté du 11 juillet) LE CADEAU DE CÉSAR bande dessinée de René GOSCINNY et Albert UDERZO

(Lire page 8 l'article de BRUNO FRAPPAT.)

AU JOUR LE JOUR

TENUE DE VILLE

La France qui disparaît, c'est le prestige qui s'en va, dit-on. Faire d'un paquebot un ambassadeur coûtant plus cher à notre pays qu'une danseuse à un grand-duc, n'est désormais plus de mode.

La jaquette et les décorations, les robes longues, les bijoux et les parfums, ne seront plus les signes distinctifs d'un pays que la crise économique pourrait paradoxalement finir par tirer d'un rêve de grandeur d'Épinal.

La mort du grand navire, déjà envisagée par Georges Pompidou, est pourtant bien dans les manières de M. Giscard d'Estaing. Le général de Gaulle, lui, se faisait une certaine idée de la France. L'actuel président se fait une idée du France. En complet veston.

BERNARD CHAPUIS.

UNE EXPOSITION

Matisse à Marseille

Le musée Cantini de Marseille accueille cent cinquante dessins de Matisse jusqu'au mois de septembre.

Bien qu'entrer à Marseille et surtout en sortir soit une opération fort éprouvante, nous ne saurions trop conseiller à nos lecteurs qui descendent vers le Midi de s'arrêter quelques heures dans la capitale phocéenne pour y voir l'ensemble de dessins de Matisse que présente le musée Cantini. Les expositions annuelles de ce musée sont toujours intéressantes, souvent singulières ; ainsi, en 1972, la mémorable présentation de la collection de crânes décorés du docteur Gastaut ; mais, cette fois-ci, c'est la gloire, l'événement, l'apothéose.

Par la variété et la qualité du choix, la présence de certaines pièces qui n'ont pratiquement jamais été exposées ni même reproduites, ainsi l'immense dessin préparatoire du « Luxe » qui, accroché dans la salle d'entrée, coupe littéralement le souffle et nous fait rêver à des vacances d'âge d'or, de Méditerranée inviolée, de premier matin du monde, cette exposition est sans nul doute la plus importante de l'été ; elle est l'été même, et le complément indispensable de la rétrospective présentée au Grand Palais en 1970.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 17.)

AMÉRIQUES

L'affaire du Watergate

« Les États-Unis contre Richard Nixon président des États-Unis... »

De notre correspondant

Washington. — « Les Etats-Unis contre Richard Nixon, président des Etats-Unis ; Richard Nixon, président des Etats-Unis, contre les Etats-Unis. » *Ce double titre sibyllin, celui d'une grande première, avait attiré la foule sur les nobles escaliers de marbre de la Cour suprême. Mais c'est à bureaux fermés que s'est déroulée, le lundi 8 juillet, cette représentation unique, dans une atmosphère et un décor dignes d'un film d'Hollywood de la grande époque.*

Avant d'entrer, Mᵉ Saint-Clair, le distingué avocat du président, distribuait des autographes en souriant comme une vedette. Puis ce fut le tour du robuste procureur Jaworski de se frayer un chemin sous les applaudissements et les encouragements des spectateurs enclins à transformer la confrontation juridique en un match de boxe. « Défendez la Constitution ! », *cria quelqu'un, tandis qu'un autre hurlait, plus familièrement :* « Va-y Léon, assomme-les ! »

Malheureusement, il faudra attendre dix jours, sinon même deux semaines, avant de connaître le dénouement de ce spectacle historique, où, pendant plus de trois heures, les deux principaux acteurs, l'avocat et le procureur, exposèrent leurs arguments en totale opposition, interrompus de temps à autre par l'un ou l'autre des juges en robe noire, posant des questions ou voulant se faire préciser des points obscurs.

Le procureur Jaworski avait ouvert cette session extraordinaire en soulignant que le président des Etats-Unis ne pouvait invoquer un privilège de l'exécutif sans limite par une interprétation exclusive de la Constitution. « Il peut avoir raison, mais il peut avoir tort, et s'il a tort, qui le lui dira... La Cour suprême doit donc intervenir », *a dit le procureur Jaworski, en ajoutant que l'affaire du Watergate était un cas spécial et que, compte tenu des liens entre le président et plusieurs inculpés (en fait le procureur veut obtenir les documents sonores pour le procès des sept collaborateurs du président qui doit avoir lieu au début de septembre), ce serait « se moquer du monde » que laisser le président interpréter la Constitution sans que la Cour ait son mot à dire.* « Notre forme de gouvernement constitutionnel serait menacé ; dans un tel cas, les Américains ne sont plus égaux devant la loi », *a-t-il ajouté.*

Pour Mᵉ Saint-Clair, le privilège de l'exécutif est absolu, et le judiciaire, y compris la Cour suprême, ne peut obliger le président à communiquer des documents confidentiels, même se référant à des actes délictueux. Seul le Congrès, par la procédure de l'impeachment, a le droit de citer, de juger et éventuellement de condamner le chef de l'exécutif.

En fait, l'avocat estime que le judiciaire, la Cour elle-même, n'ont pas à intervenir quand l'impeachment est en cours, et il a reproché au procureur Jaworski de vouloir entraîner la Cour suprême sur le terrain de la procédure actuellement menée par la commission judiciaire.

A son avis, les instructions et procès pendants devraient être ajournés en attendant la fin de la procédure contre le président. Mᵉ Saint-Clair pense également que M. Jaworski, fonctionnaire de l'exécutif, bref une « créature » du président, qui est l' « exécutif incarné », n'a pas reçu de ce dernier une délégation d'autorité telle qu'il puisse enjoindre au président de lui fournir des informations confidentielles.

Un des juges lui demanda s'il était de l'intérêt public de garder le secret sur une « conspiration criminelle » ; l'avocat répondit qu'il fallait d'abord établir la preuve de l'existence de cette « conspiration » et de son caractère « criminel ». Enfin, pour Mᵉ Saint-Clair, si M. Nixon communique les documents qui lui sont demandés, il ne sera plus « qu'un président à 85 % et non à 100 %, comme les auteurs de la Constitution l'ont voulu ».

La séance se termina par le traditionnel : « L'affaire est mise en délibéré », *prononcé par le président de la Cour, le chief* justice Burger. *L'impression des observateurs est que la Cour n'acceptera pas la conception d'un privilège de l'exécutif absolu et illimité. Par contre, elle pourrait admettre la thèse qu'un grand jury, organisme d'instruction, ne détient pas une autorité suffisante pour qualifier le président de « complice non inculpé ». Le juge Powel fit remarquer qu'il serait dangereux de donner un si large pouvoir à un grand jury ou à des enquêteurs souvent inspirés par des soucis politiques.*

HENRI PIERRE.

● *M. Henry Kissinger* déposera, le mercredi 10 juillet, à Washington, au procès des *« plombiers »* installateurs des dispositifs d'écoute. Le secrétaire d'Etat américain a annoncé la nouvelle mardi matin à l'aéroport londonien de Heathrow, peu avant de partir pour Madrid, dernière étape de sa visite en Europe.

Bolivie

Le général Banzer forme un gouvernement composé exclusivement de militaires

La Paz (*A.F.P., Reuter*). — Après la démission, dans la soirée du 8 juillet, du gouvernement bolivien, le président de la République, le général Hugo Banzer, a désigné, le même jour, un cabinet composé exclusivement de militaires.

Les ministres civils ont été écartés du pouvoir, selon des officiers généraux, en raison d'une « crise interne » survenue entre les partis représentés au gouvernement depuis le coup d'Etat d'août 1971 : la Phalange socialiste bolivienne (F.S.B.) et le Mouvement national révolutionnaire (M.N.R.). Les responsables de ces deux mouvements, MM. Gustavo Stumf (F.S.B.) et Guillermo Fortun Suarez (M.N.R.) ont accordé leur appui au nouveau gouvernement.

Quatre des cinq militaires du cabinet sortant demeurent ministres, mais le responsable de la défense, le général Jaime Florentino Mendieta, est remplacé à ce poste par le général René Bernal Escalante. Le colonel Juan Pereda Asbun demeure ministre de l'intérieur.

En présentant le cabinet, le général Banzer a déclaré qu'il s'engageait à normaliser la situation politique du pays en le dotant de nouvelles institutions dans le courant de 1975. Un « *conseil des réformes structurelles* » devra présenter à l'exécutif, dans un délai de six mois, un projet de « *création d'un Etat moderne* », éliminant les vestiges du « *féodalisme* ».

L'origine de ce changement doit être recherchée, estiment certains observateurs à La Paz, dans la tentative de coup d'Etat lancée le 5 juin dernier par des éléments dissidents de l'armée, qui réclamaient, en particulier, des élections législatives et la constitution d'un gouvernement militaire.

Les principaux postes sont ainsi pourvus : affaires étrangères, général Alberto Guzman Soriano ; intérieur, colonel Juan Pereda Asbun ; finances, lieutenant-colonel Victor Castillo ; défense nationale, général René Bernal Escalante.

Élections canadiennes : la victoire de M. Trudeau

(Suite de la première page.)

Accompagné de sa jeune épouse, Margaret, dont le sourire attirait parfois plus de monde que les discours du premier ministre, il a donné du parti libéral l'image d'une équipe confiante et seule capable de rendre au pays le « leadership » dont il avait besoin pour venir à bout non seulement de l'inflation mais de tous ses autres problèmes.

Dans cette veine optimiste, M. Trudeau a commenté lundi soir les résultats du scrutin en citant Rimbaud : « *J'ai fait la magique étude du bonheur que nul l'élude* ». Il a cependant admis que ses adversaires avaient mené une très bonne campagne, comme l'indiquaient les résultats qu'il a jugés « serrés ». « *Il y a encore beaucoup à faire au Canada* », a reconnu le premier ministre. M. Trudeau ne devra pas seulement juguler l'inflation naissante et résoudre le conflit qui oppose le gouvernement fédéral à la province « *pétrolière* » de l'Alberta. Celle-ci a donné la totalité de ses dix-neuf sièges aux Communes aux conservateurs, comme en 1972. Le premier ministre s'est en effet engagé à représenter le budget sur lequel il a été battu au Parlement au mois de mai.

Or ce budget retirait aux compagnies pétrolières le droit de déduire de leur revenu imposable les redevances qu'elles paient aux provinces. L'Alberta a contesté la constitutionnalité de cette mesure, et plusieurs compagnies pétrolières ont arrêté leur programme d'exploration.

M. Trudeau n'en a pas moins affirmé que les libéraux avaient l'intention d'« *être le gouvernement de tous les Canadiens* ». Il pensait, entre autres, aux Québécois, qu'il a remerciés pour leur loyauté. Il faut noter cependant qu'en regagnant du terrain dans le Canada anglais, M. Trudeau s'est partiellement libéré de l'hypothèque québécoise, puisqu'il devait au vote massivement libéral de cette province d'avoir conservé le pouvoir en 1972.

Il reste que le parti conservateur l'emporte toujours nettement dans les provinces anglophones, avec quatre-vingt-treize députés, alors que les libéraux en ont seulement quatre-vingt-un. Mais les tories, en ne faisant élire que trois députés dans la « *belle province* » n'ont pas apporté la preuve qu'ils étaient capables de recueillir un soutien équilibré auprès des « *deux peuples fondateurs* ».

La défaite des conservateurs pose le problème de l'avenir politique de leur chef, M. Robert Stanfield, qui pourrait devoir céder la place à un homme nouveau. Le Nouveau parti démocratique qui, dans le dernier Parlement, était l'arbitre de la situation avec ses trente et un députés, n'a plus à résoudre le même problème. Son chef, M. David Lewis a, en effet, été battu dans sa circonscription de Toronto. Les néo-démocrates sont les grands perdants des élections de lundi : non seulement la majorité absolue du parti libéral les prive de toute influence sur le nouveau gouvernement Trudeau, mais leur nombre de sièges est passé de trente et un à seize. La victoire des conservateurs eût valu aux Canadiens une période de relative austérité.

La victoire des libéraux ne leur permet guère de prévoir l'orientation que prendra le nouveau gouvernement. Au cours de la campagne, le premier ministre a reconnu que son parti avait préparé un programme de contrôle des prix tout en affirmant que ce plan ne serait appliqué qu'en dernier recours. Si l'inflation ne se réduit pas dans les prochains mois, il n'est donc pas exclu que les libéraux appliquent un programme proche de celui des conservateurs qu'ils viennent de vaincre.

FRANÇOIS-MARIE MONNET.

LA RÉPARTITION DES SIÈGES

Voici les résultats complets, mais officieux, des élections du 8 juillet, en sièges (les chiffres entre parenthèses correspondent aux élections de 1972) : libéraux, 140 (109); conservateurs, 95 (107) : néo-démocrates (travaillistes), 16 (31) : créditistes *(droite populiste)*, 12 (15); indépendants, 1 (2). Total, 264 (majorité absolue, 133).

AFRIQUE

Maroc

Nous n'admettrons pas qu'un « État fantoche » soit créé au Sahara espagnol

déclare le roi Hassan II

De notre correspondant

Rabat. — « *Nous n'admettrons en aucune manière de voir s'ériger dans la partie sud de notre pays un Etat fantoche* », a déclaré le roi Hassan II, dans un discours à la nation prononcé le lundi 8 juillet, à la veille de son quarante-cinquième anniversaire, qui coïncide avec la fête de la jeunesse. Cet « *Etat fantoche* » ne serait autre, selon le souverain que le « *Sahara sous administration espagnole* », qui serait doté d'un statut d'autonomie interne. « *Ce qui implique, comme nous le savons*, a-t-il ajouté, *la mainmise de l'Etat protecteur sur les affaires étrangères et sur la défense.* » Ainsi a été explicitée cette « *nouvelle politique* » de l'Espagne dont faisait état la mise en garde du roi au général Franco, rendue publique deux jours auparavant (*le Monde* des 7-8 juillet).

Jusqu'à présent, tout ce qui avait trait aux longs pourparlers entre Rabat et Madrid quant aux revendications du Maroc sur le Sahara avait été entouré d'une constante discrétion. Par rapport à cette attitude, le 8 juillet marque une date, car non seulement Hassan II a ouvert dans son discours radiotélévisé l'essentiel du dossier, mais encore le premier ministre et le ministre des affaires étrangères ont exposé aux ambassadeurs accrédités dans la capitale marocaine la position du palais royal avec les justifications qui l'accompagnent.

D'après les propos du souverain, le dossier du Sahara espagnol se présente ainsi : le 7 avril 1956, l'Espagne s'est engagée à reconnaître l'indépendance du Maroc et à lui garantir son intégrité territoriale. Malheureusement, malgré la souplesse et l'« *esprit pacifique* » dont, depuis dix-huit ans, le Maroc a fait preuve, son droit n'a pas été effectivement reconnu, et le royaume « *n'a pas trouvé en face de lui un interlocuteur faisant preuve de la même bonne volonté* ».

Rabat est allé jusqu'à proposer, en 1966, à l'Espagne que dans le Sahara qu'elle administre — ce « *territoire spolié* » — un référendum soit organisé sous l'égide de l'ONU et que cette question soit posée aux populations : « *Désirez-vous rester sous la tutelle du pays qui vous occupe ou réintégrer la mère patrie ?* »

Le Maroc s'était rallié à ce processus « *pour ne pas rééditer des malentendus avec certains pays africains* ». Sa bonne volonté s'est également manifestée par de nombreuses mises en garde contre toute décision unilatérale de Madrid, et, en 1970, par une importante proposition à la suite d'un entretien en tête à tête du souverain avec le général Franco.

Etant donnée la position stratégique d'El-Aioun et de Villa-Cisneros par rapport aux îles Canaries, et l'importance attachée sur le plan militaire par l'Espagne à ces îles, le Maroc était disposé, une fois sa souveraineté reconnue sur la partie saharienne de « *son territoire* » à mettre à la disposition de Madrid, pour une période déterminée, des bases militaires qui auraient rassuré les Espagnols sur la sécurité de l'archipel.

De plus, Rabat a proposé qu'un accord de coopération associe l'Espagne au Maroc pour l'extraction et la commercialisation des ressources du Sahara et des fonds marins qui le prolongent sur le plateau continental. « *Nous avions pensé alors*, a dit le roi, *que de telles ouvertures étaient de nature à ramener les Espagnols à la raison, pour tenir compte de leurs véritables intérêts, sachant qu'il n'y a pas de place en Afrique pour un pays étranger.* » Ces propositions n'ont reçu aucune suite positive, et les Marocains pensent aujourd'hui que l'Espagne envisage d'appliquer au Sahara une politique dont l'autonomie interne serait l'aboutissement.

Les réserves marocaines ont donc été réitérées. Se prévalant des appuis rencontrés sur le plan national et auprès d'organismes comme la Ligue arabe, l'O.U.A., ou encore lors de la récente conférence des ministres des affaires étrangères des pays islamiques, réunie à Kuala-Lumpur, Hassan II a réaffirmé le bien-fondé de la position marocaine, ajoutant que les commentateurs étrangers se tromperaient lourdement s'ils considéraient que son discours a été dicté par des raisons de politique interne, pour faire diversion. L'année qui vient sera donc consacrée à parfaire « *la libération territoriale du Maroc* ». Le souverain ne désespère pas cependant de voir se poursuivre le dialogue avec Madrid, si l'Espagne veut bien prendre conscience des réalités résultant de l'indépendance de l'Afrique et de ses propres intérêts.

Dans le même discours, Hassan II a annoncé qu'il allait étendre la participation des ouvriers dans les entreprises. Les expériences qui ont eu lieu dans deux sucreries vont être étendues à l'ensemble de ce secteur industriel, ainsi qu'à une raffinerie, à une usine de matériaux de canalisations pour l'irrigation, et à une usine de montage d'automobiles.

LOUIS GRAVIER.

0 500 km
P phosphate
Rabat
Casablanca
MAROC
Iles Canaries
ALGÉRIE
SEGUIET-EL-HAMRA
El Aouin
BUKRAA
SAHARA ESPAGNOL
Villa Cisneros
Nouadibou (Port-Etienne)
MAURITANIE
MALI
Nouakchott

Le Sahara espagnol, qui a des frontières communes avec le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie, comprend la Seguiet-el-Hamra et le Rio-de-Oro. Sa très faible population est surtout composée de nomades.

Indépendamment des réserves formulées en 1956 lors de la signature des accords d'indépendance avec l'Espagne, la revendication marocaine s'est exprimée pour la première fois de façon solennelle en 1958, dans un discours prononcé par Mohammed V à M'Hamid, dans l'extrême sud du Maroc.

L'enjeu représenté par ce territoire a pris, ces dernières années, une importance accrue avec la découverte à Bukraa d'une réserve de phosphate d'une excellente qualité, représentant plus de 1 milliard de tonnes. *Lui-même important producteur de phosphate, le Maroc ne pouvait rester indifférent à la perspective d'une exploitation concurrente.*

L'Espagne commença en 1972 à exploiter le gisement de Bukraa, qui pourrait fournir, selon certaines estimations, 10 millions de tonnes de phosphate par an pendant cent trente années. D'importants investissements ont été engagés avec des concours étrangers, notamment la firme allemande Krupp.

MADRID : la politique des Marocains vise à l'annexion.

(De notre envoyé spécial.)

Madrid. — On déclare dans les milieux autorisés de Madrid que la politique espagnole au Sahara est en accord complet avec les nombreuses résolutions votées aux Nations unies sur cette question. Le gouvernement de Madrid a amorcé un processus devant permettre à la population du Sahara espagnol d'exercer son droit à l'autodétermination. « *Mais il est clair*, nous a dit un porte-parole du gouvernement espagnol, ce mardi 9 juillet, *que cette évolution ne peut pas se faire du jour au lendemain.* » On estime donc que le problème est actuellement mal posé à Rabat. « *Si l'on étudie ce qui se passe depuis deux mois*, a ajouté le porte-parole, *on s'aperçoit que la politique des Marocains vise purement et simplement à annexer le territoire. Cela est tout à fait en contradiction avec les recommandations des Nations unies, recommandations votées par le gouvernement de Rabat.* » On ajoute dans les mêmes milieux qu'il n'y a pas d'incidents « *pour le moment* » sur le terrain.

M. N.

EUROPE

Tandis que s'enveniment les relations entre Nicosie et Athènes

Le ministre grec des affaires étrangères ainsi que deux hauts fonctionnaires donnent leur démission

Le gouvernement d'Athènes n'a toujours pas donné suite à l' « ultimatum » que lui a adressé la semaine dernière Mgr Makarios concernant le retrait immédiat de plusieurs centaines d'officiers grecs qui encadrent l'armée chypriote. Le journal de Nicosie « Alithia », proche des milieux gouvernementaux, a accusé, le 8 juillet, le général Dimitris Ioannidès, — le chef de la police militaire grecque et « homme fort » de la junte, — de diriger personnellement l'organisation terroriste Eoka-B, qui sévit dans l'île.

Tandis que les rapports entre Nicosie et Athènes s'enveniment, le ministre grec des affaires étrangères, ainsi que MM. Tzounis et Vlachos, respectivement directeur général et secrétaire général du ministère, ont donné leur démission.

De notre correspondant

Athènes. — Le ministre des affaires étrangères, M. Spyro Tetenès, a remis sa démission pour des *« raisons de santé »*. L'intérim sera assuré par M. Constantin Kypreos, ministre de l'industrie, en attendant qu'un remaniement donne une forme, mais surtout une impulsion nouvelle, au gouvernement.

Il y a plusieurs semaines qu'il était question, dans les milieux diplomatiques athéniens, du départ de M. Tetenès et de son équipe, dont MM. Vlachos et Tzounis. Cependant, ce n'est qu'après la conférence de l'OTAN à Ottowa et la réunion de Bruxelles que ces trois démissions, en fait sollicitées, ont été rendues publiques.

La délicate situation actuelle, créée d'une part par la crise des relations entre la Grèce et Chypre et, d'autre part, par l'épreuve de force engagée entre Athènes et Ankara au sujet de la délimitation des deux territoires, impose une reprise en main de la diplomatie grecque, quelque peu flottante ces derniers mois. Il faut un chef de file d'une grande expérience et d'un certain prestige sur le plan international. Il est toujours question de M. Xanthopoulos Palamas, qui serait effectivement l'homme de la situation. Mais ce dernier hésite à s'engager, préférant se réserver pour un gouvernement de large rassemblement, présidé par une forte personnalité non politique.

Dans les milieux gouvernementaux, on soutient qu'un important remaniement ne doit pas être exclu, mais qu'il sera dénué de tout sens politique et ne modifiera en rien l'orientation générale du régime.

Les milieux d'opposition, pour leur part, soutiennent que la Grèce traverse une *« crise nationale »* et qu'il est nécessaire de rétablir des institutions démocratiques en commençant par former un gouvernement d'union nationale. Ces mêmes milieux prétendent que dans les forces armées, surtout au sommet de la hiérarchie, le courant favorable à une normalisation politique gagne du terrain. — M. M.

Espagne

La visite-éclair de M. Kissinger pourrait préluder à une reconduction des accords militaires

Madrid et Washington signent une « déclaration de principe »

M. Henry Kissinger a quitté Londres mardi matin 9 juillet pour Madrid, après s'être entretenu lundi avec les dirigeants britanniques. Il avait rencontré dans la matinée MM. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office, Denis Healey, chancelier de l'Echiquier, Eric Varley, ministre de l'énergie, et Gordon Richardson, gouverneur de la Banque d'Angleterre. Les échanges de vues ont porté surtout sur la nécessité d'une action concertée pour faire face aux problèmes posés par la pénurie de pétrole et l'augmentation du prix.

Le secrétaire d'Etat américain a aussi évoqué la possibilité d'inciter les pays arabes à investir les capitaux qu'ils retirent de l'exploitation du pétrole dans des opérations à long terme aux Etats-Unis et en Europe. Les conversations se sont poursuivies au cours d'un déjeuner auquel participaient le premier ministre, M. Harold Wilson, et son conseiller, M. Harold Lever. Dans l'après-midi, le secrétaire d'Etat américain a rencontré le chef de l'opposition, M. Edward Heath.

De notre envoyé spécial

Madrid. — Ce mardi 9 juillet, M. Henry Kissinger fait une visite de six heures à Madrid. Attendu à 12 heures locales à l'aéroport de Barajas, le secrétaire d'Etat américain en repartira vers 18 heures, après avoir signé une *« déclaration de principes »* commune avec son collègue espagnol, M. Pedro Cortina Mauri. M. Kissinger doit s'entretenir avec M. Carlos Arias Navarro, le chef du gouvernement espagnol ; déjeuner avec M. Cortina au palais de Viana ; commenter la déclaration commune, dont les principes sont qualifiés ici de *« politiques et défensifs »*, et donner une brève conférence de presse avant son départ pour Washington.

Cette troisième escale madrilène de M. Kissinger depuis le 19 décembre 1973 — c'était à la veille même de l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco — a été préparée avec soin par l'ambassadeur américain, M. Robert Mac Closkey, qui se trouve dans la capitale espagnole depuis vendredi dernier. En fait, les termes de la déclaration commune ont été mis au point le 22 juin dernier à Washington à l'issue de deux journées d'entretiens hispano-américains. Pour les Etats-Unis, cette déclaration est *« parallèle et complémentaire »* de la déclaration atlantique rédigée il y a deux semaines à Ottawa, et signée à Bruxelles.

La porte de l'OTAN entrouverte ?

« La déclaration commune, précisait le communiqué du 22 juin, *confirmera que la coopération longue de vingt années entre les Etats-Unis et l'Espagne a renforcé leur propre sécurité ainsi que celle des pays membres de la Communauté atlantique.* » C'est indiquer que l'Espagne, qui n'est pas membre de l'OTAN, est cependant un pion essentiel du système de défense de cet organisme. Ce concept était totalement absent pendant les dix-sept premières années de la coopération militaire et économique entre Washington et Madrid. Il était apparu, encore que timidement, lors de la rénovation des accords en 1970. Est-ce à dire que la déclaration du 9 juillet permet à l'Espagne d'entrouvrir la porte de service de l'OTAN ? On ne va pas si loin dans les milieux informés de Madrid, mais on admet que M. Kissinger tente d'élargir au maximum son offensive européenne, entamée le 23 avril 1973 à New-York avec sa proposition d'une nouvelle charte atlantique.

Les premiers accords signés en 1953 par l'ambassadeur américain, James Dunn, et le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Martin Artajo, ont marqué la fin de la quarantaine imposée à l'Espagne franquiste par les vainqueurs de la seconde guerre mondiale. Depuis 1951, une mission nord-américaine négociait, à Madrid, la possibilité d'installer des bases militaires dans la péninsule.

Les accords ont certes permis au franquisme de survivre. Mais les Espagnols ont souvent estimé qu'ils comportaient parfois plus d'inconvénients que d'avantages. Sans parler de l'émotion et de l'irritation provoquées par la chute d'une bombe atomique à Palomarès, l'utilisation des bases de Torrejon, Moron, Saragosse et Rota a été à l'occasion critiquée et même contestée. Les accords de 1953, renouvelés en 1970, expirent en 1975. On prêtait au gouvernement de l'amiral Carrero Blanco l'intention d'être *ferme*, et le général Manuel Diez Alegria, alors chef du haut état-major espagnol, ne dissimulait pas son agacement lorsque le matériel livré par les Etats-Unis était manifestement archaïque.

L'amiral est mort, et l'on voit mieux aujourd'hui que sa disparition a complètement bouleversé les plans pour la succession du général Franco. Le général Diez Alegria a été limogé dans des conditions qui ont choqué ses collègues de l'état-major et créé, dit-on, un certain malaise dans les forces armées. Le gouvernement Arias Navarro, qui voit poindre une crise économique très sérieuse et affronte une situation politique et sociale pour le moins confuse, ne semble pas en position de force. La déclaration commune est, sans doute, le prélude à de nouvelles négociations permettant une reconduction facile des accords.

Mais on laisse entendre que M. Kissinger a autre chose en tête. Les Etats-Unis, qui peuvent à juste titre nourrir quelques appréhensions quant à l'utilisation des installations militaires de la base de Lajes aux Açores et des iles du Cap-Vert, en raison du processus de décolonisation engagé par le gouvernement de Lisbonne, songeraient à un éventuel repli sur les Canaries.

Ces dernières îles servent aussi de base à une importante flottille de pêche soviétique. L'Ostpolitik amorcée par M. Castiella, et poursuivie avec vigueur au palais de Santa-Cruz par M. Gregorio Lopez Bravo, qui avait alors toute la confiance du Caudillo, pourrait-elle par ce biais être remise en cause ?

Quoi qu'il en soit, les différents gestes de courtoisie prodigués par les Etats-Unis ces dernières semaines à l'égard des dirigeants espagnols prennent maintenant tout leur sens. C'est ainsi que M. Arias Navarro a été convié récemment à bord du porte-avions *Forrestal* au large des Baléares et que le prince Juan-Carlos, successeur désigné du général Franco, a été dans le même temps l'hôte des militaires américains à la base de Torrejon. Pour le gouvernement de Madrid, qui suit avec l'attention l'évolution de la situation portugaise, et qui est sérieusement préoccupé par la note marocaine du 6 juillet relative au Sahara, la visite de M. Kissinger est aussi un sujet de méditations.

MARCEL NIEDERGANG.

VINGT MILLE OUVRIERS EN GRÈVE DANS LA RÉGION DE BARCELONE

Barcelone *(A.F.P.)*. — La situation est tendue dans la région de Llobregat (banlieue ouvrière de Barcelone), où vingt mille ouvriers sont en grève depuis plusieurs jours. Les forces de l'ordre ont mis en place le lundi 8 juillet un dispositif de sécurité pour éviter tout incident.

Le mouvement a pris de l'extension, les ouvriers voulant marquer leur solidarité avec les travailleurs de la filiale d'une entreprise de verrerie en grève depuis un mois et demi pour réclamer la révision d'une convention collective. Des arrêts de travail se sont produits dans plusieurs entreprises de Barcelone par solidarité avec les ouvrier de Llobregat.

D'autre part, un millier de personnes environ ont manifesté lundi dans le centre de la ville. Elles ont lancé des cris hostiles au régime et distribué des tracts. Il semble que plusieurs manifestants aient été arrêtés.

● LE PERE DE M. JOSE LUIS PONS LLOVET, membre du Mouvement ibérique de libération, condamné à trente ans de prison lors du procès Puig Antich, a écrit au cardinal primat d'Espagne pour lui signaler qu'un autre de ses fils, âgé de huit ans, a été déclaré indésirable dans une école primaire de Barcelone, tenue par des jésuites, en raison de son nom. — *(A.F.P.)*

● QUATORZE PERSONNES accusées d'appartenir à l'organisation révolutionnaire basque ETA, et actuellement internées dans une prison de Bilbao, sont actuellement sous contrôle médical en raison de leur mauvaise condition physique après une grève de la faim. Le mouvement avait débuté le 23 juin, après la mise au secret, pour quarante jours, de l'un des membres du groupe, M. Jesus Maria Sabarte. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

Faire ratifier la convention sur les criminels de guerre

(Suite de la première page.)

MM. Bonnet (agriculture) et Rossi (porte-parole du gouvernement) étaient, d'autre part, l'un et l'autre les invités de leurs collègues allemands, MM. Artl et Bölling.

Pendant leurs trois heures quinze de tête-à-tête, le président de la République et M. Schmidt ont conversé en anglais, sans interprète, dans une atmosphère que leurs porte-parole respectifs ont qualifiée de *« très cordiale et détendue »*. Les interlocuteurs étaient venus — précisent les Allemands — *« sans serviette et sans papiers »*. Il semble que les conversations du « sommet » proprement dit et celles des ministres des affaires étrangères aient suivi des cours parallèles. Voici ce que l'on peut dire des chapitres abordés, compte tenu que la plupart des renseignement sur les entretiens Giscard d'Estaing-Schmidt viennent de source allemande et que les renseignements sur les entretiens Sauvagnargues-Genscher viennent de source française.

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont réaffirmé la nécessité d'une politique anti-inflationniste conséquente. Le président de la République a tracé un parallèle entre les mesures prises récemment par la France et le programme de stabilité que le gouvernement fédéral applique depuis 1973. M. Schmidt a considéré que le plan français de lutte contre l'inflation permettrait à la France *« d'atteindre d'ici un à deux ans le niveau de l'Allemagne fédérale »* pour ce qui concerne le rythme de la hausse des prix. Il a exprimé sa satisfaction devant l'évolution positive du franc, depuis l'arrivée à l'Elysée de M. Giscard d'Estaing et s'est montré optimiste quant à l'évolution prévisible de l'économie française dans son ensemble.

Les ministres des affaires étrangères ont évoqué plus particulièrement la réunion que tiendront les ministres des finances de l'Europe des Neuf, le 15 juillet, à Bruxelles, pour définir un programme destiné à *« enrayer le processus de désintégration de la Communauté »*. M. Sauvagnargues a souligné que cette préoccupation devait être prioritaire. *« Ce qui a fait la prospérité de la Communauté pendant quinze ans*, a-t-il dit, *doit servir à la protéger dans la tourmente actuelle. »* De leur côté, les deux ministres des finances ont préparé cette réunion du 15 juillet, au cours de laquelle ils ont bon espoir de présenter un point de vue commun.

On sait aussi que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont parlé de la réforme monétaire internationale, sujet dont ils avaient déjà longuement débattu quand ils étaient ministres des finances, mais aucune précision n'a été donnée sur la teneur de leur entretien.

M. Giscard d'Estaing a dit qu'il souhaitait alléger les procédures de travail du conseil des ministres de la Communauté, que la France préside pendant le semestre en cours. En fait, il est déjà admis que chaque réunion du conseil commencera par une séance à laquelle ne participeront que les ministres et les représentants permanents, et que sera écarté de l'ordre du jour tout ce qui n'est pas essentiel. Il ressort de la discussion des ministres des affaires étrangères que Paris et Bonn s'efforceront aussi de donner un plus grand rôle aux représentants permanents et s'emploieront à *« surmonter les scepticismes »* qui se sont répandus dans l'opinion publique à l'égard de l'Europe.

Parlant des perspectives à long terme, les deux ministres ont été d'accord pour que l'objectif d'une union européenne en 1980 — fixé au « sommet » de Paris de décembre 1972 — ne soit pas remis à une date ultérieure. Même s'il n'est pas encore possible aujourd'hui de tracer le schéma de cette union, a dit notamment M. Genscher, l'objectif 1980 doit être maintenu. *« Et nous disons bien 1980 et non 1981 »*, a-t-il même précisé. Il n'a pas été indiqué expressément si MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont parlé de la convocation d'un « sommet » des Neuf à Paris pendant la présidence française. Les ministres des affaires étrangères en tout cas l'ont fait, et l'on relève, à ce sujet, certaines permutations des positions. Alors que M. Pompidou désirait vivement une réunion régulière de ces « sommets » des Neuf, M. Brandt, craignant d'aggraver la tension avec les Etats-Unis, avait fait savoir avant la mort du président français qu'il n'userait pas des prérogatives dont il disposait alors pour en convoquer un.

Aujourd'hui les rôles sont inversés. M. Genscher a dit à M. Sauvagnargues qu'il espérait que la France convoquerait un « sommet » avant la fin de l'année, initiative qu'il jugerait « très utile ». M. Sauvagnargues en a convenu mais à condition, a-t-il dit, que nos partenaires soient d'accord et que l'on puisse définir au préalable *« la substance »* d'une telle réunion, qui ne doit pas être de pure forme.

Les deux ministres ont fait le point des négociations en cours au sein de la Communauté : la recherche d'une *« approche globale »* à l'égard des pays méditerranéens (qui soulève des objections anglaises) et la préparation de la conférence de Kingston (Jamaïque), qui réunira le 23 juillet, avec des représentants de la Communauté, non seulement les quarante-cinq Etats du tiers-monde qui ont déjà signé des conventions avec elle (conventions de Yaoundé et d'Arusha) mais aussi des représentants d'autres pays du Commonwealth. M. Sauvagnargues a remarqué que la Communauté ne pouvait aider tout le monde et que la priorité dont bénéficient les pays déjà associés devait être maintenue.

Les ressources énergétiques

Ce chapitre a été discuté aussi bien par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt que par MM. Sauvagnargues et Genscher et par MM. d'Ornano et Fridrichs. Le ministre des affaires étrangères français a dit que son gouvernement était ouvert à tout examen de ce problème aussi bien avec les producteurs qu'avec les consommateurs, mais que l'Europe de Neuf devait avoir en la matière sa politique propre. Le dialogue avec les consommateurs, a-t-il dit, doit se situer au sein de l'O.C.D.E. Ceci, a-t-il laissé entendre, conduirait à la fusion au sein de cette organisation du « groupe de coordination » créé à Washington en février, sans la France.

M. Sauvagnargues a souhaité en tout cas que la Communauté s'attaque d'urgence au problème à long terme de l'énergie, ce qui suppose qu'elle s'intéresse sérieusement à l'énergie nucléaire, *« forme moderne de l'énergie de l'Europe »* et que les organisations rivales d'enrichissement de l'uranium, EURODIF et URENCO, coopèrent au lieu de se combattre.

A propos du dialogue euro-arabe, M. Sauvagnargues a évoqué la visite des émissaires de la Ligue arabe, qu'il recevra à la fin de juillet au nom de la Communauté. Il souhaite que les Européens aient des suggestions concrètes et pratiques à faire. Il a demandé aux Allemands d'y réfléchir.

La conférence sur la sécurité et la coopération en Europe

On sait que cette conférence est bloquée depuis plusieurs mois parce que l'U.R.S.S. refuse les concessions concernant notamment la libre circulation des personnes, que l'Occident demande. MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont constaté qu'il n'existe à ce propos aucune divergence entre eux. MM. Sauvagnargues et Genscher ont examiné les textes litigieux. Français et Allemands semblent estimer cependant que la discussion arrive à son terme et qu'il faudra maintenant soit la conclure dans l'état où elle est, soit constater qu'elle n'a plus d'objet. Il est certain que M. Sauvagnargues sera harcelé de questions sur cette affaire lors de son voyage à Moscou à la fin de la semaine.

Enfin, le chancelier Schmidt a soulevé de son propre chef les problèmes posés par le procès de Mme Beate Klarsfeld (*le Monde* des 3 et 5 juillet). Il a indiqué qu'il s'engagerait pour que la convention franco-allemande du 2 février 1971, qui doit permettre de juger en Allemagne fédérale les criminels de guerre nazis et condamnés en France par contumace, soit ratifiée le plus rapidement possible par le Bundestag. M. Schmidt espère que cette formalité indispensable interviendra avant la fin de l'année. Cependant, le gouvernement de Bonn n'est pas maître de l'ordre du jour du Parlement, et il n'est pas certain que la volonté exprimée par M. Schmidt soit suivie d'effets.

MAURICE DELARUE et DANIEL VERNET.

● *La ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme « se réjouit de la décision prise par le gouvernement ouest-allemand de donner suite à la convention judiciaire votée par le Parlement français et qui traîne depuis deux ans devant le Parlement allemand »*. Elle *« tient en particulier à remercier le président de la République française, qui a soutenu son combat »*.

Portugal

Le président Senghor a demandé au général Spinola de remettre le pouvoir aux dirigeants du P.A.I.G.C.

M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a déclaré lundi 8 juillet à La Haye, qu'il était persuadé que les colonies portugaises seraient rapidement indépendantes.

Lundi aussi, le président Senghor a rencontré à l'aéroport de Lisbonne le général Spinola. Il s'est efforcé de le convaincre de remettre le pouvoir aux dirigeants du Parti africain de l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert, le P.A.I.G.C.

De notre correspondant

Dakar. — Septembre 1972 : le président Senghor rencontre secrètement le général Spinola en Casamance. Juillet 1974 : le chef de l'Etat sénégalais accueille, dans son avion personnel, en escale technique à Lisbonne, l'ancien proconsul en Guinée-Bissau devenu depuis le chef de la nouvelle démocratie portugaise.

Entre les deux hommes, également admirateurs du décolonisateur que fut de Gaulle, un courant, de toute évidence, a passé dès la première rencontre, dont témoigne la correspondance que, selon des sources officieuses mais sûres, ils échangent depuis lors.

Les conversations luso-guinéennes butent actuellement sur deux problèmes : la dévolution du pouvoir à Bissau et l'unité dans l'indépendance entre les îles du Cap-Vert et la Guinée.

Le premier de ces obstacles, dans la phase présente des négociations, officiellement suspendues, est de loin le plus important. Schématiquement, il peut être défini ainsi : d'un côté les chefs du P.A.I.G.C., mouvement de libération essentiellement noir et guinéen dirigé par des métis, pour la plupart originaires des îles du Cap-Vert, demandent aux dirigeants portugais de les laisser s'installer au pouvoir à Bissau. De l'autre, les responsables portugais, tout en considérant comme irréversible la marche vers l'indépendance de la Guinée-Bissau, estiment, pour reprendre une expression récente du général Spinola, que *« le peuple souverain de Guinée-Bissau a tout de même un mot à dire dans cette affaire »*.

Pour sa part, le chef de l'Etat sénégalais, au nom de ce qu'il pense être du réalisme, conseille au général Spinola — il nous l'a déclaré personnellement jeudi dernier — de traiter, comme de Gaulle le fit avec le F.L.N. algérien, avec ceux qui se sont battus contre son pays, et qui, s'estimant vainqueurs, sont prêts à lui tendre la main et aussi, apparemment, à assouplir leurs positions au sujet des îles du Cap-Vert. A-t-il réussi à convaincre son interlocuteur ?

PIERRE BIARNÈS.

LE CONSEIL D'ÉTAT SOUHAITE DONNER UNE PLUS GRANDE LIBERTÉ DE MANŒUVRE AU GOUVERNEMENT

Lisbonne *(Reuter.)* — Le Conseil d'Etat, organisme comprenant vingt et une personnes, dont les membres de la junte et cinq civils, a siégé huit heures dans la nuit du 8 au 9 juillet. Le commandant Victor Alves, membre de cet organisme, et l'une des personnalités les plus importantes du mouvement des officiers qui provoqua la chute de M. Caetano, a déclaré, à l'issue de cette réunion, que le Conseil avait étudié, sous la présidence du général Spinola, *« un réajustement de la loi constitutionnelle »*. Il a également indiqué que ce réajustement permettrait de donner au gouvernement une plus grande liberté de manœuvre dans l'accomplissement de sa tâche.

PROCHE-ORIENT

La longue marche des Kurdes

(Suite de la première page.)

Au milieu, à cheval sur une rivière, Qala-Diza fait figure de petit centre régional. En avril, sa population (dix mille habitants) avait augmenté de moitié, sous l'afflux des hommes venus *« rallier la révolution »*. Le 24 de ce mois, à 10 heures du matin, deux avions Sokhoï irakiens vinrent à deux reprises bombarder la ville, qui n'avait pour tout moyen de défense qu'une mitrailleuse lourde de type Douchka, en l'occurrence inefficace. L'école, évacuée quelques minutes plus tôt, fut détruite, ainsi qu'une partie de l'hôpital et un hangar qui servait de résidence aux étudiants et aux professeurs de l'université kurde de Souleymanieh, exilés volontaires. En fait, un quart de la ville fut démoli. Il y eut cent trente morts, dont, semble-t-il, une majorité de jeunes. De mémoire de Kurde, c'est le plus grave bombardement auquel se soient livrés les Irakiens depuis un demi-siècle. Quelques jours plus tard, la foule — car tous n'avaient pas fui — s'agglutine dans le sillage de notre groupe, et les femmes, exceptionnellement, acceptent de se faire photographier dans leurs robes clinquantes devant un paysage de ruines, qu'elles croient sans doute unique au monde.

« Dites-leur, montrez-leur le vrai visage de ce Baas (1) soi-disant progressiste et socialiste. » Point n'est besoin d'interprète pour les comprendre. Un homme d'un certain âge, habillé de l'éternel ensemble beige — veste de coupe militaire et ample pantalon serré aux chevilles, — une large ceinture de coton multicolore enroulée plusieurs fois autour de la taille et coiffé d'un turban noir et blanc, s'avance vers nous. Le silence se fait. Il parle anglais, car, nous dit-il, il a travaillé dans une entreprise américaine à Bagdad. Entouré d'une foule attentive et animée du seul espoir qu'on parlera d'elle, il dénonce, comme bien d'autres devaient le faire par la suite, le scandale qu'a représenté à ses yeux la publication dans la *Pravda*, trois jours après le bombardement de Qala-Diza, d'un article assurant que *« les extrémistes kurdes sont armés et financés par les forces impérialistes et réactionnaires étrangères »*. Et il supplie que l'opinion publique internationale prenne connaissance de l'histoire d'un homme dont les huit enfants ont été ensevelis sous les décombres, et qui regrette seulement que son fils aîné soit mort avant d'avoir atteint l'âge nécessaire (dix-sept ans) pour être un « peshmerga » (2).

Le soir nous sommes les hôtes d'un général de brigade (3), installé avec une vingtaine de ses hommes dans un village de la montagne à moitié déserté par ses habitants, les uns ayant cherché refuge au-delà des frontières, les autres ayant gagné les hauts pâturages avec leurs troupeaux. Le repas est servi sur un toit de terre battue, à l'abri des scorpions et des serpents. La lune éclaire une vallée boisée. Pour ne pas éveiller l'attention des avions, aucune lampe n'est allumée, et le feu est caché. Les hommes de troupe, que rien dans l'uniforme ne distingue de leurs chefs — ni d'ailleurs de la plupart des civils, — nous regardent manger, en silence. La silhouette d'un veilleur de nuit, surgie d'un toit, se dresse au-dessus d'eux.

Le général, qui a suivi en U.R.S.S. le leader kurde Barzani pendant son exil de 1946 à 1958, reçoit en grand seigneur. Il choisit pour nous les meilleurs morceaux de mouton et affecte de déplorer la médiocrité de son hospitalité. Manifestement populaire, il raconte de « bonnes histoires », parfois osées, qui font rire peshmergas et invités. Puis, changeant de ton, il explique que Barzani ne lui envoie pas suffisamment d'armes, qu'un quart de ses hommes n'ont pas de fusil, que le nombre des engins anti-aériens est dramatiquement faible. Soudain anxieux, il interroge à son tour : que pensez-vous de notre guerre ? Croyez-vous qu'elle durera ?

Douckkas contre chars

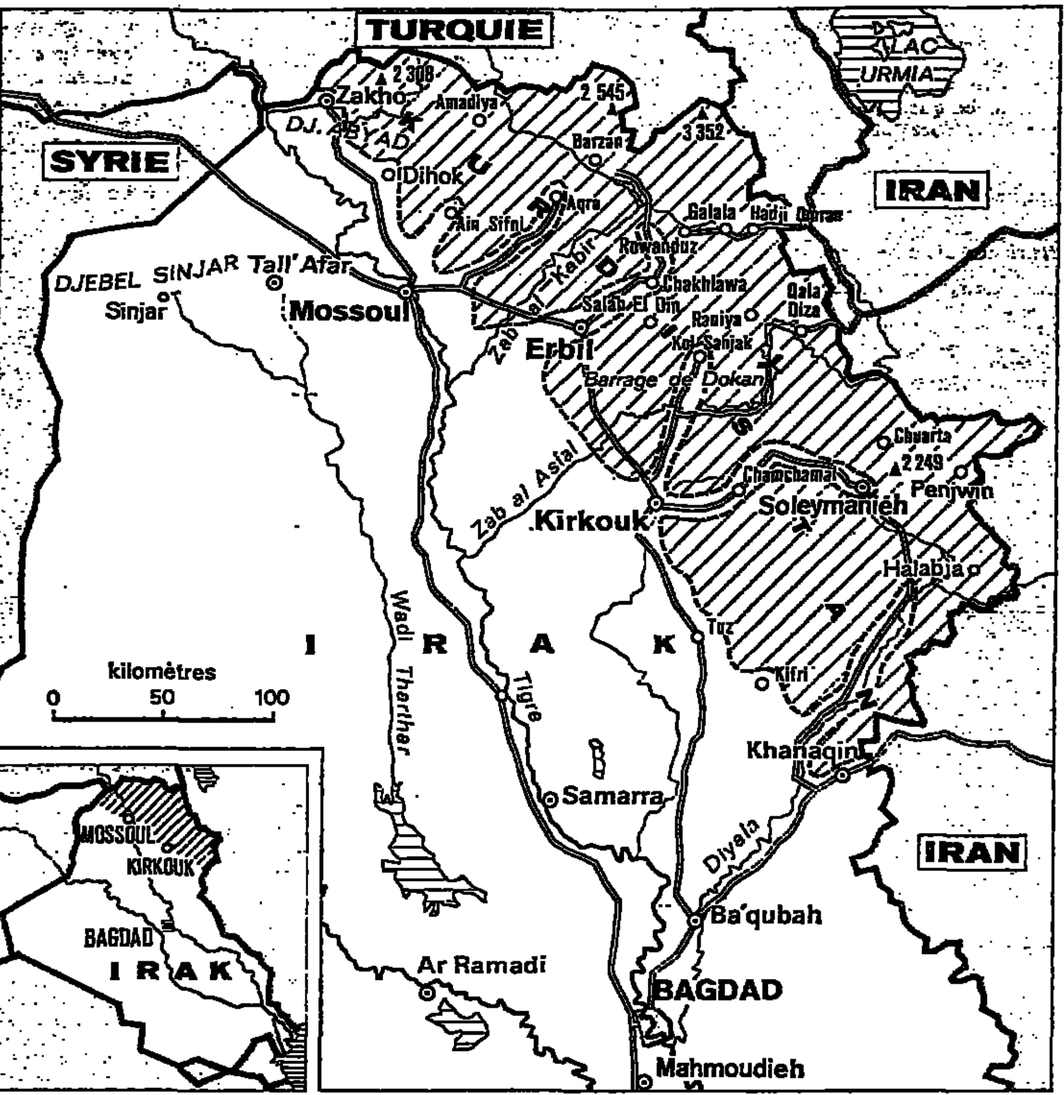
Toute la nuit, les loups ont hurlé. Levé avant le jour, le général, qui paraît en pleine forme, se vante d'avoir dormi moins de trois heures, *« comme d'habitude »*. Tandis que circulent les verres de thé brûlant, nous assistons à un mystérieux va-et-vient de petits billets bleus et blancs apportés par des émissaires venus d'on ne sait où, annotés, puis renvoyés par la même voie. Les yeux brillants d'une joie mal contenue, le général donne des ordres à son « radio » pour annoncer notre venue sur le front.

A pied, à dos de mulet et... en tracteur, à travers un désert ponctué de quelques pauvres villages, dont la population, pour échapper aux avions, vit dans des grottes, nous voyageons une pleine journée, avant d'atteindre une nouvelle chaîne de montagnes, parfaite barrière naturelle contre l'ennemi. D'un sommet, on découvre soudain le camp irakien, à moins de 2 kilomètres à vol d'oiseau. Des Kurdes annoncent alors, avec des accents de triomphe, qu'une *« séance de cinéma »* va avoir lieu.

La nuit venue, deux groupes de dix peshmergas s'approchent à quelques centaines de mètres du camp irakien, sur un terrain miné, et le mitraillent à l'aide de leurs « douchkas » qu'ils ont descendues de la montagne à dos de mulet. Les Irakiens lancent des fusées éclairantes et ripostent par des tirs de chars. Mais ils ne tentent pas de sortie, alors qu'il aurait été facile, pour quelques centaines de soldats, de s'emparer des deux petits groupes de peshmergas, dont les positions étaient repérées. A les en croire, les Kurdes renouvelaient ce scénario pour la dixième fois en deux mois : *« Vingt peshmergas font peur à un millier d'Irakiens... »*

A l'aube, du haut de la montagne, nous assistons au bombardement — quasi quotidien, nous dit-on — de la plaine kurde par les avions irakiens. Sur le chemin du retour, le chef d'un village témoigne : son troupeau de moutons a été déchiqueté par les éclats de bombes. Calme et souriant, comme les hommes qui l'entourent (les femmes et les enfants ne sortent pas de leurs abris), il offre un repas de... mouton et expose, à son tour, ce qu'il pense du « progressisme » et du « socialisme » du Baas. Un instituteur de village, qui bredouille quelques mots d'anglais, nous invite chez lui : *« Cette maison est à nous »*. Mais il ne peut guère offrir que de l'eau. Depuis un an qu'il est là, il n'a pas vu un seul étranger. Il explique que Barzani attache la plus grande importance à l'enseignement, et qu'il lui a interdit de se faire peshmerga. *« Mais au moindre signe de sa part*, ajoute-t-il, *je suis prêt à faire le sacrifice de ma vie. »* Le guide, qui, pour une fois, n'assistait pas à l'entretien, nous assurera, par la suite, que *« pour la plupart, Barzani vient tout de suite après Dieu »*.

OLIVIER POSTEL-VINAY.



La zone hachurée représente le territoire contrôlé militairement par les Kurdes, selon leur état-major.

(1) Le parti au pouvoir à Bagdad.

(2) Les peshmergas (littéralement : ceux qui vont au-devant de la mort) sont les militaires kurdes.

(3) La brigade ou « hez » comprend, selon les cas, entre huit cents et trois mille hommes. D'après l'état-major kurde, les peshmergas sont 45 000 (contre 15 000 en 1966, au plus fort de la dernière guerre du Kurdistan). Aux peshmergas s'ajoute la milice, sorte de force de réserve dont les membres peuvent être mobilisés à tout moment. La milice représenterait une force de 60 000 hommes. L'armée irakienne, selon les mêmes sources, alignerait 84 000 hommes au Kurdistan, soit 80 % du total.

Prochain article :

LE « SANCTUAIRE » IRANIEN

Un conflit sans cesse renaissant

27 JUILLET 1958. — Dix jours après le renversement de la monarchie par le général Kassem, celui-ci promulgue une Constitution provisoire qui reconnaît que « les droits nationaux des Kurdes sont garantis au sein de l'entité irakienne ».

FEVRIER 1960. — Le parti démocratique du Kurdistan (P.D.K.) est officiellement reconnu.

17 NOVEMBRE 1960. — Pour un article paru dans le journal kurde « Khebat », M. Ibrahim Ahmed, secrétaire général du P.D.K., est accusé par une cour martiale de « créer des divisions au sein de la nation ». Cette date marque le début d'une vague d'arrestations et de répression.

ETE 1961. — Début de la guerre entre les Kurdes et les forces gouvernementales.

9 FEVRIER 1963. — Six jours après la prise du pouvoir par le parti Baas et le général Abdel Salam Aref, les Kurdes, répondant à l'appel de la junte, acceptent un cessez-le-feu. Cependant, les négociations échouent, et la lutte reprend quatre mois plus tard.

10 FEVRIER 1964. — Trois mois après l'élimination des dirigeants baasistes par le maréchal Abdel Salam Aref, et à la suite d'une médiation de Nasser, un accord de cessez-le-feu est conclu, sur la base d'une nouvelle reconnaissance des « droits nationaux des Kurdes ». L'accord ne reconnaît cependant pas le droit à l'autonomie.

28 FEVRIER 1965. — A la suite d'une déclaration du ministre de l'intérieur irakien assurant que « l'Irak n'envisage pas, même dans l'avenir, d'accorder l'autonomie aux Kurdes », la guerre reprend.

4 JUILLET 1966. — Accord de cessez-le-feu, sur la base d'un plan présenté par M. Abdel Rahman Bazzaz, premier ministre, qui reconnaît le droit à l'autonomie.

22 AOUT 1966. — M. Bazzaz est remplacé par M. Nagi Taleb, qui s'engage à appliquer le plan de son prédécesseur. Cependant, le gouvernement irakien, pendant les deux années qui suivront, ne proposera aucun projet de loi en ce sens.

5 AOUT 1968. — Trois semaines après avoir repris le pouvoir, le parti Baas s'engage à appliquer le plan Bazzaz. Une amnistie générale est décrétée.

23 SEPTEMBRE 1968. — Une Constitution provisoire passe sous silence le droit à l'autonomie des Kurdes. Les opérations militaires reprennent aussitôt après.

11 MARS 1970. — Accord de cessez-le-feu. Reconnaissance du droit à l'autonomie d'une région kurde regroupant les districts où la majorité de la population est kurde. Une « loi d'autonomie » devra être publiée dans un délai de quatre ans. Cinq ministres kurdes acceptent de participer au gouvernement.

16 JUILLET 1970. — Une Constitution provisoire proclame la langue kurde langue officielle des régions kurdes, mais *n'évoque pas le droit des Kurdes à l'autonomie*.

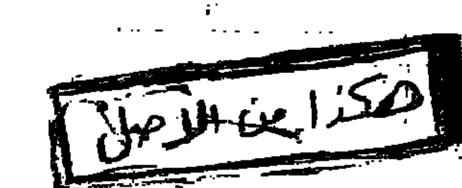
JANVIER 1971. — Le général Barzani accuse le gouvernement d'organiser le transfert d'Arabes dans le district de Kirkouk afin de fausser les résultats du recensement prévu par l'accord du 11 mars.

29 SEPTEMBRE 1971. — Attentat contre le général Barzani, qui réitère peu après sa demande que les Kurdes soient représentés au haut commandement militaire irakien et au Conseil de la révolution.

JUILLET 1973. — Le général refuse d'entrer dans le Front national. Il fait valoir le caractère non démocratique du régime et revendique la région de Kirkouk.

8 FEVRIER 1974. — Publication par le Baas d'un projet de loi d'autonomie du Kurdistan, qui prévoit une assemblée élue aux pouvoirs limités, et exclut notamment les zones de Kirkouk, Sindjar et Khanaqin.

11 MARS 1974. — Le général Barzani rejette le projet de loi d'autonomie. Quinze jours plus tard, la guerre reprend.



PROCHE-ORIENT

Après le raid israélien contre des ports au Liban

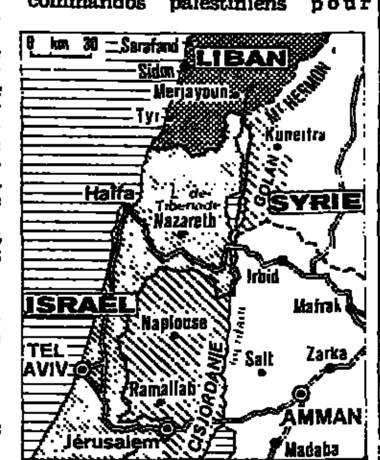
Les Palestiniens annoncent qu'ils vont lancer de nouvelles opérations à partir des territoires occupés

La marine israélienne a lancé, lundi 8 juillet au soir, un raid contre plusieurs ports de pêche de la côte du Liban. Selon les Israéliens, l'opération a permis de couler une trentaine de bateaux dans trois petits ports situés dans les régions de Tyr, de Sidon et de Ras-El-Cheikh. Les autorités israéliennes ont précisé que des hommes-grenouilles avaient coulé les bateaux, tandis que des vedettes bombardaient le littoral. Ce mardi 9 juillet, les Israéliens ont annoncé que des roquettes avaient été tirées par des fedayin, dans la nuit de lundi à mardi, à partir du territoire libanais, sur des localités situées dans l'ouest de la Haute-Galilée.

L'agence palestinienne Wafa indique, ce mardi, que « la révolution palestinienne va riposter à l'attaque israélienne par des opérations contre des objectifs israéliens, menées depuis nos territoires occupés ».

Un porte-parole militaire israélien a indiqué que « *l'opération de lundi soir faisait suite à l'infiltration par mer des fedayin qui avaient attaqué le mois dernier Nahariya, et était également motivée par des indications nombreuses selon lesquelles d'autres infiltrations étaient prévues par mer en direction d'Israël... Le but de l'opération était de ruiner ces projets et d'empêcher l'utilisation des ports du Liban comme base d'opération contre Israël.* » L'attaque des fedayin contre la station balnéaire de Nahariya, le 24 juin dernier (*le Monde* du 26 juin), s'était soldée par sept morts, dont quatre Israéliens et trois membres du commando.

Le porte-parole militaire israélien a encore affirmé que l'opération avait été strictement limitée afin d'éviter dans la mesure du possible de faire des victimes, et qu'il s'agissait d'un « *avertissement* » au Liban pour lui siginfier qu'il est responsable de ses côtes autant que des infiltrations à partir de son territoire. Il a rappelé que diverses organisations de fedayin préparaient de longue date, dans la région du Liban attaquée, des actes de sabotage, et qu'au cours des dernières années les Israéliens avaient coulé ou arraisonné plusieurs bateaux de pêche utilisés par les commandos palestiniens pour



transporter des armes et des explosifs en provenance des camps palestiniens. Le porte-parole a ajouté que les militaires israéliens avaient laissé sur place des tracts affirmant notamment : « *Les terroristes utilisent vos portes de pêche et se cachent derrière vos activités paisibles pour préparer leurs œuvres de mort. Tout dépend à présent de vous.* »

Du côté libanais, on a confirmé, dès lundi soir, les bombardements des villes de Tyr et de Sidon et de plusieurs localités situées entre ces deux villes sur la côte, notamment Sarafand et Adloum. Vers minuit, un communiqué du ministère de la défense libanais a annoncé que « *l'artillerie navale de l'ennemi a déclenché, à 22 h. 45, heure locale, des tirs contre les ports de Tyr et de Sarafand, endommageant dix canots de pêche dans chacun de ces ports. Un autre canot a été endommagé dans le port de Saida (Sidon)* ». Le communiqué a ajouté que les Libanais avaient riposté par des tirs nourris d'armes lourdes.

Selon l'agence palestinienne Wafa, six ou sept unités navales israéliennes ont participé au raid. De source officielle, on précise qu'un civil seulement aurait été légèrement blessé à Sidon. Le quotidien israélien *Maariv* critique vivement, ce mardi matin, le raid de lundi, et écrit notamment que, si la politique visant à frapper les fedayin où qu'ils se trouvent est approuvée par une large majorité de la population, « *il est moins sûr que la destruction d'une trentaine de bateaux de pêche bénéficie de la même approbation* ». Notre correspondant à Jérusalem, André Scemama, nous indique que l'incursion israélienne suscite de nombreuses interrogations, parce qu'elle s'est produite après les avertissements de plusieurs chefs d'Etat arabes, et aussi parce que les Etats-Unis ne souhaitent nullement que se ranime un foyer de tension dans la région.

DES COMMANDOS-SUICIDES SERONT CONSTITUÉS EN ISRAËL POUR LUTTER CONTRE LES FEDAYIN

Selon le quotidien « Maarit », des commandos-suicides s'organisent actuellement, à la suite de l'appel lancé dans la presse locale par un ancien officier parachutiste, le « lieutenant Eytan H. », qui avait servi, lors de la guerre d'octobre, sous les ordre du général Sharon.

Ces commandos, connus sous le nom d'unité YULI (initiales de la phrase « plutôt mourir que transgresser », auraient été constitués au lendemain de l'affaire de Maalot. On estime, dans certains milieux, que l'approbation officielle leur est acquise. Selon « Maariv », des dizaines de personnes se seraient portées volontaires.

Le quotidien « Haaretz » avait, dans son numéro du 7 juillet dernier, publié une annonce de l'unité YULI demandant que les personnes intéressées — militaires de réserve ou en service actif — envoient une carte postale au commandement de l'unité, à Tel-Aviv, avec la mention suivante : « Je demande au ministre de la défense mon transfert à l'unité de volontaires qui sera constituée dans le but d'exterminer les terroristes dans leurs bases par des actions au cours desquelles nous ne serons pas vêtus de l'uniforme de l'armée israélienne... »

En Cisjordanie

Selon un de leurs défenseurs des détenus palestiniens ont été torturés

Une centaine de personnes, pour la plupart des femmes arabes, ont manifesté lundi 8 juillet à Jérusalem, pour réclamer la libération ou le jugement de leurs parents détenus dans les prisons israéliennes. Les manifestants, rassemblés devant le siège de la Croix-Rouge, ont affirmé aux journalistes que plusieurs des personnes détenues avaient *été* l'objet de sévices.

L'agence Reuter précise que près de quatre-vingt-dix Arabes ont été arrêtés au cours de ces derniers mois « *pour raisons de sécurité* » dans le secteur oriental de Jérusalem et en Cisjordanie. Selon la Ligue israélienne des droits de l'homme, le total des personnes détenues dépasserait cent cinquante. La plupart de ces arrestations auraient eu lieu au cours de la deuxième quinzaine du mois d'avril. Depuis, aucune charge n'a été officiellement retenue contre les suspects, qui sont détenus « administrativement », c'est-à-dire conformément à la loi d'urgence de 1945, datant du mandat britannique, qui autorise l'incarcération des présumés coupables pour des périodes allant de trois à six mois, renouvelables.

Mme Félicia Langer, qui s'est spécialisée dans la défense des détenus palestiniens, a pour sa part lancé dimanche un appel pressant à l'opinion publique au sujet du sort des détenus. Selon Me Langer, plusieurs de ces derniers ont été « *atrocement torturés* » et leur vie est en danger. Ce serait notamment le cas de M. Soliman Nadjab, dirigeant communiste cisjordanien, arrêté le 30 avril 1974. Il est accusé d'être le « numéro un » du parti communiste de Cisjordanie, et l'un des dirigeants du Front national palestinien créé l'été dernier dans les territoires occupés. Selon le journal *Zo Haderekh*, organe du parti communiste israélien Rakah, M. Nadjab n'a vu ses avocats, pour la première fois, que le 29 mai, soit un mois après son arrestation, et une deuxième fois le 14 juin. Au cours de ces visites, il a montré à ses défenseurs des traces de torture et a décrit en détail les méthodes de supplice utilisées : bastonnade sur la plante des pieds, coups administrés sur les organes génitaux, passages à tabac réguliers, etc. Selon Me Langer, M. Nadjab a été tout récemment encore, de nouveau soumis à la torture par ses geôliers, qui espéraient ainsi obtenir des renseignements sur une organisation armée secrète dont il serait l'un des dirigeants.

Cinq autres dirigeants palestiniens de Cisjordanie — MM. Atallah Richmawi, Mohamed Abou Gharbieh, Ghassan Harb, Hosny Haddad, Khalil Hejazi — auraient été également torturés, selon Me Langer.

ASIE

Japon

Progrès spectaculaire du parti communiste et recul sensible du parti conservateur aux élections sénatoriales

Contrairement aux prévisions, le parti libéral-democrate (conservateur) du premier ministre Tanaka a subi un échec aux élections sénatoriales, qui se sont déroulées dimanche 7 juillet et qui ont connu une participation record. Les résultats définitifs ne seront pas connus avant un certain temps — le typhon Gilda ayant obligé à fermer les bureaux de vote dans plusieurs régions du Japon occidental. Le parti gouvernemental a perdu 8 sièges et ne dispose plus que de 126 sièges sur les 252 que compte la Chambre haute. Au contraire, le parti communiste, dont Philippe Pons analyse ci-dessous l'évolution et les progrès, passe de 11 à 20 sièges, tandis que les socialistes en gagnent 3 (62 contre 59). Le Komeito (bouddhiste) compte 24 mandats contre 23, les sociaux-démocrates 10 contre 11.

Ces resultats peuvent encore être légèrement modifiés. Néanmoins, M. Tanaka enregistre une défaite. Son autorité, déjà discutée au sein du parti libéral-démocrate, risque de s'en ressentir, et ses rivaux, comme M. Fukuda, ministre des finances, relèvent la tête. Ce dernier vient de déclarer : « Il n'appartient pas à un général de l'armée vaincue de parler de la bataille mais j'ose dire qu'il est temps que les dirigeants du parti reconsidèrent leur politique. » Toutefois, M. Tanaka a annoncé qu'il n'avait pas l'intention de remanier son gouvernement.

Les communistes japonais ne sont plus des hommes seuls. Avec six millions de voix, représentant près de 12 % de l'électorat, ils ont réussi à faire naître un nouveau rapport de forces dans une vie politique figée par trois décennies de domination libérale-démocrate. De plus en plus, le P.C.J. apparaît comme le noyau d'une alternative possible à un gouvernement conservateur.

Le chemin a été long pour parvenir à cette situation nouvelle. Créé cinq ans à peine après la révolution d'Octobre, le P.C.J. est l'un des plus anciens partis communistes d'Asie et le plus vieux parti politique du Japon. Mais il y a loin de la poignée de bolcheviks harcelés par la police, qui tinrent leur premier congrès le 15 juillet 1922 au deuxième étage d'une modeste maison du quartier de Shibuya à Tokyo, aux hommes avisés, flexibles et ouverts qui dirigent aujourd'hui le P.C.J. Emergeant en 1945 de trente ans de clandestinité et d'emprisonnements dans les cachots impériaux, les communistes japonais s'employèrent à l'époque — comme le firent certains P.C. européens — à modérer les revendications de la classe ouvrière pour accélérer la reconstruction du pays. Trente-cinq de leurs représentants siégèrent à la Diète élue en 1949. Cet essor fut brisé net par les « *purges rouges* » de Mac Arthur. La nouvelle remontée du parti ne s'est faite que depuis relativement peu de temps, une dizaine d'années.

La carte de la démocratie parlementaire

Face à un parti conservateur usé par un trop long exercice du pouvoir, le P.C.J. s'est fixé pour tâche de rendre crédible l'instauration d'un gouvernement de coalition. L'idée a fait son chemin. Encore fallait-il pour les communistes japonais sortir du ghetto politique où les enfermait la droite. Dans le creuset des dissensions de l'opposition, le P.C.J. — d'abord parce qu'il était « communiste » — ne semblait pas tout à fait semblable aux autres partis. Longtemps il est apparu comme extérieur à la société, assimilé à la Russie soviétique, jouet pour beaucoup d'influences étrangères. Il lui fallut donc vaincre les antagonismes mais aussi, et surtout peut-être, dépasser son héritage.

Rejetant l'action violente dès 1955, puis l'excluant sans détour lors de son huitième congrès en 1961, le P.C. japonais s'est employé à forger l'image de son indépendance internationale dont dépendait sa légitimité nationale. Les distances prises avec Moscou en 1964 puis avec Pékin en 1968 y contribuèrent fortement.

« Communiste », mais aussi « japonais », le P.C.J. a depuis adopté une ligne résolument nationaliste. Si le mont Fuji a remplacé sur ses affiches la faucille et le marteau, sa fermeté dans les revendications territoriales du Japon à l'égard de l'U.R.S.S. et de la Chine fut perçue par les Japonais comme un signe d'indépendance.

Pour exorciser l'anticommunisme, il fallait jouer à fond la carte de la démocratie parlementaire. En cela, d'ailleurs, le P.C.J., à l'autre bout du monde, participait à ce mouvement général qui, au cours des dernières années, a amené les partis communistes d'Occident à tenter de faire correspondre sans l'altérer leur analyse aux réalités nouvelles. De congrès en congrès, le P.C.J. marqua son évolution. Elle fut payante : les élections de décembre 1972 à la Chambre basse furent à la fois un révélateur et un stimulant. De cinquième, le P.C.J. devenait le troisième parti politique du Japon.

Le douzième congrès, en novembre 1973, fut l'illustration des mutations que connaît actuellement le P.C.J. et qui peuvent se résumer en trois formules : ouverture, émergence d'un parti de masse et union des forces démocratiques.

Un nouveau comportement est né dont le jeune secrétaire général du P.C.J., M. Tetsuzo Fuwa, est l'un des tenants. Eloquent et avisé, il s'adresse à tous : aux ouvriers, employés, ingénieurs et techniciens, bien sûr, mais également aux petits entrepreneurs, commerçants, enseignants, aux jeunes et aux femmes. Il promet qu'on peut vivre mieux, changer la vie, « *démocratiser* » le Japon dans le cadre de la société capitaliste, mais en rejetant la subordination des intérêts nationaux à ceux des monopoles. Pour les communistes japonais, il ne s'agit pas en effet, actuellement, de rompre avec le mode de production capitaliste, mais de répondre aux besoins urgents de la population : arrêter la flambée des prix, lutter contre la pollution.

Invitant les militants à faire preuve d'initiative, introduisant une certaine souplesse dans ses structures, le parti communiste japonais est ainsi devenu l'un des principaux animateurs des luttes sociales. Tout en renforçant son organisation, il élargit chaque jour sa base électorale. Son efficacité, sa politique modérée, les rapports qu'il a su créer avec la population, ont regroupé autour de lui cette majorité en puissance qui veut des changements.

Le gage de succès réside dans l'union de toutes les forces d'opposition : c'est-à-dire un rassemblement sur un programme commun. L'expérience de la France, où la gauche a frôlé la victoire, intéresse au plus haut point les communistes japonais. Car l'unité au Japon n'a jusqu'à présent pu être réalisée qu'au niveau local. Sur le plan national, en revanche, les alliances n'ont été que ponctuelles et limitées dans le temps. Le dynamisme et l'ouverture du P.C.J jouent comme un facteur à la fois positif et négatif pour l'union de la gauche japonaise. Il est certain que l'action du parti a galvanisé, canalisé tout un courant populaire en donnant pour la première fois une formulation politique à des revendications éparpillées. Mais sa montée, son influence croissante en milieu syndical inquiètent les socialistes et ranime les vieux réflexes anticommunistes dont ils ne se sont jamais vraiment départis. Les communistes ont pourtant fait savoir qu'ils ne voulaient pas renverser le système politique du Japon, mais acceptaient, dans un premier temps, la Constitution actuelle, l'empereur et même les forces d'auto-défense. Sur beaucoup de points, et notamment les nationalisations, hantise des socialistes, ils ont limité leurs exigences; seul le secteur de l'énergie devrait être nationalisé.

Ce n'est donc pas l'union de la gauche qui a amené les communistes japonais à évoluer : l'initiative est venue de la seule direction. Mais le P.C.J. a su tirer la meilleure part des volontés de rénovation qui secouent le Japon, et sa croissance n'a pas qu'une signification arithmétique. Elle désigne le P.C. japonais comme le principal artisan du regain de crédit que connaît l'idée socialiste au Japon et du mûrissement, à terme, des possibilités de coopération entre les partis de l'opposition.

PHILIPPE PONS.

Cambodge

Le maréchal Lon Nol renouvelle son appel à la négociation avec « l'autre côté »

Phnom-Penh *(A.F.P.)*. — Le maréchal Lon Nol, chef de l'Etat, a, mardi 9 juillet, au cours d'une allocution radiodiffusée, proposé « *à l'autre côté khmer l'ouverture de négociations de paix, sans préalable ni condition* ».

« *Le 6 juillet 1973*, a poursuivi le maréchal, *M. Long Boret* (maintenant premier ministre) *a fait une proposition en six points pour régler le problème khmer par voie de négociation, mais un an a passé. Pendant cette période l'ennemi a fait preuve de sa mauvaise volonté tant sur le plan militaire que politique pour contrecarrer notre désir de paix. L'adversaire s'étant aliéné les populations khmères dans les régions qu'il occupe, la seule possibilité qui lui reste est d'essayer d'imposer sa volonté par la force des armes, tout en déniant à nos compatriotes la liberté de choisir librement une forme de gouvernement et de pratiquer les religions qui leur sont sacrées.* »

Après avoir affirmé que ses troupes avaient pris l'initiative sur plusieurs fronts, le maréchal a dit : « *Notre but primordial est d'aboutir au but final souhaité par notre peuple et notre clergé, qui est la paix. Je déclare solennellement ceci : la République khmère lance un appel aux Khmers de l'autre côté, et les invite à entreprendre immédiatement des négociations sans conditions préalables aux lieu et date convenant aux deux parties, en vue de trouver une solution khmère au conflit actuel. C'est notre espoir et notre conviction que de ce dialogue émergera une solution qui conduira à un cessez-le-feu, au retrait de toutes les forces étrangères du territoire national khmer, à l'unité et à la réconciliation nationales. Toutes les questions qui divisent les Khmers peuvent être sujettes à discussion.* »

[Jusqu'à présent, le GRUNC a refusé toute discussion avec le régime de Phnom-Penh, auquel il dénie toute représentativité. Une fois encore, cette année, le GRUNC prépare une campagne diplomatique visant à se faire attribuer, à l'ONU, le siège occupé par une délégation de Phnom-Penh.]

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● L'ALGERIE ET L'AUSTRALIE ont décidé d'établir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs, a annoncé, lundi 8 juillet, le ministère algérien des affaires étrangères. — *(A.F.P.)*.

Autriche

● M. RUDOLF KIRCHSCHLAEGER, nouveau président fédéral, a refusé, le 8 juillet, quelques heures après sa prestation de serment, la démission du cabinet que venait de lui soumettre le chancelier Bruno Kreisky, conformément à la Constitution. M. Kirchschlaeger a assuré que le gouvernement fédéral a l'entière confiance de la Chambre et du président. — *(A.F.P.)*

Chine

● LE SENATEUR DEMOCRATE AMERICAIN JACKSON, qui rentre d'un voyage à Pékin, a préconisé l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et les Etats-Unis. « *Il y a de nombreux secteurs dans lesquels les intérêts américains et chinois sont parallèles* », a-t-il déclaré. — *(A.F.P., A.P.)*

Inde

● IL N'Y AURA PAS DE NOUVELLE EXPLOSION NUCLEAIRE EN INDE avant six mois, a déclaré le président de la commission de l'énergie atomique, M. Sethna. Celui-ci a ajouté qu'une décision sur la bombe à hydrogène dépendrait des analyses consécutives au premier essai. — *(A.F.P.)*

Italie

● M. PIETRO CAMPILLI, président du Conseil national de l'économie et du travail (CNEL), est mort le 8 juillet à Rome, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Eminent économiste, il avait été plusieurs fois ministre, jusqu'à sa nomination, en 1958, à la présidence de la Banque européenne d'investissement. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● M. RAHIM, secrétaire général du parti du peuple (P.P.P.), a été limogé de son poste de ministre de la production et du commerce pour s'être opposé au premier ministre, M. Bhutto, annonce le correspondant du *Guardian*. M. Rahim, qui ne cachait pas ses idées socialisantes, pourrait être aussi privé de son poste à la tête du P.P.P.

Pays-Bas

● M. KURT WALDHEIM, secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, est arrivé le lundi 8 juillet pour une visite officielle de deux jours. M. Waldheim a été accueilli par MM. Max van der Stoel, ministre néerlandais des affaires étrangères, et Manfred Lachs, président de la Cour internationale de justice. — *(Reuter.)*

Somalie

● M. NICOLAS PODGORNY, président du Soviet suprême de l'U.R.S.S., est arrivé mardi 9 juillet à Mogadiscio pour un séjour officiel de cinq jours, au cours duquel il inspectera diverses réalisations financées par l'U.R.S.S. Ses entretiens avec les dirigeants somaliens, dont le président Barré, porteront essentiellement sur le renforcement de la coopération entre les deux Etats.

Union soviétique

● POUR AVOIR PARTICIPÉ A DES CEREMONIES MUSULMANES, un certain nombre de fonctionnaires, directeurs de fermes collectives dans la République autonome d'Adjarite proche de la frontière turque, ont été exclus du parti communiste. — *(Reuter.)*



DÉFENSE

L'Iran commandera au total douze canonnières rapides à la France

De notre correspondant

Cherbourg. — Un contrat portant sur une nouvelle commande de six canonnières rapides lance-missiles est actuellement négocié entre l'état-major des armées iraniennes et les Constructions mécaniques de Normandie, à Cherbourg, qui avaient déjà obtenu de Téhéran une commande identique en février (*le Monde* du 27 février). C'est à la suite de la visite en France du chah d'Iran que les chantiers de Cherbourg ont été invités à soumettre leurs propositions en vue de doubler le programme initial dont le prototype doit être livré au début de 1976. C'est donc, au total, douze canonnières rapides dont sera doté l'Iran.

Très proche des canonnières déjà livrées à la Grèce, à la Malaisie et à la République fédérale d'Allemagne, le prototype iranien devrait différer de *la Combattante II* — commandée par la Grèce notamment — par son armement en missiles surface-surface. Le gouvernement de Téhéran souhaiterait, en effet, doter à la fois les huit aéro-glisseurs de patrouille commandés en Grande-Bretagne et les six premières vedettes construites à Cherbourg d'un même missile, vraisemblablement le Harpoon, étudié par la firme américaine McDonnell-Douglas. Contrairement au missile surface-surface Exocet, de la Société nationale industrielle aérospatiale, le Harpoon ne sera pas opérationnel avant deux ou trois ans et les négociations en cours peuvent remettre en question la désignation des coopérants de l'ensemble du programme.

Les Constructions mécaniques de Normandie, qui ont récemment mis à l'eau la treizième des vingt canonnières commandées par la Bundesmarine, doivent également réaliser six patrouilleurs rapides destinés au Maroc et quatre canonnières lance-missiles du type *la Combattante III* pour le compte de la marine grecque.

R. M.

A Lyon et à Versailles

DES SOLDATS DU CONTINGENT SIGNATAIRES DE L'« APPEL DES CENT « SONT MUTÉS

La fédération du Rhône du parti socialiste a annoncé lundi 8 juillet à Lyon que onze militaires en garnison dans cette ville, signataires de l'« appel des cent » réclamant une amélioration de la situation morale et matérielle du contingent, ont été mutés par mesure disciplinaire. Le parti socialiste indique que les militaires sanctionnés sont trois médecins-aspirants, six sergents, un caporal et deux hommes du rang.

« *Nous sommes d'accord sur la nécessité de la défense nationale, mais nous voulons qu'on reconnaisse au soldat ses droits de citoyen et que ces droits ne soient plus mis entre parenthèses pendant le temps qu'il passe sous les drapeaux* », a déclaré M. André Vianès, membre du comité directeur du parti socialiste.

« *Nous voulons un nouveau règlement de discipline générale* (1) *et une réforme du service militaire qui applique, par exemple, l'autogestion à la chose militaire pour ce qui est de la vie quotidienne.* »

D'autre part, la fédération des Yvelines du parti socialiste proteste contre « *la décision arbitraire de mutation prise à l'encontre de quatre jeunes appelés de l'hôpital Dominique-Larrey de Versailles, pour avoir signé l'« appel des cent* ».

(1) Rappelons que le règlement de discipline générale, actuellement en vigueur depuis 1966, interdit toute pétition collective dans les armées, sous peine de jours d'arrêt.

A l'issue de son service

UN APPELÉ SUR DEUX DANS LA GENDARMERIE DEMANDE A Y RESTER

A l'issue de son service national, un appelé sur deux demande à rester dans la gendarmerie nationale, où il avait été affecté. C'est ce qui ressort de la réponse de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, à une question écrite de M. Henri Maujoüan du Gasset, député (rép. ind.) de Loire-Atlantique (« Journal officiel » du 3 juillet).

M. Soufflet précise notamment : « Pour l'ensemble des appelés appartenant aux fractions du contingent libérées entre le 1er février 1972 et le 1er juin 1974, et ayant accompli leurs obligations légales du services actif dans la gendarmerie la proportion des jeunes gens admis à faire carrière est de 53 %. »

A l'heure actuelle, la gendarmerie nationale incorpore tous les deux mois six cent quatre-vingts appelés du contingent, qui, à l'issue d'une période de formation, notamment à Auxerre, continuent leur service national dans les unités de la gendarmerie qui ne sont pas chargées, en tout état de cause, du maintien de l'ordre, mais de la circulation routière ou de la surveillance et de la prévention.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● **Jeunesse et sports.**

Au cabinet de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports, sont nommés :

Chargé de mission : M. Alain Grellety Bosviel, sous-préfet hors classe.

Chef de cabinet : M. José Inizan, administrateur civil.

Conseillers techniques : MM. Christian Da Costa Noble et et Jean-Louis Langlais, administrateur civil.

Pendant les travaux de carénage

LE « REDOUTABLE » SERA REMPLACÉ PAR LE « FOUDROYANT »

(De notre correspondant.)

Brest. — Le premier sous-marin lance-missiles stratégique à propulsion nucléaire que la France ait construit, le *Redoutable*, a appareillé pour sa dixième et dernière patrouille, avant d'entrer en carénage. Après avoir commencé ses patrouilles en mer en janvier 1972 et à l'issue de sa dernière patrouille qui dure généralement une soixantaine de jours en plongée, le *Redoutable* sera immobilisé pendant quinze mois environ

Les aménagements dont le sous-marin fera l'objet représentent deux millions d'heures de travail. Le *Redoutable* sera, pendant ce temps, remplacé par le *Foudroyant*. Ce dernier assurera alternativement avec le *Terrible* la continuité des missions de dissuasion océanique. Le *Foudroyant* disposera, pour son entrée en service, cet été, de seize missiles M 2 d'une portée de 3 000 kilomètres, qui équiperont également le *Redoutable* à l'issue de sa remise en état. Les missiles de ces sous-marins transportent une charge « dopée » de 500 kilotonnes environ.

Les missiles M 20, qui auront une charge thermo-nucléaire (une mégatonne) remplaceront les M 2. Ils seront montés à bord du quatrième sous-marin nucléaire lance-missiles, l'*Indomptable*, qui doit être lancé à Cherbourg le 17 septembre prochain et deviendra opérationnel en 1976. Après 1980, une autre génération de missiles se substituera aux M 20. Ce sont les M 4 qui pourraient être dotés de plusieurs ogives thermo-nucléaires La construction de cinq sous-marins nucléaires lance-missiles a été approuvée et celle d'un sixième est à l'étude

J. de R.

UN DÉPUTÉ U.D.R. SUGGÈRE QUE LA FRANCE FASSE DES EXPÉRIENCES NUCLÉAIRES SOUTERRAINES AUX ÉTATS-UNIS

Dans une question écrite au conseil de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.), M. Pierre-Charles Krieg, député U.D.R. de Paris et membre de l'Assemblée de l'U.E.O., demande si « le conseil peut envisager une démarche auprès du gouvernement américain en vue de permettre aux autorités françaises de procéder à des expériences souterraines dans les mêmes conditions que les Britanniques », qui les font dans le sous-sol américain.

« Le conseil a-t-il été informé préalablement, demande le député U.D.R., des décisions britannique et française de procéder à des essais nucléaires au cours de 1974 ?

» N'estime-t-il pas que son rôle devrait être d'éviter que ses membres s'opposent les uns aux autres, comme ce fut le cas du fait de la protestation exprimée en cette occasion par le ministre britannique des affaires étrangères à l'ambassadeur de France à Londres le 13 juin 1974 ?

» Pense-t-il qu'une telle protestation contribue à « rendre nos » peuples plus conscients des besoins » et des réalités de la défense de » l'Europe », comme le demandait le ministre d'Etat Hattersley devant l'Assemblée, le 18 juin 1974 ? », conclut M. Pierre-Charles Krieg.

Selon des milieux parlementaires proches de l'Assemblée de l'U.E.O., on estime que la question de M. Krieg reflète la conception française ou tout au moins « jobertienne », selon laquelle l'U. E. O., étant une organisation « authentiquement européenne », devrait, à moyen terme, constituer l'interlocuteur valable des Etats-Unis pour les problèmes de défense au sein de l'alliance atlantique, notamment en vue d'assurer une égalité de traitement « entre pays membres dans leurs relations avec leur partenaire d'outre-Atlantique. M. Krieg est rapporteur à la commission politique de l'U.E.O sur le thème de « l'Union européenne et l'U.E.O. », qui sera débattu lors de la session plénière de l'Assemblée en décembre.

POLITIQUE

IL Y A QUARANTE ANS

LE « PLAN DU 9 JUILLET »

En 1934, parut le « Plan du 9 juillet » proposant une « réforme de la France », résultat d'un travail accompli par des jeunes gens venus du syndicalisme, de la Section française de l'Internationale ouvrière, des néo-socialistes, des Jeunes Radicaux, du parti agraire, de la Jeune République, des Jeunesses patriotes, des Volontaires nationaux et des Croix-de-Feu. Ils n'avaient pu convaincre des camelots du roi et des communistes de se joindre à eux, mais ils avaient obtenu la participation de jeunes parlementaires, de jeunes agrégés de l'Université et de jeunes hauts fonctionnaires issus des « quatre quarts » (Conseil d'Etat, Cour des comptes, inspection des finances, Quai d'Orsay).

L'affaire Stavisky, la mort suspecte du conseiller Prince, qui avait eu à en connaître, la fusillade du 6 février sur la place de la Concorde, le cortège du 12 organisé à Vincennes par les partis de gauche, premier jalon du Front populaire, les dangers extérieurs (extension de la « grande dépression » américaine, confusion monétaire internationale, menace hitlérienne) et intérieurs (déflation, chômage, crise), l'instabilité ministérielle, les appels à la violence d'une certaine presse de droite, avaient créé un climat de guerre civile, favorisé par la méconnaissance quasi générale des questions économiques.

Par RAOUL BERTRAND (*)

Les membres du « groupe du 9 juillet » (ainsi nommé d'après la date de publication du plan) pensaient que beaucoup de Français — surtout dans les provinces, où régnaient encore la courtoisie, le respect des traditions et des notables, le goût de la lecture et des discussions — se sentaient confusément d'accord entre eux sur des points essentiels : qu'ils avaient donc besoin non de guerre civile mais de clarté Ils s'étaient réunis pour préciser ces points et apporter cette clarté, dans la mesure où le permettraient les passions partisanes.

Sous la présidence de Jules Romains

Répartis en commissions (forces morales, Constitution, organisation administrative, judiciaire et financière, économie, agriculture, éducation, culture, information, affaires étrangères, mesures de transition), ils notaient leurs accords et leurs désaccords, ne soumettant que les premiers aux réunions plénières, présidées par Jules Romains, chargées de préparer le texte définitif, dont la rédaction fut confiée à Alfred Fabre-Luce, non parce qu'il était le « doyen » (il avait l'âge du siècle), mais parce qu'il était le plus qualifié tant par son talent que par son indépendance (ne faisant partie ni d'une organisation, ni d'une administration, ni du Parlement)

Commencée par le gouvernement de Léon Blum, la mise en œuvre des réformes préconisées fut retardée par la deuxième guerre mondiale. Voici celles qui ont été effectuées, au moins partiellement : Office du blé ; réduction de la semaine de travail ; échelle mobile des rémunérations ; sécurité du minimum vital ; organismes nationaux d'information économique ; groupement des ministères économiques ; grands travaux d'équipement ; création d'industries nouvelles ; Centrale des bilans de la Banque de France ; organisation des marchés et des échanges internationaux ; Ecole nationale d'administration ; statut de la radiodiffusion ; Conseil national économique ; réorganisation de la Chambre et du Sénat ; renforcement de l'exécutif ; création de régions politiques, administratives, économiques et intellectuelles avec budget régional et une Chambre corporative.

N'ont pas été accomplis : égalité numérique des circonscriptions électorales ; responsabilité individuelle des ministres et des fonctionnaires ; réorganisation du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes, à rattacher à une présidence du conseil renforcée, avec suppression concomitante des ministères de l'intérieur et de la justice ; interdiction de la grève des fonctionnaires et de tous les employés des services publics ; refonte des finances publiques (consolidation des dépenses permanentes, les autres devant être présentées sur programmes : bilan remplaçant le budget pour les attributions économiques de l'Etat) ; équité fiscale ; école unique et obligatoire, avec travail manuel à tous les degrés ; formation des maîtres hors de l'isolement des écoles normales, avec stages prolongés dans des entreprises agricoles ou industrielles, sans droit de grève mais avec une indépendance pécuniaire leur permettant de se consacrer entièrement à leur mission, d'une importance primordiale ; création d'un Office national de la publicité remplaçant les agences privées ; service des informations assuré par la corporation de la presse sous le contrôle d'une commission de journalistes ; enseignement public de la technique et de l'éthique du journalisme ; législation rapide et efficace pour réprimer la diffamation ; équilibre du profit individuel par le goût du service social et de la joie de créer ; limitation du gigantisme capitaliste ; répartition équitable de la richesse produite entre le travail et le capital ; solution des conflits du travail par conciliation ou, à défaut, par arbitrage obligatoire, avec suppression progressive des grèves et des lock-out ; subordination de la banque d'émission et de la corporation bancaire à la section financière du Conseil national économique devant orienter la distribution du crédit conformément à l'intérêt collectif ; substitution de contrats d'associations (actionnariat, indexation, métayage, etc.) aux prêts, loyers, appointements et salaires fixes ; enseignement public des sciences économiques à tous les niveaux...

Malgré l'austérité de sa lecture, le *Plan du 9 juillet* fut épuisé en quelques jours Des groupes du 9 juillet s'étaient spontanément créés en province. Plus que les hommes politiques français, les ambassades étrangères en avaient saisi l'importance. Notamment, Sir Frank Roberts en avait fait une analyse approfondie pour le gouvernement britannique. Appelé en consultation par le président Roosevelt, lord John Maynard Keynes lui en avait remis un exemplaire lui expliquant le mécanisme du *priming the pump*.

Un pot-pourri

S'il était réédité en 1974, peut-être y verrait-on un curieux pot-pourri de keynesisme, maoïsme, galbraithisme, mitterrandisme et giscardisme, toutes conceptions inconnues en 1934 Le plus surprenant réside dans la constatation suivant laquelle ce *programme minimum* — élaboré *en commun* par des esprits de gauche se réclamant d'un idéal de liberté et de justice — ne soit pas encore appliqué, *mutatis mutandis*, dans sa totalité, même pour des évidences aussi indiscutables que l'égalité numérique des circonscriptions électorales ou l'équité fiscale.

Sans doute l'évolution sera-t-elle désormais plus rapide. Les Français possèdent maintenant des instruments d'appréciation et de diffusion (comptes de la nation, I.N.S.E.E., sondages, télévision, etc.), qui n'existaient pas dans la Troisième République et grâce auxquels risque de se vérifier avant quarante ans l'aphorisme de Lincoln : « Vous pouvez tromper tout le monde un certain temps. Vous pouvez tromper certains tout le temps. Vous ne pouvez tromper tout le monde tout le temps. »

Dans son dernier ouvrage (*J'ai vécu plusieurs siècles*), M. Fabre-Luce note qu'en 1940 la moitié du groupe du 9 Juillet s'était ralliée à Vichy, l'autre étant allée en Grande-Bretagne ou dans la Résistance. Quiconque connaissait les deux n'aimerait pas soutenir que ces choix, en apparence opposés, avaient été dictés par l'intérêt personnel. On ne supprimera probablement pas de sitôt la part de l'irrationnel paléocéphale de tout être humain, même le plus cultivé. Chacun doit apprendre à maîtriser en soi et à admettre chez les autres ce témoin biologique bien antérieur à l'homme, dont la science commence à soupçonner l'emprise sur notre comportement individuel et collectif. Loin de voir une malédiction dans la division qui en résulte, suivant laquelle la coexistence de deux familles politiques françaises ne date pas du 19 mai dernier, il vaudrait mieux l'utiliser comme un bienfait : rien ne se rapproche plus d'une majorité déclinante qu'une minorité croissante.

Dans l'avant-propos du *Plan du 9 juillet*, Jules Romains concluait : « Ce plan fournit une démonstration éclatante : à condition d'échapper à leurs vieilles habitudes politiques, à leurs préjugés de droite et de gauche, les Français peuvent s'entendre, et non pour signer une trêve précaire, mais pour fonder un nouveau régime, ou fonder à nouveau leur régime, si vous préférez. »

(*) Ancien diplomate, ancien professeur à l'Ecole libre des sciences politiques de Paris et aux universités des Etats du Colorado et de New-York.

LES SIGNATAIRES DU « PLAN »

Le « plan du 9 juillet » portait les signatures de MM. Gérard Bardet (décédé), Raoul Bertrand (auteur de l'article qu'on vient de lire), Aymery Blacque-Belair (décédé), Philippe Boegner, Jacques Branger, Jean Coutrot (décédé), Alfred Fabre-Luce, R. Fouque, Pierre Frédérix (décédé), Pierre Gimon, Armand Hoog, Pierre-Olivier Lapie, Bertrand de Maudhuy, Paul Marion (décédé), Georges Roditi, Jules Romains (décédé), Roger de Saivre (décédé), Jean Thomas et Louis Vallon.

Un certain nombre de fonctionnaires de l'inspection des finances, du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes, qui avaient collaboré à sa rédaction, se sont abstenus de le signer pour des raisons de discipline administrative. Parmi eux figuraient notamment MM. Robert Marjolin et Robert Lacoste.

Au nombre des signataires, les uns ont rejoint pendant la guerre la France libre (en particulier MM. Raoul Bertrand, P.-O. Lapie, Louis Vallon), d'autres la Résistance (MM. Philippe Boegner, Jacques Branger, Jean Coutrot, A. Fabre-Luce, Pierre Gimon, etc), tandis que plusieurs optaient pour le gouvernement de Vichy (MM. Paul Marion, Roger de Saivre et Georges Roditi notamment).

UNE ÉLECTION CANTONALE

MEUSE, canton d'Ancerville (2e tour).

Insc., 5 734 ; vot., 3 601 ; suff. ex., 3 514. M. Jacques Mourer (div. g.), 1 793 ELU. MM. Claude Broggi (P.S.), 1 505 ; Roland Lavandier (mod. opp.), 215 ; Marcel Rondeau (réf.), 1.

[Il s'agissait de remplacer M. Jean Bourgeois (P.S.), maire d'Ancerville, élu en 1973 et décédé récemment. Au premier tour, sur 5 735 inscrits, 3 516 votants et 3 465 suffrages exprimés, M. Mourer avait obtenu 895 voix, M. Rondeau 884, M. Broggi 789, M. Gabriel Guillaume (P.C.) 485 et Mme Renée Thiebaut (mod. opp.) 392. M. Rondeau s'était désisté en faveur de M. Mourer.]

Dans le même temps se déroulaient à Ancerville des élections municipales partielles destinées à pourvoir trois postes vacants, dont celui de M. Bourgeois. La liste d'Union de la gauche l'a emporté contre celle de M. Mourer.

RENCONTRE ENTRE LE FRONT PROGRESSISTE ET LE P.S.U.

Une délégation restreinte du Front progressiste, composée de MM. Dominique Gallet, secrétaire politique, Gérald Arnaud et Michel Bailly, a rencontré, le 8 juillet, au siège du P.S.U., une délégation de ce parti, composée de MM. Robert Chapuis, secrétaire national, Jean Le Garec et Alain Rannou.

Les deux délégations ont estimé que l'« *union des forces populaires* » soudée au cours de la campagne présidentielle devait se développer « *dans les luttes contre le régime et contre la pression de l'impérialisme américain, telle qu'elle se manifeste dans le tiers-monde et à travers les sociétés multinationales* ».

« *Elles ont débattu de l'attitude à prendre face aux questions de l'information et du pouvoir dans l'entreprise.* »

D'autres rencontres auront lieu entre les dirigeants du P.S.U. et ceux de la formation des gaullistes de gauche, qui avait appelé à voter pour M. Mitterrand.

LE PRÉSIDENT ET LA MAJORITÉ !

« La Nation » fait des réserves sur les conceptions de M. Chirac

Dans *la Nation* du 9 juillet, M. Jacques de Montalais manifeste les inquiétudes et les réserves que lui inspirent les conceptions du premier ministre sur l'évolution du régime. Il écrit notamment :

« *Quand Jacques Chirac déclare au* Quotidien de Paris *que le régime doit se présidentialiser davantage il n'entend pas par là, et heureusement le précise, qu'il s'agirait d'adopter un régime présidentiel à l'américaine. On sait combien le général de Gaulle y était opposé. Même si certains de nos amis en ont été ou en sont encore partisans, il est difficile de contester l'ampleur que prendraient vite en France sous un régime présidentiel, et contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, les inévitables conflits entre le président et la représentation nationale.*

» *Non, Jacques Chirac insiste simplement sur la primauté du président directement élu par le peuple, et il a raison. On regrette cependant qu'il insiste à ce point sur le fait que le chef de l'Etat est aussi, de par sa primauté même, le chef de la majorité présidentielle sans rappeler qu'il devient aussi et surtout, dès son élection, l'homme de la nation, le président de tous les Français. C'est-à-dire un chef qui doit tenir compte des aspirations de tous ceux qui ne votèrent pas pour lui, dans la mesure du moins où elles ne contredisent pas sa philosophie. Peut-être aurait-il aussi fallu souligner qu'il n'y a pas lieu pour le président de s'exposer en première ligne sur des problèmes purement conjoncturels, son premier ministre étant là pour cela.* »

M. Jacques de Montalais a parfaitement raison de se souvenir qu'en vertu de l'article 5 de la Constitution le président de la République doit se contenter d'assumer un rôle d' « arbitrage » mais on ne peut s'empêcher de constater qu'il exige beaucoup plus de M. Giscard d'Estaing que de ses deux prédécesseurs.

Le rédacteur en chef de l'organe gaulliste ne peut avoir oublié les très nombreux cas où Charles de Gaulle s'était « exposé en première ligne sur des problèmes purement conjoncturels », et notamment électoraux. Il devrait se souvenir que Georges Pompidou ne s'était nullement déchargé sur son premier ministre du soin de mener la campagne de la majorité lors des dernières élections législatives, et ne s'était pas du tout comporté comme « le président de tous les Français » lorsque, le 8 février 1973, il avait présenté cette consultation comme un « duel » entre « d'un côté... l'union de la gauche, et de l'autre tous les autres ».

R. B.

M. Jobert : les déclarations du premier ministre sur la loi électorale sont importantes

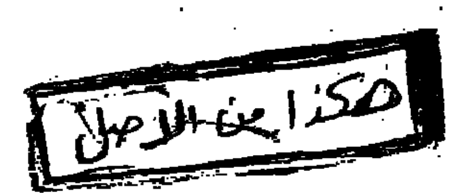
M. Michel Jobert, interrogé le 8 juillet par *France-Inter*, a notamment évoqué l'interview donnée par M. Chirac au *Quotidien de Paris* (*le Monde* du 9 juillet) en disant :

« *Ce qui est intéressant à retenir dans la déclaration de M. Chirac, c'est la nuance qu'il fait, et même plus d'une nuance dit-il, entre régime présidentiel et régime plus présidentiel. Le présidentialisme, cela fait très Amérique du Sud. Laissons ce mot de côté : la France n'est pas l'Amérique du Sud. Il y a un régime présidentiel ; il peut, en effet, devenir encore plus présidentiel, à l'américaine en quelque sorte. Mais nous n'allons pas manger tout ce qui se fait et tout ce qui se prépare en France à l'américaine ; nous avons notre méthode et elle n'est pas mauvaise.*

» *Je ne vois donc rien de sensationnel, sinon ceci : c'est qu'il y ait, entre ce que déclare M. Chirac — et sur quoi je suis tout à fait d'accord — et les perspectives qui ont été ouvertes pendant la campagne électorale, et après d'ailleurs, par diverses déclarations de M. Giscard d'Estaing, plus qu'une nuance, je crois qu'il y a une différence.*

» *Dans l'interview de M. Chirac, il y a une précision fort intéressante en ce qui concerne la réforme éventuelle de la loi électorale ; il dit que, par rapport aux projets qui ont été prêtés, pendant la campagne électorale, à M. Giscard d'Estaing, lui, premier ministre, fait des réserves : il ne veut pas qu'on modifie le scrutin d'arrondissement, la loi électorale telle qu'elle est à l'heure actuelle, et que — il le dit dans une phrase générale, — s'il y avait changement sur ce point, il y aurait alors désaccord entre le premier ministre et le président de la République, et par conséquent le premier ministre devrait partir : je crois que je ne travestis pas sa pensée en rappelant ceci. C'est une chose importante, je crois, dans sa déclaration.* »

● ERRATUM : l'omission d'une ligne a rendu incompréhensible dans nos éditions datées 9 juillet l'article consacré page 7 à l'interview accordée par M. Chirac au *Quotidien de Paris*. La phrase exacte était la suivante : « *Selon le premier ministre, il convient d'appliquer notre Constitution, nos institutions dans leur aspect présidentialiste, c'est-à-dire bien concevoir que le président de la République est le chef incontestable du pouvoir exécutif.* »



Les réformes de la Constitution

Le conseil des ministres du 10 juillet sera en grande partie consacré à l'examen des projets de réforme de la Constitution dont un conseil restreint présidé lundi 8 à l'Elysée par M. Giscard d'Estaing a posé les principes. Ces modifications, qui nécessiteront une révision de la Constitution et de certaines lois organiques, ne seront pas réalisées avant l'automne. A cet effet, le Parlement devra être convoqué en Congrès à Versailles.

En ce qui concerne le régime des suppléants de ministres, le président de la République a confirmé sa préférence pour un système de remplacement automatique du suppléant par le titulaire six mois après que ce dernier aura été évincé du gouvernement (le Monde du 9 juillet). Pour l'élargissement des conditions de saisine du Conseil constitutionnel, M. Giscard d'Estaing a retenu, indique-t-on à l'Elysée, le principe de la saisine par un cinquième des membres de l'Assemblée nationale ou du Sénat et de l' « autosaisine », sur proposition du président ou de l'un des membres du Conseil constitutionnel, pour les lois contraires aux libertés publiques garanties par la Constitution.

Enfin, à propos de la présentation des candidats à l'élection présidentielle, M. Giscard d'Estaing s'est déclaré favorable à la proposition de loi votée par le Sénat, qui envisage de porter à cinq cents au lieu de cent le nombre des parrains (dont vingt-cinq parlementaires au moins), d'exclure du parrainage les conseils économiques et sociaux, de fixer à trente au lieu de dix le nombre des départements représentés, et de rendre publique la liste des signataires. Le gouvernement y ajouterait, par voie d'amendement, des dispositions prévoyant que, en cas de décès ou d'empêchement — constatés par le Conseil constitutionnel — d'un candidat, avant le premier ou le second tour, toute la campagne serait à recommencer.

Ainsi, douze ans après la seule révision importante de la Constitution — l'instauration en 1962 de l'élection du président de la République au suffrage universel, — le nouveau chef de l'Etat décide de modifier la loi suprême de la Vᵉ République fondée en 1958 par le général de Gaulle. Ces transformations sont accueillies avec une certaine circonspection par les gaullistes, qui y voient presque un sacrilège et qui soupçonnent M. Giscard d'Estaing de nourrir des arrière-pensées encore confuses mais qui iraient dans le sens d'une accentuation du caractère présidentiel du régime. C'est ce que note la Nation, organe de l'U.D.R., dans son numéro du mardi 9 juillet. Cette intention n'a d'ailleurs pas été niée par M. Chirac, qui a souligné que « le président de la République est le chef incontestable du pouvoir exécutif ».

M. Pierre Lefranc, président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle, s'était déjà élevé contre « la formidable obstination » de ceux qui, en modifiant la Constitution sur la durée du mandat présidentiel et sur les conditions de présentation des candidats à l'Elysée, voulaient « mettre à bas » la Constitution fondée par de Gaulle et « constamment soutenue par le pays » (le Monde du 8 janvier 1974).

A gauche, M. Pierre Joxe, secrétaire national du parti socialiste, estime que « ce n'est pas par des mesures aussi limitées que l'on peut prétendre changer la situation d'infériorité écrasante dans laquelle se trouve l'opposition », et l'éditorialiste de l'Humanité, jugeant que cet « époussiérage » n'a « rien de révolutionnaire », assure que « la concentration du pouvoir politique aux mains du président de la République » s'accentue au détriment des corps intermédiaires. Or, c'est justement à ce reproche que le président de la République et le premier ministre affirment vouloir échapper en proposant les nouvelles réformes de la Constitution.

La révision « technique » projetée a bien un caractère politique et elle peut marquer une étape nouvelle et importante dans l'évolution du régime. — A. P.

II. — La saisine du Conseil constitutionnel et l'accès des candidats à l'Élysée

Par ANDRÉ PASSERON

Dans son message au Parlement, M. Valéry Giscard d'Estaing avait envisagé *« l'extension des attributions du Conseil constitutionnel notamment par la reconnaissance d'un droit de saisine d'office afin de mieux garantir les droits et libertés des citoyens tels qu'ils sont affirmés par la Constitution »*.

Selon l'article 61 de la Constitution — qui devrait donc être modifié par voie de révision parlementaire — et selon la loi organique du 7 novembre 1958, le Conseil constitutionnel ne peut juger de la conformité des lois ordinaires avec la Constitution que s'il en est saisi par le président de la République, le premier ministre, le président de l'Assemblée nationale ou le président du Sénat, alors qu'il doit obligatoirement donner son avis sur les lois organiques et sur les règlements des Assemblées.

Si la réforme envisagée par le gouvernement a des limites strictes — il s'agit uniquement d'élargir le nombre des autorités habilitées à saisir le Conseil constitutionnel, — le problème de sa composition et de sa compétence ne manquera cependant pas d'être évoqué, ne serait-ce que pour mieux préciser le domaine de la modification.

Composé de neuf membres désignés par tiers pour neuf ans par le président de la République, le président du Sénat et le président de l'Assemblée nationale, c'est-à-dire par trois autorités politiques, le Conseil constitutionnel est beaucoup plus un organisme poltique que juridictionnel, même s'il constitue « une assemblée de sages ». La désignation de ses membres — et ce fut souvent le cas depuis 1959 — obéit à des raisons politiques et non à de strictes critères de compétence juridique : ce ne sont pas forcément les meilleurs constitutionnalistes du pays qui siègent au Palais-Royal.

Dès lors, on ne peut imaginer une extension de la compétence du Conseil constitutionnel sans bouleverser l'édifice juridique et institutionnel français. La comparaison avec la Cour suprême des Etats-Unis est abusive dans la mesure où n'existe pas en France l'exception d'inconstitutionnalité. « *La loi est la loi* » est un principe absolu du droit français qui signifie qu'une fois promulguée la loi ne peut être déclarée inconstitutionnelle par quiconque. D'ailleurs, actuellement, le Conseil constitutionnel ne peut être saisi des lois qu'avant leur promulgation.

Aux Etats-Unis, la Cour suprême joue aussi le rôle d'un organe supérieur de juridiction alors qu'en France existe toute une hiérarchie d'instances, — tribunaux administratifs et Conseil d'Etat — devant lesquels peuvent être contestées les décisions réglementaires.

Une tendance s'était manifestée pour déférer devant le Conseil constitutionnel certains actes du président de la République (le recours au référendum de l'article 11 ou les pouvoirs spéciaux de l'article 16). Cette solution aurait placé le Conseil constitutionnel au sommet des pouvoirs et en aurait fait leur juge alors que ses membres ne sont pas responsables devant la nation. On pourrait cependant imaginer de demander au Conseil d'interpréter la Constitution sur un point particulier avant même qu'il soit saisi d'une loi pour éviter d'avoir ensuite à juger de la constitutionnalité d'un texte législatif.

C'est donc essentiellement sur la saisine que portera le projet de réforme du Conseil constitutionnel.

La saisine par les simples citoyens dénaturerait complètement le rôle du Conseil et, en faisant de lui une sorte de médiateur universel, nécessiterait la mise en place d'un immense appareil juridictionnel.

La saisine, que certains juristes avaient envisagée par les plus hautes autorités juridictionnelles, vice-président du Conseil d'Etat et premier président de la Cour de cassation, aurait pour effet d'allonger considérablement les procédures habituelles, chaque plaideur plaçant ses espoirs en ce recours suprême, et surtout de faire planer une incertitude totale sur tout l'édifice juridique. Ce serait, par un biais, réinventer l'exception d'inconstitutionnalité.

Des requêtes déposées par des parlementaires

La réforme envisagée par le président de la République et étudiée par le gouvernement pourrait, en revanche, porter sur deux points :

● La formule employée par M. Giscard d'Estaing dans son message — *« droit de saisine d'office »* — semble accorder au Conseil constitutionnel un pouvoir nouveau et important. Par cette sorte d'auto-saisine qui lui serait reconnue, l'Assemblée du Palais-Royal pourrait décider de son propre chef d'évoquer à elle des lois votées, mais non encore promulguées. Le chef de l'Etat semble toutefois vouloir limiter cette possibilité au domaine des droits et libertés des citoyens. Mais ceux-ci n'étant traités qu'à grands traits dans la Constitution, il conviendrait de préciser cette notion, ainsi que celle des libertés publiques, pour que le Conseil constitutionnel puisse connaître exactement l'étendue de ses nouvelles compétences.

● En ouvrant plus largement le droit de saisine, le gouvernement souhaite prendre une décision de caractère politique : permettre aux parlementaires de déférer les lois devant le Conseil constitutionnel.

Diverses formules sont à l'étude. Ce droit pourrait être accordé aux présidents des groupes politiques ou à un certain nombre de parlementaires. Les modalités non encore précisées envisagent soit 10 % des députés composant l'Assemblée nationale, soit 10 % de sénateurs, soit une « addition » de députés et de sénateurs. Selon les intentions prêtées à M. Giscard d'Estaing à l'issue du conseil restreint du 8 juillet, le gouvernement préférerait accorder le droit de saisine à une cinquième des membres de l'Assemblée nationale ou du Sénat. Ainsi quatre vingt-dix-huit députés au moins et cinquante-six sénateurs devraient réunir leurs signatures pour déférer une loi devant le Conseil. Cette barre semble assez élevée puisqu'elle pénalise les petits groupes politiques, qui ne pourraient se grouper pour pouvoir requérir. A l'Assemblée nationale seule l'U.D.R et le groupe socialiste dépassent le quorum ainsi fixé. Au Sénat ce n'est le cas que pour le groupe des indépendants. La procédure devant le Conseil constitutionnel serait contradictoire, alors que ce n'est pas le cas actuellement. Les parlementaires requérants pourraient y présenter leurs observations et le gouvernement pourrait y répondre, selon les principe de la procédure devant les tribunaux administratifs. Les décisions du Conseil devraient intervenir dans les débats.

Quelle que soit la décision retenue qui s'inspirera de ces principes, le gouvernement estime qu'elle sera le premier et principal élément du statut de l'opposition tant évoqué au cours de la campagne électorale. Pour la première fois, estime-t-il, l'opposition qui aura, par exemple, été battue au Parlement lors de l'adoption d'une loi pourra la contester devant une instance non parlementaire. Faudrait-il encore pour que cette mesure ait sa pleine signification et que sa générosité soit totale que le Conseil constitutionnel, par sa composition, son statut, son comportement, ne prête pas le flanc à l'accusation de partialité.

Restreindre le nombre des candidats à la présidence

Le but de la modification de la loi organique du 6 novembre 1962 est de rendre plus difficiles les candidatures à la présidence de la République. Les conditions posées par cette loi — adoptée par le même référendum qui à instauré l'élection du président de la République au suffrage universel — imposent à chaque candidat d'être présenté au Conseil constitutionnel par *« au moins cent citoyens membres du Parlement, membres du Conseil économique et social, conseillers généraux ou maires élus »*. Une autre condition est posée : parmi ces « parrains » doivent figurer des élus d'au moins dix départements ou territoires d'outre-mer différents. Enfin, les candidats doivent déposer une caution de 10 000 F qui leur est remboursée s'ils obtiennent plus de 5 % des suffrages exprimés.

Cela n'a pas empêché qu'à chacune des trois élections présidentielles qui se sont déroulées depuis 1962 des candidats plus ou moins fantaisistes ou ne représentant pas un courant politique national puissent être valablement reconnus éligibles. Trois principes ont donc être retenus pour accroître la sélection des candidats « sérieux » : l'augmentation du nombre des présentateurs, leur plus grande représentativitié géographique et la publication de leurs noms au *Journal officiel*. Un projet étudié par le gouvernement sous le septennat de Gorges Pompidou avait retenu les chiffres de trois cents présentateurs et de trente départements différents. Une proposition de loi votée par le Sénat (*le Monde* du 21 décembre 1973) avait fixé à cinq cents le nombre des parrains et précisé que parmi eux devaient se trouver au moins vingt-cinq membres du Parlement et au moins cinquante conseillers généraux ou membres des conseils élus des territoires d'outre-mer.

Le gouvernement devrait retenir l'exigence des parlementaires, écarter la présence de membres du Conseil économique et social et conserver le chiffre de cinq cents « parrains ».

Quant à la publication des noms des présentateurs, elle avait été décidée à la demande des groupes de l'union de la gauche malgré l'opposition du garde des sceaux d'alors, M. Taittinger, et des sénateurs de la majorité, y compris M. Poudonson, devenu depuis secrétaire d'Etat à la fonction publique dans le gouvernement Chirac.

De son côté, M. Pierre Bas, député U.D.R. de Paris, avait déposé en janvier 1974 une proposition de loi qui aboutissait à instaurer de véritables élections primaires.

Hormis celui de l'étiage retenu, qui sera d'au moins trois cents présentateurs et de trente départements, trois problèmes essentiels se posent encore au gouvernement pour cette réforme, et qui seront soulevés au Parlement :

● *Obtenir une dispersion géographique suffisante* afin de s'assurer que la candidature proposée reflète un certain courant national. En 1965, un candidat a ainsi été refusé par le Conseil constitutionnel — qui a dû interpréter la loi — parce que les neuf dixièmes de ses présentateurs provenaient du même département. Un nombre maximum de parrains pourra être fixé par département en fonction du nombre potentiel de présentateurs qui s'y trouvent ;

● *La présence obligatoire d'un certain nombre de parlementaires* parmi les signataires contredit un des principes de base de la Constitution de la Vᵉ République en établissant un lien, même indirect, entre l'élection au suffrage universel du président, détenteur suprême du pouvoir exécutif, et le pouvoir législatif. De plus, il est douteux que le candidat représentatif d'un courant politique naissant puisse trouver au Parlement vingt-cinq élus acceptant de cautionner sa tentative. On peut ainsi se demander si, en 1969, M. Michel Rocard aurait reçu l'aval de députés et de sénateurs qui n'auraient pu appartenir qu'aux formations de gauche, lesquelles avaient déjà leurs propres candidats ;

● *La publication des noms des présentateurs* au *Journal officiel* — après que le Conseil constitutionnel se sera assuré de la validité de leur engagement — obéit à un souci d'honnêteté et de courage civique. Elle évitera que des citoyens n'accordent leur signature que par bonté, par faiblesse, par ignorance ou... par intérêt.

On objecte à cette procédure d'organiser de véritables comités de soutien et une véritable pré-campagne. Les candidats les plus connus pourront faire état de parrains prestigieux qui seront autant de têtes d'affiche et qui leur serviront d'agents électoraux, alors que les autres candidats ne seront présentés que par des élus locaux sans renommée nationale.

Pour pallier ces inconvénients, la réforme peut prévoir que la liste des présentateurs ne portera, lors de sa publication, mention d'aucun titre, et qu'aucun usage ne pourra en être fait par les candidats pendant leur campagne.

Le souci du gouvernement, qui sur certains points rejoint celui de l'opposition, est donc de rendre la présentation des candidats à la magistrature suprême plus sérieuse, mais de ne pas la soumettre à des conditions trop restrictives qui supprimeraient son caractère démocratique.

* *

Les réformes constitutionnelles que prépare le gouvernement, pour partielles et techniques qu'elles soient, ont toutes néanmoins un caractère politique marqué. D'autres réformes ont été envisagées qui, pour le moment, sont mises en sommeil ou n'ont pas trouvé encore de solution : l'instauration du quinquennat, la réglementation des sondages d'opinion, le contrôle des ressources des partis politiques et des frais de propagande électorale, et l'éventualité du décès d'un candidat. Sur ce point, le gouvernement s'en remet au Conseil constitutionnel en lui recommandant de rouvrir tous les délais de campagne électorale après qu'il aura constaté le décès ou l'empêchement d'un candidat.

M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, avait énuméré ces sujets en présentant les résultats de la dernière consultation (*le Monde* daté 26-27 mai 1974). Il va obtenir satisfaction sur certains points. Mais, en décidant de ces quelques réformes, le gouvernement veut éviter deux dangers : celui qui, apportant de trop profonds bouleversements, dénaturerait les institutions actuelles et, à l'opposé, celui qui donnerait à ces révisions l'aspect de « réformettes », de faux-semblants, ou de retouches sans importance.



FEUILLETON

Dans «le Monde», demain

Le Cadeau de César

A partir de demain (numéro daté du 11 juillet), « le Monde » publiera en feuilleton, jusqu'à la fin du mois d'août, un épisode inédit d' « Astérix », la bande dessinée de René Goscinny et Albert Uderzo. Sous le titre « Le cadeau de César », il raconte une campagne électorale en Gaule. L'album correspondant, édité par les Editions Dargaud, paraîtra en librairie en septembre prochain.

LE GAULOIS UNIVERSEL

*Jules César avait mis huit ans à conquérir complètement la Gaule. Astérix le petit Gaulois a mis une dizaine d'années à conquérir toute l'Europe, de l'Espagne à la Norvège, de l'Angleterre à l'Italie. Il vient même d'établir une tête de pont prometteuse au Japon. Vingt albums, vingt batailles, vingt victoires : le succès d'Astérix n'a pas de précédent en Europe. Tintin lui-même a dû s'incliner. L'exportation des petits albums est un élément sûr du commerce extérieur de la France : rien qu'en Allemagne, depuis 1968, les aventures d'*Astérix der Gallier *ont été vendues à 18 millions d'exemplaires. Au total, 65 millions d'exemplaires ont été vendus, dont 35 en France.*

Astérix est né le 29 octobre 1959 dans le premier numéro de Pilote. *Le dessinateur Albert Uderzo et le scénariste René Goscinny, qui venaient de fonder cet hebdomadaire de bandes dessinées pour les jeunes, avaient voulu créer un personnage neuf, dans un décor inédit. Délaissant les sempiternels cow-boys, les héros de chevalerie ou les héros modernes, ils s'emparèrent d'une réminiscence scolaire, solidement ancrée dans le fonds culturel des Français, et qu'une formule indéfiniment répétée au long des siècles résume :* « Nos ancêtres les Gaulois... » *Ils plantèrent donc au fin fond de l'Armorique un minuscule village gaulois irréductible, un village contre lequel les légions romaines se casseraient toujours le nez, une épine dans le talon de César, un grain de sable dans l'Empire. Parues d'abord au rythme d'une page par semaine, les aventures d'Astérix ne sont devenues célèbres qu'à partir de la publication, en 1961, du premier album.*

Depuis quinze ans, les Romains s'acharnent en vain contre la résistance rusée, souriante et insolente des hommes d'Abraracourcix, le chef du village gaulois. Toujours vainqueurs, par la force — temporaire — que leur donne la potion magique inventée par le druide Panoramix, ou par la ruse, lorsque la potion fait défaut, Astérix et son suiveur lourdaud Obélix, livreur de menhirs de son état, finissent toujours par rentrer au village, où un monumental banquet les attend.

Un béret

Au début, les spécialistes de la bande dessinée — notamment les universitaires — avaient tenté d'expliquer le succès d'Astérix par la correspondance qui existerait entre le nationalisme des Gaulois et le sentiment de « fierté nationale » et d'indépendance des Français, encouragé par le gaullisme. Astérix, pensait-on, représente le petit Français débrouillard qui fait le pied de nez aux grands — qu'ils soient romains ou américains. A la force brutale de la bêtise, il oppose la finesse du petit malin ; au nombre, la puissance de l'individu volontaire ; à l'impérialisme culturel, militaire et économique, la revendication de l'autarcie et la fierté chauvine. Au fond, il ne manquait qu'un béret à Astérix pour être vraiment français. Astérix gagnait toujours, pour nous.

Astérix *ne marchera pas à l'étranger, disait-on alors. Comment le folklore national illustré par le petit Gaulois pourrait-il amuser des Allemands ou des Suédois? Les plaisanteries de famille ne font rire que les membres de la famille, et, dans les banquets de noces où l'on en abuse, les étrangers bâillent et s'ennuient. S'il a connu outre-Rhin et outre-Manche un succès inattendu, c'est qu'il a plu pour d'autres raisons. D'abord parce que le spectacle de la revanche du petit sur le gros réjouit le cœur de tout homme, comme le vin. Or Astérix est une réincarnation grotesque du David biblique. Il faut surtout admettre que la forme d'humour des albums d'Astérix correspon au goût occidental actuel. René Goscinny, le scénariste, qui est aussi l'auteur des dialogues du célèbre cow-boy Lucky Luke, a un faible (et un talent) pour l'humour anglo-saxon. Le burlesque, la dérision, la cocasserie, le travail du gag, autant de formes d'humour qui n'ont rien de particulièrement français. Les Américains — chez lesquels Goscinny a débuté — les ont imposées au cinéma depuis cinquante ans. C'est à tort qu'on a vu en Astérix l'archétype de l'humour français. A l'esprit un peu pincé de l'école de Bruxelles qui — par Tintin et Spirou — a inhibé pendant des années la bande dessinée d'expression française, Goscinny et Uderzo ont substitué une drôlerie plus radicale fondée sur des situations invraisemblables où la raison n'a plus rien à faire.*

Peu marqué à ses débuts, l'élément essentiel du comique d'Astérix repose aujourd'hui sur un procédé unique mais aux variations infinies : la transposition anachronique. La société d'aujourd'hui — sa folie, ses excès, ses absurdités — se trouve représentée au passé. Cela donne au lecteur le recul qui permet d'être critique et d'ironiser sur son propre sort : « Ils sont fous ces Romains ! » Mais nous sommes tous romains. Les petits ridicules et les travers de la société de consommation sont omniprésents : des embouteillages de chars à Lutèce (« Va donc, hé ! barbare. — Tu te prends pour Ben Hur ? ») *à l'exploitation du consommateur par les promoteurs immobiliers (dans* le Domaine des dieux), *tout ce qui rend infernale la vie au vingtième siècle est montré dans un décor du premier siècle. Le décalage temporel accentue le grotesque. Dans le feuilleton que va publier* le Monde, *c'est encore ce procédé qui est employé puisqu'on y assiste à des élections dans le village gaulois. La femme d'un des candidats n'hésite pas, lors d'un face-à-face, à commander une douzaine d'enclumes à un forgeron pour gagner les suffrages des métallurgistes...*

Une Gaule tranquille et prospère

La critique sociale n'est pourtant pas l'argument essentiel d'Astérix et la clé de son succès. Astérix n'est pas un révolutionnaire, un Gaulois gauchiste. Au contraire : la société qui l'a vu grandir — si l'on peut dire — il veut la protéger contre les barbares, aussi bien que contre les assauts du progrès et de la civilisation importée par les Romains. Il ne veut pas reconquérir la Gaule et attaquer Rome, il veut vivre en paix dans son village et, s'il avait un jardin, le cultiver. C'est un conservateur. Il est contre les bouleversements, au service de son chef. Il respecte le druide et ne conteste pas la division du travail. Il est bon — quoique râleur, gentil — quoique bagarreur. Il veut une Gaule tranquille, heureuse et prospère, et ce n'est que chez les autres qu'il sème le désordre.

Après bientôt quinze ans de bons et loyaux services à coups de poing et de coups de gueule, Astérix n'a-t-il pas fait son temps? La carrière d'un héros de bande dessinée peut durer plus d'une génération : Bécassine revient à la mode, Tintin vit encore après quarante-cinq ans d'aventures. Astérix a un peu vieilli certes, mais il n'a pas mal vieilli : on ne comprendrait pas qu'il change.

Le succès du petit Gaulois a été un moment précis et décisif du développement de la bande dessinée d'expression française et non son achèvement. Si, depuis dix ans, la bande dessinée connaît en France un succès qui va croissant, c'est à Astérix, pour beaucoup, qu'on le doit. Au temps de la splendeur de Tintin, des adultes, déjà, lisaient volontiers les ouvrages d'Hergé, mais ils ne lisaient que Tintin. Le succès d'Astérix a, au contraire, attiré à la bande dessinée en général tout un public qui la tenait jusqu'alors pour le produit d'une sous-culture infantile. Au point que, aujourd'hui, une grande partie des auteurs de bandes dessinées ne s'intéressent plus aux enfants et visent directement le public adulte.

La bande dessinée est sortie du ghetto. Public de snobs ou d'attardés, disent les méprisants. En fait, la bande dessinée, comme tout moyen d'expression, ne vaut que par l'usage qu'on en fait. Le mérite d'Astérix et de ses auteurs aura été de permettre à d'autres auteurs de s'exprimer et d'oser innover, sans complexe. La principale qualité de la bande dessinée est sûrement d'être le moins prétentieux des genres littéraires. Et d'amuser sans vergogne.

BRUNO FRAPPAT.

RELIGION

Malgré les déclarations apaisantes de l'ex-Saint-Office

Les différends persistent entre Hans Küng et le Vatican

Cité-du-Vatican *(A.P.)*. — Selon l'agence de presse catholique suisse Kipa, l' « affaire » du théologien Hans Küng serait « en voie de règlement », car la rencontre entre NN.SS. François-Nestor Adam et Anton Hänggi, respectivement président et vice-président de la conférence épiscopale suisse, avec le cardinal F. Seper, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, et Mgr Jérôme Hamer, secrétaire de cette congrégation *(le Monde* du 5 juillet), « *apporte l'espoir d'une solution juste* » dans la querelle qui oppose le professeur Küng aux autorités romaines.

Citant les deux évêques, l'agence déclare que les entretiens entre l'épiscopat suisse et la congrégation ont montré que « *l'opinion publique était mal informée et de manière unilatérale* » sur l'affaire. La congrégation, ajoute Kipa, a renseigné les deux évêques au sujet de la dernière lettre adressée le 30 mars à Hans Küng, dans laquelle il était invité à venir à Rome « pour une entrevue », sans que celle-ci soit « imposée ». Cette lettre « *est demeurée jusqu'ici sans réponse* ».

D'autre part, la congrégation a fait savoir aux deux évêques, poursuit l'agence, que le professeur Küng pouvait venir à Rome « *accompagné par un défenseur de son choix* », et que tous les points sur lesquels la congrégation a fondé son enquête « *sont déjà entre les mains du professeur Küng* ». Mgr Hamer, secrétaire de la congrégation, enfin, serait « *prêt à se rendre en Suisse pour y rencontrer les membres de la conférence des évêques en vue de discuter et d'éclaircir les questions encore en suspens* ».

[D'après nos renseignements, Hans Küng, dans une déclaration publiée par l'Agence télégraphique suisse, récuse la version donnée aux deux évêques suisses, qui auraient été abusés par les autorités romaines. Répondant aux trois points soulignés par la congrégation pour la doctrine de la foi, le professeur Küng déclare que la lettre du 30 mars ne contenait pas les « actes » du procès contre lui, c'est-à-dire les rapports ou les pièces d'expertise rédigés par ses détracteurs. Il se demande, d'autre part, ce que signifie la possibilité de choisir un défenseur : celui-ci assisterait-il à l'interrogatoire en spectateur ou pourrait-il intervenir ? Il pense enfin qu'une visite privée de Mgr Hamer auprès des évêques suisses serait insuffisante et l'invite, en revanche, à participer avec lui à un débat public.]

«LA CROIX» : une procédure équivoque et malsaine.

Dans *la Croix* du 6 juillet le Père François Bernard, correspondant romain de ce journal, examinant les étapes de la procédure utilisée par la Congrégation pour la doctrine de la foi, dont la première est conduite « *en l'absence et à l'insu de l'auteur visé* », se demande si elle n'est pas « *équivoque et même malsaine* ».

« *Elle ne paraît correspondre ni aux exigences juridiques d'un procès ni aux conditions d'une recherche de la vérité dans une atmosphère de communion. (...) Il faudrait probablement une conversion des esprits et des mentalités non seulement à Rome, mais aussi bien ailleurs et de la part de tous, sans exception, les théologiens.* »

L'ASSOCIATION CULTUELLE DE L'ÉGLISE ARMÉNIENNE sera-t-elle gérée par un administrateur provisoire ?

Atmosphère passionnée le 8 juillet à la première chambre de la cour de Paris, où le président, M. Fusil, dut, à deux reprises, rappeler à l'ordre l'assistance. Les dirigeants de l'Association cultuelle de l'Eglise apostolique arménienne de la région parisienne demandaient l'infirmation de l'ordonnance de M. Olivier, premier vice-président du tribunal, qui avait désigné, le 29 mai dernier, Mᵉ Gondre, en qualité d'administrateur provisoire de ses biens, à la demande d'un membre de la communauté arménienne, M. Tossounian, se plaignant d'irrégularités très anciennes dans l'élection et le fonctionnement des organes de gestion.

Le bâtonnier Bondoux et Mᵉ Gilbert Jules, avocats des appelants, ont assuré que la mesure prise par M. Olivier avait soulevé une vive émotion dans l'ensemble de la communauté. « *Mᵉ Gondre*, s'écria le bâtonnier, *deviendra-t-il le chef temporel de l'Eglise arménienne en gérant l'emploi du denier du culte et des dons des fidèles ?* »

Mᵉ Sultan rétorqua, pour M. Tossounian, que l'association cultuelle ne s'identifiait pas à l'Eglise, que les statuts avaient été modifiés irrégulièrement en 1954, que quelques centaines de membres seulement sur cinq mille procédaient aux élections, ce qui aboutit, selon lui, à un véritable « mandarinat ».

Mᵉ Boccara, plaidant enfin pour Mᵉ Gondre, mentionna que ce dernier, déjà chargé en 1970 d'une mission d'information par le tribunal, s'était heurté à une succession d'obstacles, des élections ayant notamment été organisées en dehors de lui.

La cour se prononcera si possible le 10 juillet.

Dans une paroisse de Vendée

CONFLIT ENTRE PARTISANS ET ADVERSAIRES DE LA MESSE EN LATIN

(De notre correspondant.)

La Roche-sur-Yon. — Saint-Hilaire-le-Vouhis, petite commune du bocage vendéen près de La Roche-sur-Yon, est actuellement troublée par une querelle liturgique. Depuis deux ans, la messe du dimanche, chantée en grégorien, attirait des fidèles venus des alentours et des départements limitrophes. Le desservant, l'abbé Jamin, n'officiait plus qu'en latin. Après divers démêlés avec l'évêché de Luçon, le curé fut révoqué.

Le dimanche 30 juin, les fidèles trouvèrent donc l'édifice clos. Ils intervinrent auprès des religieuses, qui en détenaient les clés, et pénétrèrent dans l'église. Le vicaire épiscopal, l'abbé Dugast, et le maire ne purent les faire évacuer, et la messe fut célébrée par le curé. Le dimanche suivant, 7 juillet, des croix gammées et des inscriptions couvraient les murs du presbytère : « Jamin SS », « Jamin au poteau », « Non à la messe de Pie V », etc. Finalement, deux messes furent célébrées : l'une par le vicaire épiscopal, l'autre par l'ancien curé. Faudra-t-il en référer au Vatican ?

V. R.

● *Une salle de culte israélite* (rite tunisien) vient d'être ouverte à Marseille. Elle fait partie d'un nouveau centre communautaire, Keter Tora, qui comprend également une salle des fêtes, une bibliothèque et une salle d'études supérieures rabbiniques. L'inauguration a eu lieu récemment sous la présidence de Mᵉ Charles Haddad, président de Keter Tora, et en présence de M. Gulladi, consul général d'Israël. — *(Corr.)*

EDUCATION

Les sujets de français au baccalauréat

Un «modernisme» suspect

Un sujet sur la chanson et la poésie, un commentaire d'un poème d'Apollinaire, une comparaison entre la civilisation de l'écrit et celle de l'image... l'épreuve de français du baccalauréat dans les académies de la région parisienne s'est mise au goût du jour. Finis les sempiternels parallèles entre Corneille et Racine, les sombres pensées de La Rochefoucauld et les fables de La Fontaine... Les candidats sont invités maintenant à s'exprimer sur des sujets de leur temps, qui les intéressent directement. Mais est-ce si sûr ? Ce prurit de modernisme a quelque chose de suspect.

Première observation : avec trois sujets « modernes », la mariée est un peu trop belle. Car les classiques — que l'on sache — sont toujours au programme. Même si beaucoup de professeurs font des efforts pour actualiser leur enseignement, il y a sûrement bien des candidats qui n'avaient jamais entendu parler en classe de Brassens ou Brel, et qui n'avaient pas « fait » Apollinaire. On dira que le sujet du baccalauréat ne doit pas être une question de cours, et que l'on demande simplement aux candidats d'exposer leurs réactions personnelles. Mais c'est une vue de l'esprit et il n'est pas honnête d'enseigner une chose, et d'interroger à l'examen sur une autre. Si la littérature classique a disparu de l'enseignement secondaire, qu'on le dise. Sinon, il faut consacrer au moins un sujet sur trois à un exercice dans lequel les élèves « moyens », ceux qui n'ont pas naturellement (c'est-à-dire essentiellement par leur milieu familial) le don de parler brillamment de tout et de rien, ne soient pas entièrement pris au dépourvu. Un examen n'est pas un piège : les candidats doivent connaître la règle du jeu et savoir exactement ce que l'on attend d'eux.

La « vraie » chanson

Mais surtout il est illusoire — et passablement hypocrite — de penser que les candidats s'exprimeront « d'une façon personnelle » à l'examen. Le premier sujet sur la chanson et la poésie était, à cet égard, fait pour prouver le contraire. Un long texte, plat et embrouillé, était soumis à la réflexion des candidats d'où il ressortait à peu près ceci : la chanson est un genre noble mais difficile, qui devrait tenter les poètes. Malheureusement, ceux-ci ne s'y risquent pas. Heureusement, il y a Brassens, Brel et Ferré... On voit d'ici le fil auquel les candidats vont s'accrocher comme le naufragé à sa bouée (car il ne faut surtout pas contrarier l'auteur du sujet) : la chansonnette, pouah ! Oui, mais Brassens, ça c'est de la « vraie » chanson. De la chanson « poétique »... Est-ce vraiment ce que pensent des jeunes nourris pour la plupart de folk-songs et de pop music ? Peu importe. Avant même que les programmes en parlent, il y a déjà une pensée académique sur la chanson, comme sur la tragédie, le roman ou l'épopée...

Ceux qui, se méfiant des propos en l'air, ont voulu se raccrocher à la terre ferme du commentaire de texte, n'auront guère été plus rassurés : le poème extrait du Guetteur mélancolique, *qui leur était proposé, n'était sûrement pas de la meilleure veine de l'auteur d'Alcools, et il n'était pas particulièrement simple d'en « faire apparaître », comme y invitait impérieusement le sujet,* « l'unité profonde, l'originalité et la richesse ». *Là encore le sujet semblait répondre au désir de surprendre le candidat. Procédé déshonnête.*

Seul le troisième sujet annonçait franchement la couleur et répondait à l'esprit de l'examen. De là à dire que les candidats y auront davantage ouvert leur cœur, il y a plus d'un pas. Dans le match Gutenberg - Mac Luhan, le vainqueur est connu d'avance (haro sur la télévision, vive le livre...), et les poncifs dans le vent sur ce thème sont suffisamment nombreux pour que le candidat n'ait pas besoin de trop se découvrir.

D'ailleurs chacun sait que cela ne se fait pas. On ne sait jamais sur qui l'on tombe. Il faut être bien fou pour s'engager dans une copie d'examen. Il y a les correcteurs de droite, les correcteurs de gauche, les maniaques de ceci, les fanatiques de cela... Tant que les professeurs n'auront pas réglé leurs querelles, il ne faut pas demander aux élèves de prendre parti... Et puis le moi est haïssable. C'est le B, A, BA de la dissertation. Méfiance et conformisme : tels sont les principes élémentaires de la philosophie de tout candidat.

Qu'on ne s'étonne pas dans ces conditions si les correcteurs, une fois de plus et comme toujours, constatent que les copies sont de plus en plus nulles, et que si on les avait notées à leur juste valeur, à peine quelques-uns auraient eu la moyenne.

Qu'en conclure ? Ceci entre autres : l'examen est le reflet de l'enseignement qui y prépare. Si l'on ne sait plus ce que cet enseignement doit être, l'examen devient un exercice absurde. Si l'enseignement du français repose toujours sur la connaissance des grandes œuvres littéraires, il faut que le baccalauréat permette d'évaluer cette connaissance. S'il se propose de développer la créativité et l'expression personnelles, il faut changer les programmes et permettre aux candidats de dire ce qu'ils pensent vraiment.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

CORRESPONDANCE

Racisme au B.E.P.C. ?

M. Alain Dumont, professeur à Nice, nous adresse la lettre suivante, dont il précise qu'elle a été contresignée par deux cent soixante-dix enseignants et plusieurs parents :

Un certain nombre d'enseignants et de parents d'élèves des Alpes-Maritimes élèvent une protestation à propos du sujet suivant proposé à l'épreuve du B.E.P.C. dans l'académie de Nice :

« Nous côtoyons tous des étrangers : touristes, travailleurs ou autres résidents. Vous en avez sans doute approché, seuls ou en groupe, et vous avez pu observer leurs manières d'être, d'agir et de penser.

» Vous rappellerez d'abord les circonstances de cette rencontre et les comportements qui vous ont frappé, peut-être choqué. Vous chercherez ensuite si un effort de sympathie peut vous faire retrouver chez ces étrangers, malgré leurs différences, des êtres semblables à vous. »

Le sujet, qui se veut sans doute antiraciste, se révèle, en fait, parfaitement raciste dans sa formulation et ne pouvait qu'amener les élèves, par le plan qu'il suggère, à des prises de position racistes, d'autant plus dangereuses qu'inconscientes (ce que des correcteurs ont effectivement constaté dans de nombreuses copies). Au lieu d'inciter les candidats à accepter les autres dans leurs différences (ce qui constitue la seule attitude non raciste) on les invite en effet à n'accepter en eux que ce qui nous ressemble. (...)

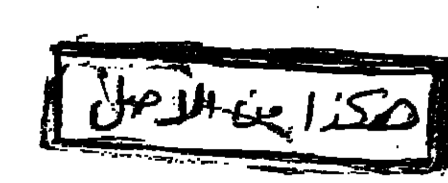
Dans un département où la densité d'étrangers est la deuxième de France, imaginons un jeune Arabe, un jeune Italien, un jeune Espagnol, un jeune Portugais en train de rédiger sa copie...

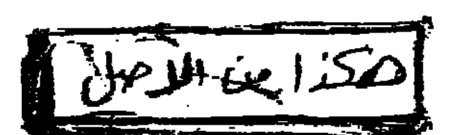
FAUT-IL MAINTENIR LE STATUT MILITAIRE DE POLYTECHNIQUE ?

A la suite des remous dont l'Ecole polytechnique a été récemment le théâtre *(le Monde* du 26 juin) et qui traduisaient une remise en question de la « *note militaire* » prise en considération pour le classement de sortie, des élèves ont organisé une consultation sur le statut de l' « X ».

A la question : « *Etes-vous favorable au maintien du statut militaire ?* » les élèves de la promotion 1972 ont répondu dans la proportion de 150 votants sur 319 : 100 contre (67 %), 44 pour (29 %) 5 sans opinion, 1 bulletin nul. Pour la promotion 1973, 212 ont voté sur 392 inscrits : 139 contre (64 %), 58 pour (29 %), 14 sans opinion, 11 bulletins blancs ou nuls.

● *Le cas de M. René Lourau.* — Un arrêté de suspension avec maintien de son traitement a été pris par le secrétaire d'Etat aux universités à l'encontre de M. René Lourau, directeur de la section de sociologie de l'université de Poitiers. Cette mesure « conservatoire » est prise en attendant le verdict de la commission disciplinaire de cette université. Rappelons qu'il est reproché à M. Lourau de ne pas avoir respecté les procédures réglementaires dans l'organisation des examens.





LA VIE DE LA RÉGION PARISIENNE

De la voie express rive gauche au statut de la capitale

LES ÉLUS CONTRE LA TUTELLE

DANS la chronique parisienne, on retiendra que ce mois de juin fut celui où le Conseil de la capitale décida de renoncer à la voie express rive gauche. Une affaire qui a cependant largement débordé son cadre d'origine, et qui, à propos d'un conflit d'urbanisme et d'environnement, a mis en relief l'ambiguïté du statut de la ville et sa sujétion vis-à-vis du pouvoir central.

Que cette autoroute des berges soit en définitive abandonnée, bien peu s'en attristent. Depuis quatre ans qu'on en discutait, les échos concordants venus des horizons les plus divers, de la province, de l'étranger, indiquaient bien que tous ceux qui prenaient à cœur la défense de la capitale, de son centre historique, ne comprenaient pas comment l'on pouvait prendre le risque de saccager les rives de la Seine, même si certains aménagements prévus, près de l'Institut par exemple, témoignaient d'un réel souci d'esthétique. Mais, considérée dans son ensemble, cette voie express était bien l'occasion d' « adapter la capitale à l'automobile », comme l'avait si clairement dit le président Pompidou, son plus ardent partisan. Aussi bien, la décision de M. Valéry Giscard d'Estaing, dès son arrivée à l'Elysée, de renverser la vapeur, n'a rencontré qu'approbation parmi les défenseurs des sites, soucieux plutôt d'adapter l'automobile à la capitale.

Cette intervention du nouveau président de la République a été interprétée comme le signe d'une prise de conscience — au plus haut niveau de l'Etat — des exigences de la qualité de la vie. Elle laisse augurer une plus grande rigueur dans la protection des sites et le maintien d'un équilibre plus harmonieux entre les exigences de la collectivité et la protection de l'individu.

Bonne dans son principe, la décision de M. Giscard d'Estaing a été cependant vivement critiquée dans sa forme. L' « ingérence » de l'Elysée dans les affaires parisiennes y fut d'autant plus stigmatisée que le retrait des crédits de l'Etat pour cette voie express fut connu quelques jours à peine après que M. Giscard d'Estaing, par les bons offices de M. Michel PoniatoWski, ministre de l'intérieur, eu tenté — vainement — de faire reconduire le mandat de M. Jacques Dominati au poste de président du Conseil de Paris.

Certes, on pourra rétorquer aux gaullistes et à leurs amis, qui ont dénoncé en termes parfois vifs cette intrusion du gouvernement à l'Hôtel de Ville, qu'ils ont su eux-mêmes s'en accommoder fort bien du temps où les injonctions du général de Gaulle puis de Georges Pompidou leur étaient transmises non par le biais de communiqués de presse, mais par le truchement plus discret de l'administration, ou tout simplement par le canal des amitiés politiques. De quoi au juste s'émeuvent-ils aujourd'hui ? De ce que l'Elysée intervienne dans leurs affaires ou plus simplement de ce qu'il le fasse de façon un peu trop voyante ?

Mais ce reproche ne peut être adressé aux groupes de gauche, qui se sont plaints, de tous temps, de la pesanteur de la tutelle et qui, eux aussi, ont noté le caractère abrupt des prises de position de M. Giscard d'Estaing. Du temps de son prédécesseur, les élus de gauche rappelaient volontiers que le préfet de Paris était le vrai maire de la capitale. Après la déclaration du président de la République faisant connaître son souhait de voir conserver la Cité fleurie, l'un d'eux a suggéré de nommer maire M. Giscard d'Estaing. C'est donc que l'on interprète aussi dans ces groupes les interventions de l'Elysée comme un alourdissement de la tutelle.

A cet égard, les déclarations de M. Christian de La Malène, leader reconnu des gaullistes et de leurs amis à l'Hôtel de Ville, et de M. Georges Sarre, socialiste, qui fut candidat des groupes de gauche à l'élection pour la présidence du Conseil de Paris révèlent le même scepticisme quant au desir profond du gouvernement de libéraliser cette tutelle.

PIERRE BRANCHE.

Les choix changent les méthodes demeurent

Par CHRISTIAN DE LA MALÈNE (*)

LE Conseil de Paris a défrayé quelque peu la chronique ces dernières semaines. Depuis toujours les rapports de l'assemblée parisienne avec les pouvoirs publics nationaux sont légèrement grinçants. Aussi, après le renouvellement de ces derniers, attendait-on avec intérêt de voir sur quelles bases ces rapports pourraient désormais s'établir.

Trois affaires, dans cette perspective, ont retenu l'attention : dans l'ordre chronologique, l'élection du président, le projet de voie express rive gauche et la sauvegarde de la Cité fleurie. Disons tout de suite que le choix du président de l'assemblée municipale fut sans lien aucun avec l'élection du président de la République, et, sur le plan qui nous intéresse, que ce fut donc un faux débat. Certes, il fut présenté comme un affrontement politique et, du fait de l'action maladroite d'un des candidats, parut-il parfois ainsi. Mais, dans la réalité des choses, il ne s'agissait que d'ambition individuelle et la politique ne servait guère que d'alibi.

Il faut noter cependant, préalablement au scrutin, une insolite intervention du ministre de l'intérieur, insolite parce que venant du ministre tuteur et insolite parce que le bénéficiaire devait en être celui-là même qui ne cessait de réclamer, ô ironie ! un allègement de cette tutelle. Mais on aurait tort d'interpréter cet incident et de s'y attarder ; car il faut n'y voir sans doute qu'une improvisation malheureuse pour tenter de répondre à l'inquiétude d'un des candidats.

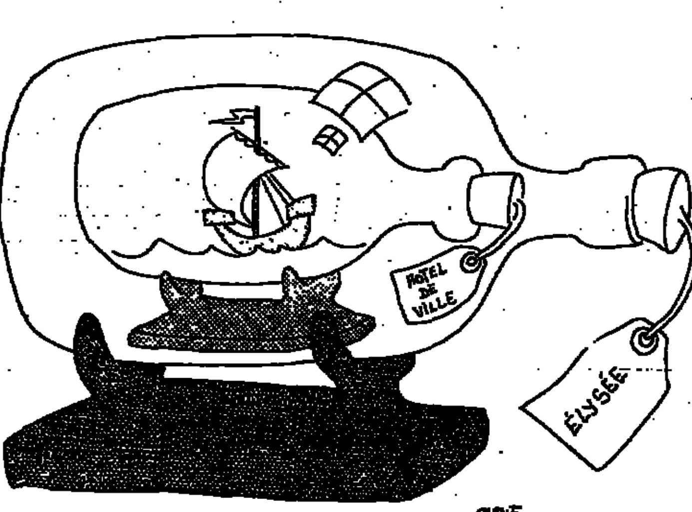
Les deux autres affaires permettent des réflexions plus significatives.

Pour la voie express rive gauche de Seine, chacun connait les faits. Le président Pompidou, qui attachait à cette opération une grande importance compte tenu notamment du succès de la voie express rive droite, avait demandé au préfet de la proposer au Conseil. Après quelques difficultés, celui-ci avait fini par l'accepter sous une réserve fondamentale : que l'opération de voirie soit également et peut-être même davantage une opération d'urbanisme enrichissant le site — par exemple, entre autres, la réhabilitation du quai et du parvis devant l'Institut réservés entièrement aux piétons, et cela grâce à une circulation automobile enterrée.

A l'automne 1973, après de longs travaux, ce double objectif parut pouvoir être atteint. Les crédits permettant d'engager les travaux furent, en conséquence, votés, les uns au Parlement dans la loi de finances pour la part de l'Etat, les autres au Conseil pour la part de la Ville. Les marchés allaient être passés et le chantier largement ouvert quand survint le décès du président. Quelques semaines plus tard, et à la veille de la session d'été du Conseil, un communiqué de la présidence de la République fit connaître que, pour des raisons d'urbanisme et des raisons financières, l'Etat retirait les crédits qu'il avait accordés et qui avaient été affectés par le Parlement.

Privé des subventions de l'Etat, privé des moyens d'agir puisque le préfet, exécutif de la Ville, est en même temps un fonctionnaire de l'Etat aux ordres du gouvernement, le Conseil ne pouvait que s'incliner, même s'il déplorait la décision présidentielle, tant pour des raisons de fond que pour des raisons de forme. Officiellement la voie n'est que différée. Mais personne ne s'y trompe ; le Conseil, échaudé, n'est pas prêt à s'engager de si tôt. La voie est abandonnée.

Voilà une affaire, subventionnée par l'Etat certes, comme quasi toutes les réalisations municipales, mais de compétence strictement municipale ; voilà une affaire pour laquelle l'Etat avait définitivement donné son accord, accord sanctionné par un vote du Parlement ; voilà une affaire dont l'exécution avait commencé en amont. Cependant, le président de la République n'a pas hésité à intervenir de façon décisive et sans consultations.



(Dessin de PLANTU.)

La Cité fleurie : affaire à suivre

La sauvegarde de la Cité fleurie est un sujet d'une ampleur bien moindre. Il s'agit d'un terrain occupé entièrement par des ateliers sans étages entourés d'arbres et de verdure. Sur ce terrain, l'Etat a délivré un permis de construire dans les formes régulières. Pour essayer d'empêcher la destruction de cet ensemble, le Conseil cherchait activement depuis deux ans une formule conciliant droits légaux du propriétaire, maintien de l'espace vert, intérêts des véritables artistes. Une solution semblait en vue quand un autre communiqué de la présidence de la République, soulignant le souci du président de voir sauvegarder l'existence de la Cité fleurie, est venu tout remettre en cause. Puisque l'Etat veut conserver intégralement l'ensemble dans l'état actuel et que cela n'est possible qu'avec un apport relativement considérable d'argent extérieur, c'est sans doute, ont pensé les conseillers, que le gouvernement entend y consacrer les sommes nécessaires. D'où un nouveau délai pour éclaircir ce point ; affaire à suivre.

Mais, là encore, le chef de l'Etat, dans un domaine municipal et sur une question relativement mineure, a bien montré son intérêt et ses intentions.

De ces péripéties, que doit-on retenir ?

D'abord, que l'actuel président de la République, au moins autant que son prédécesseur, attache de l'importance aux problèmes de l'urbanisme parisien.

Ensuite, qu'il a sur ces sujets des vues très souvent différentes et qu'il n'entend pas, c'est le moins que l'on puisse dire, respecter toutes les orientations du président Pompidou.

Ensuite encore, qu'il estime, cette fois de nouveau comme son prédécesseur, que le président de la République a des responsabilités particulières vis-à-vis de la capitale du pays.

Enfin, que ces responsabilités il peut et doit les exercer même si, pour cela, il empiète sans nuances sur les compétences de la municipalité.

Pas d'opposition stérile

En résumé, si les choix au fond changent, les méthodes, elles, demeurent. Ces méthodes se font même, disons, singulièrement plus incisives. Elles mettent par là tout à fait en porte à faux les groupes, aujourd'hui dans la [illegible]ité, mais qui, hier, justifiaient leur opposition précisément par l'absence de liberté suffisante et une tutelle trop rigide. Car, maintenant, nous sommes passés de la suggestion et de la pression amicale à la décision sans appel *a posteriori*.

De tout cela, y a-t-il lieu de se scandaliser ? Nullement.

Paris joue dans notre pays un rôle trop essentiel pour n'être pas au premier rang des préoccupations des pouvoirs publics nationaux. Il est normal, et probablement bénéfique, que le chef de l'Etat s'intéresse aux problèmes de la Ville. Ceux qui ont été élus pour cette tâche précise ne peuvent et ne doivent que s'en réjouir.

Ce n'est pas en s'opposant stérilement à *toute* intervention de l'Etat que la Ville trouvera les voies meilleures pour son développement. Ce serait pure utopie. Ces voies, au contraire, doivent être définies ensemble. Mais les événements récents obligent à conclure que, plus que jamais, le statut actuel des autorités municipales ne permet pas une concertation suffisamment équilibrée. D'où les à-coups auxquels nous assistons : interventions sans nuances de l'Etat entraînant réflexes de repli, de défense ou de refus de la municipalité. L'exigence d'un statut rénové apparait aujourd'hui encore plus urgente et plus nécessaire qu'hier.

Que l'Etat s'intéresse à la Ville, bien ! Mais s'il souhaite que son développement s'accomplisse dans une harmonieuse concertation entre la Ville et les pouvoirs publics nationaux, s'il souhaite que la population participe à cet effort, par l'intermédiaire de ses représentants légitimes et non au travers d'associations ni responsables ni représentatives, il se doit de restaurer préalablement la municipalité parisienne dans la plénitude de ses fonctions.

(*) Député et conseiller de Paris (U.D.R.), rapporteur général du budget de la Ville de Paris.

TOURNER LA PAGE

Par GEORGES SARRE (*)

POUR les Parisiens, la dernière réunion du Conseil de Paris est passée moins inaperçue que de coutume. Ce n'est pas encore l'enthousiasme, mais plus tout à fait le silence. Réveillée en sursaut par l'élection présidentielle, la majorité du Conseil de Paris a donné le spectacle de ses divisions. Il est juste de rappeler que, si l'ex-majorité pompidolienne n'était unie que pour maintenir les positions acquises, la nouvelle majorité giscardienne n'est rassemblée que par le souci de survivre.

L'éviction de M. Jacques Dominati prouve simplement que ce qu'on ne peut tenter ou réussir à l'Assemblée nationale s'exécute sans grande conséquence à l'Hôtel de Ville de Paris. Depuis des années, c'est le lieu de prédilection choisi par la majorité pour traduire ses états d'âme.

Dans ce psychodrame en deux actes — sursaut de dignité U.D.R., réplique de l'Elysée, — la gauche a présenté une candidature commune, affirmant ainsi son unité et son aptitude à promouvoir à Paris, comme ailleurs, une politique conforme aux intérêts de l'ensemble de la population.

En réalité, la présidence de la République a voulu, dès le départ, marquer la rupture par rapport aux choix antérieurs. Un scénario bien réglé s'est déroulé : premier temps, refus de l'automobile (voie express rive gauche) ; deuxième temps, oui aux espaces verts (Cité fleurie) ; troisième temps, non aux tours : apogée = applaudissements.

Ces décisions prouvent une fois de plus le resserrement de la tutelle sur la capitale. Décidément, on fait payer à Paris le souvenir impérissable de la Commune.

Les derniers quinze jours prouvent que les bavardages sur la libéralisation du nouveau statut ne sont faits que pour entretenir l'illusion.

Demain, comme hier, on refusera aux Parisiens le droit d'administrer leur ville. Le pouvoir central ne veut pas lâcher la proie pour l'ombre. C'est l'écroulement des illusions chez les naïfs.

Bref, l'Hôtel de Ville ne connait pas le changement. Pour soigner son image de marque, le président de la République suscitera l'abandon des projets impopulaires, mais, sur le fond, la même politique sera poursuivie. D'un côté, on renonce à grand fracas à la voie express — pour des raisons plus économiques qu'écologiques, — mais en même temps on présente au Conseil un Plan d'occupation des sols (P.O.S.), qui relance la spéculation et renforce la ségrégation sociale.

L'exemple de la cité financière illustre dramatiquement cette réalité. Tout pour les banques et les assurances, déménagement pour les habitants.

La population parisienne supporte de plus en plus mal une bureaucratie anonyme et tatillonne. Presque sur tous les projets de rénovation, les transports en commun, les activités culturelles, se créent des associations de défense, des comités de soutien, qui mènent l'action et marquent des points.

Les élus socialistes participent aux luttes sur le terrain, et se font à la tribune l'écho des actions menées par la population et les grandes organisations. Mais le moment approche où notre rôle de témoin sonore ne sera plus possible. Le temps des protestations indignées, mais platoniques, est dépassé. Puisqu'on refuse à la gauche toute représentation dans le bureau du Conseil, toute présidence de commission, les élus de l'opposition doivent se battre sur une ligne dure et refuser de participer aux commissions de travail. En effet, pourquoi faire semblant dans un conseil qui ignore les 43 % de Parisiens qui ont voté François Mitterrand ?

C'est avec toute la population qu'il faut mener le combat de la dernière chance. Celui de la démocratie.

(*) Conseiller de Paris, secrétaire national du parti socialiste.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

Le désarmement du « France » entraînera le licenciement d'environ deux mille personnes

Le paquebot « France », dont le désarmement prochain vient d'être annoncé par la Transat, est attendu jeudi matin 11 juillet à New-York. C'est à ce moment que l'on verra si l'équipage, suivant les instructions des syndicats des marins C.G.T., occupe le navire et engage un mouvement de protestation et des grèves.

La date de désarmement du navire (on parle d'octobre) ainsi que les modalités des opérations de licenciements collectifs et de reclassement du personnel navigant ou sédentaire seront sans doute examinées dès le 18 juillet, lors de la réunion du comité d'entreprise de la Transat. Les licenciements affecteraient environ deux mille personnes, employées par la Transat. Par la suite, conformément à la loi de 1948 portant organisation de la marine marchande et à l'accord interprofessionnel du 10 février 1969 sur les garanties de l'emploi, plusieurs instances devront être consultées: le conseil supérieur de la marine marchande, la commission nationale de l'emploi, la commission consultative de la Transat, l'inspecteur du travail.

C'est devant ces mêmes instances et au sein du gouvernement que seront mises au point les mesures dites de « compensation » du retrait du « France » : plan de croissance de la marine marchande (qui passerait de 10 à 20 millions de tonneaux en cinq ans), augmentation importante de la dotation de l'Etat au capital de la Compagnie générale maritime, pour lui permettre d'acheter des navires modernes neufs ou d'occasion, budget social spécifique permettant de faire face aux conséquences du retrait du « France » : on parle de 140 millions de francs environ.

Que faire du paquebot lorsqu'il sera désarmé ? On se souvient de la proposition de M. Gilbert Trigano, P.-D. G. du Club Méditerranée, qui a suggéré d'utiliser ce navire comme hôtel ou club de vacances qui serait ancré, de manière temporaire, devant les côtes des pays qui n'ont pas d'infrastructures touristiques (Libye, Indonésie, Philippines). Le vendre à un armateur étranger ? Le paradoxe est que ce palace incomparable, fait « sur mesure » pour les traversées de l'Atlantique nord, est mal adapté aux croisières en pays chauds. Sa seule chance : les périples autour du monde. Mais qui voudra à l'avenir en payer le coût très élevé ? Par conséquent la mise en vente du paquebot et son tranfert à l'étranger ne peuvent être exclus.

Habituellement, les hommes d'affaires intéressés par ce genre d'acquisition sont les Philippins, les financiers de Hongkong ou de Singapour, les Indiens ou certains Arabes. On parle aussi d'acheteurs russes. Mais, en tout état de cause, le prix que la Transat pourrait en tirer ne dépasserait probablement pas 100 millions ou 150 millions de francs, soit une année de déficit. — F. GR.

Les Havrais se souviennent et s'inquiètent

De notre correspondant

Le Havre. — Au Havre, on a le cœur pincé et on se souvient...

On se souvient de la première apparition du paquebot au port, le 23 novembre 1961, salué par toutes les cloches de la ville et par les sirènes des navires, dont celle du vaillant *Liberté* (ex-*Europa*) dont il allait assurer la relève. On se souvient de ses premiers essais de vitesse qui révélèrent de telles vibrations qu'il fallut bien vite modifier le bulbe de la proue. On se souvient de sa première traversée pour laquelle l'Atlantique lui réserva l'une de ses plus mémorables tempêtes. On se souvient aussi de ses passagers illustres : le général de Gaulle, dont la grande taille avait exigé l'aménagement d'une couchette spéciale, et Mona Lisa, la Joconde, dont le conteneur climatisé avait été installé dans une luxueuse cabine...

Mais après avoir ainsi feuilleté l'album des souvenirs, les Havrais aujourd'hui se posent des questions. Où sera désarmé le navire ? Le Port autonome du Havre n'est guère soucieux de voir l'un de ses plus grands quais rendu inutilisable par la présence, pour une durée indéterminée, du géant. Alors, faudra-t-il le reléguer à Cherbourg ou à Brest ?

La question de l'emploi intéresse toute la ville car, finalement, *France* est un des plus grands employeurs de main-d'œuvre de la région. Mis à part son équipage, il fournissait une charge de travail considérable à la société Navima, chargée de son avitaillement, à la COGER, qui assurait son entretien et ses visites techniques, à la Blanchisserie de Rouelles, dont le paquebot était le principal client et, bien sûr, à l'agence havraise de la Transat. Au total, on peut affirmer que la mise à la retraite du navire intéresse directement trois mille personnes environ.

Pour sa part, le député et maire du Havre, M. André Duroméa (communiste), a déclaré dans un communiqué que, lorsqu'il était candidat à la présidence de la République, M. Giscard d'Estaing avait déclaré : « *Je souhaite le maintien en service du navire. Il constitue une ambassade remarquable de la France, et l'accueil chaleureux reçu partout par le navire à l'étranger en témoigne. Aucune décision ne sera prise sans une large consultation avec l'armement et les syndicats.* »

« *Or*, a ajouté M. Duroméa, *comme Concorde, le* France *reste l'exemple concret de la haute technicité de nos industries, de nos travailleurs, de nos cadres et techniciens. Ambassadeur de notre pavillon, le* France *n'a connu aucun accident majeur depuis son lancement et il contribue à renforcer l'attrait de notre pays, de nos industries, dans le monde entier.* »

Quant au commandant Croisille qui le premier en avait pris le commandement, il a fait part également de son émotion : « *Je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, je suis désolé. Mais il faut être objectif. J'espère que d'un mal sortira un bien, car il faut maintenant procéder au renouvellement de notre flotte et ne pas utiliser pour moitié des navires affrétés afin d'assurer le transport de nos marchandises. (...) J'ai eu le redoutable honneur de prendre* France *par la main à sa naissance et je suis désolé de voir qu'on va lui tordre le cou.* »

CLAUDE SOYER.

La Transat : avec émotion et regret...

La Compagnie générale transatlantique a publié le 8 juillet le communiqué suivant :

« Le gouvernement vient de faire savoir à la Compagnie générale transatlantique qu'après un nouvel examen du dossier du paquebot *France*, il estimait impossible de prolonger une situation dans laquelle le budget de l'Etat pourrait être désormais grevé d'une centaine de millions de francs par an pour subventionner une activité de transport très particulière, qui, à ses yeux, ne justifie pas un tel sacrifice de la part de la collectivité.

» En conséquence, il a été décidé que le montant de la subvention de 1974 sera ajusté au niveau nécessaire pour couvrir le déficit du premier semestre, et que cette subvention serait ensuite supprimée.

» Le gouvernement a laissé la Compagnie libre de tirer les conséquences de cette décision. Il l'a cependant informée que si elle décidait de cesser l'exploitation du navire, elle devrait prendre en concertation, avec son personnel, toutes les dispositions opportunes pour sauvegarder les intérêts légitimes de ce dernier. Dans cette hypothèse, l'Etat prendrait les mesures nécessaires pour que l'arrêt de l'exploitation du paquebot *France* pèse le moins possible sur la Compagnie et sur les personnels concernés.

» La Compagnie générale transatlantique a indiqué, en réponse, qu'en l'absence de subvention, il ne lui sera pas possible de poursuivre l'exploitation du paquebot *France*.

» Consciente cependant de ses devoirs, tant à l'égard de son personnel que des passagers vis-à-vis desquels elle a pris des engagements, la direction de la Compagnie, sous réserve de l'accord du conseil d'administration qui va se réunir d'urgence, estime devoir continuer l'exploitation du navire au moins jusqu'à la fin du mois de septembre prochain.

» La date de désarmement définitif du *France*, qui ne saurait être postérieure à l'automne prochain, sera fixée ultérieurement en fonction de considérations commerciales et financières et en tenant particulièrement compte des intérêts des personnels touchés par cette mesure. Cette question sera donc débattue au sein du comité central d'entreprise qui, conformément à la loi, est convoqué pour le 18 juillet prochain.

» C'est avec émotion et regret, et pleinement consciente de ses graves conséquences sociales et commerciales, que la Compagnie est amenée à prendre cette décision. En annonçant, à son tour, après de nombreux armements français et étrangers, qu'elle renonce à poursuivre une exploitation dont le prix de revient est devenu incompatible avec les tarifs acceptables par sa clientèle, elle garde du moins la fierté d'avoir, avec le dernier et le mieux réussi de ses grands paquebots, porté au plus haut niveau la réputation mondiale qu'elle s'était acquise en plus de cent années de transport des passagers sur l'Atlantique nord. (...)

» A l'exception des car-ferries de sa filiale, la C.G.T.M., exploités sur la ligne de Corse et d'Afrique du Nord, l'activité de la Compagnie sera désormais limitée au transport de marchandises. (...) »

LE BILAN DU PAQUEBOT

	1973 (résultats estimés)	1974 (prévisions au 8 janvier)
Passagers transportés	48 299	46 465
Total passagers-jours	337 616	395 936
Recettes nettes	143 507	181 975
(en milliers de francs)		
A) Dépenses commerciales	58 505	66 218
Dont nourriture	13 149	15 700
Dont blanchisserie	1 585	2 731
Dont distractions	13 845	15 717
B) Dépenses maritimes	20 973	75 622
Dont frais de port	6 248	6 881
Dont combustibles	14 725	68 761
C) Dépenses d'armement	111 426	131 992
Dont salaires	83 136	101 715
Total des dépenses d'exploitation (A + B + C)	190 904	273 832
Marge d'exploitation (déficit)	— 47 397	— 91 857
Frais dits de « structure passages »	— 9 318	— 7 815
Frais dits de « structure générale »	— 13 400	— 13 754
Résultat avant subvention	— 70 115	— 113 426
Subvention	+ 38 530	+ 36 500
Résultat final à la charge de la Transat	— 31 585	— 76 926

● DE BONS RESULTATS POUR TOURAINE AIR TRANSPORT. — La compagnie régionale Touraine Air Transport (TAT) a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires de 31 millions de francs. Le groupe TAT, qui comprend la Société auxiliaire de matériel aéronautique et terrestre (SASMAT), Rousseau Aviation et Taxi Avia France, envisage de franchir, en 1974, le cap des 100 millions de francs. TAT, qui exploite soixante-dix-neuf lignes régulières, a transporté quatre cent dix mille passagers en 1973. Elle possède une flotte de quarante avions, dont deux Falcon-20 et deux Fokker-28 ; elle a pris option sur quatre biréacteurs Falcon-40.

● DEFICIT POUR U.T.A. EN 1973. — La compagnie privée française U.T.A. a perdu, l'an dernier, 10 435 000 francs alors qu'en 1972 son résultat d'exploitation était positif : 1 million 155 000 francs. Les investissements réalisés au cours de l'exercice 1973 se sont élevés à 296 millions de francs : achat de D.C.-10, installation sur l'aéroport Charles-de-Gaulle, réservation électronique U.T.A. qui a mis en service, l'an dernier, trois avions gros-porteurs D.C.-10, a transporté 2 692 millions de passagers-kilomètres, soit une augmentation de 14,8 % par rapport à 1972, et 196 millions de tonnes-kilomètres de fret, soit une progression de 32,2 %.

LES MARINS C.G.T. : un déficit des frets de 2 à 3 milliards de francs.

Dans un communiqué, publié lundi 8 juillet, la Fédération nationale des syndicats maritimes C.G.T. « *proteste véhémentement contre la décision du gouvernement de supprimer la subvention au paquebot* France *dès maintenant, ce qui veut dire son désarmement à brève échéance et la suppression de deux mille cinq cents emplois de marins et de personnel sédentaire* ».

La C.G.T. ajoute : « *Cette décision intervient sans qu'il y ait eu aucune discussion avec le gouvernement, comme la fédération l'a demandé dans ses lettres du 21 mars à M. Olivier Guichard, ministre chargé de la marine marchande, du 11 juin à M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, du 23 juin au président de la République. Elle renouvelle cette demande afin qu'une discussion sérieuse s'engage à propos de* France, *des paquebots de croisière et de l'expansion de la marine marchande, dont l'insuffisance se traduit par une dépense de 2 à 3 milliards de francs pour l'affrètement des navires qui nous manquent. La fédération maintient la décision d'appeler l'équipage de* France *à l'occuper s'il est désarmé et à une grève de l'ensemble des marins pour qu'enfin une politique de la marine marchande répondant aux besoins du pays soit décidée et mise en place.* »

DEUX POINTS DE VUE

Les finances publiques en péril ?

Par YVES GUÉNA (*)

La question du désarmement du paquebot *France* était posée depuis quelque temps. On sait que lorsque j'étais en charge de notre marine marchande, j'avais pris position pour le maintien en service de ce navire.

Je n'ignorais point qu'un problème financier existait ; je ne conteste pas que le luxe fabuleux des grands transatlantiques est de nos jours périmé ; je mesure bien qu'il est irritant de subventionner les croisières des touristes américains. Aussi me semblait-il exclu qu'on mît jamais de nouveau en chantier une unité de cette dimension. Mais j'estimais que *France* pouvait poursuivre sa course jusqu'à ce qu'il fût théoriquement amorti, c'est-à-dire périmé, et qu'il aurait pu continuer à traverser l'Atlantique en été, à sillonner toutes les autres mers du monde aux autres saisons, durant encore quelques années

Je ne puis être sensible à l'argument financier. Au niveau des finances de l'Etat — étant donné que le déficit d'exploitation ne saurait raisonnablement incomber à la compagnie — ce qu'il faut redouter ce sont les dépenses qui se cumulent et n'ont point de fin, les investissements qui appellent d'autres investissements et qui se prolongent par d'écrasantes dépenses de fonctionnement. Il n'en est rien pour ce paquebot dont, en tout état de cause, la durée de service était limitée. Je ne puis croire que les finances de la France auraient été en péril si durant les quatre ou cinq années à venir, *France* avait coûté en subvention 10 millions par mois.

Qu'on me pardonne si j'évoque le prestige national. Il n'est pas indifférent à nombre de Français que notre pavillon soit porté par le plus beau navire du monde. *France* à Hongkong, au printemps dernier, ce fut une ruée. Nous pouvions tenir au moins aussi longtemps que nos amis anglais avec leur *Queen !*

D'autant que le problème social n'est pas indifférent, même si le statut de certains personnels est critiquable. Le recasement de l'équipage de *France* n'ira pas sans difficultés, sans déchirement, peut-être sans troubles, dans toute notre marine de commerce, et finalement sans dépenses importantes et stériles.

Enfin, je pensais, alors que je lançais un plan de développement qui prévoyait en cinq ans le doublement de notre tonnage marchand, alors que tous, armateurs, officiers et marins sentaient se lever le temps du renouveau pour le pavillon de la France, qu'il était contradictoire dans le même temps d'amener le pavillon de *France*.

(*) Maire (U.D.R.) de Périgueux, ministre des transports d'avril 1973 à mars 1974.

Réinventer la croisière

Par JEAN VERNET (*)

L'ANNONCE du désarmement du *France*, différée depuis plusieurs mois, pose le problème grave de l'emploi de son personnel mais également, dans cette période de vacances, celui de l'avenir de la croisière maritime.

Paquebot conçu pour la ligne de l'Atlantique nord, le *France* n'était qu'occasionnellement exploité pour des croisières, mais ses deux récents tours du monde et la publicité internationale qui les avait accompagnés avaient donné un éclairage particulièrement prestigieux à cette forme d'activité.

Amoureux des croisières, Jules Romains avait écrit :

« *A partir d'un certain niveau, le paquebot est ce que l'homme a réalisé de plus raffiné et de plus plaisant comme lieu de séjour.* »

Parmi les soixante-quatorze paquebots naviguant dans le monde, le *France* était celui qui justifiait le mieux cette définition, qui ne se trouve pas remise en cause par le désarmement du navire.

Cette année, environ deux mille croisières ont été programmées dans le monde, dont la moitié au départ des Etats-Unis et des Caraïbes. Plus d'un million de passagers « prendront un paquebot pour le plaisir d'y être et non pas tellement pour qu'il les mène quelque part ».

Dans ce nombre, quelques milliers seulement auront franchi la passerelle du *France*, sans doute pour la dernière fois ; une poignée de privilégiés qui auront eu les moyens de s'offrir ce voyage, mais combien d'autres qui devront se contenter de l'imaginer sans jamais passer du rêve à la réalité ? Combien d'autres, également, qui, à défaut du pavillon français trop coûteux, sont allés prendre un billet dans une compagnie étrangère ?

Soixante mille Français sont partis en croisière l'année dernière, dont trente-cinq mille sur des navires étrangers, avec les difficultés de langue que cela suppose, une table moins raffinée... mais des prix plus compétitifs.

De 1971 à 1973, quatorze nouveaux paquebots de croisière ont été lancés : aucun français, à l'exception du *Massalia*, qui fait un trafic mixte ligne et croisière. Actuellement neuf unités sont en commande dans le monde et cinq en projet : aucune ne battra pavillon français.

Et pourtant, le marché de la croisière se développe régulièrement car cette forme de tourisme est ressentie comme un besoin par ceux qui considèrent le paquebot comme un lieu de séjour qui, non seulement ne porte pas atteinte à l'environnement, mais qui l'agrémente. Car la croisière satisfait toutes les motivations, que l'on ait l'esprit aventureux ou casanier, ainsi que l'illustrait Paul Guimard dans une boutade : « *C'est le seul moyen de faire le tour du monde en remettant chaque matin sa brosse à dents dans le même verre.* »

Quel que soit l'avenir du *France* et des autres paquebots de croisière français, également touchés par la hausse des combustibles et une situation économique qui ne favorise pas particulièrement l'essor du tourisme, la croisière a sa place dans le choix des vacances des Français. L'arrêt du *France*, par les regrets qu'il suscite partout dans le monde, met en évidence la qualité de l'image de marque que les armateurs de notre pays ont su donner à cette forme de voyage.

Les armateurs, les organisateurs de vacances, mais aussi les syndicats maritimes et les pouvoirs publics, doivent se concerter pour définir la conception de nouveaux paquebots de croisière par une approche tenant davantage compte des besoins et surtout des moyens de la clientèle internationale : il faut démocratiser la croisière sans la démystifier.

Pour cela, simplifier le service, alléger la restauration, innover en matière d'animation, abandonner les décors de luxe, coûteux et qui se démodent si vite, permettre aux armateurs français de recruter du personnel au meilleur coût.

Ces modifications « internes » ne diminueront en rien la joie de naviguer et, tout en permettant à une clientèle élargie de découvrir l'aventure maritime, feront du désarmement du *France* peut-être la fin d'une époque, mais surtout une étape vers une renaissance de la croisière.

(*) Directeur du développement d'Havas Voyages, ancien directeur de la Compagnie des croisières Paquet.

En 1973

SEPT MILLIONS DE SIÈGES VIDES SUR LES LIGNES AÉRIENNES DE L'ATLANTIQUE NORD

Vingt-deux compagnies régulières, membres de l'Association du transport aérien international (IATA), ont, l'an dernier, exploité des vols entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Sur ce réseau, le plus fréquenté du monde, elles ont traité dix millions de passagers contre neuf millions cinq cent mille en 1972, soit une augmentation du trafic de 5,2 %. Cette progression est toutefois nettement inférieure à la hausse annuelle moyenne enregistrée pendant les cinq dernières années : 13,6 %.

Les compagnies européennes ont assuré, l'an dernier, 52,8 % du trafic sur ce réseau. Les transporteurs d'Amérique du Nord — Pan Am, T.W.A., Air Canada, Canadian Pacific Air — en ont réalisé 43,6 % seulement contre 47,3 % en 1970, année record.

Trois compagnies ont assuré ensemble, en 1973, près de la moitié du trafic total de passagers : T.W.A., 18,8 % ; Pan Am, 18,3 % ; British Airways, 10,4 %. La part d'Air France atteint 6,5 %.

Le trafic de première classe a globalement représenté, l'an dernier, comme en 1972, 5,4 % du trafic total de voyageurs : 10,4 % pour la compagnie australienne Quantas et 7,3 % pour Air France.

Le coefficient de chargement s'est en moyenne établi, l'an dernier, à 57,7 %, en légère diminution par rapport à 1972 (59,6 %), mais en nette amélioration par rapport à 1971 (50,4 %). De 1969 à 1973, cinq compagnies ont enregistré des diminutions : Quantas (— 13 %), Air India, Alitalia, British Airways et K.L.M. Pendant cette période, Finnair et El Al ont amélioré leur coefficient respectivement de 15,6 % et de 9,2 %. Ces taux sont globalement plus élevés dans le sens Europe-Amérique du Nord (59 %) que dans le sens inverse.

Le nombre de sièges offerts sur l'Atlantique nord s'est globalement accru, entre 1973 et 1973, de 8,6 % — 17 327 481 contre 15 734 946, — la capacité disponible augmentant plus rapidement en classe économique qu'en première classe. Cette surcapacité explique que, malgré l'évolution favorable du trafic, le réseau reste lourdement déficitaire pour l'ensemble des compagnies régulières.

Outre la concurrence sévère et coûteuse que ces compagnies se font, elles doivent partager le marché avec les transporteurs à la demande qui, en 1972, ont assuré 17 % du trafic.

★ Institut du transport aérien, 4, rue de Solférino, 75007 Paris.

P. T. T.

LES FABRICANTS DE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE DEMANDENT UNE AUGMENTATION DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES

Amorcée au début de l'année, reprise durant la période électorale, la campagne en faveur d'une rallonge substantielle des crédits budgétaires pour les télécommunications s'amplifie. Il y a quelques jours, la commission parlementaire de contrôle de la gestion du téléphone se prononçait en faveur de l'augmentation des autorisations d'engagement pour 1974 et demandait que ceux-ci soient portés de 10,5 à 13,5 milliards de francs pour 1975, le chiffre de 18 milliards de francs était considéré comme un minimum par le Parlement.

C'est maintenant au tour du Syndicat des industries téléphoniques et télégraphiques (S.I.T.T.), qui groupe les fabricants de matériels de télécommunications, d'adresser une sévère mise en garde aux pouvoirs publics. Si aucune rallonge n'est accordée pour l'exercice en cours, l'industrie ne pourra pas fournir autant de lignes qu'il était prévu. En effet, l'augmentation en valeur des crédits (+ 23 %), telle qu'elle est prévue dans le budget 1974, sera presque intégralement absorbée par les seules hausses des salaires et des prix des matières premières, ce qui entraînera une rupture du rythme de croissance des équipements téléphoniques. Le programme prévoyant la mise en place de 12 millions de lignes en 1978 ne pourrait donc pas être respecté.

Pour le syndicat, une remise en question de ce programme, qui a servi de base aux prévisions d'investissements, entraînerait de graves conséquences sur la situation « *des usines nouvelles décentralisées en province et de leur personnel* ». Ce faisant, le S.I.T.T. touche là un point particulièrement sensible au gouvernement et au chef de l'Etat.

Enfin, dernier argument avancé : pour développer ses exportations — cheval de bataille des pouvoirs publics, — l'industrie française du téléphone a besoin d'une « *plate-forme intérieure solide* ».

L'ÉVÉNEMENT

LIRE LES CARTES MÉTÉOROLOGIQUES

LE MONDE publie chaque jour une carte de la situation météorologique, établie spécialement par la Météorologie nationale. Cette carte couvre presque toute l'Europe, la Méditerranée occidentale et une partie de l'Atlantique oriental. Pour la France, la prévision, en effet, se fait à partir des données recueillies sur une bonne partie de l'hémisphère nord. Ces données (pression, température, humidité, force et direction du vent, nébulosité, etc.) permettent de reconstituer l'état de l'atmosphère sur une quinzaine de kilomètres d'épaisseur et de calculer l'évolution la plus probable de cet état pendant les prochaines vingt-quatre, quarante-huit, soixante-douze, ou même quatre-vingt-seize heures, les calculs concernant les plus longues de ces échéances étant évidemment rectifiés au fur et à mesure de l'évolution constatée.

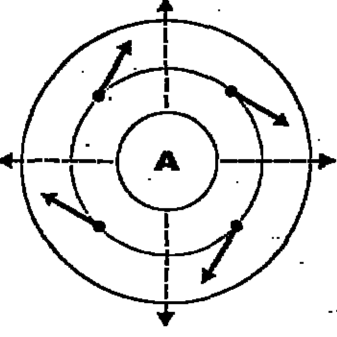
Mais il ne faut pas oublier que les prévisions météorologiques les plus précises ne permettent pas et ne permettront jamais de prédire le temps en détail. On prédit et on prédira des types de temps (beau et sec, orageux, averses, froid et humide, etc.) intéressant des régions plus ou moins vastes. On peut prévoir déjà qu'une bande pluvieuse balayera toute une zone continentale. En revanche, on ne peut pas et on ne pourra jamais prévoir qu'un orage éclatera ni qu'une averse tombera à telle heure à tel endroit.

Quelques principes de physique...

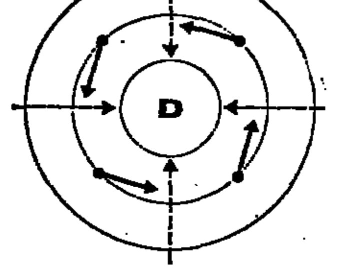
POUR comprendre une carte météorologique, il faut avoir présents à l'esprit un certain nombre de faits physiques.

● LA TERRE TOURNE, tout le monde le sait. Mais il faut savoir également que la rotation de la Terre a pour effet de dévier les trajectoires suivies par les fluides en mouvement — eau ou air, — vers leur droite dans l'hémisphère Nord (et vers leur gauche dans l'hémisphère Sud) et cette déviation s'accentue avec la latitude. L'air ne s'écoule donc pas directement des zones de haute pression (ou anticyclones) vers les zones de basse pression (ou dépressions cycloniques).

DÉVIATION DU VENT PAR LA ROTATION DE LA TERRE (dans l'hémisphère nord)



autour d'une zone de hautes pressions (ou anticyclone)



autour d'une zone de basses pressions (ou dépression cyclonique)

- - - → Direction théorique du vent, si la terre ne tournait pas

●——→ Direction réelle du vent dévié par la rotation de la terre

Dans nos latitudes boréales moyennes et dans les plus basses couches de l'atmosphère (jusqu'à une altitude de 3 000 mètres), l'air en mouvement tourne en spirale autour des dépressions et des anticyclones en laissant les basses pressions à sa gauche et les hautes pressions à sa droite et en coupant obliquement les lignes isobares (d'égale pression). Le vent réel est ainsi dévié de 60 degrés au-dessus des continents (et de 75 degrés au-dessus des océans sur lesquels les frottements sont moins grands) par rapport à la direction théorique qu'il aurait si la Terre ne tournait pas.

Autre notion à retenir sur le mouvement des masses d'air : plus le gradient de pression est important (ce qui se traduit sur les cartes par des isobares de plus en plus rapprochées), plus le vent souffle violemment, mais toujours en coupant obliquement les isobares.

● L'AIR QUI MONTE SE REFROIDIT puisqu'il se détend. Or plus la température d'une masse d'air est basse, moins celle-ci peut absorber d'humidité. Au niveau de la mer, un mètre cube d'air à 25 °C sera saturé par 25 grammes d'eau, mais, toujours à la même pression, 9,4 grammes d'eau seront suffisants pour saturer le même volume d'air à 10 °C, et 5 grammes pour de l'air à 0 °C. Cette capacité d'absorption de l'eau par une masse d'air variant avec la température de celle-ci est importante. Si une masse d'air chargée d'humidité — mais non saturée au départ — est contrainte à suivre un mouvement ascendant, il y a, en effet, risque de pluie.

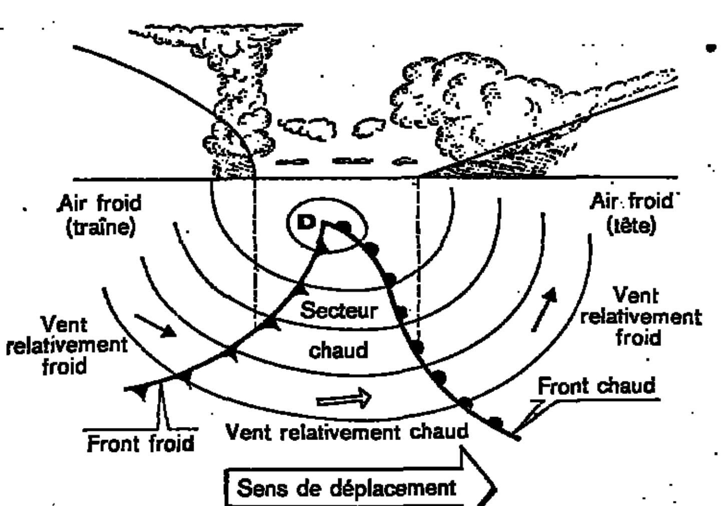
L'air peut être obligé de monter quand il rencontre une chaîne de montagnes : le versant au vent est souvent surmonté de nuages orographiques (c'est-à-dire dus au relief) créés par le mouvement ascendant de l'air, et il y pleut fréquemment.

L'air peut être également obligé de monter par les mécanismes propres aux perturbations extra-tropicales qui se forment au contact de deux masses d'air, l'une relativement froide et l'autre relativement chaude, qui caractérisent les latitudes moyennes et qui se déplacent à la vitesse d'une cinquantaine de kilomètres à l'heure le long de trajectoires ayant dans la plupart des cas une composante ouest-est.

Nombre de perturbations extra-tropicales prennent donc la France de plein fouet après s'être développées sur l'Atlantique.

● LA PLUIE TOMBE AU PASSAGE DES FRONTS d'une perturbation extra-tropicale. Une perturbation se crée lorsque, pour des raisons encore inconnues, une langue d'air chaud pénètre dans une masse d'air froid. Simple feston à sa formation sur l'Atlantique occidental, la perturbation se développe peu à peu, tout en se déplaçant vers l'Atlantique oriental... et l'Europe de l'Ouest, où elle arrive quatre à cinq jours après sa naissance. La durée de vie d'une perturbation est d'environ huit jours. Mais les perturbation extra-tropicales ont la fâcheuse habitude de se déplacer en « familles » de quatre à cinq individus issus en cascade l'un de l'autre.

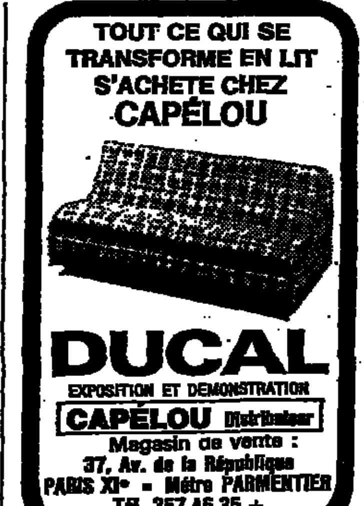
Les deux masses d'air, la chaude et la froide, sont trop différentes pour se mélanger. La langue d'air chaud est donc séparée de l'air froid par deux « fronts », c'est-à-dire par deux surfaces de discontinuité.



— A l'avant, le front chaud. L'air chaud, plus léger, se glisse au-dessus de l'air froid, le long d'une pente très douce (1 % environ). Le front chaud est donc très long puisqu'il modifie le temps sur un millier de kilomètres en avant de lui. L'arrivée d'un front chaud est signalée par des voiles légers de cirrus. Puis, peu à peu, les nuages s'épaississent et des pluies continues se mettent à tomber.

— A l'arrière, le front froid. L'air froid étant plus lourd, il refoule brutalement l'air chaud en altitude. Près du sol, la pente d'un front froid est raide (de 30 à 40 %). Vers 10 000 mètres seulement, elle s'adoucit et devient semblable à la pente du front chaud (1 %). L'arrivée d'un front froid est donc marquée par le développement d'une colonne nuageuse épaisse et haute, sous laquelle tombent de grosses averses ou des pluies d'orage. Mais la zone pluvieuse due à un front froid est beaucoup plus étroite que celle qui est due à un front chaud.

En outre, le front froid avance plus vite que le front chaud qu'il rattrape donc. Quand la jonction est faite, l'air chaud est entièrement rejeté en altitude et la perturbation est « occluse ». Mais l'air froid situé à l'arrière de la perturbation peut avoir une température relativement plus élevée ou plus basse que l'air froid situé à l'avant. Dans le premier cas, il montera sur la masse d'air qu'il a rejointe, et l'occlusion aura un caractère de front chaud. Dans le second cas, il roulera sous la masse d'air qu'il a rejointe, et l'occlusion aura un caractère de front froid.





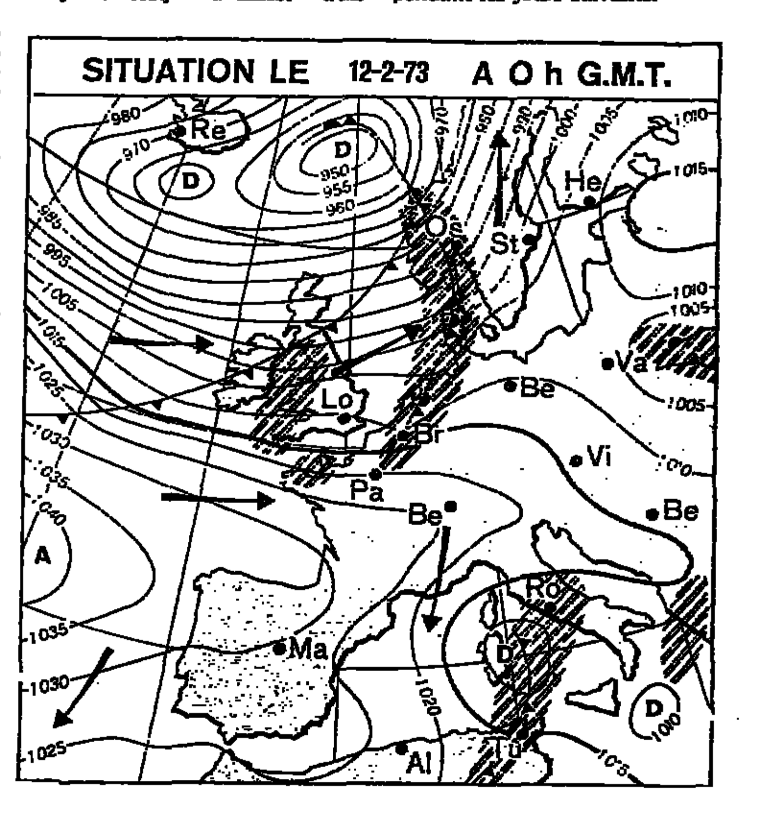
TROIS JOURS DANS LA VIE D'UNE PERTURBATION

NOUS reprenons ci-dessous trois des cartes météorologiques quotidiennes publiées par *le Monde* pour y suivre l'évolution d'une dépression extra-tropicale passant sur l'Europe, en y rajoutant seulement la direction des vents. Nous avons choisi les cartes des 12, 13 et 14 février 1973 en raison de la profondeur de la dépression et donc de la clarté de la situation météorologique de ces trois jours.

● LE 12 FEVRIER. Une dépression extratropicale « intéresse » le nord-ouest de l'Europe, mais l'ouest et le centre de la France en sont protégés par une extension des hautes pressions habituellement centrées sur les Açores. Le front chaud donne déjà des pluies sur le nord-ouest de notre pays, la Belgique, les Pays-Bas et le sud de la Norvège, et le front froid fait tomber des pluies sur l'ouest de la Grande-Bretagne.

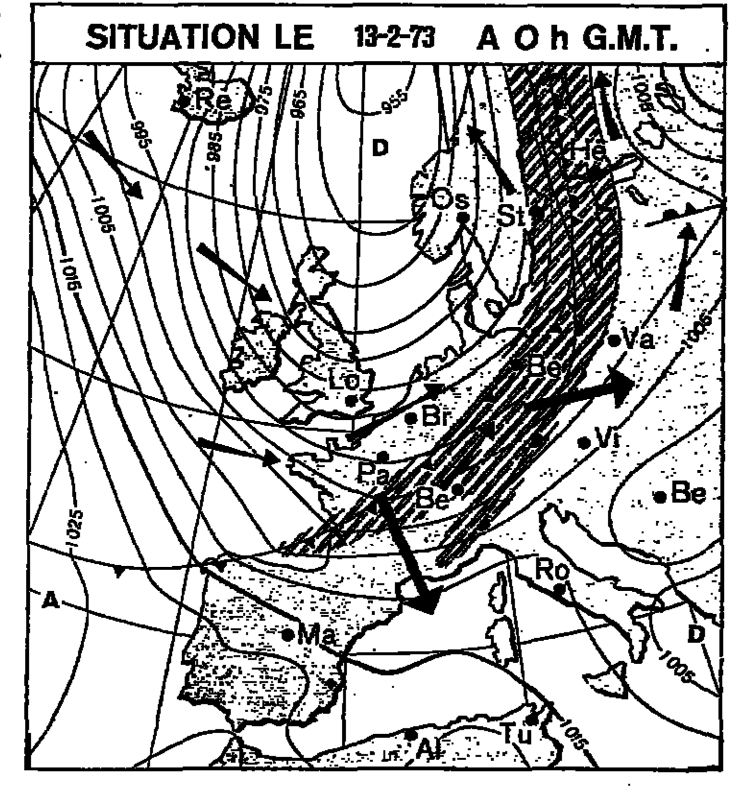
Un vent froid souffle en tempête sur l'Atlantique du sud de l'Islande (1 °C) à l'ouest de l'Irlande (3 °C), comme le montre le resserrement des lignes isobares. Sur la France, en revanche, le vent, relativement plus chaud (7 °C à Rennes, 6 °C à Paris, 5 °C à Bordeaux), est modéré à faible. Quant aux pluies, elles sont nulles ou éparses (inférieures à 1 mm en tout cas) sur notre pays. On notera sur la Sardaigne un petit centre de basses pressions, résidu d'une dépression qui a traversé l'Europe occidentale les 9, 10 et 11 février et générateur de mistral.

Une petite zone de basses pressions se crée sur le versant italien des Alpes, donc du côté sous le vent, comme cela se produit toujours lorsque la masse d'air froid a atteint le système alpin. L'évolution de cette petite zone de basses pressions pourra éventuellement provoquer du mistral pendant les jours suivants.



● LE 13 FEVRIER. La zone de hautes pressions s'est rétractée sur l'Atlantique et, dans le même temps, la dépression a progressé vers le sud-est. Les deux fronts se sont rapprochés l'un de l'autre, soudant ainsi les deux zones de pluies, séparées la veille, en une seule qui traverse l'Europe depuis le golfe de Gascogne et le golfe du Lion jusqu'au fond du golfe de Botnie. Le 13, il tombe 20 mm de pluie à Bordeaux, 14 mm à Paris, 27 mm à Bourg-Saint-Maurice et 31 mm sur le Morvan, ces deux derniers chiffres s'expliquant par l'effet orographique des Alpes et du Morvan.

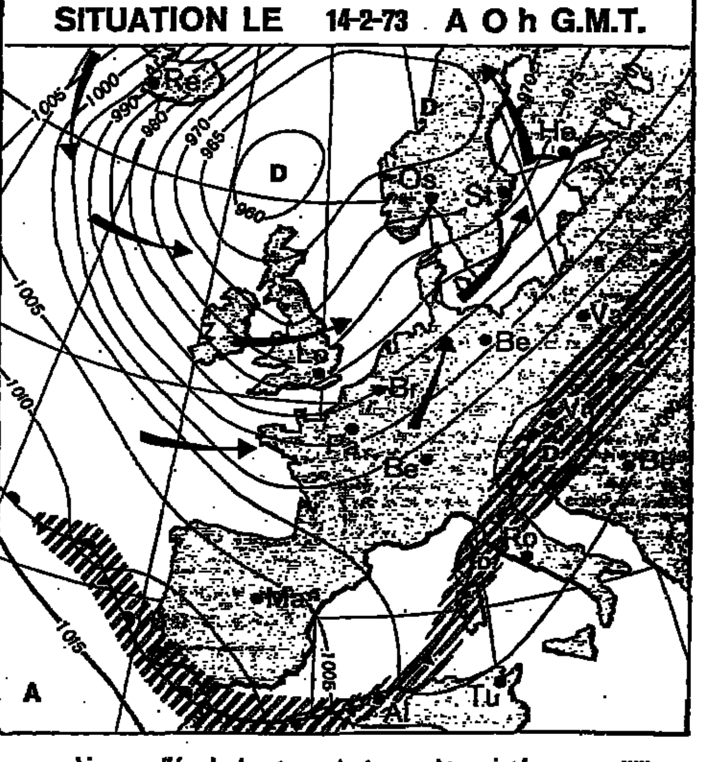
La tempête a, elle aussi, progressé vers le sud-est et souffle maintenant sur une bonne partie de la France, sur les îles Britanniques et sur la Scandinavie. L'arrivée de l'air froid (en arrière de la dépression) a fait sensiblement baisser la température sur le nord-ouest de notre pays : 1 °C à Rennes, 2 °C à Paris, mais encore 6 °C à Bordeaux.



● LE 14 FEVRIER. — La langue d'air relativement chaud dont l'avancée vers le nord avait provoqué la formation de la dépression extra-tropicale a été rejetée très à l'est. Elle a été remplacée par de l'air froid qui couvre l'Atlantique oriental, toute l'Europe occidentale (sauf la botte italienne), l'Europe centrale et septentrionale. Dans cette masse d'air uniforme, il n'y a donc plus de fronts, mais les basses pressions ne se sont pas encore comblées : on les retrouve — moins creuses cependant que le 12 et le 13 — centrées sur l'Atlantique, au nord de l'Ecosse.

Les vents frais et humides tournent autour de ces basses pressions, soufflent encore assez fort : 1) du nord-ouest sur l'ouest des îles Britanniques ; 2) faiblement, sans pour autant se réchauffer (1 °C à Rennes et Paris, 2 °C à Bordeaux) de l'ouest sur l'ouest de la France ; 3) du sud-ouest sur le nord de notre pays, la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark et le nord-ouest de l'Allemagne.

Il n'y a plus sur notre pays que des pluies éparses, inférieures le plus souvent à 1 mm, mais il tombe encore cependant 10 mm et même plus sur les Alpes.



—— Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le millibar vaut environ 3/4 de mm)

//// Zone de pluie ou neige

➡ Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

→ Direction du vent

Page établie par : YVONNE REBEYROL.

CARNET

Naissances

— Annie et Yves Frisch ont la joie d'annoncer la naissance de
Laurent,
le 11 juin 1974, à Paris.

— Didier Truchet et Catherine, née Delaby, ont la joie de faire part de la naissance de
Charlotte.
Neuilly, le 6 juillet 1974.

Mariages

— Le général et la comtesse de Ligniville, née Torcy,
Mme Henry Haut, née Moulin,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,
Hélène et François,
qui a été célébré dans l'intimité le 3 juillet 1974.

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mlle Marie-Françoise Verbecque
avec M. Pierre Lasbats,
célébré le 6 juillet en l'église Notre-Dame de la gare, place Jeanne-d'Arc.

Nécrologie

— M. et Mme Robert André, leurs enfants, ont le regret de faire part du décès de
Mme Georges ANDRÉ,
née Madeleine Amboiet,
survenu en son domicile, le 3 juillet.
Une messe sera dite le 10 juillet, à 10 h. 30, en l'église Saint-Dominique, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris.
58, rue Claude-Bernard,
57005 Paris.

— Le général de division aérienne et Mme Jean Pequignot,
Le docteur et Mme Jacques-Henri Baixe, ses enfants,
Mlle Marie-Françoise Pequignot,
M. et Mme François Guerrier,
M. Bruno Baixe,
Le docteur et Mme Jean-Claude Nicolini, Clémentine et Damien,
M. Rémi Baixe,
M. Jean-Marc Pequignot, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Gabriel BAIXE,
médecin en chef de la Marine E.R.,
ancien professeur
à l'Ecole de médecine navale
et médecin des hôpitaux maritimes,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
croix de l'Yser, médaille de Serbie,
président honoraire
de l'Académie du Var,
membre honoraire de la Société française d'électro-radiologie,
survenu le 4 juillet 1974, dans sa quatre-vingt-quatrième année, muni des sacrements de l'Eglise
Ils rappellent le souvenir de
Mme Gabriel BAIXE,
née Espérance Berger,
décédée le 7 février 1969.
Les obsèques ont été célébrées le samedi 6 juillet 1974 à Toulon.
4, rue André-Colledebœuf,
75016 Paris.
1, rue Peiresc, 83100 Toulon

— Maurice Barraud, son époux,
Pierre et Hélène Faugère,
Jean et Geneviève Barraud, ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Louise BARRAUD,
née Bernardi,
qui a été inhumée à Félines Prudhomat-Bretenoux (Lot) le 4 juillet 1974.
13, rue des Bluets, 75011 Paris.
Résidence Fénelon, 46603 Cahors.
4, rue Cardan, 64000 Biarritz.

— Mme Yvonne Bernheim,
M. et Mme Jean Bernheim,
M. et Mme Gérard Belguise et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Bernheim et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul BERNHEIM,
ingénieur des arts et manufactures,
survenu le 2 juillet dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 5 juillet.

— Mme Gaston Bloch,
Mme André Bloch,
M. et Mme Robert Bloch et leurs enfants,
M. et Mme Peroche et leurs enfants,
M. et Mme Marizot et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André BLOCH.
Les obsèques ont eu lieu le lundi 8 juillet 1974 dans la plus stricte intimité.
69, rue Ganneron, Paris-18e.

— La famille Bonnel Lugosi fait part du rappel à Dieu, le 11 juin, de
M. Julien-Maurice BONNEL,
pharmacien.
Les obsèques ont eu lieu le 13 juin en la cathédrale Saint-Jean d'Alès.
Vous êtes priés de vous unir d'intention à la messe qui sera célébrée, le jeudi 11 juillet à 6 heures, par M. le Recteur du séminaire, en l'église de l'Université, à Budapest.
H-1013, Budapest, Grosz 11.

— Mme Pierre Capet et ses enfants,
Le docteur et Mme Jacques Amiot et leurs enfants,
Les familles Moisson, Debusschere, Cavel, Bouyeron, Bremard, Charnotet, Merlin, Rogez, et tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès du
colonel Dominique BORDAT,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
leur père, grand-père, parent et allié, survenu subitement, dans sa quatre-vingtième année
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 juillet, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

— La famille Eramoff-Avian a la douleur de faire part du décès de
M. Hatchig ERAMOFF-AVIAN,
survenu le 3 juillet. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 8 juillet à Sainte-Geneviève-des-Bois.

— Mme Edouard Hemard,
Le docteur et Mme Jean-Claude Hemard,
M. et Mme José Hemard,
M. Olivier Hemard,
Frédérique, Guillaume et Natacha,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Edouard HEMARD,
survenu le 2 juillet 1974.
Ses obsèques ont eu lieu le 5 juillet dans la plus stricte intimité
Cet avis tient lieu de faire-part.
21, avenue de la Motte-Picquet, Paris-7e.

— M. et Mme Jacques Lassaigne,
Mme François Lassaigne,
Mme de Hauss-Boncza,
Hélie et Anne-Laure Lassaigne,
M. et Mme Michel Ranoux et leurs enfants,
M. et Mme Alain Lassaigne et leur fille,
Antoine et Ariane Lassaigne,
Stanislas de Hauss-Boncza,
M. et Mme Eric Hennekinne,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
Mme Gabriel LACHEZE,
née Marguerite Jarjavay,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, rappelée à Dieu le 6 juillet dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques auront lieu en l'église de Coubjours (Dordogne) le jeudi 11 juillet, à 16 heures.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Yvonne MESGUICH,
née Wiel.
Les obsèques auront lieu le mercredi 10 juillet.
On se réunira, à 11 h. 15, au cimetière Montmartre, avenue Rachel.

— Marseille.
Mme veuve Pashalian, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marie Portoukalian,
Mme veuve Léon Portoukalian, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Haroutunian,
M. et Mme Tatossian, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Segond,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
M. Vahan PORTOUKALIAN,
président de chambre honoraire,
croix de guerre,
officier de la Légion d'honneur,
leur frère, beau-frère et oncle, survenu à l'âge de quatre-vingt-sept ans, le 7 juillet, à 18 heures.
La cérémonie religieuse aura lieu le 9 juillet, à 15 h. 30, en l'église arménienne du Prado.
La famille ne reçoit pas.

— M. et Mme Jean-Louis Waché de Corbie et leurs enfants,
M. et Mme Henri Waché et leurs enfants,
M. et Mme Henri Aubin et leurs enfants,
Mme Denis Waché et ses enfants,
M. Alain Waché et ses enfants,
M. et Mme Bernard Dupont et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean WACHÉ,
survenu le 7 juillet 1974 dans sa quatre-vingt-quatrième année à La Celle-Saint-Cloud.
Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 11 juillet, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e, suivies de l'inhumation au cimetière principal de Douai (Nord), dans le caveau de famille
Cet avis tient lieu de faire-part.
31, rue Parmentier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

— Le docteur Marcel-Francis Kahn, dans l'impossibilité de répondre personnellement aux très nombreux amis qui lui ont manifesté leur sympathie à l'occasion du décès de son épouse,
Rena CUKIER-KAHN,
les prie de trouver ici l'expression de ses plus vifs remerciements.

Anniversaires

— Le 10 juillet, troisième anniversaire de la mort du
docteur Etienne GRANOTIER,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et qui restent fidèles à son souvenir.

Messes anniversaires

— Pour le quatorzième anniversaire de sa mort, une pensée fidèle est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé
André COYNE.

Visites et conférences

MERCREDI 10 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 30, galeries nationales du Grand Palais, Mme Pajot : « Le musée du Luxembourg en 1874 ». — 15 h., façade, portail gauche, Mme Gatouillat : « Notre-Dame de Paris et ses parties hautes ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Lemarchand : « Hôtel de Sully ».

15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais. La place des Vosges » (A travers Paris). — 14 h. 20, 42, avenue des Gobelins : « Visite de la manufacture des Gobelins et des trois ateliers au travail » (Mme Barbier). — 15 h., 23, quai Conti : « De l'Institut jusqu'aux cours romantiques de Rohan » (Mme Hager). — 14 h. 45, arc de triomphe du Carrousel : « Les appartements royaux du Louvre et leurs secrets » (M. de La Roche). — 15 h., musée du Petit Palais : exposition « Découverte de l'art thrace ». — 15 h., 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie » (Paris et son histoire). — 14 h. 45, 42, avenue de Gobelins : « La manufacture des Gobelins, de la Savonnerie et de Beauvais » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de scientologie de France) (entrée libre). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Robert Masson : « Oui, on peut éviter le cancer, ce mal qui n'existe que par l'ignorance des hommes » (L'homme et la connaissance).

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

EXPOSITIONS

de 11 h. à 18 h.

S. 2. - Bibel. Mobil. Me Oger.

S. 5. - Bons mbles. S.C.-P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 6. - Bons mbles. Me Pescheteau.

S. 14. - Tablx mod. Me le Blanc.

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 889

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									■
III								■	
IV			■					■	
V		■		■					
VI						■			
VII						■			
VIII					■				
IX	■		■	■					
X							■		
XI	■							■	■

HORIZONTALEMENT

I. Se brise pour un rien. — II. Victimes d'une imprudente manifestation de fierté maternelle — III. Mordillées par des dents inexpertes. — IV. Arabe dans un sens; Français dans l'autre ; Dans l'Orne. — V Parfois abandonnée pour le travail rural. — VI. Ne pas se laisser couler ; Jadis donné par les lions. — VII. S'étendaient sur le champ ; En Suisse. — VIII. Possessif ; Moyen de défense ou d'attaque. — IX. Faire de gros efforts d'imagination. — X. Opération militaire ; Abréviation. — XI. Port étranger.

VERTICALEMENT

1. Le régime des pensions. — 2. Son métier le destinait à la culture des... lauriers ; Abîment tout ce qu'ils touchent. — 3. A *fortiori*, est préférable à jamais : Est doué d'un grand pouvoir absorbant ; Grecque. — 4. Se désaltère en buvant l'eau du Nil ; Apparue (*inversé*) ; Symbole chimique. — 5. Travaillent le plus souvent à l'intérieur ; Démonstratif — 6. N'ont généralement pas servi quand elles sont bonnes ; Dieu. — 7. Ensemble vocal — 8. D'un auxiliaire ; Bons principes — 9. Ont le cœur très sombre.

Solution du problème n° 888

HORIZONTALEMENT

I. Baromètre. — II. Adoration. — III. Ruminant. — IV. Blanc. — V. ETN ; Henri. — VI. Bec ; Epées. — VII. Tin. — VIII. Eventail. — IX. Rue ; Eau (cf « question »). — X. El ; Sis. — XI. Masse ; Te

VERTICALEMENT

1. Barbe-Bleue. — 2. Adulte ; LM. — 3. Romancier. — 4. Orin ; Nues. — 5. Manchette. — 6. Eta ; Epia. — 7. Tin (thym) ; Nénies. — 8. Roture ; Lait. — 9. En ; Iso ; Usé.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 9 juillet 1974 :

UN DECRET

● Portant nomination au conseil d'administration de l'Ecole nationale d'administration.

Chasse

● *La préfecture du Bas-Rhin* a fixé comme suit les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse pour certains gibiers dans ce département doté d'un régime spécial :

Cerf et daim : 1er août 1974-1er février 1975 ; canard col vert : 1er août 1974-14 février 1975 ; perdreau : 7 septembre 1974-15 décembre 1974 ; faisan coq : 21 septembre 1974-5 janvier 1975 ; poule faisane : 21 septembre 1974-15 décembre 1974 ; lièvre : 5 octobre 1974-5 janvier 1975.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG			
77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)			
77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE			
94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE			
99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 9 JUILLET

● **CHAINE I**

15 h. 35 Tour de France.
20 h. 15 Tour de France.
20 h. 30 Hommage à Francis Blanche : A bout portant (rediffusion).

21 h. 15 Magazine : Pourquoi pas ? Latitude 101, de F. de la Grange. « La Perse des temps modernes ».
22 h. 15 Emission musicale : Cantates baroques.

● **CHAINE II (couleur)**

19 h. 45 *Feuilleton* : Valérie.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. « L'Equipée sauvage », de L. Benedek (1953) Avec M. Brando et L. Marvin (N.).
Deux bandes de jeunes gens qui passent le week-end à moto sèment le trouble et le désarroi dans une bourgade de la province américaine.
Sociologie des « blousons noirs » et romantisme de Marlon Brando il y a vingt ans.
Débat : La moto.
Avec la participation du professeur Leauté, directeur de l'Institut de criminologie ; de M. Barret, directeur du « Moto-Journal » ; de M. Pernet, journaliste à « l'Equipe » ; de M. Gentile, directeur adjoint de la Fédération des sociétés d'assurances.

● **CHAINE III (couleur)**

19 h. 40 Tour de France.
20 h. 10 Pour les jeunes : Laurel et Hardy.
20 h. 35 Dramatique : « les Flocons rouges », de M. Lewis-Schreiber Réal. B. Maigrot. Avec C. Jurgens, J. Holt, E. Allain
Dans une station de sport d'hiver, une jeune femme qui attend son mari rencontre un monsieur riche, souffrant de l'inconstance de son épouse.
21 h. 30 Initiation artistique : L'œil apprivoisé. « Mille et une couleurs ».

● **FRANCE-CULTURE**

20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin enregistrée en public : « L'Indochine vingt ans après Genève », avec Madeleine Reberioux et Lê Thanh Khôi :
Ce dialogue a lieu justement peu après la transformation en mission permanente de la représentation qu'avait à Paris le gouvernement révolutionnaire provisoire (G.R.P.).
23 h. 20, Atelier de création radiophonique : « Réseau sept », de Jolas.

● **FRANCE-MUSIQUE**

20 h. (S.), Dîner-concert : La musique de ballet de Léonard Bernstein. — 20 h. 30 (S.), Concours international de guitare. — 21 h. (S.), En direct de l'hôtel de ville d'Aix-en-Provence : Georghe Zamfir et son ensemble roumain. — 23 h., Aspect du sacré dans le monde moderne. Chœurs de la R.T.B.-B.R.T., quatuor vocal de l'Ensemble musica polyphonica (G. de Machaut, Stravinsky). — 24 h. (S.), La musique et ses classiques : M. Locke, A. Berg, P. Petit, Beethoven. — 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

EUROPE 1 : 19 h. 20, M. Michel Debré, ancien premier ministre.

RADIO-MONTE-CARLO : 19 h. 30, le dossier du paquebot « France ».

MERCREDI 10 JUILLET

● **CHAINE I**

15 h. Tour de France.
20 h. 15 Tour de France.
20 h. 30 Magazine : Plein cadre, de J.-O. Chattard et J. Alexandre. Réal. F. Moreuil. « L'énergie : ceux qui travaillent pour nous ».
21 h. 30 Pour le cinéma, de F. Rossif et R. Chazal. Avec la participation de Francis Veber, scénariste, de Jean Rochefort, d'André Cayatte.
Extraits des films « Gustav Mahler », de Ken Russel ; « l'Evasion expresse » ; « les Mille et Une Nuits », de Pier Paolo Pasolini ; « Voyage d'Amélie », de Daniel Duval ; « Verdict », d'A. Cayatte.

● **CHAINE II (couleur)**

19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « l'Honneur des Cipolino », de J.-J. Bricaire et M. Lasaygues. Mise en scène, M. Roux. Avec A. Marbeau, M. Delcroix, H. Max et G. Leclerc.
Une « mamma » sicilienne dans une comédie de boulevard.

● **CHAINE III (couleur)**

19 h. 40 Tour de France.
20 h. 10 Pour les jeunes : Laurel et Hardy.
20 h. 35 Emission historique : Il y a trente ans la libération. Le raid de Saint-Nazaire.
Le 27 mars 1942, les forces de la Royal Navy remontent la Loire pour détruire les docks que le haut commandement de la marine allemande destinait à l'une de ses unités, le « Tirpitz ».
L'un des survivants, le capitaine Hurn, a préparé et commenté ce film produit par les stations régionales de Nantes et de Rennes et par la B.B.C.
21 h. 30 Magazines régionaux.

● **FRANCE-CULTURE**

20 h., Musique de chambre. Lieder : « An die Laute, Vermont, Schwanengesang, Vie danziumein, Nebesfunke, Silvia » (Schubert), F. Wend, chant ; H. Puig-Roget, piano. Quatuor à cordes « Rosemonde » (Schubert), par le Quatuor Parrenin. — 21 h., Dits et écrits sur la musique. Le professeur Jacques Monod. — 21 h. 20, La science en marche. — 21 h. 50, Musiques de notre temps. — 23 h., Et puis voici des livres. — 23 h. 15, Nouvelle musique, chorales nouvelles. — 23 h. 40, Depuis toujours les poètes ont quatre idées en tête.

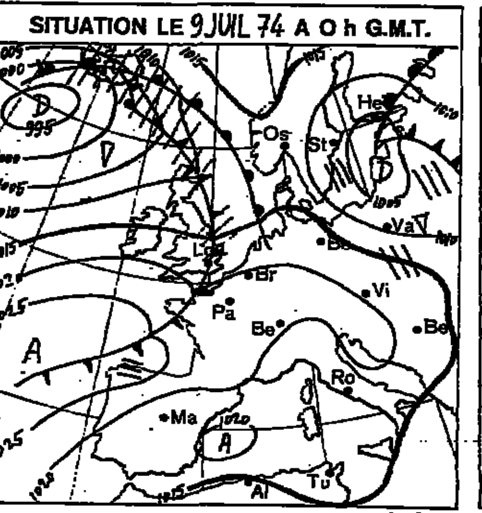
● **FRANCE-MUSIQUE**

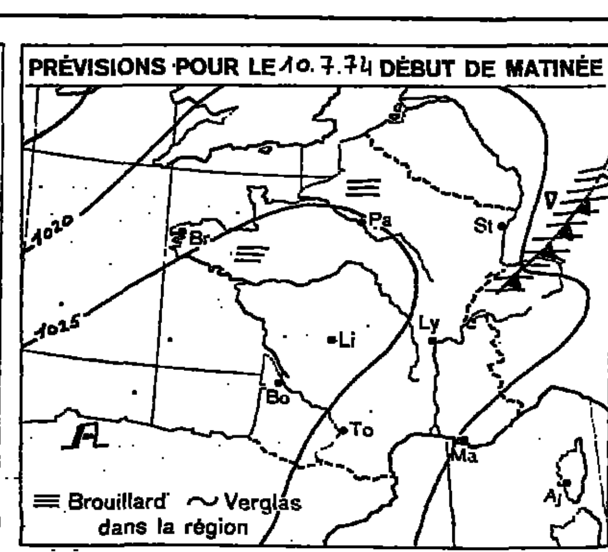
20 h. 30, Canadiens français. Orchestre de chambre de l'O.R.T.F., direct. J. Beaudry : « Divertimento » (P. Mercure), « Symphonie n° 1 » (J. Hetu), « Cordes en mouvements » (J. Vallerand). — 21 h. 30 (S.), Aix. En direct de la place des Quatre-Dauphins, Orchestre lyrique de l'O.R.T.F., direct. J.-C. Casadesus : « le Directeur de théâtre » (Mozart), « la Servante maîtresse » (Pergolèse). — 24 h., Musique et poésie. Dylan Thomas (Th. Morley, W. Tisdall, J. Bull, A. Brumel, H. Vinders, B. Appenzeller, J. Vael, L. Senfl, Shoenberg, Stockhausen). — 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

FRANCE-INTER : 17 h., Radioscopie de M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ∇ averses ⊼ orages ► Sens de la marche des fronts
Front chaud ▲▲ Front froid ▲▲ Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 9 juillet à 0 heure et le mercredi 10 juillet à 24 heures :

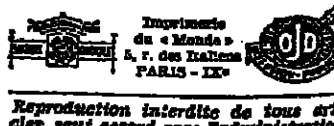
A l'air chaud qui recouvrait toute la France lundi ont succédé mardi des masses d'air un peu plus frais venant du nord-ouest. Le champ de pression restera toutefois élevé sur notre pays, et les perturbations du courant atlantique se dirigeront vers les îles Britanniques.

Mercredi, il fera assez beau en France. Après quelques orages nocturnes et matinaux isolés sur le massif alpin et des brumes sur les régions de l'Ouest, du Centre et du Nord, le soleil brillera et il y aura seulement des cumulus passagers peu développés.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Biarritz, 26 et 18 degrés ; Bordeaux, 33 et 12 ; Brest, 22 et 12 ; Caen, 27 et 15 ; Cherbourg, 24 et 13 ; Clermont-Ferrand, 26 et 12 ; Dijon, 27 et 13 ; Grenoble, 25 et 10 ; Lille, 25 et 15 ; Lyon, 27 et 12 ; Marseille, 30 et 16 ; Nancy, 24 et 11 ; Nantes, 30 et 15 ; Nice, 27 et 20 ; Paris-Le Bourget, 27 et 15 ; Pau, 30 et 16 ; Perpignan, 36 et 22 ; Rennes, 29 et 15 ; Strasbourg, 25 et 12 ; Tours, 29 et 13 ; Toulouse, 32 et 17 ; Ajaccio, 26 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 31 (max.).

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 22 et 16 degrés ; Athènes, 31 et 20 ; Bonn, 22 et 11 ; Bruxelles, 24 et 16 ; Le Caire, 32 et 22 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 22 et 14 ; Genève, 24 et 10 ; Lisbonne, 29 et 18 ; Londres, 23 et 13 ; Madrid, 36 et 17 ; Moscou, 25 et 18 ; New-York, 31 et 23 ; Palma-de-Majorque, 30 et 14 ; Rome, 28 et 17 ; Stockholm, 17 et 14 ; Téhéran, 27 (min.).

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS - IXe

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

La vague nucléaire et la non-prolifération

LA vague nucléaire qui sévit dans les pays industrialisés semble avoir atteint les pays moins développés. Face à la multiplication des centrales nucléaires dans le monde occidental, même un pays aussi riche en combustible fossile que l'Iran éprouve un irrésistible attrait pour l'électricité nucléaire.

L'explosion souterraine de la première bombe atomique indienne est cependant venue rappeler à point nommé que, outre l'électricité, tout réacteur nucléaire produit aussi de la matière fissile qui peut servir à fabriquer une arme. Or les Etats-Unis vont vendre à Israël et à l'Egypte deux réacteurs de puissance, la France pourrait installer jusqu'à cinq réacteurs en Iran.

Ces ventes de centrales à l'étranger reposent le problème des garanties pour se prémunir contre le détournement des matières fissiles à des fins militaires. Les réacteurs actuels produisant de l'électricité brûlent de l'uranium enrichi qui est fourni généralement, par le pays vendeur au pays acheteur, avec le réacteur. Or l'uranium enrichi peut servir à fabriquer des bombes. Mais l'uranium livré pour les réacteurs de puissance est faiblement enrichi (2,5 à 3 %) tandis que l'uranium d'une bombe atomique est enrichi à plus de 95 %. Un pays ne peut donc pas utiliser tel quel l'uranium enrichi qu'on lui fournit pour ses réacteurs s'il désire fabriquer une bombe. Il lui faudrait poursuivre le processus d'enrichissement avec des usines très coûteuses. Il n'est cependant pas exclu que la mise au point de la technique d'enrichissement par ultracentrifugation, telle qu'elle est développée en Europe et aux Etats-Unis, puisse rendre possible la construction de petites usines. L'enrichissement de l'uranium deviendrait moins coûteux qu'aujourd'hui, et de petits pays assez industrialisés pourraient probablement en construire une petit usine s'ils le désiraient vraiment.

A plus court terme, c'est surtout le problème du plutonium qui préoccupe les nations industrialisées. Tout réacteur produit du plutonium en brûlant son combustible nucléaire. Une des variétés de ce plutonium, le plutonium 239, est la seconde matière fissile qui peut servir à fabriquer une bombe atomique. Il importe donc que le pays vendeur d'un réacteur garde le contrôle du combustible irradié après qu'il a été brûlé dans un réacteur pour récupérer le plutonium et empêcher son détournement à des fins militaires.

Certains réacteurs fabriquent même plus de plutonium 239 que d'autres, et ce ne sont pas toujours les plus grands réacteurs qui en fabriquent le plus pour une quantité de combustible donnée. Par exemple, le petit réacteur de recherches de 8 mégawatts que la France a installé, au début des années 60, en Israël près de Beersheba, brûle de l'uranium naturel et est modéré à l'eau lourde, ce qui en fait un excellent producteur de plutonium 239. Israël possédera, à la fin de la décennie, assez de plutonium pour fabriquer vingt à trente bombes atomiques.

De même, en 1955, le Canada accepta d'installer en Inde, au centre d'énergie atomique de Trombay, un petit réacteur de recherches de 15 mégawatts brûlant aussi de l'uranium naturel et modéré à l'eau lourde, qui est aussi un bon producteur de plutonium 239. Par contre, dans un réacteur de puissance, on cherche à brûler le combustible enrichi le plus complètement possible, et le combustible irradié ne contient finalement qu'assez peu de plutonium 239. Mais comme ces réacteurs sont grands, la quantité globale de plutonium militaire produite dans le monde promet d'être considérable d'ici à quelques années. Elle était de 7 000 kilogrammes en 1970 et sera au moins égale chaque année à partir de 1980. Or il suffit de 4 à 8 kilogrammes pour fabriquer une bombe de 10 à 20 kilotonnes.

En principe, le traité de non-prolifération des armes nucléaires conclu en 1968 est destiné à éviter le détournement des matières fissiles pour des applications militaires. Tout Etat signataire qui ne possède pas encore d'armes nucléaires doit négocier et conclure un accord avec l'Agence internationale de l'énergie atomique dont le siège est à Vienne. Cet accord permet à l'Agence de contrôler de manière précise les mouvements de matière fissile dans le pays, d'en tenir une comptabilité et de déterminer si certaines quantités de plutonium, qui pourraient être utilisées pour la fabrication d'armes, n'ont pas été détournées. A ces engagements viennent s'en ajouter d'autres. En 1967, les Etats de l'Amérique latine et de l'Amérique centrale ont conclu le traité de dénucléarisation à Tlatelolco. L'organisation européenne Euratom exerce aussi un droit de contrôle analogue à celui de l'Agence de Vienne.

Freiner la vague

Mieux encore, tout pays vendeur d'un réacteur peut imposer à son client un accord bilatéral par lequel il exige de retraiter le combustible irradié et de garder le plutonium. Mais aucune garantie n'est absolue et toutes paraissent même assez aisées à tourner. L'Inde, par exemple, qui fabrique depuis 1964 tout le combustible pour le réacteur de Trombay et qui possède une petite usine de retraitement de combustible irradié où elle extrait elle-même le plutonium, s'était engagée à ne pas utiliser cette matière fissile à des fins militaires. Elle a respecté, sinon le fond, du moins la lettre de ses engagements, puisque son premier essai nucléaire est officiellement destiné à des applications pacifiques de l'énergie nucléaire.

Un pays qui s'engage aujourd'hui à faire retraiter ses combustibles à l'étranger ne pourra-t-il demain, si sa volonté politique est suffisamment forte, construire une usine de retraitement et extraire lui-même son plutonium ? Le coût de l'opération est élevé, il faut des ingénieurs. Mais d'ici vingt ans, au moins une dizaine de pays en auront la possibilité, s'ils le désirent, l'Argentine, l'Afrique du Sud, l'Australie, la Roumanie, l'Espagne, la Grèce, peut-être la Tchécoslovaquie... Et il sera probablement impossible de freiner la vague.

D. V.

L'ÉLECTRONIQUE ET L'AVENIR DE L'INFORMATION

Quand l'écrit sera télévisé...

Dans sa version classique, l'audio-visuel consacre la victoire de l'image et du son sur le texte écrit. La télévision, la radio, le disque, la bande dessinée, éliminent en effet — ou du moins diminuent considérablement — le rôle de la lecture. Mais ce processus n'est pas irréversible. Les techniciens viennent, en effet, de mettre au point des systèmes qui, en amenant un texte écrit sur l'écran de télévision, risquent de tout remettre en cause.

Qui ne serait tenté, par exemple, de recevoir chez lui, le texte de son journal sur le petit écran ? Pour tourner les pages, il suffira d'appuyer sur un bouton de commande. Il ne s'agit pas là d'une utopie. Des essais de transmissions de ce genre auront lieu l'année prochaine en Grande-Bretagne.

Personne n'est capable de prédire quand cette possibilité deviendra réalité, et surtout quelle forme elle aura. Pour l'instant, il n'est pas question de s'attaquer directement au marché « grand public », qui demande des investissements énormes. Les experts cherchent d'abord à faire une expérimentation en vraie grandeur, dont on pourra s'inspirer pour définir le système « grand public » définitif ; en France, les spécialistes du Centre commun de recherche P.T.T. et O.R.T.F. travaillent à la mise au point d'un système qui porte le nom d'Antipode.

POUR un spécialiste de la transmission de l'information, la télévision est une hérésie. Le petit écran reçoit une énorme quantité d'informations dont une petite partie seulement est utile. Les détails du visage de Léon Zitrone, par exemple, ne nous apprendront pas grand-chose si nous nous intéressons seulement au résultat du tiercé qu'il est en train de commenter. Partant de cette constatation, les techniciens se sont demandé s'il ne serait pas possible de mieux utiliser les possibilités de la transmission télévisée. Pourquoi, si l'on reprend l'exemple précédent, ne pas se contenter d'afficher sur l'écran : « *Arrivée du tiercé, 7, 13, 2 ; rapport 1 327 F pour 3 F.* » Le spectateur saura ce qui l'intéresse. Et la quantité d'informations à transmettre sera des milliards de fois plus faible que celle que l'on aura utilisée par les moyens habituels.

Un canal de télévision permet de transmettre une très grande quantité d'informations. Un calcul simple montre que la totalité des articles d'un numéro du *Monde* serait transmise en moins d'une seconde ! Pour pouvoir lire le journal sur l'écran de son téléviseur, il suffirait de disposer d'un système qui permettrait d'extraire, à tout moment, le texte de l'article choisi et d'éliminer le reste. De tels systèmes existent déjà en laboratoire et les experts estiment que s'ils étaient fabriqués en grande série, ils ne devraient pas coûter très cher, sans doute moins de 500 F.

Mémoire et caractères

Ces systèmes se composent de deux éléments. Le premier est une mémoire de page. Il s'agit d'un système électronique capable d'enregistrer une partie seulement de ce qui est émis (quelques paragraphes d'un article, par exemple) et de le répéter aussi souvent qu'on le désire. Le deuxième appareil est un générateur de caractères, qui transforme des signaux électriques en lettres sur le petit écran. Supposons qu'on veuille transmettre un numéro du *Monde* de cette manière. Un émetteur enverrait vers le récepteur la totalité des articles du *Monde*, sous une forme codée, une fois chaque seconde. La personne qui désirerait lire un article précis commanderait à la mémoire de page d'enregistrer le texte de cet article et de le répéter un très grand nombre de fois. Ce texte serait affiché sur l'écran grâce au générateur de caractères. Veut-on passer à un autre article ? Il suffit de commander à la mémoire de page d'enregistrer un autre texte et de le répéter.

Ainsi seraient résolus certains des problèmes qui se posent aux journaux quotidiens. D'une part, il n'y aurait plus de délai dans la transmission ; le journal serait aussi à jour que la radio. D'autre part, on n'aurait plus besoin de l'imprimer, ce qui réduirait considérablement les frais

Il est certain que les choses ne se passeront pas ainsi. Il n'est pas possible, par exemple, de consacrer une chaîne de télévision à un seul quotidien. Mais on pourrait songer à partager cette chaîne entre plusieurs journaux qui seraient transmis les uns après les autres.

Il est probable, en fait, qu'un tel système ne pourra prendre réellement son essor qu'une fois installé un réseau de télévision par câbles. Chaque téléspectateur disposant d'un grand nombre de canaux il deviendra raisonnable d'en utiliser quelques-uns pour la transmission de textes écrits.

En attendant la télédistribution, les techniciens travaillent sur les futurs systèmes pour en envisager toutes les possibilités afin, par exemple, de ne pas choisir des standards de transmission qui empêcheraient tout développement ultérieur. Ils mettent également en place des systèmes moins ambitieux qui pourront servir de démonstration.

Trois pays ont déjà annoncé qu'ils avaient fait ou lançaient des travaux importants : le Japon, la Grande-Bretagne et la France.

Les travaux japonais sont difficilement transposables chez nous. Les Japonais ont à coder des idéogrammes, beaucoup plus nombreux et compliqués que nos lettres latines.

La Grande-Bretagne est le pays occidental le plus avancé. Il y a quelques mois, elle disposait même de deux systèmes concurrents, portant respectivement les noms de Ceefax et d'Oracle. L'un a été mis au point par la B.B.C., l'autre par l'association des chaînes de télévision privées. Finalement, les responsables de ces deux organismes ont décidé de s'entendre sur un système unique et des émissions expérimentales auront lieu en 1975 sur le réseau de la B.B.C.

Il s'agit d'un projet beaucoup moins ambitieux que la transmission complète d'un journal. La B.B.C. n'a pas, en effet, de chaîne disponible. On se contentera de transmettre un nombre limité d'informations comme les cours de la Bourse ou les informations météorologiques en les glissant entre les images d'un programme normal de télévision.

Il se trouve, en effet, que, pendant un laps de temps imperceptible au téléspectateur, un programme normal de télévision ne transmet pas d'informations. Il s'écoule quelques fractions de seconde après chaque image pour permettre au spot électronique qui balaie l'écran de revenir à sa place initiale avant de décrire une autre image. Pourquoi ne pas utiliser ce temps mort pour transmettre quelques pages d'un mini-journal ?

L'annonce, il y a quelques mois, du lancement de ce programme a évidemment éveillé l'intérêt pour ce genre d'expérience dans d'autres pays et en particulier en France. Les techniciens du C.C.E.T.T. (Centre commun d'études de télévision et télécommunications), organisme commun à l'O.R.T.F. et aux P.T.T. travaillent sur un programme baptisé Antiope, du nom de la fille du roi de Thèbes, qui fut séduite par Zeus durant son sommeil. Si le programme français vise les mêmes buts que le britannique, il relève d'une conception légèrement différente.

Dans le système anglais, les communications vont dans un seul sens : un émetteur envoie des informations à un ensemble de récepteurs. Une telle méthode est obligatoire quand on emploie la voie hertzienne pour la transmission. Mais il est possible d'utiliser une voie de retour qui permette au récepteur d'envoyer des informations à l'émetteur. C'est ce que rendrait possible un système de transmission par câble.

Une des applications de cette voie de retour est de permettre la taxation du récepteur. Dans le système anglais, par exemple, l'émetteur ne sait jamais qui reçoit ses émissions. Tout au plus pourra-t-on faire payer une redevance pour la possession du dispositif récepteur, comme l'O.R.T.F. fait payer une redevance à ceux qui possèdent un téléviseur. Dans un système câblé avec voie de retour on pourra faire payer l'abonné au temps d'utilisation, comme pour le téléphone.

L'existence d'une voie de retour permet surtout un fonctionnement entièrement différent. L'abonné peut passer commande à l'émetteur. On peut alors concevoir un système où ce dernier n'envoie pas systématiquement la totalité du journal, pour reprendre cet exemple, mais uniquement la page qui intéresse le lecteur. Cet émetteur enverra donc à chaque abonné un message personnalisé. Pour réclamer une autre page, le récepteur utilisera évidemment la voie de retour. Du côté de l'abonné, l'équipement sera à peu près le même que dans le cas où il n'y a pas de voie de retour. Du côté de l'émetteur, il faut au contraire prévoir un gros ordinateur qui distribuera les messages suivant la demande des abonnés et l'arrivée, à cet ordinateur, d'un grand nombre de voies de retour.

Ce système peut paraître inutilement compliqué. En fait, on y trouve de grands avantages. Puisque chaque abonné ne reçoit que la « page » qui l'intéresse, la quantité d'informations à lui transmettre est très réduite. On n'a même plus besoin d'un canal de télévision, une ligne téléphonique peut suffire. On peut donc concevoir un système où le journal s'inscrirait sur l'écran de la télévision par l'intermédiaire du téléphone, sans avoir à poser de nouveaux câbles comme dans le cas de la télédistribution.

Il ne faut pas attendre pour demain que cette forme de transmission devienne une réalité. Il n'est pas possible par exemple d'injecter un tel système dans le réseau téléphonique sans le perturber : le trafic à écouler serait multiplié dans des proportions considérables. Pour s'en rendre compte, il suffit de penser à ce qui se passerait si chaque personne qui lit son journal occupait une ligne téléphonique... Il faudrait d'autre part prévoir des centaines de milliers de lignes groupées arrivant au poste émetteur !

Il n'en reste pas moins que la possibilité existe et qu'elle sera encore plus grande si un jour on installe un réseau de visiophones.

Mic-Mac

Ce système existe déjà dans certains secteurs pour des besoins professionnels ou spéciaux. Une partie de la télé-informatique utilise des consoles de visualisation connectées à un ordinateur par téléphone. On se trouve exactement dans la situation de l'abonné qui demande « sa page ». La seule différence est que l'abonné demande à l'ordinateur de lui envoyer le résultat d'un calcul. Si la mémoire de l'ordinateur contenait les articles d'un journal, il pourrait aussi bien les envoyer.

Les consoles de visualisation informatique ne sont certes pas de simples récepteurs de télévision accompagnés d'une mémoire de page et d'un générateur de caractères. Elles ont d'autres fonctions que celles qui sont nécessaires pour la transmission d'un texte. Elles sont donc relativement coûteuses. Mais elles peuvent facilement être simplifiées, et réduites au récepteur de télévision et à quelques accessoires.

C'est le cas dans le système « Mic-Mac » actuellement en expérimentation au Centre national d'études des télécommunications (C.N.E.T.). Ce système comporte des terminaux composés d'un récepteur de télévision et de quelques accessoires (comme le générateur de caractères). Ces terminaux sont branchés sur un ordinateur par l'intermédiaire du réseau téléphonique. Il est possible de dialoguer avec l'ordinateur en utilisant le cadran qui sert à former les numéros (il s'agit en l'occurrence d'un poste téléphonique ordinaire, mais à clavier, qui peut être branché sur tous les centraux électroniques). L'ordinateur répond aux questions qui lui sont posées en faisant apparaître le résultat sur l'écran. On peut ainsi faire quelques calculs mais aussi obtenir, par exemple, le numéro de téléphone (interne) d'un correspondant ou les horaires des trains pour Lannion. Rien n'empêcherait un article de journal d'être transmis de cette manière.

Nous en sommes donc, aujourd'hui, à une phase d'expérimentation, en vraie grandeur, mais pour des besoins limités dans plusieurs secteurs. Il est, en effet, évident que la simple transmission d'articles des journaux actuels n'est qu'une première approximation de ce qui se fera. Les conditions de lecture sur un écran de télévision sont différentes de celles d'un imprimé sur du papier, il faudra probablement adapter la forme des articles (articles plus courts, ou, du moins, faciles à découper en petites unités).

Avant de se lancer dans une expérience à grande échelle, il faut tester les réactions psychologiques devant ce nouveau moyen de transmission de l'information. Il faut observer le comportement des personnes qui, par leur profession, sont amenées à lire des informations sur un écran de télévision — les hôtesses d'aéroports par exemple. On pourra ensuite définir les standards (nombre de lignes, taille des caractères, contraste, etc.) agréables pour le public. Le plus grand risque serait, en effet, de se lancer trop tôt dans une opération mal préparée qui, de ce fait, échouerait parce qu'elle rebuterait le public.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

Les recherches pour domestiquer l'énergie du vent vont être encouragées

Après avoir investi des milliards de francs dans l'étude des centrales nucléaires, la France mise sur la multiplication des réacteurs pour assurer, à l'avenir, sa production d'électricité. Les sommes dépensées pour l'étude de nouvelles sources d'énergie sont infimes en comparaison. Un effort de quelques millions de francs est consenti dans le domaine de l'énergie solaire. L'énergie éolienne a été oubliée.

Cependant, l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), la revue « Phase zéro » et la Banque des idées nouvelles lancent, sous le patronage du ministère de l'industrie, un concours, « Eole 1974 ». L'idée jugée la meilleure pour domestiquer l'énergie des vents sera récompensée d'un prix de 40 000 francs en décembre prochain.

EST-CE parce que l'énergie du vent a été utilisée par l'homme bien avant l'électricité, et qu'elle apparaît aujourd'hui peu apte à satisfaire ses besoins sans cesse croissants, que peu de spécialistes, en France, s'y intéressent ? L'idée du concours (1) en vaut une autre, et il n'est pas impossible qu'on y recueille de bonnes suggestions.

Un peu partout dans le monde, en Union soviétique, au Japon, aux Etats-Unis, quelques expériences sont tentées. Aux Etats-Unis notamment, les aérodynamiciens pensent que des pales bien étudiées d'un point de vue aérodynamique seraient peut-être capables de fournir de l'énergie à un prix raisonnable.

La société Grumman Corporation a, par exemple, acheté la licence de pales semi-rigides étudiées par l'université de Princeton. La NASA a, d'autre part, récemment conclu un accord avec la National Science Foundation (N.S.F.) pour la construction et l'essai d'une turbine éolienne de 100 kilowatts. Le système sera construit au centre de recherches Lewis, dans l'Ohio. Le rotor aura un diamètre de 37,5 mètres et sera monté sur un axe vertical de même hauteur. Les pales de métal seront courbes ; d'autres plus légères, en matériau composite, seront essayées ultérieurement. On estime qu'il faut des vents de 28 kilomètres à l'heure pour produire les 100 kilowatts escomptés. Lorsque la vitesse du vent augmente, il faut changer l'inclinaison des pales pour obtenir la même énergie.

La N.S.F. investira 4,3 millions de francs pour ce système, et la NASA mettra à sa disposition les possibilités et le personnel du Lewis Center. La NASA estime que de grandes éoliennes pourraient aller jusqu'à fournir une énergie de 1 ou 2 mégawatts, et donc faire l'objet d'applications industrielles. En outre, la NASA construit dans son centre de Langley une éolienne beaucoup plus petite, de 4,2 mètres de diamètre, pour des applications domestiques. Elle estime qu'une éolienne de cette taille coûterait de 2 500 à 5 000 F, et pourrait fournir à une maison de l'énergie pour le chauffage de l'eau, par exemple. Mais il faut des vents d'au moins 20 kilomètres à l'heure, et des batteries au plomb pour stocker l'énergie quand le vent ne souffle pas.

(1) Pour participer à ce concours, écrire à : « Eole 74 », 21, rue Clément-Marot, 75008 Paris.

SELON LES SPÉCIALISTES AMÉRICAINS DE LA NASA

L'Union soviétique a dû renoncer dès 1967 à la course vers la Lune

« *AU début et au milieu des années 60*, disent désormais les spécialistes de la NASA, *nous étions sûrs que les Soviétiques étaient dans la course à la Lune. En 1967-1968, nous avions assez d'informations pour savoir que l'Union soviétique ne serait pas capable d'aller sur la Lune avant plusieurs années. Maintenant que nous connaissons certains détails du Soyouz, nous savons pourquoi. Le vaisseau ne pouvait en aucun cas aller vers la Lune. Si les Soviétiques ont tenté d'aller sur la Lune par d'autres moyens, ils ont dû y renoncer quand ils ont vu qu'ils ne pourraient pas y arriver les premiers.* »

Cinq ans après le premier débarquement sur la Lune, les spécialistes de la NASA confirment ce que laissaient présager les difficultés que rencontrèrent les Soviétiques au cours de leurs vols habités à partir de 1967 : le vaisseau Soyouz est trop simple pour jamais emmener des hommes vers la Lune. La course à la Lune n'a guère existé que dans l'imagination des Américains.

Les Etats-Unis connaissent maintenant dans le détail le vaisseau Soyouz, que l'Union soviétique a relancé, la semaine dernière, pour aller rejoindre l'atelier orbital Saliout. Cette connaissance du vaisseau a été acquise au cours des entretiens, des échanges d'informations, des visites qui se sont multipliés entre les deux pays depuis le début de la préparation du vol conjoint des cabines Apollo et Soyouz prévu pour juillet 1975.

Ce qui a le plus frappé les ingénieurs de la NASA est la simplicité parfois rudimentaire du Soyouz. Il a moins de possibilités que les cabines Gemini de seconde génération, et par rapport à la technologie de la cabine Apollo, le vaisseau est vieux de dix ans.

En réalité, l'engin n'avait pas besoin d'être aussi complexe, car sa mission n'était pas aussi ambitieuse. Le Soyouz était conçu pour accomplir des missions solitaires de courte durée, sept jours au maximum, et pour servir de navette entre la Terre et une station orbitale, telle Saliout. Depuis 1967, aucun vol solitaire du Soyouz n'a dépassé huit jours (Soyouz-13, en décembre 1973).

La philosophie sous-tendant la conception du Soyouz est aussi fondamentalement différente de celle du vaisseau Apollo. « *La philosophie soviétique est que l'homme est un passager et non pas un pilote* », écrivait, en janvier 1974, la revue d'aéronautique américaine *Aviation Week* en publiant les plans de l'engin. De fait, le Soyouz n'a pas besoin d'un homme pour voler dans l'espace, il peut être inhabité. Il faut pour cela que le vaisseau soit très automatisé. « *Les Soviétiques ont construit un vaisseau dans lequel tous les systèmes sont commandés du sol, ou commandés par un programme de bord* », disait récemment un ingénieur de la NASA.

Selon l'astronaute américain Eugène Cernan, cette conception doit beaucoup à l'influence des médecins soviétiques. Ceux-ci, qui ont toujours redouté les effets des vols spatiaux sur l'homme, désiraient que le vaisseau puisse voler et revenir sur terre dans le cas où les cosmonautes se trouveraient affaiblis. Ainsi, pendant la phase de lancement, les cosmonautes soviétiques ne peuvent rien faire, tandis que les astronautes américains peuvent guider leur fusée vers son orbite, et arracher leur cabine à la fusée si le tir se déroule mal. Sur le Soyouz, la poursuite précédant un rendez-vous ne peut être qu'automatique, comme l'est la rentrée dans l'atmosphère. Au contraire, la cabine Apollo, comme l'engin L.M. qui allait se poser sur la Lune, était conçue pour être pilotée, surtout aux moments les plus critiques, lorsque seul un homme peut sauver la situation. Par exemple, la descente vers la Lune se faisait en principe automatiquement, mais l'homme pouvait à tout moment prendre les commandes.

Le programmeur, maître à bord

Selon la description d'*Aviation Week*, les fonctions principales de pilotage et de guidage du Soyouz sont automatiques, et les possibilités d'intervention de l'homme sont très limitées. Les diverses manœuvres sont programmées et enregistrées sur les mémoires à tambours placés à bord. Ni la station au sol ni les cosmonautes ne peuvent pratiquement changer ces programmes en cours de vol. Les cosmonautes peuvent seulement déclencher une séquence automatique de procédures ou d'actions, et la station au sol peut commander à un moteur de brûler plus longtemps que prévu. Le type d'action qui se déroule automatiquement vient s'inscrire sur un écran de bord. L'orientation du vaisseau est automatique aussi, grâce aux mesures de détecteurs infra-rouges et d'horizon.

Des manettes permettent cependant aux cosmonautes soviétiques de commander manuellement l'orientation du vaisseau et sa translation, mais pas de changer l'accélération ou la procédure selon laquelle une manœuvre doit s'accomplir comme sur la cabine Apollo.

Ce manque de souplesse dans le pilotage du vaisseau vient, semble-t-il, pour une large part des technologies très simples utilisées. Il n'existe pas de calculateur digital complexe pour commander l'orientation du Soyouz dans l'espace. Les gyroscopes ne peuvent pas être alignés par une visée d'étoile et ne constituent pas une référence de bord; ils sont seulement mis en rotation juste avant chaque manœuvre. Le cosmonaute n'a pas sur son tableau de bord l'indication de vitesse des mouvements de la cabine selon ses axes et connaît seulement l'orientation de son vaisseau par rapport à l'horizon terrestre et céleste grâce à un périscope.

Les spécialistes américains ont été aussi surpris que des systèmes aussi importants que tous les moteurs de commande d'orientation ne soient pas doublés et indépendants. Il existe deux groupes de moteurs d'orientation, mais l'un est moins complet que l'autre, et dans chaque système un moteur en panne ne peut pas être déconnecté des autres. Le Soyouz est aussi doté de deux moteurs principaux de 417 et de 411 kilogrammes de poussée pour effectuer des changements de trajectoire, mais ils partagent les mêmes réservoirs. Les cosmonautes connaissent la durée de la combustion en regardant simplement leur montre.

Le système de guidage et de navigation du Soyouz ne permettait donc pas d'aller sur la Lune. Mais ce qui a peut-être le plus surpris certains spécialistes est la méthode de stabilisation du vaisseau, dont les panneaux solaires sont constamment orientés vers le Soleil en maintenant le vaisseau en perpétuelle rotation sur lui-même. Ce qui doit être assez pénible pour les cosmonautes. — *D. V.*

EN TOUTE LOGIQUE

PROBLEME N° 21

Deux fois magique

LE carré magique est une figure bien connue et très ancienne de l'arithmétique. Il est composé des nombres entiers de 1 à n^2 et chaque ligne, chaque colonne, ainsi que chacune des deux diagonales, a la même somme.

Voici, par exemple, un carré magique de rang trois où la somme des colonnes, des lignes et des diagonales est toujours égale à 15.

4	3	8
9	5	1
2	7	6

Le carré *bimagique* est moins connu et plus récent (fin du dix-neuvième siècle). C'est un carré magique, mais tel que, lorsque ses nombres sont remplacés par leurs carrés, les lignes, les diagonales et les colonnes ont à nouveau une somme constante. Le carré des carrés n'est pas à proprement parler magique, car il n'est pas constitué de nombres entiers consécutifs à partir de un.

Existe-t-il des carrés bimagiques de neuf et de seize nombres ?

(Solution ci-dessous à l'envers.)

La somme des neuf premiers carrés est 285. Chaque ligne de carrés doit avoir pour somme le tiers : 95. Pour compléter la ligne contenant 81, il faudrait deux carrés de somme 14, ce qui est impossible. Il n'y a pas de carré bimagique d'ordre 3.

De même, pour l'ordre 4, la somme des seize premiers carrés est 1 496. Chaque ligne de carrés doit avoir pour somme 374. La ligne contenant 256, carré de 16, ne peut se compléter que d'une seule manière, avec 1, 36 et 81. Le carré ne serait possible que s'il en existait au moins une autre.

AS ♠	ROI ♣	DAME ♦	VALET ♥
VALET ♦	DAME ♥	ROI ♠	AS ♣
ROI ♥	AS ♦	VALET ♣	DAME ♠
DAME ♣	VALET ♠	AS ♥	ROI ♦

Cette figure est un « carré d'Euler diagonal ». Chaque ligne, chaque colonne et chaque diagonale contient les quatre figures et les quatre couleurs, aucune couleur n'étant associée deux fois à la même figure.

Quelles sont les relations entre ce genre de carré et les carrés magiques ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 20

Les deux angles droits n'apparaissent jamais : la position est impossible.

Soit X le nombre d'angles droits parcourus par la petite aiguille. X varie entre 0 et 4. Les angles droits correspondants et celle des secondes sont 12X et 720X. S'il existe une solution : 12X-X et 720X-X sont parcourus par la grande aiguille entiers. p = 11X et q = 719X sont entiers et

$$X = p/11 = q/719$$

11 et 719 étant premiers entre eux, p doit être un multiple de 11, q un multiple de 719 et X entier. Mais aucune des valeur 0, 1, 2 et 3 de X, c'est-à-dire aucune des heures 0, 3, 6 et 9 ne donne de solution.

PIERRE BERLOQUIN.

LES HOMMES ET LES MACHINES

• Le dressage des mouches du vinaigre

TROIS chercheurs américains du California Institute of Technology (Caltech), MM. Quinn, Harris et Benzer, ont entrepris de dresser des drosophyles, les fameuses mouches du vinaigre si souvent étudiées en biologie.

La drosophyle est l'animal supérieur dont on connaît le mieux le patrimoine génétique. Les cartes chromosomiques de cet insecte sont particulièrement détaillées. Mais n'y sont inscrits que des gènes portant sur des caractères physiques (forme des ailes, couleur des yeux, etc.), ou chimiques (caractéristiques de certaines enzymes). Les trois chercheurs américains veulent étendre leurs investigations au comportement et partir à la découverte d'éventuels gènes qui le commanderaient.

Une telle étude suppose que l'on puisse faire des tests « psychologiques » sur ces mouches. On pourrait penser a priori que cela est impossible. Les trois Américains ont montré qu'au contraire on pouvait dresser les drosophyles à éviter certaines odeurs, certaines couleurs par des méthodes analogues à celles qui sont employées pour les rats et pour les souris. Les mouches retiennent ce qu'elles ont appris pendant au moins vingt-quatre heures.

• Du laser à la lampe de poche

EN cherchant un laser, on a trouvé une pile. Des chercheurs américains voulaient réaliser un laser qui utiliserait une solution d'ions de terre rares. En étudiant les propriétés de solvants halogénés, tels l'oxychlorure de phosphore (POCl3), ils découvrirent la possibilité de construire une pile où ces produits joueraient un double rôle, à la fois solvants et réactifs chimiques. Leurs travaux ont abouti à la construction d'une pile au lithium qui, pour un même poids, fournit huit fois plus d'électricité que les piles usuelles.

Il n'est cependant pas sûr que cette nouvelle pile soit bientôt construite industriellement. La qualité première d'une pile est d'avoir un très faible coût de fabrication. Des études sont en cours : et on ne peut pas encore dire si, et quand, ces études aboutiront. Mais cette découverte est un bon exemple des « retombées » imprévisibles de la recherche et de la difficulté de planifier celle-ci.

• L'hypothèse de Riemann partiellement démontrée

UNE fonction importante en mathématiques est la fonction « zêta » de Riemann, qui joue un rôle dans de nombreux problèmes, en particulier dans l'étude des nombres premiers. Les zéros de cette fonction, c'est-à-dire les points où elle s'annule, sont pour la plupart inconnus. Riemann a supposé, au siècle dernier, que ces zéros inconnus sont situés sur une certaine droite ; pour être précis, qu'il s'agit de nombres complexes dont la partie réelle vaut 0,5. Mais nul n'a pu encore démontrer ce résultat. Un mathématicien américain vient d'obtenir un résultat partiel : au moins un tiers des zéros inconnus satisfont l'hypothèse de Riemann. D'autres travaux mathématiques suggèrent qu'on s'approche d'une démonstration complète, et on peut espérer qu'il ne faudra plus trop longtemps pour « placer » les deux tiers restants.

CORRESPONDANCE

LA POLLUTION THERMIQUE DU RHONE

Après l'article publié sur la pollution thermique du Rhône par les centrales nucléaires qui seront construites sur ses rives (le Monde *du 8 juin 1974*), *nous avons reçu de M. Georges Vachaud, maître de recherches au Centre national de la recherche scientifique, la lettre suivante. Celle-ci fournit des renseignements précis sur les effets de l'augmentation de la température de l'eau des fleuves, un problème qui préoccupe aussi beaucoup l'ancien directeur du cabinet de M. Poujade* (le Monde *du 27 juin 1974*).

SI l'annonce du plan de construction intensive de centrales nucléaires au fil de l'eau n'a eu que fort peu d'effet à l'automne dernier, en raison du climat de panique soulevé par la crise énergétique, la connaissance des conditions d'exploitations de ces centrales (telles qu'elles sont du moins décrites dans l'article de D. Verguèse dans *le Monde* du 8 juin) devrait maintenant soulever des protestations énergiques tant de la part des collectivités locales que de la communauté scientifique.

Doit-on maintenant laisser aller vers l'irrémédiable ? (...) Contrairement à ce qui se passe maintenant outre-Atlantique, où, grâce à la pression de plusieurs courants convergents, la communauté scientifique a été largement associée aux études relatives au programme nucléaire (1), les laboratoires de recherches semblent avoir été ici tenus à l'écart des études et prises de décision. Cela semble d'autant plus grave que les conséquences liées à l'implantation de ces centrales divisent l'opinion, mais paraissent toutes très importantes.

A titre d'exemple (...), on peut ainsi reprendre plusieurs points cités dans l'article de D. Verguèse.

D'abord le choix de la température maximum de l'eau de refroidissement qui sort des échangeurs de chaleur de la centrale : 30 °C. Ce choix est fondé sur la température naturelle maximum atteinte quelques jours par an en été, mais il est fort spécieux, pour deux raisons au moins. D'une part, en été, seule la couche superficielle du fleuve atteint cette température, alors qu'à la sortie des échangeurs la masse globale de l'eau, sur toute l'épaisseur de la rivière, sera portée à 30 °C. C'est là une différence considérable pour la vie animale. Ensuite, que fera-t-on lorsque l'eau du fleuve atteindra naturellement 18-30° en surface ? Le programme d'exploitation envisagera-t-il un arrêt des centrales de deux à quatre fois par an pour ne pas dépasser le seuil fixé ? Un problème n'a malheureusement pas encore été complètement résolu à ce jour : quelle est, pour une puissance installée, un débit et une largeur de canal fixés, et pour des conditions atmosphériques variables, la longueur de la zone thermiquement polluée et l'élévation moyenne de température du fleuve ?

La tolérance des poissons

Une centrale nucléaire de 1 000 mégawatts ne produira une élévation de température de 9 à 12° qu'au niveau des échangeurs. Dans le canal de décharge, l'eau refroidit uniquement par échange avec l'atmosphère suivant une loi de type exponentielle, mais peu de modèles existent actuellement pour décrire ce phénomène. L'élévation de température « moyenne » de la rivière pourrait être de l'ordre de 2 à 3 °C, mais dépendra néanmoins du nombre de centrales. Cette question mérite de plus amples recherches et devrait être résolue avant de passer à la construction des ouvrages.

Même si l'accroissement moyen de la température est faible, l'influence des bouchons de fortes pollutions thermiques que représentent les échangeurs est considérable, puisque la plus grande partie du débit du fleuve passera par ces échangeurs. Des études américaines ont montré que pour la majorité des micro-organismes la température létale était inférieure à 30 °C, si bien que l'on a pu constater une élimination pratiquement complète de plusieurs variétés de plantes aquatiques et d'espèces vertébrées. Cette disparition a continué plusieurs années après l'arrêt de la source de pollution (2). Ce qui a été confirmé par un rapport du Laboratoire national d'Oak-Ridge (3). En ce qui concerne la tolérance des poissons, des travaux de l'Essex Marine Laboratory (4) ont pu montrer que 95 % des alevins passant à travers d'éventuels filets de protection ne supportaient pas le choc thermique ni les accidents d'origine mécanique au passage des échangeurs — ce qui naturellement conduit à terme à un dépeuplement complet en poissons. Par contre, cette accumulation d'eau chaude favorise considérablement le développement de bactéries thermophiles (5), dont la période de reproduction est maximale à 25-28 °C, alors qu'à cette température le déficit biologique en oxygène dissous dans l'eau atteint des valeurs telles que les processus d'oxydo-réduction ne peuvent plus se faire. Les « bouchons » thermiques deviennent ainsi des foyers de pollution biologiques énormes.

La disparition d'espèces animales ou végétales, l'apparition de bactéries peuvent avoir bien peu d'importance aux yeux des technocrates devant les besoins en énergie, mais que se passera-t-il lorsque toute la vallée du Rhône, ou le Bas-Rhône-Languedoc seront irrigués avec des eaux dont la qualité sera voisine de celle des eaux d'égouts ? Ne faudrait-il pas, pour le moins, prévoir l'implantation de système de collecteurs et d'épurateurs dans toutes les collectivités urbaines de la vallée du Rhône avant la mise en place de ce système de centrales ?

Et qu'en est-il des effets radioactifs, notamment des rejets de tritium, qui, malgré sa faible activité, représente, du fait de très fortes concentrations, un danger potentiel évident, comme le montre l'étude du National Environment Research Center de Cincinnati (6) ?

Le choix entre produire plus d'énergie et modifier considérablement l'écologie d'une région ne semble pas à ce jour avoir été fait par le ministère chargé de la protection de l'environnement. Cela apparaît clairement dans l'interview publiée dans *le Monde* du 8 juin, où le nouveau responsable de ce secteur indique, d'une part, que les « *centrales nucléaires sont indispensables* », mais aussi que « *les recherches actuellement en cours* (lesquelles ?) *pour diminuer au maximum la pollution* (laquelle ?) *des centrales vont de pair avec leur construction* ». Ne serait-il pas plus sain que ces recherches soient menées à terme avant la construction de ces centrales ? Si l'on se réfère de nouveau aux Etats-Unis, l'accord d'une licence d'implantation et de mise en fonctionnement d'une centrale n'est donné là-bas qu'après de longues enquêtes et qu'avec de multiples précautions

Les conditions d'une installation

On peut citer les conclusions d'un rapport édité par la commission américaine de l'énergie atomique au sujet de l'installation de la centrale à eau pressurisée de Salem, dans l'Alabama (7).

« *Les aspects écologiques* [*liés à l'implantation de cette centrale*] *ont été étudiés et, après avoir considéré toutes les alternatives, un rapport des coûts a été établi. Les facteurs considérés sont l'influence de la mise en place de la centrale sur le climat, l'hydrologie (de surface et souterraine), l'écologie, y compris la vie aquatique, le système de prise d'eau de refroidissement, le rejet et la pollution thermique..., les rejets radio-actifs et chimiques, le rapport d'oxygène dissous et de substances chimiques toxiques dans les effluents.*

» *La conclusion générale de l'enquête est de prolonger le permis de construction et d'accorder l'autorisation de fonctionner* aux conditions suivantes :

» 1) *Etablir un plan d'étude des pertes en plancton et zooplancton, et un programme continu de recherche pour la protection de la vie aquatique* ;

» 2) *Mesurer les concentrations de sel dans le débit de fuite* ;

» 3) *Etablir un système de mesure continue des paramètres radiologiques et de l'environnement* ;

» 4) *Proposer un plan d'action pour combattre tous les autres effets nuisibles.* »

Chaque centrale construite maintenant aux Etats-Unis n'obtient une autorisation de fonctionnement qu'à des conditions analogues. Pourquoi dès lors ne pas imposer ici ce qui est de nature courante là-bas ?

L'aspect ubuesque du problème est que, compte tenu du très faible rendement énergétique de ce type de centrale (25 % en moyenne), il faudra en construire cinq sur le Rhône pour recueillir l'énergie équivalente à deux centrales, les trois autres n'ayant finalement pour but que de chauffer la rivière ! (...).

Est-il encore temps pour sauver le Rhône ? Oui si nous sommes assez nombreux à prendre conscience de la réalité des faits, à faire la juste part entre les besoins à satisfaire et le coût qu'il nous faudra payer. Après le Rhône, la Loire, puis la Seine, puis le Rhin, déjà réduit au triste lot d'égout européen, puis la mer ? Tout cela pour combler notre boulimie en énergie ? A ce prix là, non. Assurons-nous d'abord des conséquences de nos choix.

(1) 210 articles et rapports scientifiques sur la pollution thermique sont répertoriés en 1973 par le département américain de l'Intérieur.

(2) Journal of Water Pollution Control Federation, Etats-Unis, vol. 45, avril 1973, p. 726-733 et vol. 45, mai 73, p. 850-866.

(3) Thermal effects on aquatic organisms. Rapport ORNL EIS 72, 28 septembre 1972.

(4) Journal of Fisheries Research, Canada, vol. 30, p. 1195-1203, août 1973.

(5) Ecology, vol. 53, p. 283-290, 1972.

(6) Tritium releases from nuclear power stations, revue Tritium, p. 557-67, 1973.

(7) Fissal Environmental Statement, related to operation of Salem Generation Station, Directorate of Licensing, Atomic Energy Commission, 1973.

(*) Les intertitres sont de la rédaction du « Monde ».

LIVRES

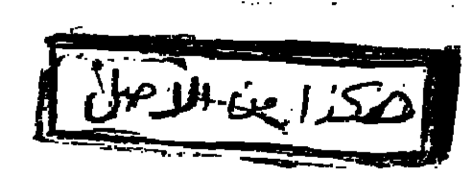
■ **TOPOLOGIE ET PERCEPTION**, de Claude-Paul Bruter, éditions Maloine - Doin (coll. « Recherches interdisciplinaires »), 254 pages, 64 F.

Livre de mathématique ou livre sur la mathématique ? Ouvrage de vulgarisation ou réflexion philosophique ? L'auteur n'a pas voulu choisir, d'où un certain manque d'unité. A lire ce livre, on ne sait pas toujours où l'on va. Pour Claude Bruter, « la mathématique est la science de la forme et de la quantité ». A ce dernier titre, elle a permis le développement des sciences dites exactes. Pour d'autres connaissances — biologie ou sciences humaines — la quantité joue un rôle moindre. Plusieurs mathématiciens pensent, cependant, que la science de la forme pourrait fournir à ces disciplines un « support » aussi efficace qu'a pu l'être le nombre pour la physique, et ils ont orienté leurs travaux dans ce sens.

C'est à la fois comme essai de justification et comme initiation à cette voie de recherche nouvelle qu'il faut analyser ce livre. Partant de la topologie élémentaire (la notion de voisinage), il nous mène après quelques détours aux travaux récents, dus en particulier à René Thom, sur la stabilité des systèmes, la notion de catastrophe, la théorie du déploiement universel. Il ne démontre rien. Il suggère tout et relie, autant que faire se peut, les concepts abstraits, qu'il faut bien introduire, à des notions plus aisément sensibles. Cela ne fait pas un livre facile. Il s'en faut, et lui donne aussi un caractère irritant : on est constamment ballotté entre l'impression que l'auteur va inutilement trop loin et celle qu'il s'arrête en chemin. Mais les compromis sont inéluctables à tout essai de vulgarisation scientifique, et le livre refermé on ne voit guère comment mieux traiter un tel sujet.

■ **L'ALIMENTATION PAR LES PLANTES**, de Jules Carles, P.U.F., coll. « Que sais-je ? », 124 pages, 5 F.

Directement ou indirectement, toute notre alimentation provient des végétaux. Quelles plantes consommons-nous et pourquoi ? Quels problèmes cela pose-t-il ? Sans entrer dans d'inutiles détails, mais aussi sans s'interdire quelques anecdotes amusantes, ce livre apporte des réponses.



AU CONGRÈS INTERNATIONAL DE SEXOLOGIE MÉDICALE

DU MYTHE A L'INFORMATION

Le premier congrès international de sexologie médicale a réuni à la faculté de pharmacie de Paris, du 3 au 6 juillet, et sous la présidence du docteur Netter, plus de mille participants, médecins pour la plupart, mais aussi éducateurs, psychologues ou conseillers conjugaux.

Outre les gynécologues, les psychiatres et, en nombre plus limité, les urologues, qui reçoivent de plus en plus fréquemment des demandes d'information ou d'aide pour des problèmes sexuels, de nombreux généralistes se trouvent à présent aux prises avec de tels problèmes.

Les travaux d'équipes américaines (Masters et Johnson sur le plan clinique, l'Institut Kinsey pour l'étude des comportements), la possibilité ouverte par la contraception de dissocier l'acte sexuel de la procréation, la démonstration des erreurs freudiennes sur la sexualité féminine, l'effritement, encore très parcellaire, de tabous, de culpabilités, et de peurs ancestrales ou religieuses, et la pression des mouvements d'émancipation de la femme sont les supports d'une évolution à laquelle les mass media on donné un retentissement anarchique, et dont il est grand temps d'ordonner le cours.

Le fait est que partout, de l'Italie au Venezuela, du Canada à la Tchécoslovaquie, le médecin se trouve sollicité sur des thèmes auxquels ses études ne l'ont, la plupart du temps, nullement préparé.

La nécessité d'inclure cette préparation dans le cours des études médicales, au même titre que la contraception ou la psychologie, paraît évidente, et l'expérience de certains pays étrangers montre qu'il est souhaitable de l'élargir à tous ceux qui, professionnellement, en auront l'usage. Il ne paraît pas douteux que les facultés françaises devront s'engager rapidement dans cette voie, tant pour les étudiants qu'au titre de l'enseignement post-universitaire. Le charlatanisme hautement lucratif que l'on voit se développer un peu partout dans ce domaine ne pourra être endigué que si les consultations hospitalières, les centres familiaux et de protection maternelle et infantile et les dispensaires se trouvent à même de dispenser à tous une information et une aide compétentes et désintéressées.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

LES motifs pour lesquels le médecin est le plus fréquemment consulté sont : chez l'homme, les divers aspects de l'impuissance ; chez la femme, la fragilité : et chez les couples, les mésententes sexuelles qui résultent bien souvent des causes précédentes, comme l'ont montré les « tables rondes » distinctes qui traitaient de ces trois thèmes.

L'impuissance n'est, pour le professeur Abraham (Genève), que le symptôme, majeur ou secondaire, de troubles divers. Il s'agit, pour lui, tantôt d'un conflit conscient ou inconscient, remontant pour certains aux limbes de l'enfance, ou d'un blocage traduisant la crainte ou l'hostilité ; et tantôt d'une réaction émotionnelle, chez des sujets très sensibles et qui craignent le rejet. On trouve aussi souvent un véritable conditionnellement négatif suivant une expérience défavorable, dont la crainte inhibante pèse sur sa victime comme une menace permanente.

Les diabètes méconnus

Enfin, l'impuissance est fréquente lors de certaines atteintes psychiques, la dépression notamment, alors que l'on peut observer de grands malades mentaux, psychotiques, qui assurent une sexualité parfaitement normale (professeur Diatkine).

La majorité des hommes qui consultent pour des troubles sexuels ont entre vingt et un et vingt-cinq ans. L'Institut de sexologie de l'université de Prague en reçoit à ce titre deux mille par an, pris en charge gratuitement par le service de santé. Dans nombre de cas, une information bienveillante et un soutien psychologique suffisent pour améliorer une situation qui est due, plus fréquemment qu'il ne paraît, aux mythes de *« performances »* extraordinaires répandus par la presse et le cinéma.

Les traitements hormonaux auxquels recourent certains avec autant d'imprudence que de légèreté ne sont justifiés que dans le cas exceptionnel où l'impuissance est réellement due à une insuffisance d'hormone mâle. Mais il est une autre affection métabolique, le diabète, qui s'accompagne fréquemment, pour des raisons encore mal déterminées, d'impuissance. A tel point que les examens biologiques, conduits systématiquement dans les centres américains, permettent d'identifier chez des hommes venus consulter pour des troubles sexuels un nombre non négligeable de diabètes méconnus. Si donc le rôle de l'endocrinologiste est modeste pour l'instant, comme l'a dit le professeur Bricaire (Paris), les lacunes qui subsistent encore dans la compréhension du système hormonal et de ses relations avec le psychisme expliquent peut-être ce fait qui pourrait bien, dans un avenir prochain, se trouver infirmé.

Quoi qu'il en soit des inconnues présentes, il est un facteur que l'on peut formellement éliminer comme cause de l'impuissance masculine : c'est la femme, *« qui n'est jamais, quel que soit son comportement, capable de rendre impuissant un homme normal ; elle peut tout au plus servir de révélateur à un trouble qui n'avait pas eu encore l'occasion de se manifester »* (Dr Dreyfus-Moreau).

En dehors de l'attitude maternelle et de son influence sur la construction de la personnalité, son rôle est donc occasionnel, circonstanciel, comme le montre le fait que le traitement d'une impuissance relève exceptionnellement d'un changement de partenaire.

Phallocratie et frigidité

On ne peut en dire autant de l'inverse, et c'est dans la *« domination complète des femmes par les sociétés phallocratiques qui, du néolithique à l'Afrique d'aujourd'hui, les ont ont soumises à une « totale sujétion » qu'il faut trouver la raison d'une misère féminine sociale et sexuelle, étendue sur plusieurs siècles.*

» La société chrétienne, prônant le sacrifice métaphysique, qui interdit le divorce et les procédés contraceptifs et ne reconnaît que du bout des lèvres la fonction érotique, est, elle aussi et en grande partie, centrée sur le mâle. Ce dernier serait donc, non toujours à titre individuel, mais parce qu'il reflète ces attitudes et ces préjugés millénaires, largement responsable des difficultés féminines. Lesquelles se sont aggravées par la conception « phallomorphique » de l'érotisme féminin, conceptions établies par des hommes, Freud en tête, et dont on sait aujourd'hui qu'elles sont inexactes. »

Le tonnerre d'applaudissements qui a salué ces déclarations du docteur Zwang (Melun), et auquel participaient non sans élégance ou opportunisme les hommes de l'auditoire, a montré, s'il en était besoin, que le *« droit de la femme à la sexualité »* est aujourd'hui reconnu, par les congressistes tout au moins.

La culpabilité, les mythes, l'ignorance, les siècles de résignation et de tabous socioculturels, les détresses et l'esclavage des perpétuelles grossesses et d'une terrible mortalité infantile sont e nvoie d'être surmontés.

Et les femmes elles-mêmes entendent jouer leur rôle dans l'œuvre entreprise, si l'on en juge par le nombre important de médecins sexologues du sexe féminin — anglo-saxonnes pour la plupart — présentes au congrès.

La thérapie du couple

Selon l'une d'elles, le docteur Taylor (Londres), le but de l'acte sexuel, la procréation, avait un caractère moral, de justification. L'amour s'y est à présent substitué, et il est essentiel d'exalter chez la femme l'importance du contexte émotionnel, et affectif, beaucoup plus marqué que chez l'homme, et que nulle thérapie, nul conseil ne saurait ignorer, sous peine d'une mécanisation frustrante par essence.

Dans la plupart des centres de sexologie américains, les consultants sont reçus par un couple de thérapeutes selon le modèle établi par Masters et Johnson. L'homme est généralement gynécologue et la femme psychologue, ou l'inverse, et les duos des universités de New-York, de Yale, ou de Cornell (U.S.A.) ont justifié avec conviction le bien-fondé de cette conception.

Elle est néanmoins coûteuse : il faut compter plus de 2 000 dollars (10 000 F) pour la cure de quinze jours dans l'une de ces institutions dont le quasi-monopole détenu depuis dix ans sera peut-être effrité par l'effort actuellement entrepris par les hôpitaux universitaires.

Certains contestent cependant la doctrine du *« couple thérapeute »*, et les résultats obtenus par un praticien de New-York, le docteur Pomeroy, qui travaille seul dans le cadre de sa clientèle de généraliste, montrent que la compétence, la bonté, le bon sens et, le cas échéant, l'appui des divers spécialistes extérieurs, ne sont pas sans efficacité, et qu'il n'est pas nécessairement besoin d'une installation compliquée et coûteuse, ni d'un personnel nombreux, pour aider ceux qui connaissent des difficultés.

Quoi qu'il en soit, la plupart de ces institutions revendiquent 90 % de succès obtenus, par n'importe quel moyen d'ailleurs, de l'hypnose à l'électrothérapie et au déconditionnement...

Les 40 % de rechutes chez les couples revus six mois plus tard signalés honnêtement par quelques orateurs laissent néanmoins rêveurs quant aux véritables causes des difficultés d'un couple. *« Plus de 50 % des difficultés maritales sont dues à une mésentente sexuelle »*, affirment beaucoup de sexologues. Mais, soulignent les Sarrel (université de Yale), nous n'avons jamais vu un couple en difficulté qui n'ait de sérieux problèmes de communication, de compréhension, bref de relation intellectuelle ou affective.

Est-il si fréquent d'ailleurs que les couples consultent ensemble ? Ce concept même doit être souvent remis en cause par l'expérience psychiatrique européenne. *« Nous sommes beaucoup plus fréquemment consultés par des hommes ou des femmes qui se plaignent des incapacités de l'autre, et le fait que cette soi-disant incapacité est vécue de façon persécutoire justifie que l'on ne tienne guère à la voir modifier, ce qui équivaudrait à la perte d'un bouc émissaire commode »* (professeur Diatkine).

Il n'en reste pas moins que si tous les couples ou les individus ne sont pas, loin de là, névrotiques, si tous ne perçoivent pas de difficultés précises dans leur vie sexuelle ou affective, la demande et même le besoin d'information sont considérables, voire unanimes. Il serait regrettable de laisser à des initiatives anarchiques et hautement lucratives le soin d'y répondre.

La remise à tous, au moment de l'examen prénuptial, d'une brochure simple d'information, la possibilité d'obtenir à ce stade et gratuitement un entretien confiant sur les problèmes liés à la sexualité et à la procréation, permettraient déjà de mieux armer les uns et les autres tant contre l'humiliation de l'ignorance que contre les mythes nocifs et contradictoires de performances extraordinaires, de misère sexuelle universelle, de culpabilités et de tabous puritains. Des pays aussi divers que la Tchécoslovaquie, le Canada, la République fédérale allemande, l'Amérique latine (Venezuela) ou la Suisse s'engagent ainsi délibérément dans la voie qu'a tracée récemment l'Organisation mondiale de la santé, à savoir celle de la prévention.

Elle ne peut certes et à elle seule tout résoudre, de même que la contraception ne supprime pas totalement le problème de l'avortement.

Mais que de situations inextricables, d'incompréhensions et de détresses bâties au cours des ans sur l'ignorance, la malveillance et les malentendus, une telle action menée à l'échelle nationale, et pas seulement pour les privilégiés, ne permettrait-elle pas d'éviter ?

Dr E.-L.

● *Le premier centre français de planning familial* s'est ouvert à Grenoble le 10 juin 1961 et non à Paris comme nous l'avons indiqué dans *le Monde* daté des 30 juin et 1er juillet. Ce centre fut l'œuvre de personnes bénévoles parmi lesquelles le professeur Georges Pascal, le docteur Henri Fabre et Me Jean Aynard. Ce dernier nous précise que le second centre fut créé à Lyon et le troisième à Paris à la fin de l'année 1961.

Enseignement et prévention

LA réputation des pays scandinaves en matière de liberté sexuelle et de pornographie est bien établie. Et pourtant... il n'existe au Danemark ni institut ni clinique sexologiques ; et les universités ne comptent aucune chaire autonome consacrée à cette discipline

Il y a quelques années seulement, le professeur Hertoft, s'est efforcé de remédier à cette « situation misérable » en organisant, à titre expérimental, un cours de sexologie pour les étudiants de troisième et de quatrième année de médecine de l'université de Copenhague. Les professeurs de physiologie, neurophysiologie, gynécologie, psychiatrie et psychologie clinique sont associés à cet enseignement, qui fait une large part aux films et aux présentations cliniques.

Tous les futurs médecins, interrogés à la fin de ce cours (une semaine à plein temps) l'ont jugé valable, voire indispensable à leur formation.

Un tel enseignement est diffusé à Genève depuis quatre ans aux étudiants de quatrième et de cinquième année, dans le cadre du cours de gynécologie. Des séminaires seront en outre organisés pour les praticiens et les conseillers conjugaux, ainsi que pour les psychologues, les sages-femmes, les infirmières et les assistants sociaux. Les Suisses (professeurs Geisendorf et Pasini) estiment que l'enseignement concernant l'information et le conseil sexuel doit s'adresser à toutes les professions de santé, la sexothérapie proprement dite restant réservée aux médecins.

C'est également vers une approche interdisciplinaire que s'orientent les facultés américaines, qui ont à la quasi-unanimité introduit un programme de sexologie dans le curriculum des études médicales.

Dans la moitié des facultés, les épouses des étudiants, ou leurs petites amies, sont conviées à y participer. Dans le Minnesota, des séminaires originaux réunissent des étudiants en médecine, en théologie, des prêtres, des praticiens, des infirmières et des travailleurs sociaux, au cours de sessions de deux jours qui se déroulent sous une forme particulièrement spontanée au milieu de tapis profonds et de coussins moelleux. C'est l'Eglise luthérienne qui, dans cette université de Minneapolis, a pris l'initiative, il y a quatre ans, de réunir un « forum national du sexe », ce qu'elle avait déjà fait dès 1968 à San-Francisco. Le but de ces séminaires est essentiellement de « dissiper l'angoisse devant la sexualité » et de rompre le cercle vicieux de l'ignorance, de la culpabilité et de la peur. On projette des images, des films, des bandes sonores, dont la crudité met en relief cette « anxiété viscérale » et dont le libre commentaire libère les participants.

En France, l'enseignement de la sexologie est inexistant dans les facultés de médecine, qui connaissent à ce sujet « un retard semblable à celui que l'on observe en matière de contraception ». Il est urgent, a dit le docteur Kahn Nathan, de remédier à une telle lacune. Le succès rencontré par le premier congrès international de sexologie, et le fait qu'il ait eu lieu en France, devraient faciliter la tâche ainsi entreprise.

ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 : Manon.
Palais des congrès, 21 h. : Notre-Dame de Paris, par le Ballet de l'Opéra.
Comédie - Française, 20 h. 30 : les Marrons du feu ; le Légataire universel.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Mari, la Femme et la Mort.
Atelier, 20 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Charles - de - Rochefort, 20 h. 45 : Jamais deux sans toi.
Daunou, 21 h. : Les portes claquent
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Loretta Strong.
Gymnase, 21 h. : le Cheval évanoui.
Hébertot, 21 h. : Portrait de Péguy.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Molly Bloom; 22 h. : J'ai d'la chance ; 24 h. : Prisoncorps.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Mouffetard, 20 h. 30 : Pourquoi pas Brecht ? ; 22 h. : Christine Combe. Sisters Group.
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche - Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Théâtre de la Cour des Miracles, 20 h. 30 : J'ai confiance en la justice de mon pays.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; 22 h. 30 : Phèdre. — Salle II, 20 h. 15 : Haut-parleurs et cargos lents.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : le Grand Magic Circus ; (La Galerie), 21 h. : les Ombres
Théâtre Présent, 21 h. : Sa Négresse Jésus.
Troglodyte, 22 h. 30 : l'Inconfortable.

Les théâtres de banlieue

Puteaux, Théâtre des Hauts - de - Seine, 20 h. 30 : le Pain de ménage; Un mot pour un autre; Feu la mère de madame.

Les cafés-théâtres

Au bec fin, 21 h. 30 : Oraison et les dactylos ; 22 h. 30 : Piff... ; 24 h. : Yann B...
Au vrai chic parisien, 20 h. : Jacques Higelin ; 22 h. : Luis Rego.
Café d'Esgar, 20 h. : Vidéo-Théâtre ; 22 h. : les Petites Filles modules.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Coluche ; 22 h. 30 : Just a quick sweet dream.
Le Fanal, 21 h. : Histoire du fabuleux Cagliostro.
Le Jour de Fête, 21 h. : la Manivelle; 22 h. : Mr Gnaka; 23 h. : C'est en se mouchant qu'on devient moucheron ; 24 h. : les Dessins de Laville.
Petit Casino, 21 h. 30 : La rentrée de Greta Garbo : 22 h. 45. Douby or not Douby.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Une femme.
Le Splendid, 20 h 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.
Le Tripot, 20 h. 30 : les Aventures d'Aubergine.
La Vieille Grille, 21 h. : Jusqu'à ce que la mort nous sépare.

Lyrique

Variétés, 20 h. 30 : Opéra non stop.

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Il était une fois l'opérette.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi je t'aime.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival
Olympia, 21 h. 30 : Festival de magie.
Tour Eiffel, 21 h. 30 : Les magiciens sont parmi nous

Les chansonniers

Caveau de la République : Sept ans pis ou sept ans mieux.

Le cirque

Carré Thorigny (hôtel Salé), 20 h. : le Cirque Gruss

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS

Théâtre, hôtel d'Aumont, 20 h. 30 : Orphée-clown ; Auberge de l'Aigle-d'Or, 20 h. 30 : Comment harponner le requin.
Café-chantant, hôtel de Beauvais, 22 h. : Jacques Leguay.

Mardi 9 juillet

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Cinéma, hôtel de Lamoignon, 21 h. 30 : Le silence est d'or, de R. Clair.
Musique, église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, 21 h. 15 : Quatuor Oxford (Mozart, Lutoslawski, Mendelssohn).
Dans la rue, place du Marché-Sainte-Catherine, 20 h. : George Dandin ;

La danse

Palais des Congrès, 21 h. : Notre-Dame de Paris, par le Ballet de l'Opéra.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Danses de l'Inde du Sud.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Louis Falco Dance Company.
Théâtre du Châtelet, 21 h. : Ballet-Théâtre, Joseph Russillo.
Théâtre d'Orsay, 18 h. : Graziella Martinez
Théâtre des Variétés, 18 h. : Créations chorégraphiques et musicales.

Les concerts

Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : Orgue (Bach, Franck, Vierne, Alain).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Mandragore, de H. Oswald ; 18 h. 30 : les Créatures, d'A. Varda ; Festival de Toulon, 20 h. 30 : Le Soleil qui rit rouge, de B.M. Kirchner ; 22 h. 30 : le Jour gris, d'I. Azimi.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (*) : Gaumont - Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AXEL (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
COMMENT REUSSIR DANS LA VIE QUAND ON EST C. ET PLEURNICHARD (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Cluny Palace, 5e (033-07-76), Gaumont Sud, 14e (331-51-16), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Victor-Hugo, 16e (727-49-75)
LA CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13), Madeleine, 8e (073-56-03), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Concorde, 8e (359-92-84)
LA COURSE EN TETE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36)
LE CUISINIER DE LUDWIG (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Saint - Germain, 6e (222-72-80), Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17), Boul' Mich, 5e (033-48-29), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount Maillot, 17e (747-24-24), Paramount Orléans, 14e (580-03-75), Paramount Montmartre, 18e (606-34-24) Lux Bastille, 12e (343-79-17), Triomphe, 8e (225-45-76), Paramount Gobelins, 13e (707-12-28), Passy, 16e (288-62-34)
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Royal Passy, 16e (527-41-16)
FEMMES AU SOLEIL (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Elysées II SF, 8e (225-64-29), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16)
FRANCE S.A. (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19)
HOSPITAL (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
1789 (Fr.) : 14 Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40)
MONOLOGUE (Sov.) : La Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23)
LES OISEAUX, LES ORPHELINS ET LES FOUS (Fr.-Tch., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).
MAGOO ET Cie (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), de 12 h. à 18 h 30
LES ORDRES SONT LES ORDRES (It., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70).
LE PROTECTEUR (Fr.) : Athéna, 12e (343-07-48), Gramont, 9e (742-95-82), Fauvette, 13e (331-60-74)
SHAFT CONTRE LES TRAFIQUANTS D'HOMMES (**) (A., v.o.) : Ermitage, 8e (225-15-99) ; (v.f.) : Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Magic - Convention, 15e (828-20-32), Bienvenue - Montparnasse, 14e (544-25-02).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), Dragon, 6e (548-54-74) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-87), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Montparnasse, 14e (326-65-13).
SWEET MOVIE (Fr.-Ca., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse - Pathé 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
STAVISKY (Fr.) Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Quintette, 5e (033-35-40) Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Caravelle, 18e (387-50-70)
SUPER TEMOIN (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; v.f. : U G C Marbeuf, 8e (225-47-19)
TERRE BRULEE (Ang., v.o.) Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
THE SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16).
TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Odéon 6e (325-71-08)
TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Brés., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47)
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : U.G.C. Odéon, 5e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Madeleine, 8e (073-56-03), Bienvenüe - Montparnasse, 14e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (734-20-70), Murat, 16e (288-99-75)
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. 15 et 22 h. 15
UNE TOSCA PAS COMME LES AUTRES (It., v.o.) : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Quintette, 5e (033-35-40)
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Arlequin, 6e (548-62-25), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Méry, 17e (522-59-54).
LA VIREE SUPERBE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83)
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Mazéville, 9e (770-72-87), Luxembourg, 6e (633-97-77).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), Maxéville, 9e (770-72-87).

Les grandes reprises

AIR MAIL (A., v.o.) New-Yorker, 9e (770-63-40).
LE BAL DES VAMPIRES (Ang.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (356-71-08).
BLOW UP (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90)
LES CHOSES DE LA VIE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33) (sous-titres anglais), Magic-Convention, 15e (828-90-32), Cinémonde-Opéra, 1er (770-01-90), Clicy-Pathé, 18e (522-37-41)
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60)
2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37)
DUEL (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LOST WEEK-END (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55), relâche lundi.
M LE MAUDIT (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
MORGAN (Ang., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, (326-48-18)
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Paramount-Odéon (325-59-83), Paramount - Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Maillot et Saint-Cyr (747-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Capri, 2e (508-11-69).
OUT I SPECTRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.f.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA RUEE VERS L'OR (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA SALAMANDRE (Suis.) : Monge, 5e (033-51-46).
SATYRICON (It., v.o.) (**) : Murat, 16e (288-99-75).
LES TROIS AGES (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99)
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action, 6e (325-85-78)
JEUX INTERDITS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LITTLE BIG MAN (A.) (**) : Pagode, 7e (551-12-15), Vendôme, 2e (073-97-52), Marotte, 2e (231-41-39)
TRISTANA (Esp.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), La Clef, 5e (337-90-90)

SPECTACLES POUR ENFANTS

Semaine du 10 au 16 juillet

Les films

(Matinée du 10.)

LES ARISTOCHATS (perm. à part. de 14 h.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE GENDARME SE MARIE : Palais des glaces, 10e (607-49-93), à 15 h.
MAGOO ET COMPAGNIE : Le Seine, 5e, (325-92-46), à 12 h. 30, 14 h., 15 h. 30, 17 h., 18 h. 30.
LE PETIT BAIGNEUR : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), à 15 h.
LES TROIS AGES (perm. à part. de 14 h.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74) ; 14 Juillet, 11e (700-51-13).

Les marionnettes

Luxembourg (326-46-47), les mercredis, samedis et dimanches à 16 h. : les Souterrains du vieux château : les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 16 h. : Spectacles variés.
Jardin d'acclimatation (624-10-80), ts les j. à 15 h 15 et 16 h. 30, dimanche à 15 h., 16 h. et 17 h. : Guignol.

Les centres attractifs

Ermenonville (454-00-96), tous les jours sauf vendredi de 11 h à 18 h. 30, les dimanches et jours fériés à partir de 10 h.
Vallée des Peaux-Rouges (454-11-00), tous les jours sauf mardi de 11 h. à 19 h.

Le cirque

Carré Thorigny (hôtel Salé) (277-36-39), tous les jours, à 20 h (D.), mat. Me., Sa. et Dim., à 15 h. 30 (jusqu'au 18 juillet).

FESTIVAL DU MARAIS

Dernière Semaine

Chaque Soir

— CONCERT : Hôtel Carnavalet, Eglise Saint-Nicolas-des-Champs ou des Blancs-Manteaux.
— COMMENT HARPONNER LE REQUIN : pièce de V. Haïm, à l'Auberge de l'Aigle d'Or, 41, rue du Temple.
— MUR-IMAGES « ARTISANAT VIVANT », un moment de poésie dans les films de René Clair projetés à l'Hôtel Lamoignon.

Ceux qui préféreront découvrir les rues du quartier du Marais trouveront toujours des animations, place du Marché-Sainte-Catherine (20 heures), dans la cave de l'Hôtel Beauvais (20 h. 30, et 22 heures) ou visiter les quinze expositions réalisées dans les Galeries d'Art sous le thème « L'Art International au Marais ».

Renseignements : 887-74-31 ou 278-27-75.

Les films nouveaux

MEURTRES AU SOLEIL, film américain de Antonio, Isasi, avec C. Mitchum, K. Malden, R. Vallone. — v.o. : Saint-Germain Huchette (5e) (633-87-59), Mercury (8e) (225-75-90) ; v.f. : Clichy Pathé (18e) (522-37-41), Gaumont Convention (15e) (828-42-27), Fauvette (13e) (331-56-86), ABC (2e) (236-55-54), Gaumont Gambetta (20e) (797-02-74), Gramont (2e) (742-95-82), Belle Epine (Thiais), Flanades (Sarcelles), Publicis (La Défense), Artel (Rosny), Gamma (Argenteuil)

DON ANGELO EST MORT, film américain de Richard Fleicher, avec Anthony Quinn. — v.o. : Studio Cujas (5e) (033-89-22), Ermitage (8e) (359-15-71) ; v.f. : Rex (2e) (236-83-93), Telstar (13e) (331-06-19), Rotonde (16e) (633-08-22), Cyrano (Versailles), Dame Blanche (Garches), Ulis (Orsay), Alpha (Argenteuil).

TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

Festivals

A la grange de Meslay

RICHTER avant toute chose

● Du nouveau en Touraine ? Si l'on veut. Deux granges au lieu d'une. Un essai de concert en trois actes sur une idée de Gilbert Amy. La bombe d'« Hymnen », de Stockhausen. Mais des convictions irraisonnées, hautement affichées, claironnées, sans peur du ridicule. Et une diffusion jalouse, pour un dieu unique : Sviatoslav Richter.

En onze ans, le pianiste russe a contracté des obligations envers Meslay. Celles d'un propriétaire vis-à-vis de sa résidence secondaire : ses visites annuelles englobent traditionnellement deux week-ends. Et ses absences sont ressenties comme des abandons.

Richter, malheureusement, a ses humeurs, ses accès de nervosité, ses appréhensions incontrôlables. Il vient d'annuler sans crier gare plusieurs engagements à l'étranger. Mais pour Meslay il est sorti de sa retraite : il y est apparu « in extremis » pour la seconde partie du Festival. Et il n'a pas donné de récital, comme s'il avait besoin de compagnie.

Au programme, trois sonates en duo de Mozart. Et en remplacement du quintette de Dvorak, avec le quatuor Borodine, « Printemps », de Beethoven : une cure de jeunesse aux effets bénéfiques. Car le pianiste semblait, depuis quelque temps, en proie à des démons intérieurs. Il s'en libère dans la musique de chambre et prend en toute modestie, au contact d'autrui, des leçons de simplicité. Toujours en quête d'absolu, il trouve sans avoir l'air de chercher. Le lien qui l'unit au violoniste Aleg Kagan (son compatriote de vingt-neuf ans et déjà son égal) ne peut en tout cas s'exprimer en termes musicaux. Ils jouent comme s'ils se mettaient mutuellement la main sur l'épaule.

● Le concert Mozart, qu'ils ont donné deux fois, inaugurait la grange de la Besnardière, la nouvelle annexe de Meslay, une « copie d'ancien » réduite à sept cents places, et construite dans une propriété privée à une vingtaine de kilomètres de Tours. Ces lieux (qui devraient dans l'avenir abriter une fondation d'orgues) sont destinés, annonce le programme, aux formations réduites. Il n'est pas fait mention du répertoire.

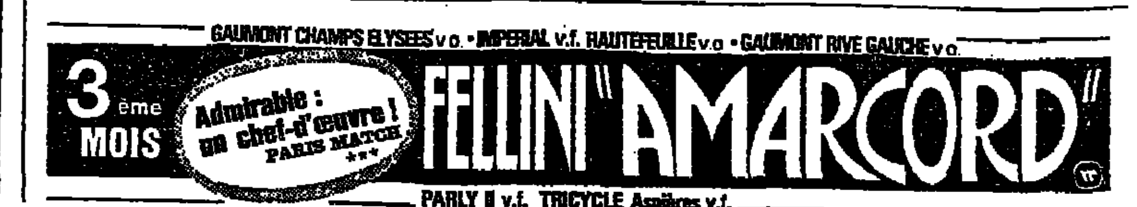
ANNE REY.

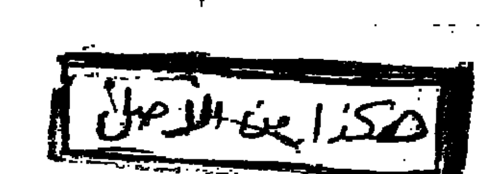


MERCREDI

U.G.C. MARBEUF v.o. - CLUNY ÉCOLE v.o.
BIENVENUE MONTPARNASSE v.f. - CLICHY PALACE v.f.
MAGIC CONVENTION v.f. - HOLLYWOOD BOULEVARD v.f.
CARREFOUR Pantin v.f. - MÉLIÈS Montreuil v.f. - PARLY II v.f.
ALPHA Argenteuil v.f. - LES FLANADES Sarcelles v.f.





Cafés-théâtres

LA « CHANCE » DE CLAUDE LEGROS

Sur la scène du Lucernaire, la femme entre, en robe longue et veston blanc, très pianiste de brasserie. Elle porte à la main un sac d'emballage Dior, dont elle tire un cahier, une partition. Elle joue : *Toi, tu ne ressembles à personne.*

Entre celui qui ne ressemble à personne, denture fernandélienne, salopette, béret basque Claude Legros, insupportable bavard, imbécile heureux, lâche, raciste, pétainiste, en un mot, puant. C'est une vraie calamité d'être liée à un pareil individu. Elle rage en silence, se contient. Ecoute, accablée, les calembours d'une tristesse grise que l'homme détaille avec satisfaction. Mais enfin, c'est l'homme, c'est lui qui parle. Et puis, c'est la vedette. Elle, elle ne fait qu'accompagner. De temps en temps, elle adresse au public un sourire crispé.

Claude Legros n'aime pas ses semblables, il aime leur petitesse, leur bêtise. A côté de lui, Anouilh paraîtrait plutôt optimiste. D'ailleurs, Claude Legros *« ne ressemble à personne »*, même quand il emprunte un sketch à Devos, il le rend sinistre.

Pourtant, il n'a peur de rien, il veut chanter. Là, c'en est trop. L'idée de le voir se ridiculiser un peu plus la révolte. Elle siffle entre ses dents qu'il ne se souvient jamais de rien, qu'elle n'a pas de partition. Comme la femme d'un ivrogne qui essaierait d'empêcher son mari d'aller trop loin.

Il arrive malgré tout à pousser sa chansonnette *Les Boudin et les Bouion*, histoire de deux couples petit bourgeois du temps de Labiche, du temps de Zola, si semblables, qu'ils *« se mélangent »*. Une vieille chanson, qu'Yvette Guilbert racontait avec une aristocratique ironie. Hélas ! c'est Claude Legros qui la chante ici. Catherine Coussot — la femme — se résigne. Elle accompagne, sans rien dire, le regard froid.

Pour être juste, il y a un sketch drôle dans ce « one man show » à deux qui se donne à 22 heures au Lucernaire : du sac Dior, elle tire une gamelle. Il mange en rabachant dix fois de suite ses quatre repas par jour. Elle mâche une banane en reprenant la litanie, avec une agressivité accusatrice.

Elle ressemble à un personnage de Claire Bretecher égaré dans une page illustrée du *Hérisson*.

COLETTE GODARD.

★ Au Lucernaire, 22 h.

Lettres

UN LIVRE

« La Mort de Pygmalion »

de Claude Alzon

Est-ce par manque de clairvoyance ? Par démagogie ? Par idéalisation ? Toujours est-il que, dès qu'il est question de la jeunesse, sociologues et psychologues, philosophes et politologues, de gauche bien sûr, entonnent la même antienne : le mythe de notre belle jeunesse, parée, pour les besoins de la cause (révolutionnaire), de toutes les vertus et dont on attend tout. On entend même affirmer, ici et là, qu'aux luttes de classes se substituent les conflits de générations et que dans ce monde « pourri » lycéens et étudiants sont notre dernière chance.

Cette illusion messianique, Claude Alzon la fait voler en éclats. Dans un livre féroce, irrespectueux, d'une violence d'autant plus forte qu'il se reproche de s'être, par lâcheté, trop longtemps tu, Alzon, professeur d'université, dit avec des mots justes ce que chacun ressent plus ou moins confusément : à savoir que le culte de la jeunesse est une des plus belles escroqueries intellectuelles de ces dernières années.

« Autrefois, écrit Alzon, ceux qui s'intégraient le plus difficilement à la société étaient les êtres les plus forts, dont la personnalité développée par une éducation hors du commun les poussait à contester une société où ils ne trouvaient pas une place à leur mesure. Aujourd'hui, ce sont les jeunes qui ont reçu l'éducation la plus infantile qui sont incapables, par leur infantilisme même, de s'intégrer. Aussi le contestataire n'est-il plus le même. Hier c'était l'ouvrier le plus évolué. De nos jours ce sont les jeunes les plus débiles. Hier on pouvait tout attendre d'une révolte d'hommes solides. Aujourd'hui on peut tout craindre de l'agitation stérile d'adolescents demeurés. »

Alzon a parfaitement raison de le rappeler : la révolution réclame des hommes saufs, non des enfants naufragés. Ces enfants naufragés, ces jeunes gauchistes, qui entrent en révolution comme on entre dans la drogue, et qui comme le drogué ont besoin de leur dose quotidienne d'espoir, s'ils savaient seulement combien ils sont méprisés, haïs, par le prolétariat ! Mais ils ne le savent pas, car ils vivent dans le fantasme, et non dans la réalité, dans les discours creux, la médiocrité et l'ennui.

Ces lavettes que fabrique en série la société de consommation, comment même leur en vouloir ? Elles sont l'exacte réplique de leurs parents, à l'aisance médiocre, au prestige illusoire, ayant comme seul objectif de singer le bourgeois. Car enfin, là non plus, il ne faut pas se leurrer : les parents ne diffèrent de leurs enfants que par le degré de leur infantilisme. « Tout un monde communiant dans le culte du même dieu fric, affligé du même égoïsme, caractérisé par la même sottise » ; quant au prolétariat, dépositaire de certaines valeurs — la dignité, l'amour, la fierté, — il a abandonné sa vie de pauvre pour une pauvre vie. « En faisant l'économie d'une révolution pour obtenir enfin le bien-être auquel il avait droit, il n'a pas seulement rendu ce bien-être illusoire en travaillant au-delà du nécessaire pour être payé en consommation de mauvais aloi, il a également renoncé à un sentiment qui faisait sa joie de vivre et, partant, suscitait sympathie, envie et ralliement. »

Autre cible de Claude Alzon : l'école. Avec raison, là encore, il se gausse de toute cette pédagogie miracle, non-directive et « moderne » dont on nous rebat les oreilles. La pédagogie, observe-t-il simplement, est l'art du contact ; et sans amour il n'y a pas de contact. Pour avoir fait comme tant d'autres « gosses de pauvres » ses classes dans l'école d'autrefois, lugubre, avec des programmes oiseux et une discipline stricte — mais avec quelle ardeur au travail également, avec quelle ferveur vouée à l'instituteur — il en parle d'expérience. Le contraste ne lui apparait que plus saisissant avec la chienlit actuelle ; « quand les instituteurs et les professeurs, à l'instar du reste de la population, ne songent plus qu'à l'argent et, par là, sont aussi dévoués envers leurs élèves que des briques et aussi mûrs que des nourrissons, alors ne nous étonnons plus que l'école entière soit en train de devenir une pouponnière où la formation des personnalités est remplacée par le calcul élémentaire et où l'on n'y cultive plus rien, à part des illusions ».

La lucidité, comme la rigueur du reste, est rarement joyeuse ; elle est, en revanche, toujours salubre. « Je ne nourris guère d'illusions, conclut Alzon. Ce n'est pas vers la révolution, à moins d'un miracle, que nous nous dirigeons, mais vers la névrose collective ou la néoténie. » A vrai dire, nous y sommes déjà. Le fantasme a pris le pas sur la réalité. Et la maturité, avec tout ce qu'elle implique : discipline, sens de l'effort, amour du travail bien fait, autonomie, dévouement, à l'heure du « paradise now », du « tout, et tout de suite », n'a plus cours.

La société de consommation a fait de nous des nourrissons avides et toujours insatisfaits ; Claude Alzon, plutôt que de nous dorer la pilule, nous jette à la figure nos quatre vérités. Que ne l'a-t-il fait plus tôt !

ROLAND JACCARD.

★ Maspero, 213 p., 28 F.

Télévision

CHANSONS DE CHANSONNIERS

La chanson satirique, engagée, politique, la chanson libelle, la chanson de mœurs, la chanson libertine, la chanson burlesque, la chanson anonyme, la chanson va-t-en guerre, la chanson coin de rue, la chanson où s'expriment et l'âme du poète et l'âme du peuple, la chanson reflet, mieux la chanson fouet d'une époque, cette chanson-là court, courait plutôt — la tradition s'en perd, — en carrosse ou en sabots depuis Clotaire.

Guy Breton — il la collectionne — la connaît mieux que personne, qui a rouvert lundi (deuxième chaîne) son « Cabaret de l'histoire », à l'histoire de la Troisième République. Il la prend, hélas ! affaire de tempérament, par le petit bout de la lorgnette, visant moins à déranger qu'à distraire. Il la prend sur sa lancée, en 1900, l'année (ou à peu près) de l'Exposition universelle, de l'ouverture du métro, du banquet offert aux Tuileries à vingt-deux mille deux cent vingt-deux maires, et de la peine de prison pour l'insolent qui asséna un bon coup de canne sur la tête du président Loubet, au Grand Prix. 1900, la Belle Epoque, celle de Déroulède, celle aussi de Marguerite Bloch, f o n d a t e u r du Féministe, *journal-préface au M.L.F., auteur du couplet provoquant contre l'allaitement naturel : « Je ne veux plus d'attouchements enfantins, je veux garder mes seins, pour vous les mettre dans les mains... »*

De la façon dont il était présenté et interprété à l'écran, il n'en restait que le côté grivois et grossier. Le côté Butte-Montmartre, quand souffle sur les moulins de l'esprit chansonnier un bon vent de droite. Dommage. Il n'y a pas grand-chose à retenir de cette émission, encore appauvrie par l'évidente absence de crédits. Une moustache en crocs, une plante en pot et le zinc d'un vieux bistrot ne suffisent pas à restituer un style, une atmosphère. L'image s'efface derrière le cliché et, malgré tout le talent d'un Rocca ou d'un Maurice Baquet, ne surnage que le souvenir patelin et complice d'un Guy Breton aux faux airs de Guy Lux.

CLAUDE SARRAUTE.

Danse

Le ballet de l'Opéra au Palais des congrès

Ce n'est pas le public habituel des générales qui assistait lundi soir à la première représentation estivale du ballet de l'Opéra au Palais des congrès. Quatre mille auditeurs, invités de France-Inter, étaient venus applaudir « Notre-Dame de Paris », superproduction de Roland Petit, créée en 1965, remise à l'affiche récemment et présentée avec un égal succès à Rio (par la troupe de l'Opéra) et à Moscou (par le ballet de Marseille).

« Notre-Dame de Paris » fait partie, avec « Cyrano de Bergerac », avec « Turangalila », et avec « Allumez les étoiles », de ces vastes compositions où Roland Petit a voulu prouver qu'il n'était pas seulement un couturier de la danse ou un faiseur de revues de music-hall, mais aussi un grand metteur en scène.

Dès le premier tableau, la partie est gagnée. Roland Petit a su tirer le meilleur parti de la plate-forme mobile imaginée par René Allio pour multiplier les plans, renouveler constamment les perspectives. Cela lui permet des fondus enchaînés, une succession ininterrompue de scènes et des effets très spectaculaires de personnages surgissant au ras du sol ou se fondant dans le dégradé en camaïeu du décor. La Cour des Miracles, avec ses zones d'ombre et ses lueurs sanglantes, le procès étagé sur les marches du parvis et le gibet sont particulièrement bien venus. Réussis également certains passages dramatiques ou pittoresques comme la danse des filles de joie, très « felliniennes » avec leur chevelure rousse enflammée par les éclairages, ou le « passage à tabac » de Quasimodo, traité à la manière d'une mêlée sportive.

***

« Notre-Dame de Paris » a presque dix ans, période critique pour un ouvrage. Peut-on dire que celui-ci date ? Oui, dans la mesure où il marque toute une époque du ballet français, une mode et une esthétique dont il est l'aboutissement. Qui a suivi l'éclosion et l'épanouissement de Roland Petit après la Libération, au Théâtre des Champs-Elysées puis aux Ballets de Paris, retrouve ici une sorte de répertoire, la syntaxe d'un langage chorégraphique élaboré durant toutes ces années : les frissonnements des mains, les trépignements de pieds, l'érotisme des « pointes », le lyrisme des adages et la sensibilité musicale. Deux chefs-d'œuvre reviennent sans cesse en référence : « Carmen » (la jalousie de Frollo, les attitudes d'Esmeralda) et surtout « le Loup » (les mains griffues de Quasimodo, la transfiguration dans l'amour de la belle pour la bête). Ce style personnel tout en contrastes, ombre et lumière, tendresse et cruauté, s'élargit ici aux dimensions d'une fresque colorée. Malheureusement, certains tics de Roland Petit ont pris également de l'importance. Des déhanchements trop appuyés, des trémoussements, tout un jeu de pantographes et de grimaces corporelles parfois ridicules, souvent gratuites.

Mais, lorsque la danse entre en situation et traduit exactement les rapports entre les personnages, on atteint à la perfection (le pas de trois entre Frollo, Phœbus et Esmeralda).

***

Les interprètes sont étroitement cernés par la chorégraphie. Michaël Denard est le capitaine Phœbus, beau et content de l'être ; Claire Motte personnifie une Esmeralda généreuse, épanouie, sans agressivité mais aussi sans mystère ; et Jean-Pierre Franchetti est un Frollo maigre, torturé, romantique. La vedette reste à Quasimodo.

Pour la première représentation, Roland Petit a repris le rôle : il le tire vers Frankenstein, avec toutefois quelques mines assez réjouissantes à la Jerry Lewis. Enfin, il y a cette musique de Maurice Jarre qui porte comme un fleuve. C'est un feuilleton panoramique que le grand public reçoit avec plaisir.

MARCELLE MICHEL.

Les 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 29, 30 et 31 juillet ; les 1er, 2 et 3 août.

■ M. Robert Ancelin vient d'être réélu, pour la neuvième fois consécutive, président du Syndicat national des directeurs de tournées.

■ Le « Prix Beethoven 1974 » de la ville de Bonn, doté de 15 000 marks (30 000 francs environ), a été attribué, à titre posthume, au compositeur Bruno Maderna pour son œuvre « Aura ».

Expositions

MATISSE A MARSEILLE

(Suite de la première page.)

Complément d'autant plus précieux que sa richesse, son excellent équilibre chronologique permettent de suivre tout le parcours de l'artiste, montrent très bien que, malgré l'apparente facilité de certaines feuilles, le dessin ne fut jamais pour lui un délassement, une sorte d'entracte épicurien entre les grandes pensées du peintre, mais un moyen privilégié, le moyen même d'atteindre à cette « condensation de sensations », à cette « écriture plastique » qui fut l'objet constant de ses recherches. « J'ai toujours tenu le dessin non comme un exercice d'adresse particulière, écrit-il en 1939, mais avant tout comme un moyen d'expression de sentiments intimes et des descriptions d'état d'âme, mais moyens simplifiés pour donner plus de simplicité, de spontanéité à l'expression qui doit aller sans lourdeur à l'esprit du spectateur. » La merveille est que cette spontanéité, cette impression de « volupté sublimée » mais immédiate sont presque toujours le fruit d'un long effort, d'un contrôle constant de l'émotion par la plus sévère réflexion intellectuelle. « C'est pour libérer la grâce, le naturel que j'étudie tellement avant de faire un dessin à la plume. Je ne m'impose jamais violence ; je suis le danseur ou l'équilibriste qui commence sa journée par plusieurs heures de nombreux exercices d'assouplissement, de façon à ce que toutes les parties de son corps lui obéissent lorsqu'il veut traduire ses émotions par une succession de mouvements de danse ou par une pirouette élégante. » Et encore : « Pendant mon travail de dessins inspirés, si mon modèle me demande l'heure et que j'y prête attention, je suis fichu, le dessin est fichu... Si on me demande l'heure, je sors d'un autre monde. »

Regardons-le à ses débuts : un autoportrait, exécuté sans doute autour de 1900, qui nous le montre en bon marin à pipe, pratiquant le dessin « à l'ancienne », encore enchifrené dans les brumes, les hachures et les lenteurs du Nord ; quelques académies, témoignages du laborieux apprentissage de la forme qu'il s'est longtemps imposée : deux vues de Collioure un peu timides et menues mais déjà scintillantes et pailletées comme un banc de poissons au soleil ; une gentille « Barque » qui fait penser au japonisme de 1900 et au gentil Marquet. Mais, dès 1906, finis la gentillesse et le dessin à l'ancienne et la description littérale du motif et le japonisme à la Goncourt. Deux dessins : une incroyable petite bonne femme (nº 8) qui enlève sa chemise en nous lançant un regard de Provençale outragée et dont l'anatomie burlesque, les seins en portemanteaux, le fessier de vénus préhistorique annoncent les plus belles réussites de Matisse dans le domaine de l'expressivité, de ce primitivisme qui est une des modes un peu scolaires de l'époque mais qu'il interprète avec une liberté, une fantaisie un peu blagueuse, avec cet incomparable humour qui est une des clefs de son œuvre.

Cubisme et humour

L'humour de Matisse. Barbe, lunettes, moustache et calvitie socratique (nº 54) lui donnaient l'apparence d'un personnage fort grave, d'un notaire de province, d'un examinateur de haute école devant lequel tremblent les candidats les mieux aguerris. La plupart de ces dessins nous disent qu'il fut au contraire le plus gai et le p l u s bienveillant des hommes, aussi joyeux que Picasso fut toujours, par nature et volonté (ce n'est pas un reproche), sarcastique, amer et quelque peu neurasthénique (1) : corps renversés, saisis dans les positions les plus abracadabrantes, visages à la Mistinguett (ses portraits, dont on nous présente un très bon choix, sont une merveille de psychologie malicieuse et attendrie), petits chapeaux, petits bibis des années folles, torse de femme génialement résumé dans une sorte d'amphore avec le regard mutin (nº 17), comme on disait au dix-huitième siècle, de la pointe d'un sein, ou encore cette scène d'intérieur si drôle de 1937 (nº 55) qui nous montre l'artiste, en veston, gilet et cravate, observant avec une circonspection de chat philosophe les vagues, l'éboulis de hanches, de gorges et de cuisses d'un modèle reflété dans un miroir.

Le cubisme même, dont il explore les possibilités vers 1915, Matisse l'a interprété en termes d'humour, presque en termes comiques, ce qui ne représente pas une mince performance : ainsi dans le portrait de Greta Prozor ou dans celui d'Eva Mudocci (une des révélations de l'exposition), dont le nez ne fit peut-être pas grand plaisir au modèle mais ne peut que faire éclater de rire le spectateur le plus contrit. Cette gaieté, ce besoin de rechercher dans les formes la vitalité joyeuse qui est leur raison d'être, disent un immense amour de la vie, un amour que tout émeut et que l'âge rendra encore plus serein et profond : émotion devant le corps des femmes, les fleurs et les fruits (voir les études pour la « Nature morte au magnolia » de 1941 et la suite de sept études de fleurs et de fruits), le dialogue, imaginé par un Ronsard qui aurait beaucoup fréquenté le Casino de Paris dans les années 20 et écrit des odes à Joséphine Baker, d'une jeune fille et d'une plante (« Jeune Femme à la plante grasse », nº 79), émotion devant ces grands arbres de vie, de généalogie biblique, hugolienne, qu'il dessina dans ses derniers jours. Une si robuste et si souriante sagesse — dont témoigneraient encore les sublimes dessins à l'encre de Chine de 1948 (« l'Ananas », « la Fougère noire », « l'Intérieur », nº 122), qui sont, autant que la chapelle de Vence, la conclusion de son œuvre — fait un peu penser à Montaigne, et l'on oserait presque ici parler d'humanisme. Mais c'est un mot qui fait aujourd'hui, chez les gens de bel air, une impression déplorable. Laissons donc là l'humanisme et revenons à ce second dessin de 1906 que nous évoquions plus haut.

C'est une étude pour le motif central de « la Joie de vivre », tableau aujourd'hui conservé à la fondation Barnes, près de Philadelphie. Un tout petit dessin : 12 × 27 cm, mais une œuvre d'une portée incalculable. Le thème, qui est celui de l'âge d'or, vient de Puvis et de Gauguin, et l'inflexion du corps de ces jeunes femmes, jouant de la flûte ou paresseusement lovées parmi les fleurs, peut faire penser aux courbes de l'art nouveau. Mais la sexualité passablement hystérique et malheureuse de 1900 devient ici la sensualité la plus libre et déculpabilisée (on pourrait presque parler d'antisexologie) ! « hominum divumque voluptas » de Lucrèce. Pour la première fois peut-être depuis la Renaissance et l'époque classique, la nudité du corps humain est intégrée sans effort ni artifice à la vie de la nature, et si l'on se demandait où commence le XXe siècle, le premier XXe siècle en tout cas, je dirai que c'est avec ce dessin et ce tableau-là.

Nus sensuels

Sur la sensualité de Matisse, il nous paraît inutile d'insister. On en a beaucoup parlé, on n'a même, pendant très longtemps, parlé que de cela à son propos, et le thème est ici fort bien illustré par une série d'odalisques, un affriolant « Nu au collier » de 1935, mieux encore (parce que les odalisques, c'est tout de même parfois un peu sec et contraint), par cet extraordinaire fusain de 1938 (« Nu couché vu de dos », nº 56), d'une incroyable liberté dans le résumé expressif et la somptuosité décorative des formes, une œuvre majeure dont notre Musée d'art moderne d e v r a i t se préoccuper. Comme il devrait se préoccuper d'un autre fusain exécuté pendant la guerre, « Nymphe et faune avec flûte », immense panneau qui fait pendant au « Luxe » dans la salle d'entrée et qui est une des choses les plus fortes, les plus inspirées que Matisse ait jamais écrites : dans ses dernières années, la maladie lui rendant sans doute difficile l'exercice de la peinture, c'est dans le dessin que Matisse a laissé son testament artistique. « Nymphe et faune avec flûte » peut être mis sur le même plan que les grands papiers découpés et les compositions h é r o ï q u e s, « la Danse » et « la Musique », qu'il exécuta en 1910 pour Stschoukine. J'insiste : ce dessin est un des grands moments du siècle.

Une vérité païenne

Ce qui est peut-être plus important que cette sensualité afro-n i ç o i s e, c'est l'importance de Matisse dans l'histoire du nu. Au début du siècle, le genre paraît moribond, les futuristes, par exemple, réclament « l'interdiction pendant dix ans du nu en peinture ». Le dix-neuvième siècle même nous offre des nus superbes, mais, après Ingres, il font toujours un peu, de Manet à Renoir, figure de personnes déplacées, le recours à la mythologie étant, dans le cas de ce dernier, assez peu convaincant. Quant aux baigneuses de Cézanne, ce sont plutôt des morceaux de bois que des corps de femme, ce qui n'enlève d'ailleurs rien au caractère éminent de l'entreprise.

Matisse a redonné au genre son innocence et sa raison d'être : ni déesses, ni courtisanes, ni pastilles de sérail, les nus de Matisse nous disent tout simplement la réalité d'un corps, les ressources presque infinies que lui attribuent les courbes du mouvement et du sommeil, sa vérité païenne et le spectacle très satisfaisant qu'il peut quelquefois offrir. Si nous avons accepté aujourd'hui la nudité intégrale, c'est un peu à Matisse que nous le devons, beaucoup plus qu'à Picasso, dont les démonstrations dans ce domaine sont moins encourageantes ; on a même souvent envie de prendre les jambes à son cou.

Nous étions, il y a quelques jours, sur une plage du Midi : tout le monde, femmes, enfants, pêcheurs de rascasse et matrones provençales étaient nus, tout nus, plus que nus, pour citer encore une fois Mistinguett et l'une de ses plus délicieuses chansons. Je ne donnerai pas le nom de cette plage. Il paraît que quelques gardes champêtres rôdent encore dans la région. En réalité, il ne faut pas s'affoler, ce sont de faux gardes champêtres, des voyeurs réactionnaires qui achètent des moustaches postiches et des casquettes de contrebandier chez Mac Miche. Eh bien ! sur cette plage, j'ai vu des Anglais, je dis bien des Anglais, intégralement nus, qui murmuraient des vers de Shelley sous d'immenses chapeaux de paille parce que, là-bas, les épidermes sont fragiles et les teints délicats. « We are not amused », aurait dit la reine Victoria. Mais nous, en tant qu'observateur désintéressé du fait social et de l'évolution des mœurs, nous étions tout à fait satisfait, philosophiquement et historiquement satisfait. Cette Anglaise et cet Anglais sous leurs chapeaux de paille, cet Adam et cette Eve auxquels on fiche enfin la paix, c'était bien le plus bel hommage que notre fin de siècle pouvait rendre à Matisse, à celui qui fut le précurseur de nos plaisirs et de notre liberté.

ANDRÉ FERMIGIER.

(1) On pourra comparer le tempérament des deux artistes en allant voir les dessins de Picasso des années 30 que présente, jusqu'au 12 juillet, la galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile.

★ *Cent trente dessins de Matisse, musée Cantini, rue Grignan, Marseille. Jusqu'en septembre.*

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



CROUZET VALENCE
recherche
pour sa division aéronautique
DÉPARTEMENT CONTROLE FIABILITÉ

ingénieur électronicien
confirmé

Formation :
* 2 à 3 ans d'expérience,
* connaissance des techniques numériques et analogiques,
* pratique de la programmation scientifique,
* Anglais.

Fonction :
* responsable d'analyses de compromis,
* maintenabilité pour des systemes complexes aéronautique ou espace,
* travail en relation avec services de définition et de conception des systèmes.

(référence à rappeler 428)

DÉPARTEMENT PERI-INFORMATIQUE

programmeur
débutant ou quelques années d'expérience pour étude de systèmes industriels.
(référence à rappeler 424)

agent technique
débutant ou quelques années d'expérience
* connaissances en circuits électroniques et logiques.

(référence à rappeler 425)

ingénieur logicien
pour écriture et mise au point de programmes pour systèmes industriels temps réel.
(référence à rappeler 426)

POUR L'UNE DE SES FILIALES

AT-électronicien
débutant ou quelques années d'expérience connaissance en circuits HF (émission-réception) pour études et labo.
Poste à pourvoir dans la région parisienne.
(référence à rappeler 427)

* Avantages sociaux importants,
* possibilités logement.

Transmettre C.V. photo et prétentions en mentionnant bien la référence du poste choisi - au service du personnel - **BP 138 26010 VALENCE**

Pierre Lichau s.a.

LE CONSEIL DE L'EUROPE A STRASBOURG
recherche pour sa
SECTION DES PUBLICATIONS

DEUX CADRES « ÉDITEUR - IMPRIMEUR »
(Grade : ADMINISTRATEUR)

Qualifications requises :

Solide culture générale et notamment formation littéraire et commerciale de niveau universitaire.

Expérience de gestion, d'encadrement et d'animation dans le domaine des arts graphiques ou diplôme technique d'une école d'imprimerie reconnue avec au moins cinq années d'expérience dans l'organisation et le conseil en opérations d'imprimerie et d'édition dans le domaine international. Langue maternelle : français, avec aptitude développée à la rédaction dans cette langue.

Très bonne connaissance de l'anglais.

Connaissances étendues et approfondies de l'imprimerie, de l'offset et des techniques de composition modernes.

Salaire de base : 50.000 F, indemnités à caractère familial et de résidence.

Adr. offre manuscrite avant le 25 septembre 1974 avec C.V. détaillé et références au :

CHEF de la DIVISION du PERSONNEL
CONSEIL DE L'EUROPE
F. 67.006 STRASBOURG Cedex.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
C.A. 1.000 M. Francs - 25 USINES
recherche un

DIRECTEUR de DÉPARTEMENT

RESPONSABLE de la **GESTION** d'un **SECTEUR** de **PRODUCTION** occupant 400 personnes dans la plus importante usine du groupe (PROVINCE, SUD de PARIS).

Courbe de carrière assurée en cas de réussite.
- Age : 30 ans minimum.
- Formation Supérieure technique (A.M., ECAM, ICAM, ECOLE CENTRALE, CENTRALE LYONNAISE, CNAM).
- Expérience de la gestion de production d'au minimum 5 ans comme Responsable d'Atelier, Chef de Fabrication, Directeur d'Usine.
- Expérience de l'Utilisation industrielle du caoutchouc ou des plastiques.

NIVEAU DE REMUNERATION ELEVE.

Adresser curriculum vitae + photo à no 59.941, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Important Groupe Alimentaire
leader dans son domaine,
recherche pour son Usine du
JURA
(600 personnes)

UN JEUNE CHEF ORDONNANCEMENT

IL AURA POUR MISSION :

d'organiser la production en fonction des hommes et des machines pour réaliser les programmes établis, de gérer les approvisionnements en matières premières ainsi que les stocks de produits finis, d'optimiser les outils de production et de stockage.

De formation Ingénieur, il aura une première expérience dans cette fonction, des qualités de Gestionnaire et sera un animateur organisé et méthodique.

Envoyer C.V., photo et prétentions à no 60.281, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

I.C.A.R.E.
Société Informatique Communale
recherche pour

LYON
CONTROLEUR DE GESTION

désireux de s'orienter vers le conseil de gestion et l'organisation des collectivités locales.

Il s'agit d'un poste de responsabilité qui demande :
- Une formation supérieure (Grandes Ecoles Techniques ou Commerciales) ;
- Une expérience de cinq ans minimum des techniques de gestion. Une pratique de la planification sera appréciée ;
- Un goût marqué par les contacts humains et le travail en équipe.

Adresser C.V. et prétentions à I.C.A.R.E., 30, bd Vivier-Merle, 69431 LYON, Cedex 3.

LE GROUPE DEVANLAY RECOING
(Bonneterie, 9 000 personnes) recherche pour son Département Informatique un

HOMME SYSTÈME

Cet ingénieur de haut niveau, conseiller technique du Directeur de l'Informatique, aura la responsabilité des techniques et méthodes informatiques pratiquées dans les huit sociétés industrielles du groupe. Nous utilisons un ordinateur 370/145, 512 K sous OS/VS 1.

Les candidats retenus auront pratiqué l'Assembleur 360/370 et le COBOL ANS, et si possible ils doivent avoir des connaissances en Téléprocessing (CICS) Data Base et OS/VS.

Rémunération annuelle non inférieure à 80.000 F et en rapport avec le degré d'expérience.

Envoyer curric. vitae détaillé, photo à S.A.F.A.T., DIRECTION DU PERSONNEL, référence J.M., CEDEX 513. 10080 TROYES - GARE.

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER
recherche pour son Agence de **LYON**

Jeune COORDONNATEUR D'AFFAIRES

Il se verra confier l'étude et la réalisation d'opérations de promotion immobilière sur les plans Financier, Juridique, Administratif et Commercial ainsi que la gestion correspondante.

Nous nous adressons à des candidats DIPLOMES Droit, Sciences Eco., Sup. de Co. ou I.E.P. LYON.

PREMIER CONTACT A LYON

Adr. C.V. et rém. souhaitée, no 60.436, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

REGION SUD-EST
Usine Chimie de Synthèse
travaillant pour l'Industrie Pharmaceutique
recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE
ou diplômé équivalent

pour diriger labo de mise au point analytique et contrôle.

Le candidat devra obligatoirement avoir au moins 5 ans d'expérience dans un poste similaire. (Mise au point de dossiers de contrôle analytique, destinés à l'industrie pharmaceutique.)

Adresser C.V. manuscrit et photo sous réf. 6.910 à

OP organisation et publicité
2, RUE MARENGO - 75001 PARIS, QUI TRANSMETTRA

MDS n° 1 mondial de la saisie et des traitements périphériques.

recherche
pour son agence de **NANCY**

DIRECTEUR D'AGENCE

ce poste conviendrait à un
INGÉNIEUR COMMERCIAL
ou
TECHNICO-COMMERCIAL
ayant au moins 2 ans d'expérience chez un constructeur d'ordinateurs ou de périphériques

Adresser C.V. et photo à :
MDS FRANCE S.A.
Direction du Personnel
197, r. de Bercy 75582 Paris cédex 12
ou téléphoner pour rendez-vous
345.40.45 poste 2942

I.C.A.R.E.
Société Informatique Communale
recherche pour

LYON
INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour mettre en place un système d'information destiné à des Urbanistes.

Il s'agit d'un poste de responsabilité qui demande :
- Une formation supérieure d'informatique (Grandes Ecoles ou Université) et de bonnes connaissances en statistiques.
- Une expérience de 5 ans minimum de l'informatique de gestion, éventuellement scientifique.
- Un intérêt particulier pour la pédagogie professionnelle et le travail en équipe.

Adresser C.V. et prétentions à I.C.A.R.E., 30, bd Vivier-Merle, 69431 LYON CEDEX 3.

Champagne VEUVE CLICQUOT-PONSARDIN
recherche

CADRE INFORMATICIEN DE HAUT NIVEAU

capable de participer à un démarrage en cours sur IBM 3 bandes et disques, développer des applications nouvelles (financières, commerciales...) et assumer ensuite la direction du Service Informatique du Groupe.

Formation générale et sens du contact indispensables.
Rémunération annuelle : F 60.000 +.

Ecrire M. COLOMBET, 46, avenue de Laon, 51100 REIMS.

INDUSTRIE LAITIÈRE, Centre de la France
Zone rurale
RECHERCHE

CADRE

pour assurer la Direction de ses services :

TRANSPORTS et ENTRETIEN USINE
(70 véhicules - 90 personnes)

Ce poste demande une connaissance approfondie des transports routiers frigorifiques, de l'entretien usine (vapeur, électricité, froid), ainsi que le sens de l'organisation, de la gestion et du commandement. Situation intéressante et évolutive.

Ecrire avec C.V. manuscrit détaillé et photo à : PUBLIMARK, 19, rue Pierre-Loti, 92340 BOURG-LA-REINE.

Important groupe de services recherche
à ROUEN

RESPONSABLE DE RÉGION

pour développer et gérer sur la NORMANDIE ses activités de prestations techniques à l'industrie.

Ce poste conviendrait à un candidat possédant :
- une solide expérience technique soit de sous-traitance électronique ou mécanique, soit de maintenance ou encore de manutention ;
- une expérience d'animateur commercial et des problèmes de gestion commerciale ;
- de bons contacts humains et un esprit d'organisation et d'efficacité.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. ss référ. 3.513 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour METZ

Ingénieur de travaux
(viabilité)

Rattaché directement au chef de service, il aura la responsabilité de nombreux chantiers sur la moitié Nord de la France (sauf la région parisienne).

Poste à haute responsabilité convenant à une personne d'expérience confirmée capable d'assurer la gestion et le contrôle des Travaux ainsi que le commandement du Personnel.

Connaissance de l'allemand appréciée mais non indispensable.

ECRIRE SOUS REF. 571 avec C.V. et photo à B.P. 712 - 57011 Metz Cedex.

OREST

Nous sommes :
- Un groupe leader régional dans quincaillerie et fourniture industrielles (Creil, Oise).

Nous offrons :
- Politique de direction dynamique basée sur l'autonomie, la collaboration et la participation.

Nous recherchons :

CHEF DES VENTES

C'est un manager — dont l'action ira de l'amélioration des méthodes vente à la réalisation des objectifs et Chiffres d'affaires dans le cadre de la politique commerciale définie en passant par recherche des marchés et surveillance des budgets et image de marque.

Adresser C.V. man. et dét. avec photo et salaire actuel à :

REF. : DY 7.285 R.

MORENO CONSEIL
17, rue Courmeaux,
51060 REIMS CEDEX.

Agence Financière de Bassin SEINE - NORMANDIE
Etablissement Public d'Etat
recherche pour embauche rapide :

1) 1 INGÉNIEUR HYDRAULICIEN
DEBUTANT
intéressé par les problèmes de travaux et de relations avec les maîtres d'ouvrages.

2) STATISTICIEN
DEBUTANT
NIVEAU MAITRISE
pour études hydroclimatologiques.

Ecrire avec C.V. et prétent. à M. le Chef de la Division « Ressources » Agce Financière de Bassin « Seine - Normandie », 3, rue Saint-Charles, 75015 Paris, qui convoquera directement les candidats présélectionnés.

AIX-EN-PROVENCE
Société industrielle
en développement rapide
filiale d'un important groupe national
recherche

UN JEUNE RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Il sera responsable :
- des problèmes d'assurances ;
- des statistiques de paye ;
- de la gestion des différents budgets (formation, services sociaux...) ;
- et participera à l'administration du personnel.

Il pourra évoluer vers des missions plus larges au sein du service du personnel.

Il a une formation niveau BTS de gestion, IUT d'administration ou une première expérience professionnelle.

Pour un premier contact adresser C.V. et photo ss réf. 6.929 à Organisation et Publicité, 2, r. Marengo, 75001 Paris, q. tr.

Hôtel Méridien Nice ****, luxe recherche main-courantier de nuit sur NCR 42. Connaissance de la machine indispensable. Salaire élevé. Disponible de suite ou date d'entrée à convenir. Ecrire avec C.V. :
Bureau du Personnel
Promenade des Anglais,
Nice.

RECRUTEMENT D'UN ADJOINT TECHNIQUE
chargé d'encadrer l'équipe d'entretien, élaborer, diriger et conduire des projets de travaux.
- Salaires : début de carrière : 1.700 F ; Fin de carrière : 2.850 F ;
- Age : 18 ans minimum ;
- Diplôme : B.T.S. ou Bac technicien.

Tous renseignements et inscriptions auprès du CENTRE HOSPITALIER DE LIBOURNE (33).

Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement d'Aix-en-Provence
recherche
INGENIEUR DIPLOME
d'Ecole de haut niveau ayant formation particulière en économie des transports. Capable de concevoir et conduire des études de transport complexe faisant appel à diverses disciplines. Bonne formation en informatique appréciée.
Adresser candidature à :
C.E.T.E. (INTERURB)
Boîte Postale 241
13605 Aix-en-Provence.

Importante Société
Construction gros matériel électrique recherche pour sa plate-forme d'essais transformateurs de Lyon
Un Ingénieur
débutant diplômé E.S.E. ou E. ... S. I. G. ayant de bonnes connaissances dans les domaines des mesures électriques et de l'électronique industrielle.

Adresser C.V. détaillé et prétent. à HAVAS LYON No 5.802.

THONON
Cabinet Comptable recrute
CHEF DE BUREAU
Responsable 5 collaborateurs.
Ecrire : Havas Lyon 8585.

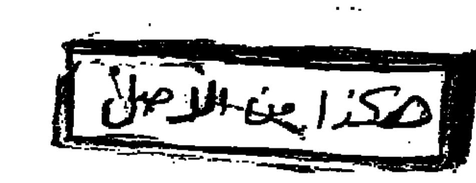
Entreprise bâtiment
200 personnes pour décentralisation VAL-DE-LOIRE cherche
COMPTABLE 1er ECHEL.
expérience professionnelle bâtiment appréciée. Poste évolutif pour élément dynamique. Logement assuré.
Adr. C.V. manuscrit, photo et prét. à SETCO, 15, r. des Fontaines-du-Temple, 75003 Paris.

PARFUMERIE, SPEC. EAUX DE COLOGNE (16 mill. de C.A.) recherche pour résidence LYON

CADRE ADMINISTRATIF 30 ANS MINIMUM

Maîtrisant le contrôle de gest., sens de l'organisation et de la productivité, connaissances confirmées en personnel, achats, comptabilité.
Conn. de la profession souhaitée.
Adr. lettre man. indiqu. prét., C.V. détaillé et photo à S.G.I., B.P. 86, 21003 DIJON CEDEX.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



offres d'emploi

Controller

Société financière
F. 90 000 - PARIS

Une très importante société américaine de réputation mondiale spécialisée dans la fabrication et la distribution de matériel de manutention, a décidé, afin d'obtenir de meilleures informations comptables et financières, de créer le poste de Controller.

Sous l'autorité directe du Directeur Général, il aura l'entière responsabilité de l'implantation et de la supervision des circuits comptables, et plus particulièrement ceux des comptes à recevoir sur lesquels il exercera un contrôle efficace. Il préparera en temps voulu et interprètera les états financiers et rapports destinés au siège. Il utilisera le service informatique dont il aura la responsabilité. Il supervisera 8 personnes.

Le titulaire de ce poste sera âgé de 30 ans minimum et aura une formation supérieure de gestion. Il aura acquis une expérience d'au moins 3 ans dans un poste semblable ou comme assistant du Controller dans une société de taille importante, de préférence internationale. La connaissance de l'informatique, ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais sont nécessaires.

HAVAS CONTACT



Réf. F. 101

Adresser C.V. détaillé, en spécifiant la référence, à G.-C. FULCONIS, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.

Toute candidature est assurée d'une discrétion absolue.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL
recherche
INFORMATICIENS
DE GESTION

- Pour démarrer dans plusieurs centres une application standardisée ;
- ayant eu des responsabilités en Etudes et Exploitation d'ordinateurs moyens ;
- ayant le sens du contact humain à un niveau élevé ;
- acceptant des déplacements fréquents en province.

Lieu de travail : PARIS (8e), entre Etoile et Saint-Lazare.

Envoyer curriculum vitae, n° 6.665, P. LICHAU, 10, rue de Louvois, 75063, Paris Cedex 02, qui tr.

---

offres d'emploi

Etablissement de construction de matériel électrique à Saint-Ouen (93)
Faisant partie d'un Important Groupe Industriel
recherche

CADRE
(H.E.C. - E.S.S.E.C.)
OU
INGÉNIEUR
(E.S.E. - A.M.)

30 ans minimum, pour l'intégrer dans son équipe commerciale.
Le candidat devra avoir un goût marqué pour la technique industrielle, le sens de la négociation commerciale, de bons contacts humains.
La connaissance d'une langue étrangère sera appréciée.

ADJOINT
au CHEF DU PERSONNEL

Le candidat ou la candidate devra nécessairement avoir une formation universitaire orientée vers la Sociologie, la Psychologie industrielle, le Droit du Travail et sanctionnée par une ou plusieurs licences.

Tout en participant à la gestion du personnel, le candidat ou la candidate s'occupera plus particulièrement des problèmes de recrutement, d'étude de postes, de définition de fonctions et de Formation continue.

Une expérience de quelques années dans un Service du Personnel sera appréciée.

Adresser C.V. et prétentions à no 59.703 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

PS Conseil

FISCALISTE
80.000 F

Un groupe industriel français de premier plan spécialisé dans la fabrication d'équipements pour l'industrie automobile, recherche, pour son siège situé dans la banlieue parisienne, un Fiscaliste. Sous l'autorité du Directeur Financier Adjoint, il assistera la direction financière du groupe et des filiales pour tous les problèmes fiscaux. Il sera responsable de l'élaboration et du contrôle des déclarations, (plus particulièrement en matière de contributions directes et de patentes) et des relations avec l'administration. Ce poste conviendrait à un candidat de formation comptable supérieure, âgé d'au moins 32 ans et possédant une solide expérience de la fiscalité. Une bonne connaissance des conventions de double imposition est souhaitable. La pratique de l'anglais serait appréciée. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 80.000 Francs, sera fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.

Adresser C.V. sous référence B/5427 M à

PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
qui transmettra

---

offres d'emploi

Etes-vous motivés pour

L'INFORMATIQUE ?

UNE IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
Quartier Malesherbes

vous propose une formation à l'informatique de gestion dans un service ordinateur équipé d'un IBM 370/135/TP.

Nous souhaitons engager des jeunes gens, diplômés Grande Ecole, qui pourront évoluer vers des responsabilités techniques importantes.

Nous avons confié à Jean PORRACCHIA le soin d'étudier votre candidature.

Ecrivez-lui sous la référence no 2.750/M à :



SOCIÉTÉ TRAVAUX PUBLICS
recherche
INGÉNIEUR -
CHEF DE GROUPE

P. et C., A.M., E.T.P., susceptible de superviser dans la Région Parisienne une dizaine de chantiers de canalisation eau et égouts d'un montant global de 20 millions de francs annuel (perspective de carrière diversifiée en France et à l'étranger).

Envoyer C.V., photo et prétentions, no 59.883, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Important Groupe de Presse
(C.A. 120 millions de Francs)
PARIS
recherche

UN CHEF
du Service Comptable

POUR ASSURER LES FONCTIONS DE :
- Supervision du service comptable (15 personnes).
- Etablissement des bilans et comptes d'exploitation des Sociétés du Groupe.
- Participation à la réorganisation de ce service et à la mise en place d'un système informatisé de comptabilité générale et de contrôle de gestion.
- Garant des informations comptables et financières fournies à la Direction Générale.
- Responsable de l'élaboration des budgets et du contrôle de gestion du groupe en collaboration avec la Direction Financière.

CETTE PERSONNE DOIT AVOIR :
- Une formation comptable supérieure (niveau expertise ou équivalent).
- Une connaissance des problèmes liés au développement de systèmes informatiques.

Envoyer C.V. man., prét. et photo ss réf. 6.911 à

OP organisation et publicité
2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra

---

offres d'emploi

directeur département coiffure

Notre Société (60 millions C.A.) fait partie d'un groupe chimique français de 1ère importance à l'échelle mondiale. Nous distribuons des produits capillaires en France et à l'Etranger, certains chez les professionnels de la coiffure, d'autres dans les circuits modernes de distribution.
Nous recherchons le Cadre de Direction qui coordonnera l'ensemble de l'activité coiffure de notre affaire, à savoir :
- Direction Commerciale (avec un Directeur des Ventes, 50 agents).
- marketing et stratégie (avec un Chef de Produits), • développement (Centre de Recherche important).

Directement rattaché au Directeur Général, il bénéficiera d'une large autonomie, mais de l'appui constant des spécialistes d'Etat-Major du Groupe.
De formation supérieure, le candidat recherché a impérativement une double expérience de la vente et du marketing dans les produits coiffure ou de la mode.
Langue anglaise appréciée. Rémunération 100 000 F +

POSTE A POURVOIR A PARIS.

Adresser CV détaillé avec photo et prétentions au service 5146.

plein emploi 118, rue réaumur paris 2e

---

responsable marketing and sales

Paris 80 000 F +

Horlogerie

Le directeur de la division horlogère d'une société multinationale confierait à un chef de produit ayant acquis une réelle expérience dans le domaine de l'horlogerie ou de la bijouterie, l'ensemble des activités commerciales de la division, à l'intérieur d'un budget, il définit et contrôle la politique commerciale, positionne les produits, anime les représentants et coordonne l'administration des ventes. Pour réussir, il faut être doué de sens esthétique, bien maîtriser l'anglais, et vouloir être l'homme de la promotion et du développement d'une marque. Pour un candidat de valeur, ce poste offre de réelles perspectives d'évolution à de plus hautes responsabilités.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 1952/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris (*membre de l'ANCERP*)

SAINT-GOBAIN INDUSTRIES
DIVISION ISOLATION FRANCE
recherche

1 . chef de projet informatique

Il devra :
- diriger un projet intégrant l'ensemble des usines et concernant la fabrication, les stocks et la gestion budgétaire;
- animer un groupe de travail comportant des informaticiens et les responsables de la fabrication et de l'ordonnancement des unités de production;
- étudier et rendre opérationnel, avec le groupe de travail et sous la responsabilité du correspondant informatique de la division, un système adapté aux besoins des unités de production.

Il aura :
- une formation d'ingénieur ;
- la connaissance et la pratique des métiers de l'informatique : conception, analyse, programmation ;
- une expérience concrète comportant au moins une réalisation importante en vraie grandeur ;
- des connaissances solides sur le fonctionnement des entreprises principalement en matière de gestion ;
- la capacité de diriger les travaux d'un groupe de cadres et techniciens ayant par ailleurs d'autres fonctions ;
- un excellent esprit de synthèse;
- le sens de la réalisation concrète prévue, programmée, mise en oeuvre et terminée dans les délais.

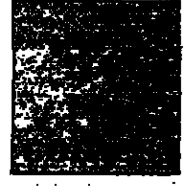
Référ. 1074

2 . correspondant informatique des services commerciaux

Il devra :
- faire la liaison entre l'informatique et les services commerciaux ;
- analyser les demandes en études informatiques des services commerciaux spécialement en matière de gestion et de statistiques des ventes ;
- participer à la mise en place de procédures internes aux services commerciaux ;
- communiquer le « réflexe informatique » à ses interlocuteurs ;
- s'assurer que les systèmes informatiques mis en place correspondent bien aux besoins ;
- piloter plus particulièrement certains projets informatiques.

Il aura :
- une formation d'ingénieur ou d'école supérieure de commerce ;
- une solide connaissance et pratique de l'informatique ; conception, analyse et programmation ;
- plusieurs années d'expérience professionnelle concrète en informatique;
- une expérience précise du milieu commercial ;
- le «réflexe informatique »;
- le sens développé des contacts ;
- un esprit rigoureux et capable de synthèse ;
- la possibilité d'effectuer plusieurs déplacements courts par mois.

Référ. 1075



Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions en rappelant la référence du poste au Département Recrutement du C O M E S, 19, rue de la Paix 75002 PARIS

Bonneterie, Confection, Lingerie + de 20 Millions de C.A.
Paris-Sentier

animateur de magasin de gros
femme ou homme

La fonction consiste essentiellement à animer le magasin de gros (accueil clients, mise en avant des produits, animation des vendeurs, collaboration à l'achat des collections, gestion du stock).

Attaché à la Direction Générale, il sera formé pour assurer dans un an de brèves périodes d'intérim du Président.

Cette fonction conviendrait à une femme ou un homme efficace, ayant une expérience de gestion et une réelle connaissance du milieu.

Salaire : 50 à 60 000 F/an

Veuillez faire parvenir C.V. détaillé sous réf. S 48 M, à :

henri vacquin CONSULTANTS
41, rue Bergère - 75001 Paris

CHEF COMPTABLE
(homme ou femme)

pour une entreprise de distribution (quincaillerie-gaz) de taille moyenne.
Siège à Saint-Denis (93).

De formation comptable supérieure (BTS ou BP) et ayant au minimum 6 ans d'expérience, il (elle) devra conduire, aidé par les 4 personnes de son service, tous les travaux comptables jusqu'à la préparation du bilan.

Bonne rémunération - statut cadre.

Documentation sur poste avant 1er entretien.

FRANCE MARKETING Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel et photo (ret.) ss réf. 2507
54, rue des Petites Écuries 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AU CANDIDAT

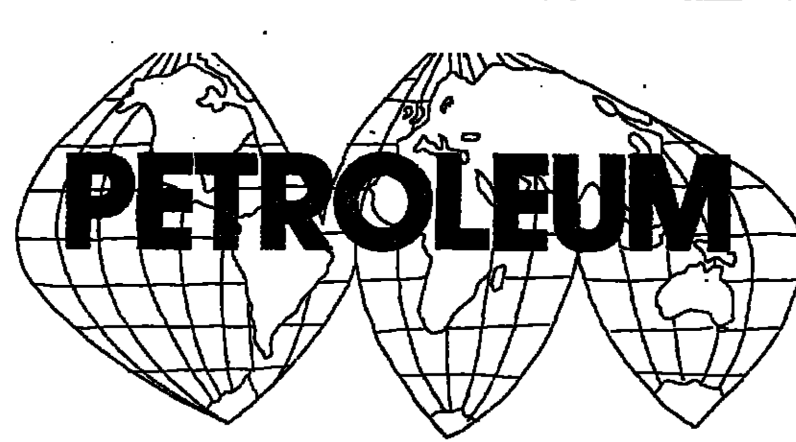
FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL DE PRODUITS CHIMIQUES
recherche
POUR SON SIEGE A PARIS

UN CHEF COMPTABLE

qui sera responsable de la comptabilité générale (fiscale, sociale) et de gestion

Le candidat retenu devra :
— Avoir 28 ans minimum ;
— Etre titulaire d'un diplôme HEC, ESSEC ou E.S.C. ou d'expertise comptable avec une expérience profonde acquise dans un poste similaire ;
— Avoir de bonnes connaissances de la langue anglaise.

Ecrire no 8.788, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.



Engineers – M.Sc. or B.Sc. Degree Level

Drilling Supervisors – 3 to 5 years drilling or tool pusher experience

Geologists – M.Sc. or B.Sc. Degree Level

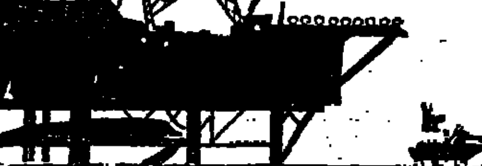
Geophysicists – M.Sc. or B.Sc. Degree Level

Challenging job assignments and excellent career opportunities on a worldwide scale await qualified candidates for expanding operations in Europe, the Far East, South America, Africa and United States. Relocation expenses will be paid. Candidates with 2–10 years relevant experience are preferred, but graduate trainees will certainly be considered. All positions demand a fluent command of English Language.

Interviews will be held in London and Madrid July 22 and 23, Frankfurt and Milan July 24 and 25, Paris and Zurich July 26, Brussels July 29 and 30.

Please send where possible:
* Comprehensive curriculum vitae/resumé showing salary progression
* 2–4 referees (or attach copy references)
* Copy of college transcript (Academic Record)
* Daytime telephone number

The Administration Manager,
Phillips Petroleum International France,
Avenue d'Iéna 37 – F. Paris 75116 (France)



Pioneers of the North Sea and other famous oil and gas fields

offres d'emploi

Les Villes
de COLOMBES, GENNEVILLIERS,
LEVALLOIS et NANTERRE
réunies en un Syndicat Intercommunal
pour l'Informatique
recherchent leur

DIRECTEUR INFORMATIQUE

Sa mission :

— Diriger une équipe chargée d'exploiter un système informatique en télétraitement composé de 4 ordinateurs satellites connectés à un calculateur central ;
— Diriger une équipe d'analystes et de programmeurs pour la réalisation de systèmes de gestion municipale en base de données.

Cette fonction implique de grandes responsabilités. Elle demande un sens aigu des relations humaines allié à un goût réel pour le travail en équipe.

Le Candidat retenu aura :

— Une formation Grandes Ecoles ou équivalente ;
— Une expérience confirmée d'au moins 5 ans en Informatique.

Envoyer C.V. + lettre et photo à :
Monsieur le Maire de NANTERRE,
Président du Syndicat Intercommunal,
92014 NANTERRE CEDEX.

AGENCE DE PUBLICITE
liée à une Société importante
recherche

CONTROLEUR DE GESTION

- Les candidats devront assurer
  - les études de rentabilité
  - le contrôle intense sur le maintien des dossiers clients.
- Une première expérience du monde de la publicité, une formation de gestion (I.U.T. - I.C.G. - Ecole supérieure de Commerce) seraient vivement appréciées.

La rémunération offerte sera fonction de l'expérience et de la formation.

Ecrire avec c.v. détaillé et prétentions à N° 59428
CONTESSE PUBLICITE 20 Avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01.

ARCT

Premier Constructeur
Mondial dans sa branche,
recherche dans le cadre
du développement de son Département des Etudes

ingénieurs d'études

Ces jeunes ingénieurs se verront confier des recherches, des études ou des essais pour des éléments de machines ou d'installations.
• Ils doivent avoir une formation d'ingénieur mécanicien.
• Ils pourront évoluer vers des postes de responsabilité dans l'entreprise après 2 ou 3 années d'expérience.
Adresser lettre manuscrite avec c.v. détaillé et photo à
Direction du Personnel ARCT Rue Cuvier
42300 Roanne.

CONOCO CHEMICALS at BRUSSELS

Subsidiary of Continental Oil Company, U.S.A.

seeks applicants for the positions of Marketing Assistant to the Manager - Marketing & Operations and Product Supervisor.

Conoco Chemicals Europe's marketing activities cover basic petrochemicals, plastics raw materials and plastics, biodegradable surfactants in Europe, the Middle East and Africa.

These positions offer attractive provisions and future possibilities for capable and aggressive young men, who are looking for an international career in Marketing & Product Management.

Required are candidates with background in a technical science, preferably chemistry, marketing and/or economics. A fluent command of English is essential in addition to a working knowledge of German or French.

Candidates are requested to apply before the end of July to :

CONOCO CHEMICALS EUROPE S. A.
7, rue Joseph-Stevens
1000 BRUSSELS, Belgium

to the attention of the Manager - Marketing & Operations with full curriculum vitae.

offres d'emploi

ÉCOLE DE COMMERCE
ou niveau équivalent

RANK XEROX

vous propose de débuter votre carrière par la VENTE.
Votre dynamisme et votre capacité de travail vous assureront un niveau de rémunération élevé.
Les structures ouvertes de la Société permettront aux meilleurs une évolution rapide.
Des postes sont à pourvoir à PARIS et dans les départements suivants : 18 - 21 - 37 - 38 - 41 - 58 - 67 - 68 - 71 - 74 - 86.
Merci d'envoy. votre CV s/réf. V.42. à M. COURMES
RANK XEROX 4, rue Nicolas Robert 93600 AULNAY-SOUS-BOIS

HOLDING FINANCIER
recherche pour GERER
la TRESORERIE d'une de ses filiales

COMPTABLE CONFIRMÉ

35 ans minimum
FORMATION COMPTABLE
ET GRANDE EXPERIENCE DES RELATIONS AVEC LES BANQUES
(une expérience bancaire directe serait appréciée.)
Travail comportant de réelles responsabilités et beaucoup d'autonomie.
REMUNERATION DE L'ORDRE DE

55 000 FRANCS

OU PLUS SUIVANT EXPERIENCE PERSONNELLE.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à



PROFILS
5 bis, rue Keppler,
75116 PARIS.
(Référence CA 59.)

Banlieue Est - Fabrication de Bijoux fantaisie - recherche :
COLLABORATEUR
(base outillage) pour direction des productions. Ecrire avec C.V. et prét., n° 92.147-B, à :
BLEU Publicité, 17, rue Lebel, (94) VINCENNES, qui tr.

STE DE BIENS D'ÉQUIP.
située à Rueil - Malmaison,
recherche un

ANALYSTE

collaborateur direct du Chef de Service, il devrait devenir à terme :
RESPONSABLE DE PROJET
Il utilisera un 370/155 en télétraitement. Après une formation supérieure, il aura eu une expérience en gestion de production.
La connaissance de la méthode Ariane serait un atout supplémentaire.
Les candidats intéressés adresseront leur C.V. détaillé et prétentions à :
JOUVENEL ET CORDIER
Service du Personne, 32, av. Albert-Ier, 92500 RUEIL-MALMAISON (s/réf. 753).

Entrepr. install. traitem. Eaux usées Paris, rech : JNE CHEF - E., 30 a. min. Form. Centrale, A.M. ou équiv. Tr. bne not. Physique/chim. Sera respons. de la création B.E. et dépt. recherch. et développement. CENAF Sélection. — TÉL : RIC. 98-39.

Société d'Investissements Immobiliers - Paris (8e)
Filiale d'un important groupe bancaire, recherche ingénieur ou architecte, 30 ans minimum, exp. pratique construct. nécess. (études et suivi des chantiers). Ecr. av. C.V. man., prétent. et ph. à : Uniger, 25, rue d'Artois. 75008 PARIS.

Association interprofessionnelle de formation
— Région parisienne —
Rech. Cadre, expér. Administr. ou commerciale, 3 a. min. ds Entreprise industr. pet. ou moy. Il aura la charge pour une quarantaine d'Entreprises, employ. 4.000 salariés, de gérer l'ensemble de la form. du personnel. Rech. des besoins, organisat. et suivi de cycles. Adr. C.V. manuscr., photo, prétentions à :
AFCEP, 36, rue de Paris.
93100 MONTREUIL.

Société en pleine expansion
Défense Pont de Neuilly
recherche
CHEF COMPTABLE
QUALIFIE
Expérience professionnelle exigée comptabilité générale analytique.
Connaissance lois sociales.
Poste également administratif. Devra diriger du personnel sous ses ordres.
Amené à capable à seconder Direction Générale.
Ecr. lettre manuscr., C.V., ph., Cabinet BUFFARD, 30, r. des Mathurins, Paris-8e.

Fiduciaire, Rond-Point des Champs-Elysées, recherche pour le 1er septembre
COLLABORATEUR
H. ou F., B.T.S. ou D.E.C.S. 2 ans min. pr équipe d'expertise comptable. Possib. 1 an de stage Gde-Bret. ou Allemagne. Ecr. lettre manuscrite avec C.V. et photo à M. Coquereau, 6, av. Fr.-Roosevelt, Paris (8e).

SAGEM PARIS - 16e
recherche
PROGRAMMEURS
CONFIRMES COBOL ANS
Adr. C.V + photo + prétent., M. CAMUS, 6, avenue d'Iéna, 75783 PARIS CEDEX 16.

IMPORTANTE ACIERIE
METRO VILLIERS
recherche
CHEF COMPTABLE
Il ans expér. nécessaire.
Minimum d'âge : 35 ans.
Ecrire à n° 7.063. SPERAR, 25, Champs-Elysées, 8e, qui tr.

offres d'emploi

COMPAGNIE DU RONÉO
recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR ou INGÉNIEUR

ÉLECTRONICIEN - ÉLECTROMÉCANICIEN

pour diriger une équipe de techniciens de maintenance sur matériel de reproduction techniquement avancé

Le candidat doit posséder :
— connaissances techniques théoriques et pratiques de niveau élevé ;
— aptitude à la conduite du personnel, capacité d'organisation, anglais nécessaire, permis V.L.

AGENT TECHNIQUE

ÉLECTRONICIEN
avec connaissances électromécaniques.

ÉLECTROMÉCANICIEN
possédant C.A.P.

Pour ces deux derniers postes :
— excellente présentation exigée, permis V.L. ;
— formation complémentaire assurée par nos soins.

Env. C.V. manuscrit, prétent., photo à SWEERTS, B.P. 258, 75434 PARIS Cedex 09, sous réf. n° 1.189.

Pour développer l'automatisation de la gestion d'un important Groupe Immobilier National, sa filiale informatique recherche un :

ORGANISATEUR-INFORMATICIEN

Mission :
Rattaché, en qualité d'Adjoint, au Directeur, il devra notamment :
• aider les services utilisateurs à définir leurs besoins par des cahiers des charges ;
• proposer une nouvelle organisation, et assurer la conception fonctionnelle des applications ;
• assurer la rédaction de la documentation indispensable à la mise en place des nouvelles procédures chez les utilisateurs.

Profil :
• avoir une formation supérieure, de préférence orientée vers la comptabilité et le contrôle de gestion ;
• avoir 3 à 5 ans d'expérience d'organisation administrative de l'entreprise par le recours à l'informatique ;
• être capable de s'imposer au sein d'un Groupe, par des qualités de rigueur, de clarté et d'efficacité, par un tempérament tenace et un excellent contact.

Salaire de départ : 60/75.000 francs
Lieu de travail : PARIS

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et salaire souhaité à :

SERTI sélection
49, avenue de l'Opéra, PARIS (2e), qui recevra les candidats.

Banque multinationale recherche pour Paris un jeune collaborateur

Conditions requises :
• Le candidat retenu devra avoir quelques années d'expérience, être libéré des obligations militaires, et être âgé de 27 ans minimum.
• Formation : HEC ou ESC Paris (spécialisation banque ou finance) ou formation de niveau équivalent.
• Langues : Allemand courant et bonnes connaissances d'anglais exigés.

Poste à pourvoir :
• Renforcer une équipe d'assistants au directeur de l'un des départements crédit de la Banque.
Le travail offert comprend la prospection de la clientèle, l'étude et le montage de crédits à moyen et long terme. La zone d'activité est l'Europe Centrale.

Nous offrons :
Un salaire en fonction du niveau et de l'expérience du candidat retenu.
Un travail passionnant et des responsabilités en rapport avec le niveau du candidat.

Adresser un c.v. détaillé sous réf. 33639
à Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris,
qui transmettra.

HAVAS CONTACT

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DE PROVENCE
recherchent pour leur Usine de DUNKERQUE

CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES

CONFIRMÉ

AM, IDN, ENSI ou niveau supérieur équivalent, ayant solide expérience études en chaudronnerie, capable animer et former un effectif en forte croissance.

Situation intéressante et avenir pour candidat ayant solides compétences techniques et qualités d'animateur.

Ecrire sous référ. FM 666 AM, 4, rue Massenet, 75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE.

etap

JEUNES INGÉNIEURS

L'entreprise est un des « grands » de la construction. Son développement est assuré grâce à la diversification de ses activités (bâtiments, ouvrages d'art) et à son implantation nationale : Paris, Strasbourg, Bordeaux, Marseille.

Nous vous proposons de « démarrer » votre carrière soit dans la fonction technique (étude de structures, préparation et lancement de chantiers), soit directement dans la conduite de travaux.

Pour un 1er contact, adresser votre curriculum vitae et photo sous référence 6.932 à
ORGANISATION ET PUBLICITE,
2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transm.

offres d'emploi

CHEF DE MARCHÉ

78.000/91.000 F

Nous sommes une société multinationale dont le siège est aux Etats-Unis.
A notre Direction du Marketing en France, nous avons créé cinq postes dont certains fonctionnent depuis plus d'un an et demi.
Nous les avons appelés « Chef de Marché » parce qu'ils sont tournés vers l'extérieur par opposition à « Chef de Produits » qui, eux, travaillent de l'intérieur vers l'extérieur de la société.
Il faut pouvoir les éclairer ainsi que les vendeurs, les bureaux d'études, l'unité de production et, à un niveau élevé, recommander à la Direction Générale la meilleure stratégie à appliquer pour développer le marché qui vous est confié.
Ce n'est pas un poste de vente. Mais une expérience de la négociation et du marketing dans l'Electronique, les automatismes, l'automobile, etc., bref tout ce qui utilise la connexion électrique, nous intéresse.
Un diplôme d'Ingénieur et une bonne connaissance de l'anglais vous permettront de participer à nos travaux sur le plan international.
Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 1.889 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
6-8, RUE DE LA ROSIÈRE
75015 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INDUSTRIEL PRÉSENT PARTOUT DANS LE MONDE (PARIS - CA : un milliard de F)
offre à

un jeune ingénieur

désireux de se lancer dans le soft de base, de s'intégrer à sa cellule "Hard-soft".
Il participe à l'étude technique ou à la conception de logiciel puis à son expérimentation sur **370-145/OS-MVT** et rend intelligible ces techniques aux utilisateurs.
Ce poste s'adresse à un ingénieur ayant acquis, au cours de stages sérieux ou à la faveur d'une première expérience, la connaissance de **l'assembleur** et du **système OS** au sein d'une équipe système. Une bonne pratique de l'anglais est souhaitée.
Les Ingénieurs intéressés adressent leur dossier de candidature (ss réf. 2725 M) à J. THILY, Carrières de l'Informatique.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCERP

— La promotion de produits industriels vous intéresse ;
— Vous êtes diplômé HEC, ESCP ou équivalent (option marketing) ;
— Après 2 ans d'expérience commerciale, vous voulez « voir autre chose ».

C. G. C. T.

vous propose de participer à son expansion et vous confie

UN PRODUIT

VOUS POURREZ AINSI :
— Concevoir et mettre en place un programme complet d'actions promotionnelles ;
— Proposer et appliquer toutes solutions pour l'animation de la force de vente ;
— Jouer un rôle essentiel dans la liaison entre le Siège et le terrain.

La ténacité, le sens du contact, la facilité d'expression orale et écrite et la maîtrise de l'anglais, autant de qualités qui faciliteront votre réussite.

Nombreuses possibilités d'évolution pour candidat compétent.

Ecrire à Service du Personnel, 28, r. de la Redoute, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

directeur commercial export

PARIS - 80 000 F +

Prêt-à-Porter Féminin

Numéro 2 du Marché Français dans notre spécialité, avec un C.A. de 55 millions, nous recherchons un homme capable de coordonner et développer nos activités à l'exportation (70 % du C.A.).

Il s'agit de définir avec le Directeur Général la politique commerciale et d'en contrôler la réalisation sur les marchés confiés, d'animer les agents, de compléter le réseau de licences et de superviser l'administration commerciale.

Une expérience d'animation d'équipe de vente à l'export est nécessaire. La connaissance de la branche est un avantage.

Anglais, Allemand ou Italien indispensables.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 1349/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton 75006 Paris *(Membre de l'ANCERP)*

COMPAGNIE GENERALE
CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES



recherche

INGÉNIEUR débutant

dégagé des obligations militaires

Formation grande école (ENST, ECP, IPG, ENSEEHT), pour service de développement et de recherche en commutation électronique.

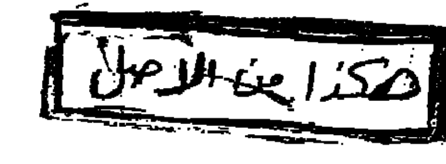
Sera particulièrement chargé des études prévisionnelles de fiabilité et du suivi des performances des centraux installés.

Connaissance de l'anglais indispensable

Lieu de travail : **CLAMART**

Facilités de transport assurées

Ecrire avec C.V. ss réf. n° 41 Service du personnel, 251, rue de Vaugirard, 75740 PARIS CEDEX 15.



offres d'emploi

INTERDECO

Société de Régie en pleine expansion (70 millions de C.A.) recherche pour un support féminin de première importance :

UN CHEF DE PUBLICITÉ

Le titulaire du poste devra être jeune, minimum 28 ans, avec environ 2 à 3 années d'expérience, si possible dans une activité similaire : ayant le goût des contacts humains ; il devra être diplômé d'études supérieures (H.E.C., E.S.C.P., E.S.S.E.C., SCIENCES PO, etc.), avoir une certaine connaissance des problèmes que pose la commercialisation, être ouvert aux techniques du média-planning.

Responsable de son budget, il jouira d'une grande autonomie.

Envoyer curriculum vitae à INTERDECO, 167, rue de Courcelles, 75017 PARIS.

INGENIEUR "METHODES"

SOCIETE INDUSTRIELLE FRANCAISE
3.000 personnes - C.A. : 250 Millions
confie le poste en CREATION d'

ASSISTANCE TECHNIQUE
AUPRES
FILIALES EUROPEENNES

ALLEMAND TRES FLUIDE INDISPENSABLE

A

- INGENIEUR DIPLOME GENERALISTE ou dominante MECANIQUE
- EXPERIENCE "METHODES" acquise en USINE, de préférence dans FABRICATIONS MOYENNES et GRANDES SERIES
- RESIDENCE SUD PARIS

DISCRETION ABSOLUE - Lettre manuscr., CV détaillé, rémunération et phot. ss. réf. 2063 à

sc sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
80.000/90.000 F

C'est un tremplin pour un jeune

Il s'agit en effet de venir épauler le Directeur Général de notre Ecole de Commerce dans toutes les fonctions à responsabilités croissantes d'une école en pleine évolution.
Nous pensons que votre meilleure chance de réussite dans ce nouveau poste réside dans le fait qu'ayant déjà l'expérience de la vie dans une Entreprise, vous avez notamment pris part activement à la mise en place de programmes de formation et à la formation des individus eux-mêmes.
Il faut, bien sûr, avoir une licence ou un diplôme de grande école reconnu par l'Etat.
Votre salaire croîtra avec vos capacités de gestionnaire et d'homme de contact.
Nous vous entretiendrons ensuite des développements que nous prévoyons pour votre carrière.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 1.867 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
6-8, RUE DE LA ROSIÈRE
75015 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

Siège Social
Entreprise industrielle Paris
RECHERCHE POUR LE DEPARTEMENT
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

SON RESPONSABLE DES MARQUES ET MODÈLES

Le candidat (e) aura une formation juridique de préférence licencié (ée), la connaissance de l'anglais et une expérience en marques ; des notions d'allemand et une expérience en modèles seraient appréciées.

Envoyez lettre manuscr. C.V. détaillé, photo et prétentions, n° 59.446, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

Laboratoire Pharmaceutique
Important recherche

DELEGUES MEDICAUX pour l'Algérie

• Constantine • Oran

Excellente présentation. Très dynamiques. Bonne culture générale. Possédant voiture.

Envoyez c.v. détaillé : études, situation famille, photo, emplois occupés sous réf. 43243 à Havas Contact 156 Bd Haussmann, 75008 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

TRÈS IMPORTANT PRODUCTEUR D'ENGRAIS
recherche

Deux jeunes attachés commerciaux
DYNAMIQUES

pour la VENTE d'ENGRAIS et de produits spéciaux et pour l'APPUI TECHNIQUE en clientèle.

1) L'un pour la NORMANDIE (Caen) :
   - ayant diplôme de TECHNICIEN SUPERIEUR agricole ;
   - ayant si possible une première expérience commerciale (phytosanitaire).

2) l'autre pour la BEAUCE et région parisienne (CHARTRES) :
   - ayant diplôme Ingénieur agronome ou agricole.

Adr. lettre man., av. C.V. dét. et prétent., à 683, Créations Dauphine, 41, av. Friedland (8e), qui tr.

offres d'emploi

En vue de pourvoir à bref délai le poste de :

DIRECTEUR COMMERCIAL

STE FRANÇAISE PARIS, SPECIALISEE DANS ETUDES ET REALISATIONS INDUSTRIELLES
recherche

INGÉNIEUR

de préférence Grande Ecole, expérimenté Mécanique ou Electricité, Hydraulique.
Anglais écrit et parlé indispensable.

Adr. lettre manuscr. et C.V. à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référ. 67.257.

---

sema

Département Entreprises et Développement
recherche

cadres de formation supérieure

Intéressés par le métier de Conseil.

- 2 à 3 ans d'expérience professionnelle,
- capables de s'intégrer dans des équipes traitant des problèmes variés au sein des entreprises,
- larges disponibilités personnelles,
- progression certaine à tous égards pour candidats motivés.

Adresser C.V. sous référence 8888 M, à :

sema selection
16-18 rue Barbès
92128 Montrouge
(Membre de l'ANCERP)

DIRECTEUR DES VENTES FRANCE

PARIS - 80.000 F Fleurs artificielles

Société Européenne, leader dans sa branche, (C.A. : 5 millions), dont 40 % à l'export, cherche à intensifier sa pénétration sur le marché français et a besoin d'un homme jeune, capable d'aider le Président à définir la politique commerciale France, de mettre en place et d'animer un réseau de vente auprès des détaillants et des grossistes, d'implanter lui-même la marque auprès des centrales d'achat et des clients importants. Pour réussir, il faut connaître la vente aux détaillants de produits influencés par la mode et savoir grandir avec l'entreprise qui offre de réelles perspectives de carrière. Env. C.V., photo et rém. act., ss réf. 1951 M :

BERNARD KRIEF SELECTION
1 Rue Danton, Paris 6e (membre de l'ANCERP)

SOCIETE D'ADMINISTRATION DE BIENS D'UN IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER
recherche

DIRECTEUR (35 ans minimum)

NOUS VOULONS L'HOMME CAPABLE D'ANIMER ET COORDONNER LES DIFFERENTS SECTEURS DE LA SOCIETE (Syndicats immeubles, portefeuille locatif).

Possédant en particulier :
- une bonne expérience de la profession ;
- un sens profond des rapports humains ;
- des connaiss. suffisantes de comptabilité par informatique pour contrôler gestion financière.

REMUNERATION SELON REFERENCES
Discrétion assurée. Il sera répondu à ttes candid.

Ecr. avec C.V. à : 429 VOX, 28, r. de Châteaudun, 75442 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

---

ingénieur arts et métiers

INVESTISSEMENTS - MÉTHODES

Une société française de CONSTRUCTION ELECTRIQUE, membre d'un puissant groupe international recherche un ingénieur de 35 ans minimum, spécialiste de la production de petite et moyenne série pour lui confier la mission d'améliorer la productivité dans certaines usines du groupe.

Ce poste nécessite de nombreux déplacements sur toute la France.

La connaissance d'une langue étrangère, allemand ou anglais serait appréciée.

L'appartenance à un groupe important permet d'envisager une carrière évolutive.

Ecrire dès aujourd'hui avec C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 197 M et en indiquant un numéro de téléphone pour prendre rendez-vous rapidement, cause vacances.
La secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris (membre de l'ANCERP)

Région Sud de Paris

INGÉNIEUR RESPONSABLE D'USINE

(A.M., I.C.A.M., I.D.N., etc.)
+ 5 ans d'expérience

pour montage et assemblage de matériels d'équipement électrique industriel.

Pour postuler, envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant rémunération actuelle sous réf. 520.493 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

I.T.C. A Dynamic International Corporation has an opening for a

SALES ENGINEER

to head the Data-Communications Division in France.

Candidates with :
- Knowledge of the French Data Communication market,
- Command of Both French and English,
- Active Sales Background,
- Sound technical Knowledge.

Should send curr. vitae and Salary expectations to : I.T.C. France, 116, av. A.-Briand, 92220 BAGNEUX.

offres d'emploi

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING PARIS
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN BATIMENTS

SPECIALISE DANS LES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES DE BATIMENTS DE GRANDES SURFACES, IMMEUBLES DE BUREAUX, PARKINGS.

Adresser curr. vitae, prétentions, sous n° 7.151, à : SPERAR, 75, Champs-Elysées, Paris (8e), qui tr.

INGENIEUR
Ponts, Centrale ou CHEBAB

27 ans minimum, petite expérience béton armé souhaitable, recherché par un bureau d'études bâtiment.

Dans un premier temps, il occupera un poste d'ADJOINT DE DIRECTION et pourra se voir confier rapidement de plus grandes responsabilités.

Envoyer C.V., prétentions sous réf. 2300

SEREP 43, rue de Lisbonne 75008 - PARIS

BAIL INVESTISSEMENT
GROUPE LA HENIN
recherche

UN JURISTE FISCALISTE

IL DOIT AVOIR :
- Une très solide formation supérieure : la meilleure serait I.E.P. plus licence en Droit.
- Une expérience d'au moins 5 ans à un poste de responsable acquise dans le service juridique ou le secrétariat général d'une importante société, ou encore dans un cabinet spécialisé.

Il agira comme CONSEIL auprès de la direction et des différents services de la société, en particulier en ce qui concerne les opérations de crédit-bail, le droit des sociétés, la fiscalité immobilière.

Ecrire avec C.V., photo et prét. sous réf. 5.066 :
SERVICE RECRUTEMENT
16, rue de la Ville-l'Evêque, 75008 PARIS.

---

jeune juriste

conseil juridique et fiscal

- connaissance Droit commercial, fiscal et sociétés
- expérience des affaires importantes perspectives d'évolution du poste.

Pour inf. compl. écrire s/réf. 2350 F m

ORES 29, rue Tronchet 75008 Paris

Bureau d'Etudes à LEVALLOIS-PERRET
cherche
JEUNE INGENIEUR
débutant ou 1 à 2 années d'expérience pour conception et calcul B.A., Génie civil et Bâtiment. Tél. 637-96-00, poste 39-62, pour rendez-vous.

FIDUCIAIRE D'EXPERTISE ET DE REVISION COMPTABLE
Paris-6e, recherche
AUDITEURS
Formation expertise comptable avec pratique 2 ans min. dans cabinet anglo-saxon.
Stage d'expertise possible.
Adresser C.V. et prétentions à n° 60.271 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE REVISION
Paris-6e, recherche
JEUNE EXPERT
DIPLOME
pour poste de responsabilité. Association ultérieure possible.
Adress. C.V. et prétentions au n° 60.273 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE FRANÇAISE DE CONSEIL EN MARQUES
RECHERCHE
JURISTE LICENCE + D.E.S. DROIT
Excellente connaissance du droit des marques en France, 28 ans min., pour poste direction service juridique. Disponible rapidement. Nous offrons salaire intéressant, responsabilités, au sein d'une équipe jeune et entreprenante. Ecrire avec C.V. au n° 8.789, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ENGINEERING ENTREPRISE GENERALE
recherche
INGENIEURS ELECTRICIENS
diplômés ou autodidactes.
Formation technique supérieure, solide expérience des installations pétrochimiques, avec 5 années de pratique dans poste équivalent.
Seront chargés : conception et définition, installation et équipements, élaborations, cahiers des charges, spécifications d'engineering, suivi d'affaires de l'estimation à la réalisation.
Bonnes connaissances anglais lu et écrit indispensables.
Postes à pourvoir très rapidement.
Env. C.V., photo, prétentions à n° 59.358 CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Impte Sté produits chimiques rech. pr son labo à Sannois-95,
CHIMISTES QUALIFIES (EES)
connaiss. formulation produits industriels ou d'entretien. Adr. C.V., photo perdue et prét. à : référ. 5.233, P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris, Cédex 02, qui transmettra.

CNRS - DOCUMENTATION
recherche
INGENIEUR INFORMATICIEN
pour documentation automatique et gestion terminal lourd.
Env photo et CV, P. BUFFET, CNRS Documentation, 26, rue Boyer, 75971 Paris, Cédex 20.

VOUS AVEZ FAIT DES ETUDES JURIDIQUES
ALLIANZ
PREMIERE SOCIETE D'ASSURANCES DU CONTINENT EUROPEEN
vous propose la formation au poste de
REDACTEUR SPECIALISTE
dans branche technique.
13 mois 1/2. Horaire mobile. Restaurant d'entreprise.
Adresser C.V. détaillé et prétent. au Service du Personnel ALLIANZ, 15, av. Gde-Armée, B.P. 24, 75761 Paris, Cédex 16.

GROUPE SOCIETES
recherche pour PARIS
UN DIPLOME
ECOLE SUP. DE COMMERCE
homme 30 ans minimum
pour service administratif et commercial
activités diverses, mais connaissances appréciées dans branche confection industrielle.
Ecrire avec C.V. et prét. à : SOCOMMIN, 23, rue de L'AMIRAL-D'ESTAING, 75116 Paris.

Urgent - Société d'Engineering Paris-Gare du Nord recherche pour emplois fixes
DESSINATEURS
P1 - P2 - E2 - E1
ttes catégor., pour installation équipem. usine et produits chimiques. Vacances assurées. Ecr. n° 82.753, Publ. BLEY, 101, rue Réaumur, Paris-2e, qui transm.

BANQUE INTERNATIONALE
recherche
COMPTABLE
pour service comptabilité générale, références bancaires indispensables. Situation stable. Avantages sociaux.
LIBRE RAPIDEMENT
Envoyer C.V. et prétentions à : E U P A C, sous le n° 124.000, 34, rue Balard. — PARIS-XVe.

SOCIETE DISTRIBUTION AUTOMOBILES
marque européenne
proche Pont de Neuilly
recherche :
RESPONSABLE COMPTABILITE
- Il aura la charge de l'ensemble de la comptabilité et des déclarations fiscales ;
- La connaissance du milieu automobile serait souhaitable mais non indispensable ;
- La rémunération sera fonction du candidat.

POSTE A POURVOIR SEPTEMBRE/OCTOBRE.
Ecrire n° 11.214, PUBLIMAXY, 27, rue Feydeau (2e), qui tr.

offres d'emploi

Important Bureau d'Etudes à vocation internationale
recherche
INGENIEURS PORTUAIRES
pour études générales de ports, projets d'ouvrages, exploitation portuaire. Résidence Paris et outre-mer. Les postes sont disponibles dès maintenant. Veuillez envoyer votre candidature (CV détaillé + photo + salaire) en indiquant la référ. 295/760, PUBLIPRESS, 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75082 Paris, Cédex 02.

Société construction de maisons individuelles de standing recrute pour région parisienne
VENDEURS QUALIFIES
libres rapid. Fixe + frais + %. Env. C.V. + photo, Bell Construction, Château de Montebello, 78350 Jouy-en-Josas.

TRINDEL
offre situation d'avenir à :
INGÉNIEUR
étude et gestion importantes affaires d'équipement industriel., quelques années d'expérience et débutants. Capable assurer très rapidement responsabilités dans équipe dynamique.
Goûts contacts humains
Voyages France courte durée pour relations clients ou surveillance travaux.
Env. curric. vitae, prétent. à : M. COMBES TRINDEL, 161, rue de Courcelles. — 75017 PARIS.

IMPORT. BUREAU D'ETUDES à vocation internationale
Société d'Economie mixte
Siège Social PARIS
recherche
I N G E N I E U R
spécialisé dans les fonctions
ECONOMISTE DES TRANSPORTS
Cet ingénieur, issu d'une Grande Ecole, a quelques années d'expérience dans le domaine des études urbaines, spécialement en matière de trafic et de transports.
Il est appelé à exercer ses fonctions dans des équipes pluridisciplinaires en France et à l'Etranger.
Les candidats adressent leur dossier (C.V. détaillé + photo + salaire) en indiquant la réf. 273/700, PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, — 75082 Paris Cédex 02.

ECOLE SAINT-MARTIN
95301 PONTOISE
cherche
LECTEUR
FRANÇAIS (Homme)
Pour Sevenoak school, Kent Grande-Bretagne.
Prochaine année scolaire.
Intéresserait Maître Auxiliaire sans poste.
Sér. connaissant langue anglaise requises.
Ecrire Directeur.

GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
Lieu de travail banlieue Sud
recherche
pour engagement
au 1er SEPTEMBRE 1974
TECHNICIEN SUPÉRIEUR
(homme)
en Rech. Chimique Organique.
Caractéristiques essentielles :
- expérience indispensable ;
- si possible chimie des alcaloïdes ;
- lecture de l'anglais technique.

Envoyer C.V. manuscrit et photo HAVAS CONTACT, 156, boulv. Haussmann, 75008 PARIS. N° 43.295.

IMPORT. ENTREPRISE T.P. sur PLAN NATIONAL
recherche
METREURS G.O.
Ecrire et envoyer curric. vitae à n° 8.760, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE EQUIPEMENT MEDICAL ET ESTHETIQUE
recherche
DIRECTEUR NATIONAL DES VENTES
MISSION :
- Animateur d'un réseau de 42 V.R.P. exclusifs ;
- chargé de la promot. nation.
- responsable des objectifs.

L'HOMME :
Jeune, 30 ans min., disposera :
- d'une format. commerc. sup. (HEC, ESSEC, Sup. de Co.),
- d'un enthousiasme et d'un dynamisme permanents ;
- d'une connaissance approf. des relations humaines.

Env. C.V., photo et prétent. à n° 60.438, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), q. tr.

Important Groupe d'Entreprises routières nationales, recherche
CHEF D'AGENCE
Format. Ingénieur, min. 35 ans. Mission : responsable de toutes les activités techniques, commerciales et de la gestion administrative dans le cadre des méthodes mises en place par la Direction Générale. Env. C.V. dét. sous référ. 7.355, P. Lichau S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Codex 02, qui tr.

SOCIETE D'ENGENIERIE COURBEVOIE-LA DEFENSE
recherche
INGENIEUR QUALITE
RESPONSABLE
- De l'analyse et synthèse des codes et normes sous l'aspect contrôle.
- De la vérification conformité des spécifications aux cahiers des charges.
- De l'analyse appel d'offres sous l'angle qualité.
- De l'établissement spécification contrôle.

Nombreux contacts av. département métallurgie et mécanique.
Doit être rigoureux et méthodique.
Anglais nécessaire.
Expérience en soudage et essais non destructifs très appréciée.
AQ 371.

INGENIEUR II
Formation électrotechnique et électronique. Affecté au groupe électrique du département assurance qualité.
Responsable :
- De la vérification de la conformité des spécifications ingénierie et fournisseurs aux normes, réglementation nationale et aux règles du bailleur de licence.
- Du suivi des contrôles et essais.

Un esprit méthodique et rigoureux est nécessaire. Une expérience de quelques années en fabrication est souhaitée. Anglais indispensable. — AQ 372.

Adr. C.V. dét. + photo réc. en mentionn. la référ. du poste à Gaetron, 29 r. Rodier, 9e, q. tr.

STE TELECOMMUNICATIONS
Banlieue SUD recherche
INGÉNIEUR
GRANDES ECOLES CONFIRME
pour conception et simulation de systèmes.
Env. C.V., prétent. et photo à n° 60.344, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

emplois féminins

SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

secrétaire sténodactylo

25 ans minimum. Niveau bac + études commerciales. Poste indépendant à responsabilités.
Demande esprit méthodique, sens contacts.
Emploi stable. Possibilité d'avenir.
Lieu de travail Paris.

Envoyer votre dossier de candidature.
Sous réf. 54093 à Havas Contact.
156 Bd Haussmann, 75008 Paris.

Cabinet juridique recherche DACTYLO expérimentée possib. tirage se prés. — E. R. J. F. 23, rue Chauchat. — Paris (9e).

CADRE DE DIRECTION d'un groupe important retraite et prévoyance
recherche
SECRETAIRE STENODACTYLO
titulaire BAC ou B.T.S. ou secrétariat médical, etc.
Situation stable.
Sem. 5 jrs. Avant. sociaux. Rest. libre-serv. 727-13-89.

SI VOUS AVEZ :
- Un niveau d'étude supérieur au baccalauréat ;
- Des connaiss. de secrétariat (en particulier de dactylo), d'économie, de droit et de finances ;
- Un esprit de synthèse et des qualités de rédaction vous permettant, à partir d'informations que vous aurez réunies, d'établir une revue de presse quotidienne à l'usage de la Direction générale,

NOUS VOUS OFFRONS :
Un poste de
COLLABORATRICE
au sein du Secrétariat Général de notre groupe de Compagnies d'Assurances,
Horaires 5 X 8, self restaurant. Avantages sociaux.
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions, n° 8.50C PUBLICITES REUNIES 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS.

Urgent. Magasin 17e, recherche vendeuse horlogerie - bijouterie. Libre de suite. Tél. : 627-45-42.

STE IMMOBILIERE BRITANNIQUE
recherche
SECRETAIRE BILINGUE
ayant bonne présentation pour s'intégrer dans équipe Commerciale jeune et dynamique. Lieu de travail : Paris Ouest. Ecrire avec C.V., photo et prétentions, n° 92.092, S-BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Importante Compagnie recherche pour Ingénieur Exploitation Minière - ESPAGNE proche GRENADE
REPETITRICE
CELIBATAIRE
pour surveillance études par correspondance de 2 enfants âgés de 9 et 7 ans.
Adr. curric. vitae man., prétent. et 1 photo, à Compagnie de MOKTA, 1, bd de Vaugirard, 75751 Paris Cédex 15.

IMPORTANTE SOCIETE MONTREUIL
Me ROBESPIERRE, recherche pour 3 à 4 mois, A DATER du 2 SEPTEMBRE
SECRETAIRE
de préfér. bilingue franç.-angl.
Pour assurer le secrétariat industriel et commercial du chef de division.
Expérience confirmée. Bonne présentation. Travail varié avec responsabilités.
Références exigées.
Avant. sociaux. Rest. d'entrepr. Adr. C.V. à L.C.C., 128, rue de Paris, à Montreuil, ou tél. pour rendez-vs 808-09-80 ou 808-11-60.

L'immobilier

exclusivités

constructions neuves

AUX PORTES DE PARIS - 94-SAINT-MAURICE
« Résidence du Manège »
121-123, rue du Maréchal-Leclerc,
près du Bois de Vincennes - R.E.R. station Joinville
IMMEUBLE GRAND CONFORT - Jardin, parking
2 à 5 PIÈCES
Prix définitif - 80 %
LIVRAISON 1974
APPARTEMENT MODELE : Lundi, jeudi, samedi et dimanche, de 14 h à 19 h - Téléph. : 893-19-82.

PIERRE BARON S.A., 36, rue Copernic, 75116 PARIS
Téléphone : 553-21-39.

15e STUDIOS
EXCELLENT PLACEMENT
PRIX FERMES et DEFINITFS
Livraisons octobre 74 - Crédit
I.G.E. 11, rue de Téhéran (8e), 924-75-16 - 924-08-01.

hôtels-partic.

13e résidentiel, site protégé, ravissante maison particulière, 9 pièces. Joli JARDIN. 637-14-40.

PRES Bd MURAT, voie privée. H.P. genre anglais, calme absol. Salon, s. à m., 2 ch. bns + 1 ch. Bns indép. état excell., pet. jard. LARGIER, ANJ. 02-97

usines

DOURDAN 45 km s.-Ouest par autor. USINE neuve à reprendre 2.000 m² + pavill. gard. sur 8.000 m² terr. 887-67-34.

appartem achat

URGENT rech. 16e, 7e Appt 5-6 pces gde surf. LAB. 13-09.

fonds de commerce

GERANCE IMMEUBLE
LYON
Importante, à vendre.
Ecr. AGEPE, 31, rue P.-Chenavard, 69001, LYON (n° 472).

appartements vente

Paris

17e Sur square EPINETTES 4 p., ent., cuis., wc, bs, ch. cent., 90 m² à rénov. 229-44-61.

BON 17e Dans très bel imm. pierre de taille, étage élevé, 3 pièces, cuis., bns, wc, ch. pers. Prix intér. cause dép. Vis. 15 h. à 18 h., mercr. 10 : 17, RUE LEMERCIER

16e PASSY Imm. p. de taille, 3 p., ent., cuis., bns, wc. Tél. Prix 140.000 F. LAB. 13-09.

STUDIOS DE 25.000 A 49.000. 331-77-79.

ALESIA Imm. pierre de taille, 2e étage 3 PIECES, 230.000 F. 331-77-79.

SAINT-ANDRE-DES-ARTS
2 p., kitch., S. de bs, soleil, tél. 235.000 F. - Tél. : 704-88-18.

Pr. Parc MONTSOURIS. ODE. 95-18. Rav. P. Maison de Jdinet. Triplex 50m², tout cft, caractère. SOLEIL - CALME.

VIIe. Pr. Chps-de-Mars. Partic. vd 85m², tout cft, 4e ét., soleil. 380.000 Francs. - Tél. : 335-19-37 après 18 heures.

— CENSIER —
Stud. kitch., w.-c., dche. REF. NEUF. 49.000 F. Tél. 331-77-79.

SUR BOIS, VUE EXCEPTIONN. Récent dble living, chbre 90m². BALCON-TERRASSE - 578-93-93.

ETOILE, V.-Hugo. Imm. réc., 9e étage, 102m², balc., tél., soleil. 630.000 F. - Tél. : 522-62-14.

Av. Parmentier, Immeuble nf, stdg, jamais habité, living + 3 chbres, balcons, plein soleil, box. — TILS. Tél. : 805-24-71.

16e, Dr Blanche Duplex. Liv. 2 chbres 110m² + terrasse, chbre service. — Tél : 604-46-87.

Région parisienne

NEUILLY RESID. Imm. neuf, gd stdg, lux. appt., dble liv., 3 ch. + 3 s. de bs, étage élevé, balc. Vue sur Bois et jardin. Prix : 1.460.000 F. LAB. 13-09.

COURBEVOIE Im. P.d.T., 3 p. 60 m2 tt cft. 158.000. LAB. 13-09.

SURESNES. Vue Paris. 4 pces tout confort.
PUTEAUX 2 pces. Prix except. G. COGE 506-18-21.

locations non meublées

Offre

BD MAGENTA 5 pces 140 m², 2 bains, tél., balc. 2.100 F T.C. 278-36-21.

2 P. Métro Gambetta, 45 m², 366-14-95. 570 F

Part. à part. Couple enseignants mutés, ch. 3 pces tout confort, début septembre, rés. Montmorency-Est. Ecr. Vidal, 37, rue Lhomont. — PARIS (5e).

15e EST. Villa. Neuve. GRD SEJ. 5 CH., 3 s. bains, 2 w.-c., gde cuis., gar. Jardin. TEL. ss 3 m. 3.000 F m. LAF.18-78.

NOISY-LE-GRAND. Pavillons 4 et 5 pces, cft, jardin, garage. 1.000 et 1.500 F. 55 bis, route de Neuilly et 1.300 F. 18, rue des Sources, jeudi 15 hres à 17 hres. Tél. : TUR. 97-81.

NEUF. Gd stand. 2 pces 55m², park. 5e ét. s/jdin, asc. 1.200 F. Vis. sur pl., 117, av. Philippe-Auguste (11e), s'adresser au gardien ou téléphoner 797-46-60.

NEUILLY (M° Sablons). Appt 5 pces, 140m², tt cft, tél., chbre serv. 3.000 C.C. Tél. LAB. 13-09.

bureaux

PROPRIETAIRE loue 2 IMMEUBLES DE BUREAUX, rénovés, climatisés, 10e, près gare : 1.500 m2, 1e, près Bastille : 3.200 m2. all trait. 3-6-9. Px tr. intéress. 225-66-10.

PLACE D'ITALIE
bureaux meublés, 4 lignes tél. 100 m2 environ tt confl, bail précaire ou autre. — 580-61-41.

locaux commerciaux

P. vend beau loc. professionn. à Bagneux (92) actuellement ATELIER D'ARTISTE 96 m2 en 2 niveaux 170.000 F. Possib. locat. appart. contigu 4 pces confortables. T. 735-94-98.

A VENDRE
A CHAMPIGNY-SUR-MARNE
av. du Général-de-Gaulle (quartier commerçants résid.) PETIT IMM. HAUT STANDING façade marbre 3 niveaux + sous-sol entièrement aménagés en burx lux. Moq., téléphones (surf. 280 m2). Pos. au R.-de-Ch. bout. ts commerces. Pour rens. tél. h. b. 283-46-82, agce s'abst.

BOULOGNE J.B. Clément
Maison-boutique ts comm. 40 m2 145.000 F. Tte ppté. 522-62-14.

propriétés

Part. vd Vitry-sur-Seine, belle ppté type F-6, tout cft, tél., terr. Prix justifié. - Tél. : 455-24-16.

villas

Très belle villa résidentielle, 7 pièces, jardin. — Prix : 680.000. G. COGE - Tél. : 506-18-21.

pavillons

VELIZY 2, pavillon, grand sél., 7 chbres, 3 bns, 4 w.-c., terrasse. Chauffage central., tél., Jardin. Px 420.000 F, crédit. 076-90-85.

SURESNES. 2 niveaux, cft. Prix intéress. G. COGE - 506-18-21.

villégiatures

...art. ...ue appartem. 3 pces gd standing, Chatou, R.E.R. Août. Téléphone : 966-49-36.

appartements vente

Paris

EXCLUSIVITE
10, square Alboni-16e, 2e étage. 4 Pièces, bains, cuisine, w.-c., 120 m2, cave, service. Bon état. Sur place, mercredi 10-7, 14-19 h.

XVIIe - NIEL - PEREIRE
Imm. stand. 1968. dble Living, chbre, dressing, pend., belle cuisine, cellier, tél., moq., balc. 80 m2. Px 460.000. Tél. 874-70-47.

VUE PANORAMIQUE
SUR SACRE-CŒUR
Beau 2 pces, entrée, w.-c., bns. ETAT IMPECCABLE. Px 150.000 F. HUSSON 255-44-18.

VICTOR-HUGO
Liv. + 2 ch., balc., terr., calme, soleil, entièr. sur grand jardin. STE FERRARI - 359-25-86.

SQUARE DU CROISIC
130 m2, PROFESS. LIBER. pos. travaux réfection à terminer. Récept. + s. à m., 3 ch. tél., bain, dche. EXC. Zannettacci. 260-34-08 et 260-22-26.

VANEAU - SUR PARC
El. élevé, pl. sol., 3 récept., 4 chbres + serv. — Exclusiv. 704-64-39.

JUSSIEU CHARMANT 2 P., conf., pires appar., 43 m², bon état. R.-de-Ch., clair, jardinet. SEGECO : 522-43-20.

VIIe - VARENNE Somptueux 200 m² dans H. P. s/rue et jardin, gde CLASSE. Etude RIVE GCHE : 548-67-61 - 222-70-63.

BIR-HAKEIM. - Imm. récent. STUD., kitchen., 27 m², parking. SUF. 42-15 et 42-25.

S/arbres. Charm. 4 P., 100 m², tout confort. Tél. : 924-42-47.

43, BD SAINT-MICHEL
1) Stud. 40 m² env., ent. rén.; 2) Gd liv., ch. 87m² lux., calme. Mercr. 14-18 h. ou PAS. 84-44.

LES HALLES
Dans beaux immeubles rénovés à aménager.
Appartements 50 à 95 m². - Tél. : 553-44-67.

URGENT. Propriétaire vend TRIPLEX 50 m², 5e arr., px tr. intéress. - 508-07-48, heures bur.

Av. Reille. Imm. gd stdg. stud. 34m²+box. 170.000 F. 589-49-34.

PLACE TRINITE. 4 p., entr., cuis., wc, bains, ascenseur, standing. Tél. ARC. 61-52.

Av. Marceau. Chambre serv., 35.000 F - F.A.C., 337-69-59.

LA DEFENSE, dans réal. mod., piscine, patinoire, centre comm., BEAU 4 P., 108 m², PARKING, ét. él., 445.000 + 32.000 C.F. 878.07-43 mat., 783-43-99 H. B.

R. St-PERES. Joli imm. 18e s., 5e ét., grenier aménagé 110 m². Fini à votre gré. - 742-02-44.

AVENUE TRUDAINE (9e)
Grand 3 p., bs, 100 m², 4e ét., tt cft, parfait état. Ch. serv., cft. Prix : 350.000 F - 265-90-05.

NATION
Imm. récent, étage élevé. Living + 3 ch. - Facilités. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

16e. Docteur BLANCHE, double récept. + 2 ch., terrasse. 333-53-03 - 553-12-43.

SAINT-GEORGES - Immeuble de caractère, clair, bon 5 p., confort, belle chambre service, professions libérales - Facilités. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

7e - Résidentiel.
Dans très bel immeuble restauré, style Louis XVIII. Magnifique grenier aménagé en grand studio, confort et luxe, étage élevé sans ascenseur. Affaire rare dans un quartier de facultés (médecine).
GIRPA Propriétaire
325-56-78 + 25-25.

20e. NATION
Près Inno et Printemps, dans nouveau quartier résidentiel, Grands STUDIOS standing, soleil, tout confort, habitation de choix. Placement rare.
GIRPA Propriétaire
325-56-78 + 25-25.

ARGENTINE
Imm. P. de T., 4 p., confort, balcon. Facilités. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

ABBESSES
Imm. P. de T., 2 p., tout cft, impeccable, calme, soleil. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

VILLIERS. Ds imm. P. de T. libre, 7 pièces, cuis., dépend., 2 appart., libéral. Joubert et André, 5, r. Alph.-de-Neuville. Téléph. : 622-26-63, poste 26.

RUE MOUFFETARD. Gd studio, 92.000 F - F.A.C., 337-69-59.

Ve. Prox. Panthéon. Bel imm. P. de T., 5 p., confort, 115 m² à moderniser. - 246-57-17.

VINCENNES SUR BOIS. 62, av. des Minimes, p. vd 2-3 p. tt cft, 65m², stdg. 230.000 F. 328-08-62.

13e PROX. PERIPHERIQUE APPART. GR. STANDING 84 m² + balc., park. 370.000 F. 878-07-43 mat., 783-43-99 h. bur.

EXELMANS Immeuble stdg. asc., ch. cent., spacieux 2 p., ent., cuis. amén., bs, wc, déb., pend. Imp. Prix 175.000. Excl. Vernel. Lam. 61-50.

M° MAUBERT Bon immeuble ravalé.
STUDIO avec poutres, wc, gde cuis., s. d. bs
16 et 18, RUE SAINT-VICTOR calme. Mardi, merc., 15-18 h.

MUETTE Etage élevé, soleil, balc., 5 p., 2 bs, 2 chbres serv., cft. 359-52-10.

DENFERT Immeuble stando, calme, sup. 5 p., tt cft, asc., tél. Tr. bon état. 530.000. SUF. 21-15.

MARAIS Lux. appt 95 m² + service, aménagement raffiné ss vis-à-vis. 325-40-66.

PEREIRE 170 M²
5 P. 2 sanit., 2 wc, cuisine, chambre service, téléph. Prix à débattre. - 265-64-11.

VANEAU SOL. 39-10
Charm. 5 Pces, tt cft, calme, soleil. — Prix : 500.000 francs.

Région parisienne

NEUILLY - VERDURE
Nf stand. Sél + 3 ch., 2 bns, grande cuis., balc. soleil, park. 563.000 F sans frais. 788-12-40, poste 345.

NEUILLY-SABLONS
SUR VOIE CALME
Tr. bel atel. d'art. + loggia + 2 ch., ét. élev., parf. état, 160m² envir. DE VILERS, BAG. 11-97.

PART. à PART.
AUBERVILLIERS
Près porte de la Villette
2 pièces, entrée, cuisine, w.-c., chauff. cent. 7e sans ascens. Prix intéressant. - Tél. 833-39-37.

M° PARC DE SCEAUX
Magn. liv., dble Sud + 3 ch., gd cft, pet. im. réc., asc., verd. Except. 259.000 F - 660-44-66.

AVEC JARDIN 100 m²
NEUILLY R. PARMENTIER, 3 p. + petite pièce + ch. serv., gr. stand., clair. CALME - SOLEIL - 834-61-80.

BOIS-COLOMBES Immeuble récent
sél. + 2 ch., tout conf., soleil, balcon, jolie vue. Prix intéress. Box poss. Vernel, LAM. 61-50.

BOULOGNE RHIN-ET-DANUBE
ét. élevé, asc., bel imm. réc., LIVING + 3 chamb., tout conf. Prix 300.000. Vernel, LAM. 61-50.

Province

Près CANNES. Part. vd 4 P., tt cft, neuf, parkg. 148.500 F. Tél. : 027-56-65.

A VENDRE
BANDOL F3, 73 m² dans cop. studio tout confort, plage privée, parc. — 29-54-48.

MONTAGNE Eté Hiver
« Les Alpages », 1.850 m, petit imm. résid. style chalet, studios à partir de 61.000 F et gr. 2 p. Mme MOIROUD (Les Alpages), 73 La Rosière, T. 34 La Rosière.

appartem. achat

Dispose pale. cpt ch. nol. Ach. cpt ch. bne Paris. TRE. 23-55.

5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, particulier ach. cpt dir. 1 à 3 p. TRE. 20-67.

Ach. stud. ou 2 P. tt cft Paris. Ecrire à 5.254 PUBLIPRESS, 31, bd Bne-Nouvelle-2e, qui tr.

Ach. 5-6 p. Paris. Ecr. à 5.255, Press, 31, bd Bne-Nouvelle-2e.

A Paris, cherche 3-4 pièces, même modestes. - OPE. 40-06.

locations meublées

Offre

OPERA. Imm. gd stand., Studio avec tél., 850 net - POR. 03-03.

ODEON, Liv. + ch. tout conf., 1.500 F T.C.C. F.A.C., 337-69-59.

Demande

Ch. 2-3 pces disponibles immédi., cuis., douche, tél. si possible, Rive gauche. Tél. A.-M. 033-16-63.

immeubles

RUE DUHESME
Imm. rapport 3 corps bâtim., 12 ... bourg. 1 et 2 pièces. Catégorie 3 A. 2.220 m2 utiles. SEGECO - Tél. : 522-43-20.

7e, petit immeuble, café-hôtel occupé, condit. exceptionnelles. Joubert et André, 5, r. Alphonse-de-Neuville, PARIS (17e). Téléph. 924-56-91, poste 26.

hôtels-partic.

1er Proximité Place Victoires au calme, charm. petite maison, style maison campagne époque XVIIIe. — 548-36-45.

Demeure « Hors du Temps » CŒUR DU 6e
3 récept., 2 ch., 2 bns., 3 w.-c. Grande bibliothèque. Jolie cour. Calme. Px élevé. T. 742-02-44.

constructions neuves

XIIIe PORTE D'ITALIE
reste à la souscription
2 ET 3 PIECES
habitables immédiatement
exonéré de l'impôt foncier.
Prix d'un 3 pces au 15e étage :
2.900 F LE M²
IMMOBILIERE FRIEDLAND
... av. de Friedland - BAL. 93-69

POUR INVESTISSEURS
Dans petits imm. de standing STUDIOS et 2 PIECES REVENU GARANTI
Rens. sur place samedi 11-19 h. 32, rue ARAGO, 94-LA VARENNE. S.O.G.E.I., 331-65-61 +.

bureaux

8e 9e, NEUILLY, Etc. - 1 à 20 bureaux, ss pas-de-pte. AGENCE MAILLOT : 522-19-10.

SAINT-LAZARE
LOCAL 20 m² à céder en location - Téléphone. Sur cour claire. 387-53-69.

NEUILLY Centre, à louer 300 m² de bureaux aménagés. Téléph. S'adresser : MILLER, 35, rue Gustave-Simon - Tél. : 52-87-64.

PORTE DOREE pr informatique 530m² dont 170m² climatisés. locat. — Tél. : 328-11-62.

PARIS (8e) HAUSSMANN
A louer 1.000m²
Bureaux + local ordinat. amén. HAMPTON AND SONS
Tél. : 225-50-35.

NEUILLY
PPTAIRE loue 1 ou + bureaux meublés, Imm. nf. T. 758-12-40.

EUROBUILDING
(Paris - Porte de Pantin)
A 100 mètres métro et périphér. Reste à louer disponibles immédiatement deux magnifiques bureaux :
— 3e étage : 115m² ;
— 5e étage : 107m².
Prix exceptionnel
Gd standing, park., téléphones. Tél. : 359-92-38 - 92-79 - 29-04.

locaux commerciaux

CHATELET Boutique 40 m² + 15 m² de sous-sol, 2 lign. tél., tte ppté. S/place, 3, rue du Plat-d'Etain, Paris-1er, de 14 à 18 heures.

ASNIERES (près gare)
Propr. ... sans pas-de-porte, local commercial tout confort, ... env. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

Local 150 m2, 1er ét., Immeuble bon standing, près station La Varenne-Bezons - 781-90-06.

fonds de commerce

Vds B. fds instr. MUSIQUE, gr. ville Est Paris, b. chiffre. Px int. Ecr. No 8.797 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris.

Part. vd Petite Agce Immob. Boutique gde avenue Paris (8e). Ecr. n° 71.653, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris.

usines

Sologne : 180 km de PARIS. A céder immédiatement usine récente employant 150 personnes. S'adress. : Comité d'Expansion, BLOIS. — Tél. : 78-43-67.

Proximité immédiate de
MAGNY-EN-VEXIN
A VENDRE OU A LOUER :
USINE
entièrement équip., compren. :
— 1 bât. de 2.000 m² (100 x 20);
— 1 bât. de 260 m² (bureaux);
— 1 pavill. 106 m² (Direction), constr. s/3,6 ha, aménagé.
Pr tous renseignements, écrire s/référ. n° 3.512, P. Lichau SA, 10, RUE LOUVOIS, 75063 Paris, Cédex 02, qui tr.

pavillons

MONTREUIL (M°). Gd pav. + pav. annexe, Gar., jdin 410m², idéal famille nombreuse. Tél. : 500-01-20, préfér. matin.

L'HAY-LES-ROSES. Cco. pavill. Réc. Parf. état, Sél., liv. 40m². Charm., belle cuis., 3 ch., bns. Chauff. mazout, gar. 3 voitures, B. jdin. 460.000. Tél. 531-72-79.

propriétés

EXCEPTIONNEL
VERSAILLES, quartier résident. Propriété 12 PCES; 600 m2 de jardin. Téléph. 700.000 F. C.F.A. 924-42-56.

VEXIN Propriété caract., tout confort, réceptions, 4 ch., 3 bns, bergerie, gar., beau jard. 3.000 m². MAC. 10-35.

ORGEVAL S./haut. élég. prop., récept., 7 ch., 3 bns, 5.000 m², vue excent. 622-10-35.

A vendre en Sologne
MAISON DE MAITRES
en excellent état, grand confort. Jolis communs au milieu parc boisé, 30 ha. NERAULT, 11, rue des Arènes, 18000 BOURGES, Téléphone (36) 24-73-09.

Très beau Mas Europe. Excell. état t. confort, 7 pièces. Nombr. dépendances. Grande pinède. 25 km Grande-Motte. Cabinet Jacques DIDIER, 3, rue Montardin, Nîmes. Téléph. : (66) 67-53-37.

BELLE PROPRIETE avec château Louis XIII dont partie à restaurer, 160 ha, bordure riv. A boriculture. Gros rapport. Ag. REPARAT, 19130 OBJAT, Tél. : (52) 25-00-06.

terrains

LEVALLOIS
Face métro, 1.000 m2 ; possib. construire 1.600 m2 bureaux ou appartements. Tél. : 755-94-67.

A vdre a Bormes-les-Mimosas
Var (83) - Terr. 2.000 M²
Bord mer (plage La Favière). Mme Ducamp, 18, av. Foch, ...avanne, T. 25-39-68 (8 à 10 h).

VERSAILLES
RESIDENTIEL
Terrain 1.400 m², Tél. 387-14-63.

FORET D'ORLEANS
(90 km Paris) Propriétaire vd terrain clos, électricité, eau de la commune. Crédit possible. BERNARD, 17, r. Godot-Mauroy, 75009 Paris.

Importante Société Construction paie comptant TERRAINS ttes superf. PARIS et banl. 50 km. FRANK-ALEX, B.P. 32, LE PERREUX ou Tél. 324-22-01 +.

60' Sud Paris, cadre forest., spl. terr. à BAT. 1.000 m2 tts viab., permis constr., tr. beaux arb. Px 50.000. Tél. 278-02-49.

AUPS (VAR)
GORGES DU VERDON
LAC SAINTE-CROIX
LE CLOS DU VERDON
Lotissement de grand luxe, permis de construire, 250 m², TRES GROS CREDIT.
R. I. P.
38, rue Jean-Mermoz, 13008 MARSEILLE.
Tél. : (91) 77-75-07 ou 77-14-80.

maisons de campagne

ROUSSILLON sur 3 ha.
Mas de caractère dans site classé, village médiéval, vue panoramique, tout confort. Séjour 50 m2, salle commune avec cuisine, quatre chambres, bains, douche, chauffage central, garage dépendances, terrasse. 420.000 F.
Autres affaires disponibles.
Agence Centrale (F.N.A.I.M.), 8, place Gambetta, 66000 Perpignan 16 (69) 34-53-54.

fermettes

60' sud Paris, site féerique. Vd direct. très B. CHALET. Aménagé (constr. dur et bois). Cft sur 1.000m² terr. boisé. Toutes commod. proximité. Px 85.000. poss. location-vente. T. 278-89-51.

villas

SURESNES - Val-d'Or
Très belle VILLA moderne, 8 PCES, 2 salles de bns, vue imprenable, Téléphone. Jardin. 575.000 F. UFFI, 522-82-98.

villégiatures

ESPAGNE. - TORREMOLINOS. Appts. Tél. 627-35-52, matinée.

SAINT-TROPEZ Quartier La Ponche
à louer, accès direct sur la plage, parking, joli duplex de caractère, meublé de classe, pouv. recevoir 5 résidents, 2 s. de bns, 2 pot. cuisines, téléph. Mois d'août 5.000 francs tout compris. Consultation : Marc BOISSIERE, 525-38-80 - 59, boulev. Suchet, 75016 PARIS.

demandes d'emploi demandes d'emploi

CHEF DU PERSONNEL
37 ans
Expérience confirmée dans équipe de Direction Générale
Important Groupe Multinational
Références de tout premier plan en matière de techniques modernes de gestion du personnel, management, relations humaines.
Recherche poste similaire ou Direction Générale dans moyenne entreprise.
Prière d'écrire à PUBLIPRESS (sous réf 5479)
31, Bd Bonne Nouvelle -75002 Paris-

INTERNATIONAL
H. 37 ans, Hollandais, marié à Française, résidant 10 ans BARCELONE, parl., écr. franç., espagn., anglais, allem., néerl., conn. russe. Formation universitaire droit, écon., langues. Expérience équip. mécan., imp. export, tourisme, trouble-shooting, sens organisation, relat. extérieures.
Dernier emploi : Direct. Organ. Holl. Tourisme 8 ans ESPAGNE.
Etudierait toute proposition situation stable préf. Catalogne, Espagne ou Sud France.
Ecrire n° 4.081 - 66.004 PERPIGNAN - B.P. 442.

ANCIEN ENSEIGNANT - VISITEUR MÉDICAL VENANT DE TERMINER I.A.E. - 32 ANS
Expérience : encadrement, vente, contacts haut niveau. Connaissances précises marketing et gestion. Allemand courant.
Recherche :
— Direction régionale labo. pharmaceutique ou produits similaires, produits industriels ;
— ou agence régionale de services ;
— ou responsabilités in situ Europe de l'Est.
Rémunération désirée : 75.000 F/an.
Si nécessaire, libre rapidement. Entrée en fonction souhaitée à partir de septembre 1974.
Ecrire N° 792, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris, qui transmettra.

SUD-OUEST
41 ans, directeur régional dans société américaine apporte à
P.-D.G. Société en expansion, coopérative, organisation professionnelle
— esprit patron et gestionnaire ;
— dynamique commerciale de haut niveau ;
— capacités négociations développées.
Salaire actuel : 97.000 francs.
Examine toutes propositions détaillées.
Ecrire N° 728 « le Monde », Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e qui transmettra.

E.N.A.
32 ans
6 ANS D'EXPERIENCE
cherche situation secteur privé. Ecr. à 794, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE DE DIRECTION
TRILING. (BTS) 22 ANS
français, allemand, anglais et notions italien, ch. place stable avec avenir, PARIS. Ecr. à 8.801, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ANALYSTE
Gestion - Informatique
28 ans, formation CNAM, 5 ans expér. : gestion, encadrement, DOS, OS, COBOL, FORTRAN, PL 1, recherche RESPONSABILITES Analyste ou Technico-commerc. chez constructeur ou P.M.E. Possibil. cadre Paris-province. Ecr. à n° 6.667 P. Lichau S.A., 10, r. de Louvois, Paris-2e, q. t.

40 ans, cadre ccial et gestion, bil. angl., ayant assumé larges responsab. Expérience contacts ts échelons. Déplacem. possib. France et étranger. Rech. sit. Paris-banlieue. Ecrire à MINET Publicité, n° 38.852, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

MEDECIN DU TRAVAIL
DIPLOME, EXPERIENCE cherche poste temps plein ou partiel.
Ecr. à 780, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

BAC. SC. EXPERIM.
MAITRISE GESTION
Prépare doctorat gestion (Marketing et Droit entreprise) anglais courant, notions espag., 26 ans, références dans différents stages, cherche poste DANS SERVICE MARKETING ou COMMERCIAL Libéré O.M. Ecr. à n° 8.121, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010, Paris, qui transmettra.

Jeune Cadre Comptable, 23 ans. Titul. BTS, probatoire du DECS, certif. compt. DECS, 3 années d'expérience comptab. et infor., cherche Paris ou province, sit. dans cabinet expertise ou Sté. Ecrire n° 777, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.H. 25 ans.
Dipl. Etu. Supér. Droit Privé, Compt. et Gestion du D.E.C.S. Espagnol parlé, écrit. Ch. sit. corr. à ses possibilités. Ecrire n° 789, « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.H., licencié Sc. Eco. ch. empl. enseignement année 74-75 Paris. Ecr. H. Devignevielle, 23 bis, avenue Thiers, 27200 VERNON.

Anim., 29 a., tit. base+10ans monit. centre aéré et loisirs, réf. comptab., ch. poste rég. Paris avec possib. perfect. Lib. 15-7-74. Ecr. à 795, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GARDES-MALADES
cherche poste jour, nuit ou 24 heures - 737-13-48.

ING. CNAM Phys. gén. Doct. électron. solid, 3 a. Ind. 3 a. ens. sup. 26 a., ch. poste formateur ds Indust. Rég. Paris. Libr. im. Ecr. n° 71.283 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

DIRECTEUR COMMERCIAL
Forte exp. marketing et direct. Sté, vtes équip. Indust., 50 ans. Ingén., solide expér. tech. méc. e aéronaut., angl., allem., ital., esp., cour. Sal. actuel 120.000 F ch. poste Direction générale. Ecr. n° 71.579 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jeune Cadre adm. ccial étud. ccíale supér. Direct. agenc. exp. ...f. Ht niveau, sens de l'organ., ch. poste resp., référ. mor. et prof., préf. sect. Paris banl. Est. Ecr. n° T 058.587, REGIE-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris.

CADRE E.S.C. 35 ANS
Anglais et allemand courants. Notions italien et espagnol.
Expérience études de marché secteur « Chimie » et exportations produits semi-finis vers Australie, Extrême et Moyen-Orient.
Homme de contact, expérience et goût des voyages.

TRES INTERESSE PAR EXPORTATION ET DEVELOPPEMENT.
Libre rapidement, cherche situation en rapport. France - Etranger. Ecr. - HAVAS Rennes, n° 916 K.

Jne Hme 26 ans. Dég. O.M., ...cence, maîtrise Géographie (Faculté Lettres). Etudes juridiques, fiscales (ENI) complémentaires. Ch. emploi définitif urbaniste, aménageur territoire : bureaux d'études, SEM, ORCAM, ateliers urbanisme...
Ecr. : FABIER, chambre A 7 18, Cité ENI, 20, rue des Gouriettes, Clermont-Ferrand.

Dipl. HEC, 3 a. Sc. Eco, 23 a., ch m.-t. entr. ou ens., Paris. A Bouchez, 13, r. Ridder, 75014.

F. J., 34 ans. Lic. ès lettr. Exc. cult. génér. Exc. présent. Conn. dactylo. Plus. années d'exp. Ch. poste collaboratrice haut niveau. libre 1er septembre. Ecrire n° 782, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 28 ans, lic. Lettres, I.N.T.D. DOCUMENTAL.-ICONOGRAPHE et rédactrice. 5 ans exp. presse et pub., ch. emploi. Ecr. D. Brocheton, 23, r. Dumois, Paris-13e.

J.H., 27 ans, maîtrise Fac. lettres, angl. cour. (séj. U.S.A., Can.), exp. com., ét. ttes prop. Ecr. à 769, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Célibataire 25 ans. Dégagé oblig. milit. à partir 30 septembre 1974 E.S.C. (option gestion financière + fiscalité), D.E.C.S. Intér. par poste secteur bancaire, cabinet conseil aux entreprises (gestion fiscalité). Rég. sauh. Bordeaux, Toulouse, évent. Paris. Ecrire FORCIOLI-PUB. 8177 AGEN.

Cadre 31 a., format. comm. et univ., SPECIALISTE PUBLIC. INDUSTRIELLE et promotion ventes. parfait. bil. allem., russe cour., ch. sit. à responsabilités ds petite ou moy. entr. trav. avec Allem. ou Pays de l'Est. Accepte déplacements. Ecrire n° 742 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Jeune Cadre, 26 ans D.E.S., expér. enseign. et presse d'entr., recherche fonctions nouvelles dans la presse ou l'édition. Ecrire n° 734, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

34, a., Secr. de Direction, bil. angl. ch. sit. stable septembre dans serv. gestion ou marketing ou voyage Mlle Lemarchand, 2, rue Cl.-Pouillet, 75017 Paris.

J.F. 27 a., diplôme traduct. allem., angl, Sc. Po, fin. et aff. 4 a. d'expérience. Cherche poste documentaliste. Traductrice France ou étranger. Er. HAVAS LYON 5789.

... et sept. Jeune homme dég. O.M., B.E.P. Comptable, cherche emploi bureau.
Ecrire : M. HUBERT Christian, 3, villa des Merisiers, 91800 BOUSSY-SAINT-ANTOINE.

travail à domicile

SECRETAIRE Spécialiste frappe thèses, cherche manuscrits. Tél. : 535-19-16.

enseignem.

J.H. D.E.S. droit, D.E.C.S. ch. cours. Ecr. M. Esnault, 14, av. de Gaulle - Vincennes.

proposit. com. capitaux

Cause retraite, gérant entreprise menuiserie industrielle, région Nord, vend ses parts de société, C.A. annuel 6 millions. Possibilité acquisition totalité des parts Société. Ecrire Agence HAVAS. — 59023 LILLE CEDEX sous référence AT 1885/7.

TRES IMPORTANTE SOCIETE MARCHANDS DE BIENS
Rénovateur d'immeubles à Paris et proche banlieue, spécialisé dans le placement et promotion éventuelle.
Le P.-D.G. et ses associés étant donné l'importance, rechercheraient :
UN ASSOCIE
avec importants capitaux, minimum 2 à 4 millions (Fonction dans la Société de préférence). Très importants bénéfices et affaire d'avenir.
Souhaiterions candidat connaissant la corporation.
Ecrire avec références, surtout bancaires, à METAYER, 116, bd Suchet, 75016 Paris, qui transmettra.
Curieux et intermédiaires s'abstenir S.V.P.

occasions

PAIE COMPT. bijoux, or, brill. 24, r. du Fg-Montmartre, 1er ét.

ACHAT-VENTE tous bijoux or, brillant, argent. 22, r. D.-Casanova, M° OPERA.

Achat, vente ts bijoux, brill. occas., argenter. PERRONO, 37, av. V.-Hugo, M° Etoile et 4 Chaussée-d'Antin, M° Opéra.

ACHETE TRES CHER ET PAIE COMPTANT ANTIQUITES toutes époques. J.-P FONTIX, 22, aven. Niel, PARIS (17e). Tél. : 924-27-55.

autos-vente



AUTOBIANCHI A 112 E Juin 72, 22.000 km. 7.500 F. Tél. 461-82-18.

P.-D.G. vend S.M. 1973.
Peu roulé, climatisé, intér. cuir, coul. sable métallisée, glaces teintées, injection électronique. Reprise éventuelle. M. Savatier. 81-76-90 AVIGNON.

DAF 44 1974, 3.000 km, blanche, vendue cause départ. Tél. Mme DAMIAN : 31-05-67, Le Pontet.

Urgent vend Matra Bagheera 1974, coul. vieil or, 6.000 km. Prix à débattre, reprise et crédit possible. — Tél. 31-03-73, M. NEGREL - Le Pontet.

DIRECTEUR SOCIETE
Vd Mercedes 280 SE 1972, faible kilométrage, couleur gold, sièges cuir, vitesses plancher.
MAZOYER, 31-03-73, Le Pontet.

Porsche C. 64, mot. 50.000 km, ex. ét. T. 548-54-39, 606-00-43.

Part. vend cause double emploi Renault coupé 17 TL export 73. Coul. bche, état imp., 30.000 km. Prix intéress. Crédit possible. Intermédi. s'abst. Tél. 207-40-58, à partir 18 heures.

pensions

Recom., hôt., pens., demi-pens., gd cft, TV, calme, jard., quart. résident. 149, bd Malesherbes.

locations non meublées

Offre

LOCATIONS VIDES
PAVILLONS
ALFORTVILLE, Boulev. Carnot, 4 pces princ. cft., tél., garage, jard. 400 m2, loyer 1.200 F. CRETEIL av. Général-Leclerc, très beau pavillon meulière, 8 pces cft, garage, jardin 480 m2, 2.200 F. Tél. : 893-23-00, Sanchez, 31 bis, av. Tassigny, Charenton.

M° PORTE D'IVRY
... pièces 18e, neuf, imm. st. av. ... 850 F ch. compr. ELY. 69-36.

LOCATIONS VIDES
Paris banlieue tout confort
17e, s. xdio, 4e étage, 740 F.
12e, studio, 7e étage, 700 F.
12e, studio, 3e étage, 660 F.
CHARENTON, av. de Gravelle, face bois, 5e et dernier étage, studio av. terrasse et téléphone, 700 F.
ALFORTVILLE, 4e et dernier étage, studios avec téléphone et parking. 650 F.
MAISONS-ALFORT, près gare, 2e étage grd stud. 550 F.
MAISONS-ALFORT, rue Jean-Jaurès, 1er étage. 550 F.
ALFORTVILLE, 2 pièces 550 F.
MAISONS-ALFORT, 2-3 pièces, 6e étage. 650 F.
MAISONS-ALFORT, 8e étage. 740 F.
JOINVILLE-LE-PONT
av. Gallieni, 4e et dernier ét., 3 pièces. 750 F.
SAINT-DENIS, rue Gabriel-Péri, 3 pièces. 750 F.
CRETEIL, 4 p., garage. 750 F.
CRETEIL, 4 p. + park. 800 F.
CHARENTON près du métro et bois. 4 pièces tout confort avec téléphone. 1.500 F/1.600 F + ch.
PARIS 12e, 3/4 pièces avec tél., superficie : 83 m2. 1.300 F.
Téléph. : 893-23-00, SANCHEZ, 1 bis, av. Tassigny, Charenton.

9e 22, rue Laffitte, 4e étage, magnifique duplex restauré décoré. Pouvr. app., moq., balc., tout conf. Vis. à partir mardi.

8e PARC MONCEAU Nf Jam. ... grd STUD., cuis. équ. BNS. TEL. Park. 1.200 F - 380-60-79.

CENSIER, Studio tout confort, 1.500 F T.C.C. F.A.C., 337-69-59.

14e Grand studio tout confort, 650 F. T.C.C. F.A.C., 337-69-59.

Appart. 130 m², 6e étage, grand stand., Gouvion-Saint-Cyr, 17e, libre de suite. Reprise justif. 10.000 F. Loyer 1.700 par mois. Chambre service louée 350 F. Tél. Mme LANQUETIN. 255-39-23.

Rue Jacob. Part. à p. studio nf. 28 m². Calme. 1.050 F. 407-72-54.

ST-ANTOINE B. Stand., 3 p., tout confort. 1.700 F + charges. Tél. 326-23-04.

ARCUEIL La Vache Noire, à 5 min. du Métro LA PLACE, 4 BEAUX 3 PIECES, confort, immeuble neuf. Vis. sur place mercr. 10, de 14 h. à 16 h., 31-37, RUE DOCTEUR-DURAND Bâtim. A, 1er escal., 2e étage gauche, ascenseur. Tél. matin SEGECO 522-69-92.

EUROPE, 6 p., 165 m², ch. serv. 4e, ref. neuf. 2.500. TRI. 95-21.

Bd Jourdan, 3 p., 76 m², 11e ét., tout confort, tél. 1.600 F ch. c. 253-54-10 avant 9 h., après 19 h.

Demande

Ch. 3 pces disp. immédiat. Cuis., douche. Tél. si possible. Rive gauche. Tél. A.-M. 033-16-63

viagers

M° EBER OCCUPE Une tête - 71 ans : 5 P., tt cft, ét. élevé, ascens. + chbre service : 130.000 cpt + rente. Excl. Vernel. LAM. 61-59.

SPORTS

VOILE

La Course autour des îles Britanniques

Alain Colas donné à trois contre un

En Angleterre, on aime les paris et on aime la voile. C'est pourquoi au moment du départ de la troisième Course autour des îles Britanniques, donné samedi 6 juillet, à Plymouth, la cote des favoris se trouvait affichée : Alain Colas était donné en tête des soixante et un concurrents.

Ce témoignage des Britanniques prend une valeur particulière pour le grand navigateur français. Lorsque celui-ci avait quitté Saint-Malo pour effectuer le tour du monde à la voile sur son trimaran de 21 mètres, *Manureva*, en même temps que les concurrents officiels (les multicoques n'étaient pas admis dans l'épreuve), certains avaient sévèrement critiqué son geste. La très belle démonstration qu'il a effectuée *seul* à bord a fait taire les railleurs et lui a conféré dans le monde entier, et en particulier outre-Manche, un prestige peu commun.

Aujourd'hui, accompagné de son frère Jean-François, il se mesure aux meilleurs spécialistes dans une compétition originale réservée à des équipages de deux hommes et ouverte à toutes les formules : on a vu partir de Plymouth trente-neuf monocoques, neuf catamarans (deux coques) et quatorze trimarans (trois coques). Cette confrontation passionnante et instructive se prolongera jusqu'à la fin de juillet. Les concurrents doivent contourner l'Irlande par l'ouest, puis gagner le nord de l'Ecosse avant de retrouver la Manche. Les 1 900 milles marins du parcours sont coupés de quatre escales obligatoires de deux jours. Disputée tous les quatre ans, la course organisée par l'*Observer*, suscite de plus en plus d'intérêt. Elle avait attiré seize bateaux lors de sa création, en 1966, et vingt-quatre en 1970.

Derrière Alain Colas donné à 3 contre 1, les parieurs ont placé Robin Knox-Johnston (5 contre 1), vainqueur de la Course autour du monde en solitaire et de la dernière Course autour des îles Britanniques sur un monocoque de 22 mètres. Il se trouve cette fois-ci à bord du nouveau catamaran de 21 mètres, *British Oxygen*, qui a coûté 900 000 francs. Également à 5 contre 1, figure l'Américain Phil Weld, âgé de soixante ans, et son trimaran *Gulf Streamer* de 18 mètres. Viennent ensuite deux monocoques : à 6 contre 1, *Quailo*, un sloop de 17 mètres, deuxième du *Fastnet* en 1971 (mais avec douze hommes à bord !), et à 7 contre 1 le grand ketch de 24 mètres *Burton Cutter*, qui avait pris le départ de la récente course autour du monde avant d'abandonner sur avarie.

Deux jonques chinoises

Cette flotte bigarrée qui comprend deux jonques chinoises affronte des difficultés incessantes : le rocher est partout présent. Les équipages tenus d'effectuer une navigation précise sont eux aussi très divers. Le seul point commun entre tous les concurrents est, dit-on, que leurs comptes en banque se trouvent à découvert...

Deux jeunes femmes participent courageusement à l'épreuve à bord d'un sloop de 10 mètres. Samedi dernier à Plymouth, elles n'ont pas pris à beaucoup près le meilleur départ, mais bien le plus remarqué : elles étaient chapeautées, maquillées et souriantes. Le chef de bord, Clare Francis, vingt-huit ans, a déjà traversé l'Atlantique à la voile et pense beaucoup à la prochaine transatlantique en solitaire de 1976.

Alain Colas aussi, bien sûr. Il saura bientôt si son *Manureva* est toujours dans la course ou s'il lui faut vraiment songer à quelque chose d'encore plus musclé.

YVES ANDRÉ.

D'un sport à l'autre...

BASKET-BALL. — *Au cours des deux premières journées de la phase finale du championnat du monde de baset-ball, les résultats suivants ont été enregistrés : Etats-Unis battent Porto-Rico (94-76) et Canada (115-94) ; Yougoslavie bat le Brésil (84-60) et Cuba (101-83); U.R.S.S. bat Espagne (100-71) ; Espagne bat Porto-Rico (102-86).*

NATATION. — *Après avoir battu le record du monde du 200 m dos (2 min 18 sec. 41), l'Allemande de l'Est Ulrike Richter a battu celui du 100 m dos en 1 min 4 sec. 43, le précédent record appartenait à la Canadienne Wandy Cook (1 min 4 sec 78).*

FAITS DIVERS

Dans l'Hérault

UN POLICIER ET UN PASSANT SONT TUÉS AU COURS D'UN CAMBRIOLAGE

Un policier et un passant ont été tués, dans la nuit du 8 au 9 juillet, à Agde (Hérault), par des malfaiteurs qui s'apprêtaient à cambrioler l'hôtel des postes de la ville. Il était environ 1 h. 45 du matin, lorsque trois bandits ont été surpris par une patrouille de police. Des coups de feu ont été échangés. Au cours de la fusillade, un sous-brigadier, M. René Subra, quarante-six ans, et un témoin de la scène, M. Jacques Gely, vingt-six ans, ont été mortellement blessés. Les trois malfaiteurs sont parvenus à s'enfuir, mais il semble que l'un d'eux ait été blessé.

● *Un chef de chantier et un ouvrier sont morts asphyxiés* par le gaz d'un haut fourneau, le lundi 8 juillet, à Rehon (Meurthe-et-Moselle). MM. Claude Duval, quarante ans, et Bernard Matté, vingt-trois ans, travaillaient sur un électro-filtre de la société Cokeril Ougree Providence quand, s'échappant d'un clapet défectueux, une masse importante de gaz de haut fourneau a envahi le local dans lequel ils se trouvaient. Transportés d'urgence à l'hôpital de Mont-Saint-Martin, les deux hommes n'ont pu être réanimés. Deux autres ouvriers, d'origine yougoslave : MM. Joban Lukic, vingt-huit ans, et Rodowan Mislovic, trente-cinq ans, ont été intoxiqués et hospitalisés. Une enquête technique a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

● *Un commando de l'ETA libère un militant arrêté.* — Quatre hommes armés ont pénétré, vendredi 5 juillet, dans l'hôpital provincial de Saint-Sébastien et « enlevé » un pensionnaire après avoir neutralisé les deux policiers qui gardaient sa chambre. Cet homme — M. Juan José Urcelay, vingt-six ans, militant du mouvement révolutionnaire basque ETA — avait été arrêté l'année dernière pour détention d'armes et s'était récemment fait hospitaliser. Le commando et M. Urcelay ont quitté l'hôpital sans difficulté et ont pris la fuite. — *(Corresp.)*

ORDRE DU MÉRITE

Sont élevés à la dignité de grand-croix dans l'ordre national du Mérite :

M. Jean Baillou, ministre plénipotentiaire, directeur de l'Institut international d'administration publique ; M. Julien Cain, membre de l'Institut directeur général honoraire des bibliothèques de France ; M. Pierre Voizard, conseiller d'Etat honoraire.

Sont élevés à la dignité de grand officier :

M. Jacquelin Bardeau, chef du service de l'inspection générale des affaires sociales ; M. Pierre Landron, conseiller d'Etat, président du tribunal administratif de Paris ; M. Roland Maspetiol, président de la section de l'intérieur du Conseil d'Etat ; M. Marcel Mezy, président de l'association de la 1re division française libre pour les régions Provence-Côte d'Azur, Corse, Languedoc-Roussillon, Pyrénées ; M. Adrien Spinetta, ingénieur général des ponts et chaussées ; Mme Magdalena Bernheim, née Tagliaferro, planiste virtuose ; M. Paul Verdier, premier président honoraire de la Cour de cassation.

Nous publierons dans un prochain numéro la liste des personnalités promues commandeurs.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EUROPE

Pour diminuer les excédents de bœuf

La Commission de Bruxelles propose la distribution de bons de viande aux « économiquement faibles »

M. Lardinois, commissaire européen chargé des affaires agricoles, a présenté lundi, devant le Parlement européen réuni à Strasbourg, une série de mesures destinées à redresser la situation sur le marché de la viande bovine, qui reviendrait toutefois à décupler le soutien financier communautaire pour ce produit. M. Lardinois s'est ensuite déclaré hostile à une révision des prix agricoles européens. En revanche, il a émis un préjugé favorable à l'idée d'un relèvement autonome des prix agricoles français, afin de compenser les effets de la dépréciation du franc.

Ces déclarations interviennent alors que le ton monte chez les éleveurs. Nos correspondants nous signalent que dans le Lot-et-Garonne les producteurs sont décidés à passer à l'action directe pour faire aboutir leurs revendications et que des membres du comité de Guéret ont abattu une vache devant la préfecture de la Creuse.

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — M. Lardinois, commissaire européen chargé des questions agricoles, a présenté lundi 8 juillet devant le Parlement européen une série de mesures destinées à résorber la surproduction qui sévit actuellement. A gros traits, il s'agit d'accroître la consommation — ne serait-ce que pour dégager les entrepôts frigorifiques et permettre au système d'intervention de fonctionner, — de freiner la production au cours des prochains mois et de ralentir encore les importations. L'ensemble de mesures ainsi préconisées, toutefois, coûtera probablement très cher au Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (F.E.O.G.A.) : les dépenses liées au soutien du marché de la viande se situeraient aux alentours de 2 200 millions de francs en 1974, alors que seulement 220 millions de francs ont été inscrits pour ce poste de dépenses dans le budget de la Communauté.

Dans ces conditions, il sera peut-être nécessaire de demander aux ministres des finances de voter un budget supplémentaitaire. Comment les Anglais et les Allemands qui s'insurgent à espaces réguliers contre le coût, à leur sens excessif, du Marché agricole réagiront-ils devant une telle perspective ?

Certaines des mesures seront proposées par la Commission au Conseil des ministres lors de sa session, des 15 et 16 juillet. D'autres sont des actions de gestion qui relèvent de la compétence du collège européen.

● L'ENCOURAGEMENT DE LA CONSOMMATION. — La Commission propose de vendre à prix réduits, à des institutions des collectivités sociales, hôpitaux, maisons de retraite, écoles, etc., des viandes provenant des stocks d'intervention. Les « économiquement faibles » disposeraient de bons d'achat leur assurant une réduction des prix au détail de l'ordre de 50 %. Le coût de cette opération serait pris en charge pour moitié par le FEOGA et pour moitié par la trésorerie des Etats membres.

La Commission propose encore de réduire ou même de supprimer la T.V.A. ou d'autres charges telles que les taxes communales perçues lors de la vente au consommateur.

Enfin, la Commission envisage d'affecter 27 millions de francs à une vaste campagne d'information sur la situation du marché.

● L'AMELIORATION DU SYSTEME D'INTERVENTION ET LA REGULARISATION DE LA PRODUCTION. — Pour vider les frigos, la Commission suggère que l'on accélère la transformation de la viande stockée en conserve. En outre, elle souhaite empêcher l'abattage, à l'automne prochain, d'environ quatre cent mille bovins mâles en proposant aux éleveurs une prime de 550 francs par tête de bétail « stockée sur pied » pour cinq à six mois environ.

● LE RALENTISSEMENT DES IMPORTATIONS. — La Commission a récemment décidé de suspendre jusqu'au 12 juillet la délivrance de certificats pour l'importation pour toutes les viandes du 9 au 12 juillet ; cette suspension s'appliquera à tous les pays fournisseurs de la Communauté.

Dévaluer le « franc vert » ?

A partir du 12 juillet — et c'est là peut-être la mesure la plus importante car elle est d'effet immédiat, — la Commission a décidé d'étendre l'application du système de « jumelage » : les négociants ne sont autorisés à importer de la viande bovine congelée des pays tiers que s'ils achètent une quantité égale aux organismes d'intervention de la C.E.E. de viandes fraîches et réfrigérées.

Au reste, M. Lardinois a vigoureusement écarté l'idée d'un relèvement général des prix européens à l'automne en raison des fluctuations monétaires. Selon M. Lardinois, le plus urgent est d'essayer de parvenir à un début de régularisation du niveau des prix agricoles par rapport à la valeur des monnaies. Les prix agricoles communautaires sont fixés en unités de compte, lesquelles sont rattachées à l'or.

Pour M. Lardinois, le mécontentement des agriculteurs français tient en partie au fait que leurs prix agricoles continuent à être établis et à leur être payés dans une monnaie qui se trouve fortement dépréciée, ce qui entraîne une réduction de leur pouvoir d'achat.

Une « *démarche raisonnable* » consisterait dès lors à dévaluer le « *franc vert* », comme on a récemment dévalué la « *lire verte* ». Autrement dit : relever les prix agricoles français de 5, 7 ou 9 % pour compenser partiellement les effets de la dépréciation de la monnaie nationale. M. Lardinois a assuré que la Commission serait favorable à une telle formule, repoussée récemment par M. Fourcade.

PHILIPPE LEMAITRE.

A L'ÉTRANGER

LES ÉTATS-UNIS VONT RENDRE 18 TONNES D'OR A LA TCHÉCOSLOVAQUIE

Washington (A.F.P.). — Les Etats-Unis et la Tchécoslovaquie sont parvenus à un accord préliminaire sur le règlement de leur contentieux financier, incluant le retour de 18 tonnes d'or au gouvernement de Prague. Cet or, pris par les Allemands pendant la dernière guerre mondiale, et actuellement détenu par une commission tripartite franco-anglo-américaine, vaut plus de 80 millions de dollars au prix du marché.

En retour, la Tchécoslovaquie s'est engagée à compenser les intérêts américains sur son sol, nationalisés après la guerre. Aucun montant n'a été publié pour ces compensations, alors que les Etats-Unis chiffraient officiellement à 80 millions de dollars les dettes tchécoslovaques envers des personnes privées ou des institutions américaines.

ÉNERGIE

La France, l'Italie et l'Allemagne construiront un réacteur surgénérateur de 1 200 mégawatts

Trois producteurs européens d'électricité : Electricité de France ; l'ENEL, en Italie (Ente nazionale per l'energia elettrica), et la R.W.E., en République fédérale d'Allemagne (Rheinisch Westfälische Elektricitätswerk), viennent de se grouper au sein de la société Nersa (Centrale nucléaire européenne à neutrons rapides) pour construire un premier réacteur surgénérateur de 1 200 mégawatts Super-Phenix, dérivé du prototype français Phenix.

Cette société, dont la création était prévue depuis longtemps (« le Monde » du 13 juin 1974), sera de droit français et aura un capital initial de 50 millions de francs que se partagent les trois participants suivant leur pourcentage de financement de Super-Phenix : 51 % pour E.D.F. ; 33 % pour l'ENEL et 16 % pour la R.W.E.

Le siège de la Nersa sera à Paris.

Un autre prototype de surgénérateur de 1 200 mégawatts devrait être ensuite construit par les mêmes partenaires, la République fédérale d'Allemagne supportant cette fois 51 % du financement ; la France, 16 % et la participation italienne restant identiques, 33 %. Une société analogue à la Nersa, mais de droit allemand, sera donc prochainement créée, la société E.S.K. (Europaische Schnellbruter-Kernkraft Gesellshaft).

COMMERCE

LES FORAINS PROTESTENT CONTRE LA « PUBLICITÉ MENSONGÈRE » DES ÉTABLISSEMENTS CARREFOUR.

Une délégation de la Fédération nationale des commerçants non sédentaires, qui regroupe deux cent cinquante syndicats représentant les cent quarante mille usagers des foires et marchés, a été reçue le 8 juillet par M. Vilain, directeur des prix. Ils entendaient protester contre la publicité « *illégale et mensongère* » des magasins Carrefour qui, depuis le début du mois, affirment, dans leurs annonces, « *vendre au prix coûtant* » et, selon les forains, auraient vendu certains produits à perte (des artichauts notamment).

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Alors que le personnel du Puy se prononce pour la reprise du travail

Les Tanneries françaises réunies sont mises en règlement judiciaire

Le tribunal de commerce de la Seine a repoussé, le 8 juillet, le plan de redressement des Tanneries françaises réunies, deuxième groupe européen de ce secteur, avec près de deux mille salariés répartis dans ses trois usines du Puy, de Bort-les-Orgues et d'Annonay. Le tribunal a prononcé la mise en règlement judiciaire du groupe et nommé deux curateurs.

Pourquoi cette décision ? Le plan établi par Me Chassagnon, administrateur provisoire, après la démission, le 9 mai, du président du groupe, prévoyait le licenciement de six cent vingt-six personnes et la fermeture de l'unité d'Annonay. Sa mise en place était néanmoins subordonnée à l'accord d'une subvention des pouvoirs publics : 25 millions de francs étaient nécessaires pour poursuivre l'activité du groupe jusqu'à la fin septembre et payer les indemnités de licenciement ; 50 millions de francs devaient ensuite constituer la trésorerie de la nouvelle structure.

Or, en dépit des promesses faites à Me Chassagnon, le gouvernement a annoncé le 8 juillet qu'il n'accorderait qu'un concours d'une douzaine de millions de francs, juste suffisant pour maintenir l'exploitation jusqu'à la fin de l'été. Le tribunal de commerce a donc été contraint de refuser ce plan, constatant que les conditions n'étaient pas remplies.

On ne peut que s'étonner du revirement des pouvoirs publics qui, après avoir pendant près d'un mois laissé espérer un concours permettant de remettre sur pied une entreprise assainie, décident soudain de ne plus la renflouer. L'avenir des T.F.R. dépend désormais de la création d'une société de gérance avec le concours de plusieurs industries du secteur, qui pourrait aboutir à terme à la signature d'un concordat avec les créanciers.

Encore faudrait-il pouvoir maintenir l'entreprise à flot jusqu'à sa mise en place. Or, la situation des T.F.R. est plus précaire que jamais. A une absence totale de trésorerie (les cotisations de sécurité sociale, la T.V.A. n'ont pu être réglées en mai et juin, les salaires ont été payés par subrogation) s'ajoutent un passif très lourd (le déficit de l'an passé atteindrait 200 millions de francs), des difficultés commerciales considérables, qui seront encore renforcées par la mise en règlement judiciaire.

La grève, déclenchée le 26 juin par les salariés du Puy et d'Annonay pour protester contre les licenciements, vient cependant d'être interrompue.

La proposition de Me Chassagnon et de la direction de l'emploi de « geler » les licenciements jusqu'au 19 août (après le retour des congés) a provoqué une division au sein du personnel. La C.F.D.T. (majoritaire dans l'entreprise) désire poursuivre le mouvement afin d'éviter toute démobilisation, arguant qu'en tout état de cause rien n'aura changé d'ici au 12 août. La C.G.T., suivie par la C.G.C. et F.O., souhaite, à l'inverse, suspendre la grève pendant les vacances, doutant de pouvoir mobiliser les grévistes pendant cette période. C'est ce dernier point de vue qui vient de l'emporter. Les salariés du Puy, réunis en assemblée générale le 9 juillet, ont voté pour la reprise du travail. Il est probable que le personnel d'Annonay, qui doit se réunir le 10 juillet, fera de même.

Protocole d'accord chez Vittel

Après huit semaines de grèves tournantes à la Société des eaux de Vittel, le personnel devait se prononcer, mardi 9 juillet, sur le protocole d'accord signé la veille entre la direction et les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C.

Le texte de ce compromis prévoit notamment : une augmentation de salaire de 6 % pour le personnel non cadre et de 5 % pour les cadres à compter du 1er juillet en vertu des accords paritaires signés en janvier dernier ; une revalorisation des salaires les plus bas ; une majoration de 1 % pour tous les salaires à compter au 1er août et de 1 % au 1er septembre ; une garantie de quarante-cinq heures de travail hebdomadaire ; l'ouverture de négociations sur l'intéressement des salariés aux bénéfices de l'entreprise ; la levée des sanctions prises contre certains grévistes.

Un certain mécontentement s'était fait jour au début de l'année parmi les mille trois cents ouvriers de l'atelier de production (sur environ deux mille salariés). Cinq cents d'entre eux avaient commencé le 17 mai dernier un mouvement de grèves tournantes d'une heure, déclenchées à chaque prise de poste dans l'atelier d'embouteillage, afin d'appuyer une revendication portant sur une augmentation de salaire de 140 F par mois pour l'ensemble du personnel (*le Monde* du 13 juin).

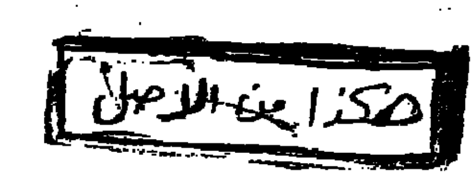
Le 3 juillet, les négociations étaient rompues, après que la direction eut décidé de mettre à pied une quinzaine de salariés coupables, selon *elle*, d'entraves à la liberté du travail. Le 6 juillet, la discussion avait repris à l'initiative de la C.G.C., qui avait offert ses bons offices pour tenter d'apaiser le conflit.

Depuis le début de celui-ci, on estime que la perte de production journalière a été de 20 %, soit dix-sept millions de bouteilles depuis le 17 mai.

Occupation de l'usine André à Nancy

Les problèmes de l'emploi sont encore à l'origine du conflit qui vient d'éclater à Nancy. A l'appel de la C.G.T., les deux cent cinquante salariés de l'usine André se sont mis en grève, lundi 8 juillet, et ont décidé d'occuper les locaux. Les grévistes protestent contre la fermeture de l'établissement à partir du 2 août.

La direction a proposé de reclasser le personnel dans trois autres unités de production en Meurthe-et-Moselle, mais les grévistes estiment que ce reclassement est à la fois sans garantie et « *mené en dépit du bon sens* » puisque certains salariés devront parcourir chaque jour près de 120 kilomètres.



LA VIE ÉCONOMIQUE

BILLET

M. CEYRAC A ACTUEL 2

Ni pleurs ni couronnes

« Ce qui nous choque est de voir que l'on considère les entreprises comme responsables de l'inflation, alors qu'elles sont aussi responsables de l'expansion et de l'augmentation du niveau de vie de notre pays. » *M. François Ceyrac s'est fait lundi soir, à Actuel 2 l'interprète, mesuré mais ferme, de l'état d'esprit des patrons : la grogne.* « Est-ce sérieux, ou est-ce du cinéma ? », *s'interroge un journaliste après avoir remarqué que près de la moitié des entreprises actives déclarent ne pas faire de bénéfices (elles vivent néanmoins).* « Un président de syndicat est venu me signaler ce matin que douze entreprises de son secteur sont à la veille du dépôt de bilan », *rétorque le président du C.N.P.F., prenant ses exemples sur le vif.* « En vingt ans, les investissements allemands ont été multipliés par vingt alors que ceux des Français ne l'ont été que par six... »

Quelqu'un cite un mot attribué au chef de l'Etat : « Vous ne me ferez pas pleurer sur le sort des patrons. » *Et le patron des patrons de répliquer :* « Nous ne demandons ni des pleurs ni l'aumône, mais un assouplissement du plan, que l'on tienne compte des réalités pour l'appliquer dans les semaines qui viennent et que l'on prenne au sérieux les dossiers quand ils sont sérieux. »

M. Ceyrac critique là le « goût du feu d'artifice » *qui fait mettre en valeur des initiatives politiques avant même que soient entamées les procédures d'étude des problèmes. C'est au projet de réforme de l'entreprise confié à M. Pierre Sudreau qu'il fait allusion notamment, et, fidèle à la politique traditionnelle du C.N.P.F. qui refuse de discuter les mécanismes fondamentaux du pouvoir dans l'entreprise, il se dérobera aux questions sur ce sujet.*

« Vous n'aimez pas que l'Etat se mêle de vos affaires », *demande-t-on à M. Ceyrac.* « En toute simplicité, je vous dirai que c'est vrai, je n'aime pas trop cela dans les domaines où nous pouvons arriver à des solutions par nous-mêmes, *répond l'invité d'Actuel 2.* Je pense que cela est meilleur, non seulement pour nous, mais pour l'Etat. »

Pour l'heure, néanmoins, M. Ceyrac ne parut obtenir ni pleurs ni couronnes. — J. G.

LA CONJONCTURE FRANÇAISE VUE PAR LE CONSEIL ÉCONOMIQUE

Le Conseil économique et social commence, ce mardi 9 juillet, l'examen de la conjoncture française au travers de deux rapports rédigés par MM. Dumontier et Malterre. Cet examen, qui a traditionnellement lieu deux fois par an, se terminera par un vote mercredi 10 juillet, dans la soirée. On peut prévoir que de nombreux amendements seront apportés aux textes des deux rapporteurs.

M. Malterre souligne le retard avec lequel les pouvoirs publics ont commencé à lutter sérieusement contre l'inflation. Les Allemands recueillent maintenant les fruits d'une action plus précoce, et surtout beaucoup plus énergique, dans ce domaine. Mais le rapporteur rappelle aussi tout ce qui sépare la France de l'Allemagne : ressources énergétiques abondantes (charbon), implantation centenaire d'activités exportatrices, gamme très complète d'industries d'équipement. Aussi serait-il « téméraire de croire que le dispositif de redressement en France donnera des résultats analogues à ceux observés en R.F.A. ». Parce que l'Allemagne est très en avance sur la France du point de vue industriel, M. Malterre demande qu'on agisse sur les structures. Le plan gouvernemental de lutte contre l'inflation et de redressement de la balance commerciale laisse à désirer à ce sujet, estime le rapporteur, qui insiste pour que les pouvoirs publics mènent une politique beaucoup plus sélective en encourageant notamment les entreprises exportatrices, ainsi que celles qui produisent de l'énergie et permettent de réduire les importations.

M. Malterre n'est pas optimiste et n'hésite pas à écrire qu'il craint une crise internationale d'ici quelque temps. M. Dumontier, quant à lui, ne doit pas être loin de porter un pareil jugement, puisqu'il souligne, dans son rapport, le peu d'efficacité des actions anti-inflationnistes menées dans les pays industrialisés et surtout la tendance des différents Etats à se replier sur eux-mêmes pour trouver une solution à leurs problèmes. — AL. V.

M. MALTERRE : les prêteurs doivent être remboursés en valeur réelle

Les prévisions que fait M. Malterre dans son rapport au Conseil économique et social ne sont pas très encourageantes : accélération de la hausse des prix au cours du deuxième trimestre dans les pays du Marché commun, réduction du taux de croissance, possibilité d'une nouvelle hausse des cours des produits pétroliers. Pour la France, M. Malterre n'écarte pas « *des risques sérieux pour l'évolution de l'emploi dans certains secteurs* »

Le rapporteur fait un certain nombre de recommandations au gouvernement sur la politique économique qu'il convient, selon lui, de suivre.

1) En matière de crédits, écrit M. Malterre, « *la politique suivie doit être assurée d'une réelle sélectivité. Celle-ci doit jouer en faveur des entreprises et des activités exportatrices et pour faciliter la production de biens d'équipement et les économies d'énergie et de matières premières. Ceci n'est pas réalisé actuellement. L'artisanat et les petites et moyennes entreprises ne doivent pas être défavorisés dans l'accès au crédit. En revanche, les opérations spéculatives doivent être privées de tout crédit* ».

M. Malterre ajoute : « *Il faut assurer le financement des investissements productifs par une épargne véritable. La constitution de celle-ci en volume suffisant implique que les prêteurs soient remboursés en valeur réelle et ne voient pas leurs créances amputées par l'érosion monétaire. Les emprunteurs, de leur côté, n'escomptant plus l'inflation, seraient en mesure de mieux apprécier la rentabilité de leurs investissements et de bénéficier de taux d'intérêts plus bas* »

2) En ce qui concerne les mesures fiscales décidées par le gouvernement, le rapporteur écrit encore : « *Les injustices de notre système fiscal apparaissent particulièrement en période de lutte contre l'inflation, où l'on frappe à nouveau les sources de revenus connus. Une réforme de notre système fiscal s'impose.* »

3) Pour ce qui est du déséquilibre de la balance commerciale de la France, M. Malterre écrit : « *Les mesures de redressement engagées comportent à la fois une hausse relativement modérée des prix des produits pétroliers, puisque inférieure à la hausse moyenne des prix, et des mesures de réduction de leur consommation. Les économies que l'on veut réaliser dans le chauffage, dans l'industrie et les transports seront loin de résoudre le problème du déficit commercial. Des garanties de stabilité des prix doivent être recherchées dans des accords entre pays consommateurs et pays producteurs portant à la fois sur les quantités et les cours.* »

M. Malterre conclut : « *Il est à craindre qu'une crise internationale ne se dessine à l'horizon, car les signes précurseurs se multiplient : hausse rapide et continue des taux d'intérêt, dérapage des prix, élévation brutale des coûts de l'énergie et des matières premières* »

M. DUMONTIER : l'inflation avive le besoin de justice sociale

« *A la fin du premier semestre 1974, la situation économique de la France est caractérisée par trois contraintes majeures qui se manifestent aussi dans les pays voisins, mais avec une moindre intensité au Benelux et surtout en République fédérale allemande* », écrit M. Jacques Dumontier dans son rapport sur l'état de la situation économique en France.

Pour M. Dumontier, ces trois contraintes sont les suivantes :

1) Le déficit de la balance des paiements.

M. Dumontier rappelle que, du fait du renchérissement des prix du pétrole, les pays producteurs d'or noir disposeront cette année d'un excédent dans leur balance des paiements de 50 milliards de dollars qu'ils placeront en Europe, de préférence à court terme.

« *Pour sa part*, écrit M. Dumontier, *la France doit trouver un moyen de financer un surplus de dépenses en devises relatives aux nouveaux prix du pétrole de 30 milliards de francs. Mais le problème n'est pas circonscrit dans la seule année 1974. Sauf rationnement très sévère, il se posera à nouveau en 1975 et vraisemblablement au-delà.*

M. Dumontier poursuit : « *Il faut donc accepter de laisser à l'étranger une part plus grande de notre production nationale.*

2) L'inflation.

M. Dumontier écrit : « *Jusqu'ici la lutte contre l'inflation a été menée, d'une part, par un équilibre budgétaire et, d'autre part, par des mesures de restriction de crédits assez globales et limitées par la crainte de créer du chômage. La période électorale d'avril et de mai 1974 n'a pas été propice à prendre un risque de ce côté et, techniquement, des mesures déflationnistes n'ont par ailleurs pu être prises, notamment à l'échéance du 31 mars 1974, qui aurait dû être sévère et constituer un freinage sérieux.* »

M. Dumontier ajoute : « *Il sera difficile, devant des programmes sociaux très étendus, de préparer l'opinion publique à affronter les sacrifices que devraient impliquer à la fois le nouvel équilibre de la balance des comptes et le changement dans la nature de notre production.* »

Le rapporteur analyse ensuite les diverses conséquences de l'inflation parmi lesquelles il cite « *la forme la plus grave, peut-être (...), la spéculation foncière* ». En adaptant le système économique à une forte hausse des prix, ne sommes-nous pas devenus prisonniers de l'inflation ? « *Il est certain*, écrit M. Dumontier, *que si les prévisions de faible hausse de prix se dessinaient à un horizon pas trop lointain, les taux d'intérêt actuellement pratiqués correspondraient à des taux réels dont la charge de remboursement deviendrait insupportable.* »

3) Le manque de consensus social.

Le rapporteur se montre singulièrement pessimiste quant aux chances qu'ont le dirigeants des économies occidentales de vaincre le mal inflationniste :

« *Depuis trois ans*, écrit le rapporteur, *les mécanismes régulateurs réagissent de moins en moins dans le sens d'un retour à l'équilibre. Ce fut d'abord le développement anarchique de la monnaie internationale depuis l'abandon de la convertibilité du dollar en août 1971. Toujours dans le domaine international, les dévaluations, comme les réévaluations, n'eurent plus l'effet classique recherché, à savoir le rééquilibrage du commerce extérieur. Enfin, dans la dernière période, les dettes contractées vis-à-vis du monde arabe ne constituent qu'un élément provisoire de financement.* »

« *Sur le plan intérieur*, poursuit M. Dumontier, *les actions anti-inflationnistes les plus classiques se révèlent sans effet. A l'étranger, les plans de redressement anti-inflationnistes n'arrivent pas à réaliser l'ensemble du parcours prévu. En France, depuis cinq ans, le budget de l'Etat et même celui des administrations sont en fort équilibre. Le crédit est encadré. Mais la masse des monnaies fébriles, en croissance constante, empêche l'effet modérateur de l'encadrement de se produire.* »

Pour le rapporteur, cette nouvelle donne économique entraîne des conséquences importantes. « *Deux sentiments tendent à prévaloir dans le public, non seulement en France, mais aussi dans les pays voisins, même en Allemagne. D'une part, un sens beaucoup plus aigu des nécessités de la justice sociale qui apparaît un peu partout. D'autre part, une foi beaucoup moins grande dans l'efficacité des actions à entreprendre pour assurer les équilibres généraux. Enfin, les différents Etats se renferment dans leur propre économie, croyant trouver leur solution dans l'isolement.* »

● **EN ALLEMAGNE FEDERALE,** le coût de la vie n'a progressé que de 0,4 % en juin. En un an, par rapport à juin 1973, la hausse des prix s'établit à 6,9 %.

UNE CONJONCTURE BRILLANTE SE MAINTIENT DANS LA SIDÉRURGIE

La conjoncture reste favorable dans l'industrie de l'acier, a déclaré M. Jacques Ferry, président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française, en présentant son rapport annuel. Les carnets de commandes pour les cinq premiers mois de l'année sont supérieurs de 5 % en moyenne à ceux de 1973, déjà eux-mêmes fortement gonflés. La baisse des ventes de tôle mince (— 4 %), en particulier dans le secteur de l'automobile, est compensée par le vif accroissement de la demande en tôle forte (+ 20 %), destinée aux équipements, tandis que les tonnages commercialisés à l'exportation progressent de 10 à 15 %, contre 2 % pour le marché intérieur.

Sauf accident majeur, aucun infléchissement de cette brillante conjoncture n'est prévisible d'ici l'été 1975, des situations de relative pénurie étant même notées pour certains produits.

Deux records ont été battus en France au cours de l'exercice 1973 : celui de la production d'acier brut, qui a, pour la première fois, dépassé les 25 millions de tonnes (+ 5 %), et celui des investissements, avec 5,5 milliards de francs (+ 18,7 %), dont les deux tiers ont été destinés aux usines de Fos et de Dunkerque.

Désormais, la sidérurgie française peut être considérée comme la plus moderne d'Europe. Le prix payé a été élevé : l'endettement de la profession se maintient à 84 % de son chiffre d'affaires, et l'annuité de remboursement — capital et intérêts — a représenté 52 % des résultats industriels bruts en 1973, contre 84 % en 1972, qui avait été, il est vrai, une très mauvaise année. Le redressement des résultats d'exploitation, déjà sensible pour l'exercice écoulé (+ 180 %), doit se poursuivre en 1974.

Les banques centrales et l'affaire Herstatt

(Suite de la première page.)

Simultanément, on assiste à un recul du prix des matières premières que les responsables accueillent en général avec soulagement, sans oser trop se demander s'il annonce un retournement de la conjoncture internationale qui pourrait avoir d'autres inconvénients.

Ce qui vient de se passer à Bâle semble indiquer en tout cas que le moment n'est pas encore venu où les responsables seront déterminés, s'ils le sont jamais, à saisir le problème à bras-le-corps pour éviter que la situation ne devienne tout à fait incontrôlable, ce qu'elle est en fait déjà actuellement étant donnée la passivité des autorités devant les désordres du marché international des capitaux.

Les gouverneurs des principaux instituts d'émission du monde capitaliste réunis comme chaque mois au siège de la B.R.I. auraient décidé de venir en aide, le cas échéant, aux banques qui se trouveraient en difficulté par suite d'engagements inconsidérés sur le marché de l'euro-dollar et sans doute aussi par suite d'opérations de change malheureuses. Aucun communiqué officiel n'a été publié. Ce n'est pas la première fois que les banquiers centraux essayent ainsi de calmer les esprits en laissant entendre qu'ils ont conclu un accord dont la portée reste à définir.

Selon les informations dont on dispose actuellement, le « principe » admis à Bâle ne changerait pas grand-chose à la situation existante, dans la mesure où il ne semble pas être question d'une action concertée visant à régulariser le processus de création monétaire sur le marché de l'euro-dollar. Le Système de réserve fédérale des Etats-Unis n'a pas attendu l'autorisation de quiconque pour intervenir, il y a quelques semaines, en faveur de la National Franklin, dont la banqueroute menaçait de faire tache d'huile.

Ce qui se passe actuellement sur le marché de l'argent révèle la nature du phénomène qui risque de gripper progressivement l'ensemble des mécanismes financiers et monétaires du monde à économie de marché. On interprète souvent la hausse du loyer de l'argent comme étant éventuellement le résultat d'un acte de volonté des autorités monétaires décidées par ce biais à combattre l'inflation. C'est ainsi qu'on parle, ici et là, de la « politique restrictive » de la Banque de France ou de la Réserve fédérale. Certes, les banques centrales disposent de moyens pour renchérir le coût du crédit, mais c'est dans les circonstances actuelles au niveau du comportement des agents économiques et des banques qu'il faut chercher l'origine de la montée des taux. Une analyse même succincte des bilans bancaires et de la composition de la masse monétaire globale montre que les dépôts à terme y tiennent une place relativement de plus en plus importante. Pourquoi ? Parce que, comme disait un banquier privé, les banques commerciales recherchent « frénétiquement » des fonds liquides et que pour en obtenir ils sont prêts à payer « n'importe quel prix ».

On dira qu'en France, le raisonnement ne vaut pas puisque, en vertu d'un accord de cartel, les rémunérations versées aux déposants sont plafonnées. Mais les professionnels savent bien qu'une telle réglementation est impossible à appliquer lorsqu'elle est en contradiction avec le besoin « vital » de trouver des liquidités, et les moyens pour la tourner ne manquent pas. Ce besoin universel de « liquidités » tient à un profond dérèglement des systèmes financiers. L'inflation alimentée notamment par la prolifération incontrôlée des euro-devises (dont la masse a encore progressé de 45 % en 1973, selon la B.R.I., pour atteindre 191 milliards de dollars) a pratiquement tari la source des emprunts à long terme. C'est ainsi que depuis le début de l'année le marché des euro-obligations est pratiquement moribond.

Conséquence : les banques se sont progressivement substituées au marché des capitaux et sont obligées de pratiquer en grand la « transformation » des ressources qu'elles se procurent à court terme en engagement à long terme. Mais depuis la faillite de la National Franklin et de la banque Herstatt, les banques petites et moyennes ont de plus en plus de mal à attirer à elles de nouveaux dépôts, et cela risque de placer des établissements par ailleurs sérieux, dans une position fort difficile.

A supposer qu'en vertu d'un accord tacite les banques centrales acceptent de leur fournir les liquidités nécessaires (en se portant acheteurs de créances en dollars ?), elles se mettraient en contradiction avec la politique qu'elles essayent presque toutes de suivre, puisque d'un côté elles chercheraient à restreindre le crédit libellé en monnaie nationale (par le moyen, en France, de l'« encadrement ») et, d'un autre côté, elles alimenteraient le circuit des euro-dollars. Ce dont le pays en proie à l'inflation a un besoin urgent c'est, au contraire, d'un mécanisme de régulation des crédits internationaux.

Ainsi s'explique le paradoxe qui caractérise la situation actuelle : d'un côté, on assiste à un gonflement ininterrompu de la masse des moyens de paiements — moyens de paiements qui figurent au « passif » des banques sous forme de dépôts — et d'un autre côté la « liquidité » du système financier est de plus en plus compromise par suite de l'endettement croissant. Pour se procurer des disponibilités, les agents économiques ont tendance à « liquider » leurs actifs, titres de Bourse ou stocks de matières premières, d'où la baisse des marchés. Sauf en ce qui concerne les Bourses, le mouvement de recul n'est pas (encore ?) très prononcé étant donné que l'activité économique reste en général très soutenue.

Remarquons en passant que le cours des événements semble faire justice de certains arguments trop complaisamment avancés depuis quelques mois. A entendre certains, la hausse des matières premières serait due d'abord à des facteurs politiques et serait une des causes de l'inflation. N'est-ce pas plutôt le contraire ? L'inflation des pays riches a provoqué un renchérissement du cours de tous les « biens réels », dont la valeur en monnaie risque maintenant d'être compromise par les développements de la situation financière des grands pays industriels.

De ce qui précède, il résulte qu'il sera sans doute difficile pour chacun de ces pays pris individuellement et pour l'ensemble qu'ils constituent d'échapper au péril qui les menace sans un ralentissement sérieux de la demande intérieure. C'est seulement à ce prix que pourra être rétabli l'équilibre de la balance des paiements, comme l'a fort bien compris le gouvernement italien. Il est probable que la France devra renoncer à son tour à un taux d'expansion relativement élevé, alors que ce taux est presque nul dans les pays voisins. La résorption du déficit extérieur est en effet un devoir national et international puisque la politique d'endettement vis-à-vis de l'étranger est à l'intérieur une cause d'inflation et à l'extérieur accroît encore la fragilité du système financier international devenu incapable de financer des opérations à long terme par des procédés normaux.

PAUL FABRA.

● ERRATUM. — Une coquille s'est glissée dans le premier paragraphe de l'article de Paul Fabra paru dans « le Monde de l'économie » du 9 juillet, sous le titre « L'endettement extérieur aggrave les risques d'insolvabilité ». Il y était mentionné que la Société de banque suisse avait essuyé de grandes pertes. Il s'agissait de l'Union de banques suisses, comme l'indiquait d'ailleurs l'encadré qui suivait.

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

Usinor et les Petits-Fils de François de Wendel sont sur les rangs pour la prise de contrôle de Marine-Firminy

L'affaire devient désormais publique : Usinor, l'un des deux géants de la sidérurgie française, et la Compagnie lorraine industrielle et financière (CLIF), ex-Petits-Fils de François de Wendel et principal actionnaire de l'autre géant, Sacilor, se disputent le contrôle de la société Marine-Firminy, détenu actuellement par le groupe Empain-Schneider.

L'on sait que ce dernier avait acquis en novembre 1973 environ 34 % du capital de Marine-Firminy pour mettre leur filiale commune Creusot-Loire à l'abri des manœuvres directes ou indirectes qu'il avait cru déceler. Les dirigeants de Marine intentèrent aussitôt un procès pour rupture de l'accord de 1970 prévoyant le maintien de l'équilibre entre les deux parties. L'acquisition faite par Empain-Schneider fut « gelée » par décision judiciaire en attendant le règlement du litige. Aux dernières nouvelles, la situation serait la suivante : Empain-Schneider serait disposé à recéder les 34 % du capital de Marine-Firminy d'une valeur d'achat de 170 millions de francs environ à tout acquérieur éventuel, pourvu que sa participation dans Creusot-Loire, premier producteur français de chaudières nucléaires, soit consolidée, sinon renforcée ; le groupe détient 50 % du holding commun Marine-Schneider, qui possède à son tour 61 % de Creusot-Loire depuis la fusion en 1969 des Forges et Ateliers du Creusot et des Ateliers et Forges de la Loire.

Les deux candidats en présence, Usinor et la CLIF, ne sont pas guidés par les mêmes intérêts. Pour la CLIF, il s'agit avant tout d'une opération financière destinée à raffermir sa situation en Lorraine. La participation de 12 % dans Sacilor détenue par Marine-Firminy pourrait avantageusement s'ajouter à la sienne propre de 27 % pour atteindre 43 % et rétablir ainsi au niveau le plus élevé la proportion des intérêts Wendel dans la sidérurgie lorraine.

Autre préoccupation pour la CLIF, et peut-être la principale, Marine-Fiminy détient 27 % des aciéries sarroises de Dilling, elles-mêmes actionnaires à 25 % de la Sollac, pièce maîtresse du groupe Sacilor.

L'entrée d'un tiers dans le dispositif lorrain serait mal accueillie, d'autant plus que Dilling lui apporte les capacités de production en tôlerie forte qui lui font cruellement défaut. A son côté, Usinor s'intéresse à Marine-Firminy dans un optique purement industrielle : négligeant la participation de Marine dans Sacilor — que les règlements de la CECA lui interdiraient de détenir — un peu moins celle dans Dilling, le groupe estime complémentaire à la sienne la vocation de Creusot-Loire, premier producteur français d'acier fin, et chef de file en mécanique lourde.

Les deux maisons sont déjà associées pour la construction de roues et essieux (premier rang européen et mondial). Usinor fournit à Creusot-Loire de la fonte pour son usine des Dunes et serait désireux de donner à son secteur « grosse forge » une extension décisive. En définitive, ce sont les pouvoirs publics qui seraient appelés à trancher : quel que soit le schéma retenu, il doit comporter au préalable le règlement du problème par Empain-Schneider, à savoir le contrôle de Creusot-Loire et de sa division atomique.

FRANÇOIS RENARD.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LEGRAND

L'assemblée annuelle qui s'est tenue à Limoges le 24 juin 1974 sous la présidence de M. Jean Verspieren a approuvé les comptes de l'exercice 1973.

Les chiffres-clés de l'exercice font ressortir les progressions suivantes :
— Chiffre d'affaires groupe : 433 366 millions (+ 28,84 %).
— Chiffre d'affaires Legrand S.A. : 402 469 millions (+ 23,76 %).
— Investissements : 71 820 millions (+ 26,12 %).
— Revenu brut d'exploitation : 91 902 millions (+ 32,49 %).
— Bénéfice net : 26 011 millions (+ 23,71 %).

Le revenu global s'établit à 22,50 F par action, comprenant un dividende distribué de 15 F et un avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor) de 7,50 F. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 3 juillet 1974, contre remise du coupon numéro 6, aux guichets de la Banque de l'Union européenne et de la B.N.P.

En fait, le dividende proposé était de 16 F pour chacune des 468 600 actions composant le capital, à comparer aux 15 F alloués aux 383 000 actions de l'exercice précédent (+ 30,16 %). Pour tenir compte de la recommandation du ministère des finances, le coupon payé en 1974 a été ramené à 15 francs. Le solde, reporté à nouveau, fera l'objet d'une distribution supplémentaire en 1975.

Evoquant les perspectives de l'année en cours, le président a indiqué que l'activité satisfaisante des cinq premiers mois, notamment sur les marchés extérieurs (+ 68 %) permet de penser que les résultats de 1974 devraient correspondre à ceux qu'on pouvait envisager avant le début de la crise de décembre 1973.

SICAVIMMO

L'assemblée ordinaire réunie le jeudi 4 juillet 1974 sous la présidence de M. Louis de Fages de Latour a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1974 et arrêté à 2 069 522 F contre 1 520 556 F l'an dernier la somme à répartir aux actionnaires.

Le dividende qui est mis en paiement dès le vendredi 5 juillet 1974 se monte à 7,10 F par action ce qui, compte tenu de l'impôt réglé par avance au Trésor (avoir fiscal) soit 0,68 F, donne un revenu global de 7,78 F contre 6,61 F.

Le dividende est réparti entre trois coupons :
— Le n° 7 de 0,55 F exonéré de l'impôt sur le revenu ;
— Le n° 8 de 1,55 F (avoir fiscal : 0,21 F) ;
— Le n° 9 de 5 F (avoir fiscal : 0,47 F).

Les actionnaires ont la faculté pendant trois mois d'affecter en franchise de commission le montant des dividendes encaissés à la souscription d'actions nouvelles.

L'assemblée a ratifié la nomination comme administrateur du Crédit industriel et commercial représenté par M. Olivier Moulin-Roussel et, en outre, a nommé censeur la Société de participation du groupe CIC « SOPARCIC » représentée par M. Pierre de Gary.

DUMEZ

Messieurs les actionnaires sont informés que le coupon n° 10 d'un montant net de 12,60 F, ouvrant droit à un avoir fiscal de 6,30 F, sera mis en paiement à compter du 29 juillet 1974 aux guichets du Crédit Lyonnais, de la Banque de l'Union Parisienne (C.F.C.B.), de la Banque Transatlantique et de la Banque de l'Entreprise.

ÉLECTRICITÉ DE STRASBOURG

L'assemblée ordinaire du 25 juin 1974 a approuvé les comptes de l'exercice 1973 qui se soldent par un bénéfice net de 8 404 791,31 F.

Elle a décidé l'attribution d'un dividende net de 13,50 F assorti d'un impôt déjà versé au Trésor de 6,75 F, soit 20,25 F au total et la dotation du compte « Autres réserves » d'une somme de 1 000 000 F.

Les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

1970 : 12 F assortis d'un impôt déjà versé au Trésor de 6 F, soit 18 F au total.

1971 : 13 F assortis d'un impôt déjà versé au Trésor de 6,50 F, soit 19,50 F au total.

1972 : 13 F assortis d'un impôt déjà versé au Trésor de 6,50 F, soit 19,50 F au total.

Le dividende de l'exercice 1973 sera mis en paiement à partir du 3 juillet 1974 au siège social de la société ou aux guichets des banques accréditées.

L'assemblée a désigné comme administrateurs Me Marcel Rudloff, adjoint au maire de la ville de Strasbourg, en remplacement de M. Paul Wach, décédé, et M. Henry Lefèvre d'Ormesson, directeur général des services financiers et juridiques d'Electricité de France, en remplacement de M. Pierre Boulan, démissionnaire.

Elle a en outre renouvelé pour une durée de quatre ans les mandats d'administrateur de MM. Roger Ginocchio, Jean Guilhamon et Guillaume Labadens.

D'après une étude de la Société financière européenne, filiale de la Banque nationale de Paris :

LE DOLLAR POURRAIT RESTER FERME AU COURS DES PROCHAINS MOIS

La hausse des prix pétroliers pose le problème d'ordre purement financier du recyclage des excédents amassés par les pays producteurs de petrole, qui sont évalues à 65 milliards de dollars cette année. La plus grande partie, et de loin, de l'opération de recyclage sera sans doute laissée à la charge des banques commerciales. Au debut de l'année, ces banques se sont déjà montrées capables de faire face aux demandes d'emprunt des pays européens déficitaires et de plusieurs autres pays qui prévoyaient des difficultés pour leurs balances des paiements. Mais on peut craindre que les euro-banques viennent à manquer de liquidités, compte tenu de l'énorme volume de crédits « revolving » à moyen terme déjà accordé. C'est pourquoi il est de la plus haute importance que les pays pétroliers soient encouragés à déposer leurs fonds à plus long terme auprès des banques opérant sur les euromarchés. D'autre part, si les avoirs des pays pétroliers continuent à s'accumuler et à rester sans emploi, il deviendra de plus en plus nécessaire que les gouvernements des différents pays prennent des mesures de relance, pour éviter une récession au niveau mondial.

Cette analyse est extraite du numéro de « Regards sur les monnaies », publié par la Société financière européenne, qui sera distribué à la fin de cette semaine.

« Regards sur les monnaies » comporte aussi un résumé des mesures de contrôle des changes appliquées dans les principaux pays, et de courts articles sur la situation actuelle et les perspectives de l'activité économique et des monnaies des principaux pays européens, du Japon et des Etats-Unis. Selon ces perspectives, le dollar des Etats-Unis devrait être ferme à l'égard de la plupart des grandes devises au cours du second semestre

Rappelons que la Société financière européenne regroupe huit banques : Algemene Bank Nederland, Banca Nazionale del Lavoro, Bank of America, Banque de Bruxelles, Banque Nationale de Paris, Barclays Bank International, Dresdner Bank et Sumitomo Bank. Ces établissements ont un actif consolidé supérieur à 175 milliards de dollars. Ils sont représentés dans plus de cent pays par plus de onze mille agences et filiales. Les principales activités de la Société financière européenne s'exercent dans les domaines suivants : prêts à long et moyen terme, fusions et acquisitions, prises de participation directes.

COMPAGNIE CENTRALE SICLI

L'assemblée ordinaire du 27 juin 1974 a approuvé les comptes de l'exercice 1973.

Le chiffre d'affaires hors taxes de la compagnie s'est élevé à 146 497 369 F (250 242 173 F H.T. pour le groupe) donnant un bénéfice net de 3 995 469,74 F après amortissements, provisions et impôts pour un total de 6 798 852 F.

Dans son allocution, le président a fait ressortir les difficultés rencontrées tout au cours de l'exercice, notamment du fait du contrôle rigoureux des prix et de l'accroissement généralisé des coûts (matières premières, salaires, énergie).

Faisant état des mesures prises en vue de corriger pour l'exercice 1974 les effets de cette situation, il a indiqué que l'exercice 1974 avait débuté dans des conditions satisfaisantes mais exigeait une vigilance constante.

W.R. GRACE & C°

Le conseil d'administration a décidé la distribution d'un dividende trimestriel de 37,5 cents par action, à dater du 10 septembre 1974, pour les porteurs de titres enregistrés le 13 août 1974.

WORMS INVESTISSEMENT

Au 30 juin 1974, l'actif net s'établit à 96 089 280 F. Il se répartit ainsi : actions françaises (32,79 %), actions étrangères (29,34 %), obligations françaises (24,68 %), liquidités (13,19 %).

La valeur liquidative des 510 989 actions de 100 F composant le capital de 51 098 900 F, à la même date, ressort à 188,05 F.

ACIER INVESTISSEMENT

Au 30 juin 1974, la valeur liquidative d'Acier Investissement ressortait à 182,28 millions de francs, soit 104,16 F par action.

Cette valeur liquidative s'entend déduction faite de la répartition aux actionnaires d'une somme globale de 9,03 millions de francs, décidée par l'assemblée générale ordinaire du 25 juin dernier, qui a approuvé la distribution à chacune des 1 750 000 actions d'un dividende net de 5,16 F ouvrant droit à un crédit d'impôt de 1,32 F, réparti en deux coupons :
— le coupon n° 14 correspondant à la fraction prélevée sur les produits d'obligations non indexées, d'un montant net de 1,80 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,21 F ;
— le coupon n° 15 correspondant à la fraction prélevée sur les autres revenus d'un montant net de 3,36 F assorti d'un crédit d'impôt de 1,11 F.

FUSION AUSSEDAT REY - PAPETERIES DE FRANCE

Annoncée depuis plusieurs mois, cette fusion s'est réalisée le 1er juillet 1974. Les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés ont en effet adopté à l'unanimité les résolutions proposées par les conseils. Les Papeteries de France sont absorbées par Aussedat Rey et l'échange des actions se fera ultérieurement à raison de deux actions Papeteries de France contre une action Aussedat Rey portant le nombre total des actions émises à 1 175 500. Le capital social est désormais de 58 775 000 F pour un montant de fonds propres de 256 000 000 de francs.

A l'occasion de cette fusion, il est prévu la distribution de trois actions Aussedat Rey aux 5 500 membres du personnel des deux sociétés ayant un an de présence.

Toute activité commerciale papiers du groupe continuera à se faire sous l'enseigne des Papeteries de France.

BAIL ÉQUIPEMENT

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue sous la présidence de M. E. Bes de Berc a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1973, qui se soldent par un bénéfice net de 6,73 millions de F, en augmentation de 15,6 % sur celui de l'exercice précédent.

L'assemblée a fixé le dividende net à 8,80 F, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor de 4,40 F, constitue un revenu global de 13,20 F, respectant ainsi les recommandations en matière de progression des dividendes.

Le rapport du conseil d'administration précise que, au cours de l'exercice 1973, la société a poursuivi ses activités tout en respectant les contraintes de l'encadrement.

Par ailleurs, Bail Equipement s'étant assuré au cours de l'exercice, à des taux non révisables, 42 % de son refinancement, l'incidence de la forte hausse du loyer de l'argent a pu de ce fait être modérée.

Au cours des cinq premiers mois de l'exercice 1974, le rythme mensuel des contrats signés du groupe a été supérieur de 5 % à celui de l'exercice 1973.

Dans son allocution, le président a souligné que la poursuite de la hausse du loyer de l'argent n'était compensée que progressivement par l'entrée en vigueur des nouveaux contrats à taux de placement plus élevé. Sans sous-estimer ce phénomène, il a néanmoins indiqué que l'année 1974 devrait permettre à la société de maintenir un niveau de rentabilité convenable.

FONCINA

L'assemblée tenue le 21 juin 1974, sous la présidence de M. Georges d'Auzers, a approuvé les comptes de l'exercice exceptionnel de dix-huit mois, clos le 31 décembre 1973, et a voté la distribution d'un dividende de 10 F par action sur lequel un acompte de 5 F a déjà été versé le 17 décembre 1973. Ce dividende est à comparer avec celui de 6,40 F distribué pour le précédent exercice d'une durée normale d'un an.

Dans son allocution, le président a indiqué que l'ensemble du domaine est entièrement loué y compris les programmes mis en location au cours de l'exercice : boulevard de Reuilly à Paris et rue Sylvain-Vigneras, à Garches, ainsi que les deux étages commerciaux de la tour Franklin à la Défense.

Toutefois, les loyers de ces derniers immeubles ne sont intervenus qu'au cours des derniers mois de l'exercice écoulé, ce qui laisse présager une amélioration des résultats de l'exercice 1974.

HUTCHINSON - MAPA

L'assemblée ordinaire, réunie le 28 juin 1974, sous la présidence de M. Jean S. Ménasché, a approuvé les comptes de l'exercice 1973 qui font ressortir une progression de 18,9 % du chiffre d'affaires, et se clôturent par un bénéfice net de 25 584 518 F, soit 20,84 F par action.

Le dividende fixé à 7,34 F par action (5 % de plus que l'année précédente) correspond à un revenu global de 11,01 F, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor. Il sera mis en paiement le 1er août 1974.

Le président a indiqué que le chiffre d'affaires des cinq premiers mois marquait une progression de 28 % sur celui de la période correspondante de 1973.

Les comptes provisoires font apparaître une progression des résultats de la société et des filiales.

PAULSTRA

L'assemblée ordinaire du 28 juin 1974 a approuvé les comptes de l'exercice 1973 qui font ressortir une progression de 22 % du chiffre d'affaires.

Le dividende fixé à 3 F par action correspond à un revenu global de 4,50 F compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor. Il sera mis en paiement le 25 septembre 1974.

Le président a indiqué que le chiffre d'affaires des cinq premiers mois marquait une progression de 19 % sur celui de la période correspondante de 1973, la diminution des ventes à la construction automobile étant compensée par l'augmentation des ventes aux industries diverses qui représentent maintenant plus de 40 % de l'activité globale de la société.

PROFILÉS ET TUBES DE L'EST

L'assemblée générale ordinaire du 27 juin 1974 a approuvé les comptes de l'exercice 1973.

Dans son rapport, le conseil d'administration rappelle que l'année 1973 a été marquée par une mutation importante dans la structure de la société. En effet, celle-ci a été choisie pour recueillir, par voie de fusion-scission, les deux activités de transformation de De Wendel S.A. : profilage à froid et fabrications de tubes soudés en spirale, leurs éléments d'actif et de passif ainsi que les participations diverses de cette société.

Le chiffre d'affaires (H.T.) du département « Profilage à froid » a atteint 111 395 000 F en 1973 contre 97 707 000 F l'année précédente, soit une augmentation de 14 %.

La progression de 7,8 % du chiffre d'affaires (H.T.) du département « Tubes » traduit, compte tenu de l'évolution des livraisons (+ 3,2 %), la stabilité des prix de facturation durant la majeure partie de l'année 1973.

Les prévisions d'activité pour l'exercice en cours qui correspondent à des objectifs de livraisons de l'ordre de 85 000 tonnes pour le département « Profilage à froid » et de 45 000 tonnes pour celui des « Tubes » devraient se traduire par un chiffre d'affaires (H.T.) supérieur à 200 millions de francs contre 171 818 119 F pour 1973.

Après 5 687 188 F d'amortissements et 527 412 F de provisions, le compte d'exploitation générale présente un résultat de 3 341 870 F. Le compte de pertes et profits, après constitution de provisions pour impôts de 1 132 900 F et hausse des prix de 1 274 087 F, se solde par un bénéfice net de 1 245 241 F.

L'assemblée a fixé à 2,50 F le dividende net. Ce dividende, assorti d'un impôt payé au Trésor de 1,25 F, est mis en paiement à partir du 15 juillet 1974 contre remise du coupon n° 1.

Cie Industrielle et Financière de

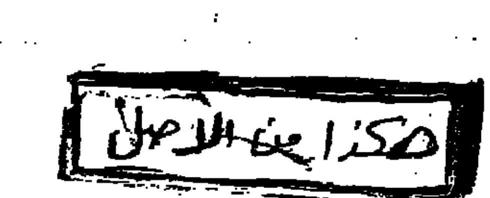
POMPEY

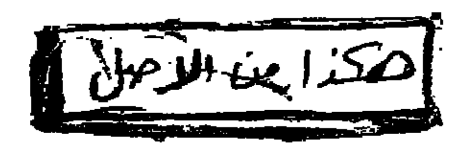
L'assemblée générale ordinaire, tenue le 28 juin 1974 sous la présidence de M. Raymond Winocour, a approuvé les comptes de l'exercice 1973 et voté toutes les résolutions présentées par le conseil d'administration.

Le bénéfice au bilan s'élève à F 5 120 751, contre F 6 747 471 en 1972. Ces deux montants ne sont pas comparables, car celui de l'exercice 1972 n'était pas grevé d'impôt sur les sociétés, et comprenait des profits exceptionnels pour F 1 479 558.

L'assemblée a fixé le dividende à distribuer à F 4,20, contre 4 F l'an dernier, auquel s'ajoute F 2,10 d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), soit un revenu global de F 6,30. Le dividende sera payable à partir du 2 août 1974 contre remise du coupon n° 9.







LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
8 JUILLET

Remontée spectaculaire de l'or
Marché encore bien orienté

L'événement en ce début de semaine à la Bourse de Paris a été sans conteste, la remontée spectaculaire de l'or. Tous les records de hausse en une seule séance ont été battus. Le lingot a enregistré un gain de 10,8 % à 22 490 F., cependant que le kilo en barre progressait de 6 % à 21 800 F. Mais c'est de loin le napoléon qui a réalisé la performance la plus étonnante avec une hausse de 14,8 % à 239,60 F. (après 239,50 F et 239,80 F). Par le jeu de l'indexation, la rente 4 1/2 % 1973 a, elle aussi fortement monté (7 % environ).

Le volume des transactions a été assez important : 26,9 millions de F contre 22,58 millions.

La nouvelle et forte reprise des cours de l'or à Londres, d'abord à 137 dollars l'once, puis à 140 dollars expliquent, avec les rachats de vendeurs à découvert, ce très vif regain d'intérêt pour le métal jaune.

Sur le marché des valeurs mobilières, les actions françaises, après un moment d'hésitation déterminé par le recul de la Financière de Paris à l'ouverture, ont repris leur avance. La tendance, toutefois, a été plus irrégulière que vendredi et plusieurs titres ont fléchi. L'activité, aussi, a sensiblement décru. En clôture, néanmoins, les hausses l'emportaient encore nettement sur les baisses. L'on a remarqué en particulier, la hausse d'Aquitaine et de la Française des Pétroles, et la relative fermeté de Rhône-Poulenc.

Aux valeurs étrangères, fermeté des mines d'or (Randfontein, Buffelsfontein, Goldfields, East Rand, Harmony). Bonne tenue des allemandes. Résistance des néerlandaises. Recul des américaines et des pétroles internationaux.

BOURSE DE NEW YORK

LUNDI NOIR

Wall Street a vécu des heures éprouvantes lundi. La baisse des cours, qui s'était considérablement ralentie à la veille du week-end, a repris avec une rare intensité et a affecté les 8/10 de la cote. En recul de plus de 9 points dès l'ouverture, l'indice des industrielles s'est replié presque sans discontinuer durant toute la séance, et malgré une légère reprise quelques instants avant le cou de cloche final il s'est finalement inscrit à 770,57 (après 769,23), soit à son niveau le plus bas depuis le 23 novembre 1970. Il faut remonter, d'autre part, au 4 février dernier pour retrouver une baisse aussi profonde (— 21,20 points). A l'époque, la chute des cours s'était soldée par une perte de 22,44 points.

L'énorme gonflement de la masse des crédits bancaires accordés aux entreprises pour la semaine du 4 juillet, mais dont le montant (1,09 milliard de dollars contre 500 millions) n'a été rendu public que le 5 dans la soirée, a littéralement stigmatisé le marché, qui, ne s'attendant pas à une telle explosion, a vu tous ses espoirs d'une détente monétaire s'écrouler d'un coup. Et, comme un malheur arrive rarement seul, les taux d'intérêt ont poursuivi leur ascension. Lundi matin, la Central National Bank of Cleveland décidait de relever son taux de base à 12,25 %.

Les experts de la First National Bank of Chicago, qui avait récemment porté le sien à 12 %, ont eu beau déclarer qu'il s'agissait d'un plafond, les opérateurs n'ont tenu aucun compte de leurs précisions, qui prennent l'allure d'une véritable antienne. La chute des cours a été d'autant plus vive que nombre d'investisseurs ont dû vendre des titres pour maintenir leur découvert dans les limites réglementaires.

En dehors des mines d'or, assez fermes dans l'ensemble, tous les compartiments ont baissé. Les « blue chips » et les valeurs de prestige (« glamours ») ont été particulièrement malmenées : Du Pont, I.B.M., General Motors, Exxon, Procter and Gamble. Sur 1 816 valeurs traitées, 1 441 ont baissé, 137 ont monté et 238 n'ont pas varié. Le volume des transactions a fortement augmenté : 15,51 millions de titres, contre 7,40 millions vendredi.

Indices Dow Jones : transports, 152,12 (— 4,64) ; services publics, 67,48 (— 1,67).

VALEURS	COURS 5 7	COURS 8 7
Alcoa	43 5/8	42 7/8
A.T.T.	44 3/4	42 7/8
Boeing	16 1/8	15 5/8
Chase Manhattan Bank	34 1/2	32 ...
Du Pont de Nemours	160 1/4	158 1/2
Eastman Kodak	100 ...	99 ..
Exxon	70 3/8	68 5/8
Ford	48 7/8	47 7/8
General Electric	47 3/8	45
General Foods	23 1/2	23 1/8
General Motors	48 1/8	46 1/4
Goodyear	15 3/4	15 5/8
I.B.M.	205 3/4	198 ...
I.T.T.	19 1/4	17 7/8
Kennecott	31 1/2	30 7/8
Mobil Oil	39 1/8	38 1/4
Pfizer	36 ..	34 ..
Schlumberger	95 5/8	95 1/8
Texaco	25 ...	24 1/4
U.A.L. Inc.	21 7/8	21 1/2
Union Carbide	39 1/4	38 .
U.S. Steel	44 3/8	43 .
Westinghouse	13 ..	12 7/8
Woolworth	13 7/8	13 1/4

LONDRES
Résistant

La tendance est relativement résistante mardi à l'ouverture. Seuls les pétroles se sont encore alourdis. Nouvelle et vive avance des mines d'or en liaison avec la fermeté du métal jaune. Progrès des fonds d'Etat.

OR (ouverture) dollars : 144 contre 141

VALEURS	CLOTURE 8 7	CLOTURE 9/7
War Loan 3 1/2 %	23 7/8	23 7/8
Beechamps	189 ...	188 3/4
British Petroleum	340 ...	340 1/2
Shell	170 ...	170 ...
Vickers	105 ...	103 3/4
Imperial Chemical	203 ...	203
Courtaulds	92 ...	91 3/4
De Beers	222 ...	224 ...
* Western Holdings	26 ...	27 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	126 ...	126 ...
* West Driefontein	33 ...	34 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	5 juill.	8 juill.
Valeurs françaises	78,2	78
Valeurs étrangères	85,6	86,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	66,2	66,5

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	..
Effets privés	....	14 1/8 %
Moyen terme	....	12 1/4 %

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

OBLIG. ECHANG.

SICAV

BOURSE DE PARIS — 8 JUILLET — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %		2 31	France (Vie)	418	422	Séquanaise Banq.	244 50	248	Acier Investiss.	93	94
5 %	1 69 90	2 16	Préservatrice S.A	325	326	SLIMINCO	127	127	Gestion Sélect.	195	195
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	... ..	...	Financière Sofal.	d141	145			
— parts 1959	... ..	...	Finextel	100 50	100	Cogifi	106	c 95 50
Ch. France 3 %	o	95 50	Foncia-Crédit	196	o189 ..	Foncina	105	105
Abeille-I.G.A.R.D.	495		Fr. Cr. et B. (Cie)	70 10	71	Gr. Fin. Constr.	108	107 ..
Abeille (Vie)	386	386	France-Bail	221	220	Immindo	107	c 95 ..
A.G.P.	398 .0	400	Hydro-Energie	57		Immoinvest	85	85
Concorde	345	345 ..	Immobanque	111	111	Cie Lyon Im.	91	93
Epargne France	393	385	Immoffice	115	115 20	Sagimo	97 90	97 90
Fonc. T.I.A.R.D.	91	90 ..	Interbail	30	118	UFIMEG	86 10	85 90
Foncière (Vie)	337	337	Locafinancière	118 60	108	U.G.I.M.O.	101	109 .
France (I.A.R.D.)	370	358	Lyon-Alemand	126	122	Union Habit.	121	124 60
			Soc. Mars. Crédit	265 50	255 50	Un. Imm. France	112	112 10

Depuis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers cours cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
456	4,50 % 1973	375	391 90	404 50	406
1025	C.N.E. 3 %	995	960	959	965
220	Afrique Occ.	209 80	208 10	204	196 20
289	Air Liquide	268	270	269 50	270
72	Als. Part. ind	61 80	61 10	61 20	61
82	Alsthom	80 05	80 05	80 05	81 60
575	Cie Gle Eaux	542	549	542	538
94	Electro-Méc.	87 10	90 10	90 10	88 20
260	Eng. Matra	261	265	265	270
194	E. J. Lefebvre	178 50	190	190	193 40
91	Esso S.A.F.	78 80	79	78 20	80
155	Eurafrance	140	145 ..	145	145 ..
315	Europe n° 1	313	310	323	305 ..
[illegible]					
435	C.F. Fr.-Can.	421	415	416	415
20	De Beers (S)	18 10	18 75	18 75	18 75
765	Dome Mines	208	218	226	220
820	Du Pont Nem.	768	768	768	768
530	East Kodak	484	471	471	475
121	East Rand	109 80	109	112 50	103 50
268	Ericsson	240	239 50	239 60	238
350	Exxon Corp.	334 50	332	330	332
255	Ford Motor	230	238 50	224	234 50
149	Free State	144	148 10	148 10	146
39	Sony	35 60	33 80	34 80	33 80
16	Tanganyika	13 15	13 ..	12 55	13
205	Unilever	186 50	185 80	185 80	184 50
26	Union Corp.	22 30	22 40	22 10	22 50
170	U. Min. 1/10	152	152 ..	153 ..	152 ..
300	West Driet.	281 50	292	289 ..	293 50
140	West Deep.	131 50	13. 50	137 80	137
210	West Hold.	201 50	208	211 ..	205 50
5	Zambia Cop.	4 15	4 30	4 35	4 40

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
a. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5 7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 803	4 813	4 78
Canada ($ can. 1)	4 886	4 952	4 96
Allemagne (100 DM)	188 050	189 400	188
Belgique (100 fr.)	12 638	12 677	12 85
Danemark (100 Krd.)	80 750	81 620	81 40
Espagne (100 pes.)	8 432	8 452	8 42
Grande-Bretagne (£ 1)	11 477	11 615	11 65
Italie (100 lires)	0 747	0 747	0 72
Norvège (100 krs.)	89 150	89 420	89 50
Pays-Bas (100 fl.)	181 250	181 100	180 50
Portugal (100 esc.)	19 330	19 270	19 55
Suède (100 krs.)	109 860	109 870	109 .
Suisse (100 fr.)	161 100	162 ...	162 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5 7
Or fin (kilo en barre)	20365	22000 ..
Or fin (kilo en lingot)	20300 .	22490
Pièce française (20 fr.)	208 50	239 60
Pièce française (10 fr.)	170 ..	198
Pièce suisse (20 fr.)	225 30	244 10
Union latine (20 fr.)	200 .	213 50
Souverain	208 ..	223 ..
Pièce de 20 dollars	1050 40	1146 ..
Pièce de 10 dollars	550 ..	595 ..
Pièce de 5 dollars	335 ..	381 .
Pièce de 50 pesos	892 ..	948 ..
Pièce de 10 florins	186 ..	210 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 9 juillet 1974 a été tiré à 539 650 exemplaires.

PENDANT LA SESSION DU CONSEIL RÉGIONAL

Sept attentats à l'explosif causent en Corse de très importants dégâts

De notre correspondant

Ajaccio. — Sept attentats à l'explosif ont été commis en Corse dans la nuit du lundi 8 au mardi 9 juillet, causant des dégâts très importants.

Dans l'une des agences de la Sofinco-La Henin, organisme de crédit automobile et mobilier, située au quatrier de Lupino à Bastia, le pilier soutenant l'immeuble de trois étages a été gravement endommagé : les dégâts pourraient atteindre 50 000 francs.

Les autres attentats ont visé : à Bastia, les installations du tennis-club de Miomo au nord de la ville, la recette des finances installée à proximité de la place Saint-Nicolas ; à Porto-Vecchio, les établissements Raffin (ateliers et vente de bateaux de plaisance) et une cuve de propane alimentant les locaux de la société d'aconage ; à Ajaccio, les bureaux de l'Agence nationale pour l'emploi qui venaient d'être inaugurés et l'une des agences de la Société générale, route des Sanguinaires.

Au total, une évaluation sommaire des dégâts provoqués tant aux installations visées qu'aux locaux environnants et aux voitures stationnant sur les lieux permettait mardi en fin de matinée d'avancer la somme d'au moins 150 000 francs

Aucun de ces attentats n'était signé, ou n'était encore revendiqué ; aucun indice n'avait pu être relevé, mais il ne semble pas devoir faire de doute qu'à l'exception de ceux de Porto-Vecchio, qui paraissent avoir des causes particulières, cinq au moins d'entre eux sont liés à ce qu'on appelle le problème corse.

De plus, on remarque que les conditions sont à peu près identiques à celles qui marquèrent la vague d'attentats de l'hiver dernier puisque les objectifs ont été choisis à Ajaccio, Bastia et en plaine orientale, d'une part, et d'autre part, que les explosions se sont produites au moment où était réunie l'une des assemblées délibérantes insulaires, le conseil général en janvier, le conseil régional cette fois-ci.

On notera que le conseil régional se rangeant à l'avis exprimé samedi 6 juillet par le comité économique et social avait refusé d'examiner les propositions de dépenses du fonds d'expansion de la Corse, compte spécial alimenté par le produit d'impôts perçus dans l'île (23 millions en 1974) aux motifs que l'information officiellement apportée était insuffisante et que la consultation annoncée par le premier ministre, alors M. Pierre Messmer, le 26 mars, à Ajaccio, n'était en l'occurrence qu'un « *simulacre* ».

Les structures du fonds d'expansion, accusé d'être dominé par la technocratie parisienne, sont au surplus et une nouvelle fois remises en cause. La majorité des insulaires demandent que ces crédits soient purement et simplement versés au budget régional.

La Cour de sûreté

Les derniers attentats remontent au 25 mars à la sous-préfecture de Bastia, alors que M. Messmer se trouvait à Ajaccio et au 21 mars, à l'aérodrome de Poretta, où une Caravelle d'Air-Inter fut mise hors d'usage. Revendiqués par une organisation s'appelant « *Giustiza Paolina* » (Justice de Pascal Paoli, fondateur de l'éphémère République corse, 1755-1769), ils faisaient suite à la vague d'attentats de janvier-février mis à l'actif du Front paysan corse de libération, organisation dissoute le 30 janvier dernier par le conseil des ministres. A l'époque, plusieurs interpellations avaient été opérées et les personnes interpellées déférées à la Cour de sûreté de l'Etat ; mais elles avaient contesté appartenir au F.P.C.L. et avaient été remises l'une après l'autre en liberté ou mises hors de cause.

PAUL SILVANI.

Après l'expérience simulée de plongée profonde Sagittaire-IV

Des hommes peuvent travailler à — 610 mètres sous certaines conditions

L'expérience de plongée profonde simulée Sagittaire-IV, qui avait commencé le 16 juin à la COMEX (Compagnie maritime d'expertises de Marseille), s'est terminée ce mardi 9 juillet à 10 heures (*le Monde* du 30 juin-1er juillet) : MM. Alain Jourde et Claude Bourdier sont sortis des caissons sphériques dans lesquels ils ont vécu pendant vingt-deux jours et seize heures. Au cours de Sagittaire-IV, les deux hommes ont d'abord été comprimés en deux cent soixante et une heures, puis ils ont passé cinquante heures à la pression de 62 bars (correspondant à la profondeur de 610 mètres) et près de huit jours à des pressions égales ou supérieures à 51 bars (500 mètres). La décompression a duré deux cent trente-trois heures et elle a eu lieu selon un rythme très dégressif : quinze minutes ont suffi pour le « saut initial » de 15 mètres, qui a ramené les deux hommes de — 610 à — 595 mètres, mais la « remontée » des 15 derniers mètres (de — 15 à 0 mètre) a demandé douze heures.

Toutes les expériences de plongée profonde ont le même but : savoir jusqu'à quelle profondeur le travail humain est possible. Avec Sagittaire-IV, on pense avoir montré que les hommes peuvent intervenir sur des fonds marins de 600 à 610 mètres. Les tests, réalisés sous ces pressions, ont prouvé qu'un travail musculaire modéré y est possible ; que la dextérité manuelle — un peu diminuée, il est vrai — subsiste : que le temps de réaction à un choix n'est que peu augmenté. Mais, évidemment, il faudra analyser longuement toutes les données recueillies pendant Sagittaire-IV pour tirer les enseignements apportés par cette expérience.

De plus, travailler à — 610 mètres est possible, mais descendre à cette profondeur et en remonter sont autre chose. Il faudra toujours, en effet, que la mise en pression des plongeurs se fasse très lentement, en huit jours au minimum, et la décompression demandera au moins le même temps. Et cela même pour un travail d'une heure à — 610 mètres. Les « *opérations surprises* » seront donc toujours impossibles ?

YVONNE REBEYROL.

Souffrant d'une phlébite

LE GÉNÉRAL FRANCO EST HOSPITALISÉ

Madrid (A.F.P.). — Le général Franco a été hospitalisé, mardi 9 juillet, en fin de matinée, à l'hôpital madrilène qui porte son nom pour être soigné d'une phlébite à la jambe droite, annonce la maison civile du chef de l'Etat espagnol.

Les médecins qui suivent le Caudillo ont jugé préférable son transfert à l'hôpital pour le soigner et faciliter ainsi un « rapide rétablissement ».

En Argentine

M. LOPEZ REGA DEMEURE SECRÉTAIRE PRIVÉ DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Buenos-Aires (A.F.P.). — La présidente de la République Argentine, Mme Maria Estela Martinez de Peron, a annoncé, le lundi 8 juillet, que M. Lopez Rega — dont on avait annoncé, à Buenos-Aires, qu'il avait été éloigné de la présidence — était maintenu dans ses fonctions de secrétaire privé. M. Lopez Rega demeure également ministre du bien-être social.

Cette nouvelle a fait l'effet d'une bombe dans les milieux politiques de Buenos-Aires, où l'on estime parfois qu'elle est de nature à compromettre le réajustement de la vie politique argentine dans une perspective d' « union nationale ».

Au Cambodge

LES FORCES DU MARÉCHAL LON NOL REPRENNENT LA VILLE D'OUDONG

Les forces du maréchal Lon Nol ont repris, le mardi 9 juillet, l'ancienne capitale royale d'Oudong, occupée depuis le 18 mars par les troupes du gouvernement royal du prince Sihanouk. Il s'agit d'un important succès pour cette armée ; il coïncide avec la nouvelle proposition faite par Phnom-Penh au GRUNC d'entamer des négociations de paix sans qu'aucune condition préalable soit posée. Les journalistes, indique l'A.F.P., avaient été invités à assister à l'entrée des troupes dans cette petite ville située à 39 kilomètres au nord de Phnom-Penh, sur la R.N. 5.

La ville peut certes encore changer de mains. Mais, dans l'immédiat, sa reprise va donner des arguments aux gouvernements qui, comme celui de Washington, estiment que la représentation du Cambodge à l'ONU ne mérite pas de discussions, le régime de Phnom-Penh étant considéré comme le seul représentant légal du pays.

Enlevé le 3 juillet à Beyrouth

Le rédacteur en chef d'« Al Nahar » a été libéré

De notre correspondant

Beyrouth. — Enlevé dans la nuit du mercredi 3 juillet à Beyrouth, M. Michel Abou Jaoudé, rédacteur en chef du quotidien *Al Nahar*, a été remis, le lundi 8 juillet, à l'aube, aux autorités libanaises dans des circonstances qui restent obscures. C'est « quelque part » dans la Békaa, région proche de la frontière libano-syrienne, que la victime, les yeux bandés, l'épaule atteinte d'une balle, est descendue d'une jeep pour remonter dans une Mercedes, laquelle, 100 mètres plus loin, devait le déposer devant la voiture du directeur général de la sûreté libanaise, le colonel Antoine Dahdah. Celui-ci emmenait aussitôt le journaliste au palais présidentiel de Baabda, où il prit le petit déjeuner à la table du chef de l'Etat, M. Soleiman Frangié. M. Abou Jaoudé devait déclarer par la suite que sans « *la fermeté, la sagesse et l'attention soutenue* » du président de la République, et la vigilance des services de sécurité, il n'aurait pas eu la vie sauve.

Le rédacteur en chef d'*Al Nahar* devait rendre hommage aussi à M. Kamal Joumblat, leader du parti socialiste progressiste, à M. Yasser Arafat et aux organisations de la résistance palestinienne, dont le concours aura été déterminant pour retrouver les auteurs du rapt et peut-être même les instigateurs. Si les ravisseurs de M. Abou Jaoudé sont d'origine palestinienne, leur passé très trouble les désignerait comme des agents à la solde du plus offrant. Beyrouth étant devenue, comme on dit, la zone franche de tous les réseaux de renseignements, il paraît normal à certains que de tels éléments ne chôment pas.

Sans connaître tous les dessous de l'affaire, qui risquent d'ailleurs d'être camouflés « *pour des raisons de sécurité nationale* », il est d'ores et déjà établi que le rapt de M. Abou Jaoudé visait avant tout à semer la discorde entre Libanais et Palestiniens.

EDOUARD SAAB.

LA RÉFORME DE LA RADIO-TÉLÉVISION

La session parlementaire extraordinaire aurait lieu du 23 au 26 juillet

La session parlementaire extraordinaire consacrée à la réforme de la radio-télévision française aurait lieu du 23 au 26 juillet inclus, disait-on mardi matin 9 juillet, dans les couloirs de l'Assemblée nationale « *La décision n'est pas encore vraiment prise*, déclarait-on chez le premier ministre, *mais cette hypothèse paraît la plus vraisemblable.* »

M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, assisté de M. Marceau Long, P.-D. G. de l'O.R.T.F., et de MM. Jacques Friedmann et Yves Cannac — qui appartiennent, le premier au cabinet de M. Jacques Chirac, le second à celui de M. Valéry Giscard d'Estaing, — constitueront l'équipe chargée de mettre au point la réforme de la radio-télévision française décidée le 3 juillet par le gouvernement. Leurs travaux, auxquels participeront des membres du secrétariat général du gouvernement sur le plan juridique, débuteront la semaine prochaine au plus tard.

En effet, si la date de la session parlementaire est avancée — alors que M. Chirac avait laissé prévoir qu'elle aurait lieu en septembre, — le délai de préparation du texte de loi et des décrets d'application sera sérieusement réduit.

Ce sont les sénateurs — le tiers d'entre eux seront en pleine campagne électorale en septembre, — qui préféraient que cette session ait lieu avant la fin du mois de juillet.

La délégation parlementaire consultative se réunira à l'Assemblée nationale le mercredi 10 juillet pour entendre M. Marceau Long sur la situation financière de l'Office et débattre de l'avenir de la radio-télévision Pour sa part, M. André Rossi se rendra le jeudi 11 juillet devant la commission sénatoriale des affaires culturelles pour expliquer la réforme.

LE SÉNAT APPROUVE LE PROJET DE RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET DE 1972

La Sénat, qui devait entreprendre, mardi après-midi 9 juillet, l'examen du projet de loi de finances rectificative pour 1974, a adopté par 206 voix contre 70, au cours de sa séance du matin, le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1972.

Le Sénat a ensuite adopté le projet de loi tendant à permettre la révision de la valeur locative des propriétés bâties et non bâties qui sert désormais d'assiette à la fiscalité locale directe. Ce projet prévoit, notamment, la mise à jour annuelle de ces valeurs foncières, ainsi qu'une actualisation tous les deux ans et l'exécution d'une révision générale tous les six ans Le Sénat a voté un amendement gouvernemental fixant au 1er janvier 1982 la date de la première révision générale.

Une conférence internationale sur les minorités va s'ouvrir le 10 juillet à Trieste

Lorsque s'ouvrira, le 10 juillet à Trieste, la réunion du comité d'organisation de la Conférence internationale sur les minorités, on pourra voir assemblés autour de la même table, pour la première fois dans l'histoire récente de l'Europe, les représentants des groupes minoritaires ethniques et des « majorités » qui avaient, par tradition, soigneusement évité de se rencontrer dans un débat libre et engagé. Trieste, qu'on a souvent considérée comme une autre Dantzig, est immédiatement apparue, aux yeux de notre commission scientifique, composée par des hommes des nationalités les plus différentes, comme le lieu le mieux choisi pour la tenue d'une rencontre supranationale au niveau européen.

Parler des minorités ethniques c'est, en effet, un peu parler des drames de l'histoire européenne. Dans une certaine perspective culturelle, les événements vécus par notre vieux continent apparaissent comme l'aboutissement d'un riche processus dialectique entre des nations hétérogènes, extrêmement diversifiées sur le plan linguistique, ethnologique, socio-économique et même religieux. Il a été jusqu'à présent difficile de départager les responsabilités des conflits nationaux européens qui ont vu des minorités ou des majorités ethniques, sinon des peuples entiers, jouer alternativement et de manière précaire le rôle de la victime ou de l'agresseur. Il est difficile d'aborder, sur le plan scientifique et théorique, des problèmes historiquement si complexes et méconnus.

Pendant les travaux préparatoires de la conférence, nous avons pris conscience des risques que comportait l'initiative. Il s'agit, d'un côté, d'éviter le piège de la rhétorique romantique, herderienne, des nationalités, résultat d'une certaine historiographie idéaliste du siècle passé ; mais il s'agit également d'être sans indulgence pour les tentations nouvelles, irrationnelles et velléitaires, que masque souvent une idéologie à la mode, incapable de contribuer à trouver une solution européenne positive aux problèmes des minorités brimées. Dans le cadre d'une Europe qui cherche à dépasser le vieux concept des Etats nationaux centralisés, certaines formes de violence et de terrorisme ne peuvent qu'aboutir à rendre plus aigu et non pas à alléger le poids de l'héritage de l'Europe du dix-neuvième siècle et de la première moitié du vingtième. Il appartiendra aux délégués qui, par centaines, vont participer du 10 au 14 juillet à la conférence de Trieste, de faire avancer le débat dans le sens d'une conception nouvelle, politique et culturelle du long drame minoritaire en Europe.

Les promoteurs de la conférence sont convaincus en tout cas que les vieilles procédures de défense et de garantie formelle des minorités ethniques, élaborées par le droit international, sont désormais incapables de résoudre seules le problème dans une société aux mutations sociales si rapides. Il suffit de réfléchir aux énormes mouvements migratoires de millions de travailleurs qui traversent sans cesse notre continent (Italiens, Espagnols, Portugais, Nord-Africains, Yougoslaves, Turcs, Grecs) et qui nous posent de façon urgente en termes sociaux la question des minorités. La culture européenne n'a commencé à travailler dans ce sens que dans les temps les plus récents.

Nous voulons que la conférence internationale sur les minorités puisse stimuler l'engagement pratique des représentants les plus qualifiés de la culture militante. Mais nous voulons aussi qu'elle rappelle à l'opinion mondiale que les conditions de la sécurité des minorités représentent un problème fondamental, en tant qu'objectif de civilisation, de coexistence pacifique et de tolérance démocratique, au moment même où les Etats traditionnels se préparent à définir à Genève seulement la sécurité des majorités.

MICHELE ZANETTI.

(*) Président du comité promoteur de la Conférence sur les minorités.



